BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
B
9
NAPOLI

HISTOIRE
DE FRANCE,
SECONDE PARTIE.

TOME CINQUIEME.

HENRI IV.

Né en 1553. Roi en 1589. Mort en 1610.

BIBLIOTECA NAZIONALE · NAPOLI ·

HISTOIRE
DE FRANCE,

COMMENCÉE PAR VELLY, VILLARET ET GARNIER.

SECONDE PARTIE,

DEPUIS LA NAISSANCE DE HENRI IV JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVI,

PAR ANT. FANTIN DESODOARDS.

DYNASTIE CAPÉTIENNE—BRANCHE DE VALOIS.

Statui res gestas quæ memoriæ dignæ videbantur præscribere, eò magis quòd mihi à spe et metu animus liber erat. *SALL. bell. Catil.*

TOME CINQUIEME.

PARIS,

Chez l'AUTEUR, cul-de-sac Sainte-Marine en la Cité, près le parvis de Notre-Dame, n°. 4.

DE L'IMPRIMERIE DE J. GRATIOT.

1809.

BIBLIOTECA NAZIONALE V.E.M. NAPOLI

HISTOIRE DE FRANCE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE DIXIÈME.

HENRI IV.

CHAPITRE PREMIER.

Anxiété de Henri IV à la mort de son prédécesseur.

HENRI IV, chef de la branche de Capet-Bourbon, était parent de Henri III au vingt-deuxième degré, suivant les généalogies des deux branches des Valois et des

Bourbon, recueillies par Sainte-Marthe. On doutait, en général, en France que le droit de succession pût s'étendre aussi loin (1).

Il ne paraissait pas en effet que ce prince dût être roi de France à la mort de Henri III. Logé à Meudon, il tenait conseil avec ses plus intimes serviteurs, lorsqu'un valet de chambre vint lui annoncer la mort du roi; aussitôt il prit le deuil en violet, suivant l'usage des monarques français. Il reçut dans son appartement tous les généraux, catholiques et protestans. Le pape l'avait déclaré, pour cause d'hérésie, incapable de succéder à la couronne de France. Dans un siècle éclairé et dans des temps tranquilles, cette sentence, également absurde et méprisable, eût excité la dérision qu'elle méritait; mais les circonstances dans lesquelles on se

(1) Sainte-Marthe, Hist. de la maison de France, tom. 2, liv. 16.

trouvait lui donnaient un grand poids. Les catholiques attachés à Henri III se voyant sur le point d'être opprimés par les ligueurs, n'avaient regardé sa réconciliation avec le roi de Navarre, que, comme dans un péril urgent, on embrasse un parti extrême, lorsqu'on n'a pas le choix d'un autre pour s'en garantir; mais dans toutes les occasions, on s'apercevait que les catholiques et les protestans, servant sous les mêmes drapeaux, manquaient de confiance les uns envers les autres. Le duc d'Epernon qui avait contribué par ses bons offices au traité entre les deux rois, se plaignait journellement que les généraux du roi de Navarre se conduisaient durant la guerre comme des chefs de malandrins, sans faire attention que, se trouvant dans une armée royale, ils devaient observer, avec un peu plus d'exactitude, la discipline militaire.

Cependant on obéissait au roi de Navarre en qualité de lieutenant général du roi de France ; mais la mort de Henri III rompait cette disposition, et donnait ouverture à de nouvelles pensées, à de nouveaux intérêts. Les uns, malgré leur haine envers les ligueurs, ou plutôt malgré leur crainte de passer sous la domination de la maison de Lorraine, envisageaient la destruction de la religion romaine si Henri IV montait paisiblement sur le trône ; d'autres regardaient une guerre civile entre les protestans et les ligueurs comme un moyen que leur offrait la fortune de se rendre indépendants dans leurs gouvernements et de rétablir en France le gouvernement féodal.

Henri s'apercevait aisément de la mauvaise volonté de la plupart des généraux, qui n'avaient affecté jusqu'alors de lui paraître attachés que pour faire leur cour à Henri

III (1). Cependant sans paraître faire attention à ce que cette disposition lui présentait de sinistre, il vint à St.-Cloud, accompagné de presque tous les officiers généraux, dont la plupart le suivaient par curiosité autant que par véritable affection.

Tous les réformés lui prêtèrent sur-le-champ serment de fidélité; mais leur nombre était si peu considérable qu'il ne suffisait pas pour rassurer Henri IV; d'ailleurs, s'il eût montré qu'il voulait tenir d'eux le sceptre, c'était un moyen infaillible de mécontenter la plus grande partie de l'armée. Il ignorait quel parti prendraient les troupes allemandes et suisses, commandées par des chefs peu accrédités et dont les souverains n'avaient pu prévoir l'assassinat de Henri III. Elles pouvaient se trouver disposées, faute de paye

(1) D'Aubigné, tom. 3, liv. 2, chap. 23.

assurée, plutôt à se mutiner et à se séparer, qu'à servir un prince hors d'état de tenir les engagements pris envers elles. En effet, le roi de Navarre, resserré naguère dans un coin du royaume, loin d'être en état de payer ces troupes, pourvoyait difficilement à son entretien.

Plusieurs chefs catholiques étaient personnellement mécontens de Henri IV. Le comte d'Auvergne, fils naturel de Henri III, connu dans la suite sous le nom de duc d'Angoulême, menaçait d'abandonner le roi à cause de quelques légères contestations survenues pour la distribution des quartiers et le partage du butin fait à la guerre. Vitri, Villers, d'Entragues, Châteauvieux, Dampierre et plusieurs autres qui devaient leur élévation à la maison de Guise, ne servaient Henri III que par politique. Dégagés de cette considération par la mort de ce prince, ils ne pouvaient se

résoudre à obéir à un ennemi de la maison de Lorraine. On leur avait entendu dire dans la chambre même de Henri IV, qu'il valait mieux, quoiqu'il pût arriver, prendre un autre parti, que d'obéir à un roi *huguenot*.

Henri IV n'ignorait pas que plusieurs émissaires, venus secrètement de Paris, offraient de la part du duc de Mayenne les conditions les plus séduisantes au duc de Montpensier, au comte d'Auvergne, au duc d'Epernon, au maréchal de Biron, et aux autres principaux chefs de l'armée catholique.

Cette connaissance le plongeait dans une perplexité extrême. Elle était partagée par les chefs catholiques et protestants, les plus attachés à sa fortune. Les réformés craignaient, qu'ébloui par l'éclat d'une couronne, il abandonnât leur religion et les sacrifiât peut-être aux catholiques. Les catholiques, voyant perpétuellement au-

tour de sa personne Duplessis Mornay, la Force, d'Aubigné, Rosni, Lanoue, le ministre d'Amours et plusieurs autres, opiniâtrement attachés au calvinisme, et se souvenant des vaines tentatives faites jusqu'alors pour le porter à embrasser la religion romaine, n'espéraient pas qu'il abandonnât jamais la réforme : d'ailleurs, comme je l'ai déjà observé, plusieurs de l'une et de l'autre religion se conduisaient par des intérêts particuliers, étrangers aux opinions religieuses.

CHAPITRE II.

Conseil tenu dans le cabinet de Henri IV. Les chefs catholiques s'assemblent pour déterminer le parti qu'ils prendraient.

Les deux hommes qu'il importait le plus à Henri IV de gagner, étaient les ducs de Biron et d'Epernon. Biron avait été témoin lorsque plusieurs courtisans attachés à la religion catholique, avaient dit que tout parti était préférable à celui d'obéir à un prince protestant. Regardant cette circonstance comme une occasion favorable de gagner la confiance du nouveau roi, il était venu lui offrir ses services, l'assurant qu'il lui dévouait sa personne et tout le crédit qu'il pouvait avoir sur l'armée. A l'égard de d'Epernon il ne se laissait pas pénétrer.

Sous prétexte de quelques dépêches à signer, Henri appela dans son cabinet la Force et d'Aubigné, pour délibérer avec eux sur la situation des choses. La Force proposait de temporiser; d'Aubigné rejeta brusquement cet avis. Il assura que la manière dont on se conduirait dans ce moment déciderait du sort du roi, et que le succès dépendait d'agir avec promptitude. « Je vois dans l'armée deux sortes de gens, ajouta d'Aubigné, les uns résolus de soutenir le droit incontestable du roi à la couronne, les autres que le prétexte de la religion jette dans une irrésolution alarmante. Il ne leur faut pas laisser le temps de combiner ensemble leur conduite. Le roi est assuré de toutes les troupes que peuvent fournir les réformés de France. Le maréchal de Biron et plusieurs autres chefs catholiques se déclarent ouvertement en sa faveur; il faut appeler sur-le-champ Biron dont le

crédit est grand sur l'armée, et lui demander, comme une marque de ses sentiments, d'aller au quartier des Suisses et des Allemands, et de les engager à donner l'exemple aux autres divisions de l'armée, en reconnaissant les premiers Henri IV pour roi de France. Il faut se servir de Givry pour engager la noblesse de l'Ile de France et de la Brie et en faire de même d'Humières. Il est depuis long-temps mécontent des Guise, qui ont méconnu ses services; il se chargera volontiers de la même commission pour la noblesse de Picardie. D'Epernon ne se déclare pas encore; mais les Guise ayant toujours été ses mortels ennemis, on doit se flatter qu'il se tournera en faveur du roi, si on lui offre les avantages que sa grande puissance lui donnent lieu d'attendre. »

Henri fait sur-le-champ appeler le maréchal de Biron, et lui

dit en l'embrassant (1) : « C'est à cette heure qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne ; ni mon humeur ni la vôtre ne veulent pas que je vous anime par des paroles pour commencer nos affaires. Je compte essentiellement sur vous dans la circonstance épineuse où je me trouve. Allez tirer le serment des Suisses comme vous entendez qu'il le faut : vous me devez servir de père et d'ami contre ces gens qui n'aiment ni vous ni moi. » « Sire, répondit le maréchal, je vais vous quérir ce que vous demandez, nous parlerons du reste à loisir (2) : » et sur-le-champ il alla au quartier des Suisses.

Il trouva des facilités dans cette négociation auxquelles il ne s'attendait pas. Leur colonel général Sancy, connaissant toute l'im-

(1) Daniel, Hist. de France, tom. 6.
(2) De Thou, liv. 95.

portance des Suisses, avait déjà répondu aux principales difficultés que lui firent les capitaines, sur ce qu'ils ignoraient les intentions de leurs gouvernemens. Biron, joignant ses instances à celles de Sancy, ils restèrent sous les drapeaux de Henri IV, vivant aux dépens dès habitans de la campagne, sans aucune solde assurée. Plusieurs capitaines furent envoyés en Helvétie pour faire part aux Cantons des raisons qui les avaient déterminés.

Au milieu de ces incertitudes, les généraux catholiques quittant le château de St.-Cloud les uns après les autres, tinrent conseil durant la nuit du 2 au 3 août (1). Biron y vint avec quelques autres généraux catholiques attachés au roi. Les opinions furent partagées. Les uns opinaient à s'attacher absolument au roi de Navarre, héritier légitime de la

(1) Davila, Guerres civ., liv. 10.

couronne; ils observaient qu'en agissant autrement, on s'exposait au péril évident de morceler la France. Le duc de Longueville, les comtes de Rambouillet et de Givry, et Sancy, colonel général des Suisses, développaient cet avis avec force et clarté; d'autres, parmi lesquels on comptait le surintendant François d'O, le duc d'Epernon, les marquis de Dampierre et d'Entragues, assuraient qu'avant toutes les lois humaines, devaient passer celles de la religion. Ils citaient l'exemple de l'Angleterre, où l'avénement d'Élisabeth au trône, avait entraîné la ruine de la religion romaine; ils annonçaient le même sort aux catholiques de France, si Henri IV obtenait la couronne.

Entre ces deux opinions, le duc de Montpensier, le comte d'Auvergne, et les maréchaux de Biron et de Luxembourg, firent prévaloir un troisième avis. C'é-

tait de reconnaître Henri IV roi de France, à condition qu'il donnerait des assurances d'embrasser et de maintenir en France la religion catholique. Luxembourg fut chargé de présenter au roi le vœu de l'assemblée.

Luxembourg avait été précédé chez le roi par le surintendant d'O. Il lui avait récité une assez longue harangue, dont le précis fut que, pour entrer en possession du royaume qui lui appartenait par le droit de sa naissance, il était indispensablement obligé de rentrer dans le sein de l'église catholique ; que dès lors il verrait les princes de son sang, les pairs, les grands officiers de la couronne, tous les parlemens, toute la noblesse, tout le clergé, toutes les villes, se hâter de lui rendre leurs hommages ; mais qu'il devait être persuadé que la grande majorité des Français préféreraient la mort à la perspective de voir la religion catholi-

que proscrite en France ; qu'on ne prétendait pas cependant qu'il chassât de sa cour et de ses armées ceux qui l'avaient servi jusqu'alors, mais seulement qu'ils ne fussent pas en état d'opprimer les catholiques. Au reste, ajouta l'orateur, si les huguenots sortent des bornes de la modération, votre réconciliation avec tous les corps du royaume de France, vous mettra bientôt en état de les contenir dans le devoir.

On observa que durant ce discours le roi avait changé de couleur plus d'une fois, soit que la colère ou la crainte en fussent la cause. Cachant ses sentimens au fond de son ame, il répondit avec fermeté, qu'il fallait que ceux dont il était l'organe, eussent bien peu d'attachement au roi, qu'une main parricide venait de ravir à la France, pour proposer des mesures capables de dissiper une armée de trente mille hommes, dont le premier désir était de ven-

ger ce crime. D'ailleurs, ne dois-je pas trouver étrange qu'on me prenne, pour ainsi dire, à la gorge, pour me contraindre à changer brusquement de religion. J'en appelle à vous-mêmes, vous me regarderiez comme un athée si je suivais le conseil que vous me donnez. Le changement de religion doit être dans tout homme sage, l'ouvrage de la persuasion. Ceux qui ne veulent pas me donner le temps de m'instruire, peuvent quitter ma cour et mon armée; qu'ils prennent leur roi de la main des maîtres insolens dont ils seront bientôt lassés. Je suis assuré d'avoir pour moi les catholiques qui aiment leur honneur et leur patrie.

CHAPITRE III.

Les Suisses prêtent serment au roi. Le même serment est prêté par une partie de l'armée catholique.

Comme le roi achevait ces paroles avec une émotion qu'on lisait sur son visage, entrait le baron de Givry. Baisant la main du roi, il lui dit tout haut: « Sire, je suis chargé de vous assurer de la part de votre brave noblesse de l'Ile de France et de la Brie, qu'elle se réserve à pleurer son roi mort lorsque vous l'aurez vengé. Elle attend vos commandements et vous suivra envers et contre tous. Vous êtes le roi des braves, les poltrons seuls vous abandonneront. » On avertit en même temps le roi que les capitaines des Suisses approchaient, ce qui le délivrait de la fatigue des répliques

et des remontrances. Le maréchal de Biron, accompagné de Sancy, de Guitry, de Châtillon et de la Noue, lui présenta les capitaines suisses. Ils lui donnèrent leur serment par écrit de ne pas quitter l'armée (1). « Je vous dois, leur dit le roi, le salut de mes états et le mien. Je n'oublierai jamais le service que vous me rendez. »

A peine les Suisses avaient été congédiés, qu'on annonça le duc de Luxembourg à la tête d'une nombreuse députation de généraux catholiques. Le roi, après avoir écouté son discours, prenant un tempérament, pour tâcher, dans un instant aussi critique, de ne mécontenter ni les catholiques ni les réformés, répondit en termes généraux, « qu'il remerciait sincèrement, et avec les sentiments d'un prince français, la noblesse de France qui venait de reconnaître son droit

(1) De Thou, liv. 95.

à la couronne ; qu'il savait bien que cette noblesse était le plus ferme appui du trône, qu'elle devait compter sur son affection et sur les marques les plus distinguées de sa munificence royale ; mais que les officiers généraux de l'armée, ne pouvaient pas trouver mauvais s'il ne satisfaisait pas sur-le-champ à leur premier vœu, parce que le changement de religion dont on lui parlait, exigeait un temps opportun, et la plus grande maturité de la réflexion.

» J'ai été élevé, ajouta-t-il, dans la religion réformée ; je regarde cette religion comme la meilleure. Cependant je ne prétends pas persister dans ce culte avec opiniâtreté ; je suis prêt à recevoir l'instruction des personnes éclairées, décidé à prendre le meilleur parti, dès qu'il me sera connu.

» C'est à la Providence à opérer les conversions. Elles réussissent rarement au milieu du tu-

multe des armes. Mon projet est très-déterminé à satisfaire mes fidèles sujets et à satisfaire tout le monde autant que je le pourrai (1) ; mais attendez des circonstances favorables. Si vous désirez des sûretés ou quelque arrangement que ce soit pour la conservation de la religion romaine dans l'état où elle est en France, je suis prêt à les accorder. »

Cette réponse du roi parut satisfaire la plus grande partie des catholiques. On dressa un acte dans lequel les princes, les pairs, les grands officiers de la couronne, les officiers et les soldats composant l'armée, reconnaissaient Henri de Bourbon en qualité de roi de France. Le roi, de son côté, promettait de se faire instruire, dans six mois, à la religion catholique romaine, d'assembler, s'il en était besoin, un concile national, auquel il soumettrait ses opinions

(1) D'Aubigné, liv. 3.

religieuses. Il s'engageait à maintenir la religion catholique en France dans son exercice public, sans rien innover à cet égard, de rendre aux gens d'église les biens qui leur avaient été enlevés par les réformés, de ne conférer les bénéfices et les dignités ecclésiastiques qu'à des catholiques, et de ne permettre l'exercice public du culte réformé, que dans les endroits où ce culte public existait alors, jusqu'à ce qu'il en fût autrement décidé par les états généraux, qui s'assembleraient dans six mois, ou dans un édit de pacification qui pourrait être rédigé par un accord unanime dans cet intervalle.

Il promettait aussi de confier les gouvernemens des provinces et les principales magistratures, aux seuls catholiques, à l'exception des places dont les réformés étaient en possession depuis long-temps; d'avoir égard aux services des ministres employés par Henri III; de

maintenir les princes, les pairs, les grands officiers de la couronne, les parlemens, les nobles, les villes, les provinces et les trois états du royaume, dans leurs priviléges, charges et dignités, sans se permettre aucun changement.

Il s'engageait enfin à poursuivre la juste vengeance de l'assassinat commis sur la personne de Henri III; et il autorisait ses sujets catholiques à envoyer une députation au pape, pour lui faire part des raisons qui les avaient déterminés à signer ce compromis.

Il fut présenté au roi le 4 août; ce prince le signa sur-le-champ. Il fut ensuite souscrit par François de Bourbon, prince de Conti, François de Bourbon, duc de Montpensier, Charles de Valois, comte d'Auvergne, Henri d'Orléans, duc de Longueville, François de Luxembourg, duc de Pinay, Louis de Rohan, duc de Montbazon, Henri, duc de Montmorency, Armand, maréchal duc de Biron, Jean,

maréchal d'Aumont, Jacques, comte de Lusignan, Henri, comte de Rastignac, Nicolas, comte d'Angennes, de Rambouillet, Joachim de Châteauvieux, Charles de Balsac, Florimond de Givry, François de Balsac, capitaine des gardes Françaises, du Plessis Richelieu, grand prevôt de France, et par un grand nombre d'autres capitaines.

Ils prêtèrent sur-le-champ au roi leur serment de fidélité. Ce prince fut solennellement proclamé roi de France sous le nom de Henri IV. Il était alors dans sa trente-sixième année. Plusieurs généraux avaient souscrit cet acte à regret; d'autres refusèrent leur signature. Parmi ces derniers on distingua le duc d'Epernon (1); c'était alors le plus puissant seigneur de France. Créé par Henri III, duc et pair, amiral

(1) Hist. du duc d'Epernon, liv. 3. — De Thou, liv. 97.

de France et colonel général de l'infanterie française, il possédait les gouvernemens du pays Messin, du Boulonais, d'Angoumois, de Saintonge et de Limousin. Dans tous les temps attaché au parti politique, il avait combattu les ligueurs, et dans cette occasion, abandonnant Henri IV, auquel dans d'autres circonstances il avait donné des marques d'attachement, sa conduite parut un problème presqu'inexpliquable.

CHAPITRE IV.

Le duc d'Epernon abandonne l'armée du roi. Suites de cette défection.

On parla diversement des raisons qui avaient déterminé le duc d'Epernon à refuser de prêter le serment de fidélité à Henri IV. Davila pense que ce guerrier crai-

gnait que dans le besoin d'argent où se trouvait Henri IV, il ne voulut tirer de lui par prières ou par force les grandes sommes qu'on savait être en sa possession. D'autres présument que les événemens lui paraissaient favorables pour se former un état indépendant dans quelqu'une des provinces dont il était gouverneur. Il ne donna d'autre raison de sa défection à la duchesse d'Angoulême qui l'exhortait à rester dans l'armée du roi, que son attachement à la religion catholique. Il assurait que la promesse faite par le roi d'embrasser la religion romaine dans six mois, était absolument illusoire, qu'il ne l'avait faite que dans la vue d'employer l'armée à prendre Paris de vive force, et qu'après cela, il serait détourné par les réformés d'abandonner leur religion, et que le calvinisme devenant dominant en France, c'en était fait de la religion romaine.

On prétendit aussi qu'une des raisons qui le conduisit dans ses gouvernemens, fut que la charge de colonel général de l'infanterie française se trouvant exercée par lui dans l'armée de Henri III, et par le marquis de Châtillon dans celle de Henri IV, il craignait que Châtillon ne refusât de lui obéir, et qu'étant très en faveur il ne l'emportât sur lui dans cette contestation.

Avant de quitter l'armée il vint prendre congé du roi. Ce prince frappant de sa canne contre le (1) parquet lui dit: « Je suis étrangement frappé que vous n'ayez pas signé le compromis qui m'a été présenté; je suis bien assuré que vous me reconnaissez comme votre roi. » Le duc repondit « qu'il le reconnaissait assurément en cette qualité; que personne n'avait désiré plus ardemment que lui de le voir sur le

(1) Hist. du duc d'Epernon, liv. 3.

trône après Henri III ; que jamais il ne porterait les armes contre lui en faveur des ligueurs et de l'Espagne, mais qu'il le suppliait très-instamment de l'excuser, si étant catholique, il ne croyait pas pouvoir rester auprès de lui sans blesser sa conscience ». Le roi feignant d'approuver sa délicatesse, lui donna congé en le comblant de louanges (1).

D'Epernon prit la route d'Angoulême avec environ six mille hommes de pied et douze cents chevaux ; mais, au bout de quelques mois durant lesquels il garda une espèce de neutralité, il se déclara en faveur de Henri IV, à condition qu'il embrasserait la religion catholique. Plusieurs généraux imitèrent l'exemple de d'Epernon. L'un d'eux, Louis de l'Hopital-Vitri, donna dans cette occasion un exemple de loyauté rare dans les guerres de religion.

(1) Perefixe. Hist. de Henri IV.

Ayant quitté l'armée de Henri IV par scrupule de conscience, il remit à ce prince le gouvernement de Dourdan que Henri III lui avait confié (1). Un grand nombre de simples soldats, par défaut de solde, par séduction, ou par la crainte des fatigues auxquelles ils allaient être exposés, désertaient l'armée ; elle était diminuée d'un tiers six jours après la mort du roi.

La transaction signée entre le roi et la plus grande partie des généraux catholiques avait été enregistrée dans les deux chambres du parlement de Paris, séantes à Tours et à Châlons, et dans les autres cours supérieures où l'autorité de Henri IV était reconnue. C'était une pomme de discorde entre les catholiques et les protestants. Ces derniers s'étaient flattés qu'un roi de leur communion parvenant à la couronne, ren-

(1) Perefixe. Hist. de Henri IV.

drait leur religion dominante, et distribuerait à ses anciens amis les charges les plus lucratives et les principales dignités de la couronne. Voyant arriver le contraire, ils l'accusaient d'ingratitude; la plupart l'auraient abandonné s'ils n'eussent été persuadés qu'il dissimulait envers les catholiques, et qu'il changerait de langage lorsque son pouvoir serait consolidé.

Il avait pris le titre et les armes de roi de France, sans savoir comment se procurer l'argent qui lui était nécessaire pour figurer d'une manière décente dans le haut rang où sa fortune l'avait porté. Il avait recours à la bourse de ses amis, et se conciliait la bienveillance de tout le monde par ses reparties spirituelles et par son affabilité; les plus magnifiques promesses suppléeaient à l'argent qu'il n'avait pas. Il protestait en particulier à toutes les personnes qui l'approchaient qu'il

leur était redevable du trône, et que sa reconnaissance surpasserait leurs désirs dans des temps plus heureux, plus tranquilles. Il assurait les réformés qu'il fondait sur eux toutes ses espérances. Il comblait de caresses les catholiques, parlait du pape avec vénération, et faisait espérer une conversion prompte, indubitable. Laissant à tout le monde l'entrée libre de ses appartements. Il mangeait en public, s'entretenait durant ses repas avec tous ceux qui voulaient le voir manger, sans déguiser l'indigence à laquelle il se voyait réduit, la tournant même en plaisanterie. Dans ses promenades fréquentes et solitaires, il entrait dans les maisons des nobles, des citadins et des villageois; il témoignait aux premiers une extrême considération, les appelant les conservateurs de la patrie, les restaurateurs de la maison royale; il assurait les seconds, que, sous son règne, les

priviléges des villes seraient respectés avec d'autant plus de soin, qu'il avait toujours reconnu que c'était dans l'état moyen, entre la richesse et la pauvreté, qu'il fallait chercher les connaissances, l'industrie, et même la vertu; il témoignait aux villageois combien il était touché des impôts qui les écrasaient, des maux que leur causait la guerre, et sur-tout de la nécessité dans laquelle ils se trouvaient de nourrir tant de soldats, fléau dont il rejetait les excès sur les ennemis : de cette manière il augmentait le nombre de ses amis.

Cependant son armée était si étrangement diminuée, qu'il n'était plus possible de continuer le siége de Paris. Le roi tint un grand conseil de guerre, où se trouvèrent le duc de Montpensier, les maréchaux d'Aumont et de Biron, le comte de Châtillon, colonel général de l'infanterie française, Sancy, colonel géné-

ral des Suisses, et un grand nombre de capitaines catholiques et protestants. On délibéra long-temps sur le parti le plus convenable dans la délicate circonstance où l'on se trouvait. L'armée affaiblie ne pouvait plus garder les postes nombreux qu'elle occupait aux environs de la capitale, et encore moins se mesurer avec l'armée de la ligue dont la force augmentait chaque jour.

Henri paraissait décidé à passer à la gauche de la Loire (1) pour maintenir dans son obéissance les provinces méridionales de France qui lui étaient affectionnées, soumettre les autres, et revenir ensuite du côté de Paris, lorsque la possession paisible d'une continuité de provinces lui procurerait les fonds nécessaires pour assurer la solde de son armée. Le maréchal de Matignon, ennemi des ligueurs, maintenait

(1) De Thou, liv. 97.

dans son obéissance la ville et le parlement de Bordeaux. Le maréchal de Montmorency lui assurait la plus grande partie du Languedoc. Le duc de Lesdiguières s'était rendu maître du Dauphiné et d'une partie de la haute Provence; la basse Provence avait pour gouverneur le comte de la Valette, frère du duc d'Epernon, et dont les ligueurs avaient plusieurs fois juré la ruine. Enfin, le duc d'Epernon commandait dans le Limousin, l'Angoumois et une partie de la Saintonge. Il restait neutre entre le roi et la maison de Guise; mais il était probable qu'à l'approche de l'armée royale il embrasserait ouvertement le parti de la cour. Cette démarche assurait donc à Henri IV la moitié de la France.

Plusieurs capitaines représentaient fortement, que, dans cette circonstance, le roi devait avoir principalement égard à sa réputation, qu'il était appelé à régner

non sur une partie de la France, mais sur la France entière ; que cette retraite aurait l'air d'une fuite et découragerait les nombreux partisans du roi, répandus dans les provinces septentrionales, que les ligueurs s'en prévaudraient pour entraîner la Normandie dans leur parti ; cette province, par ses richesses et par son voisinage de Paris, était de la plus haute importance. On y trouvait abondamment de quoi nourrir l'armée. Ses ports s'ouvraient aux secours attendus d'Angleterre, et le duc de Montpensier qui en était gouverneur, se trouvait maître des principales villes. En se fortifiant dans cette province, et en se saisissant des places sur la Seine et sur l'Oise, on tenait Paris dans un blocus perpétuel.

CHAPITRE V.

Le roi se décide à lever le siége de Paris.

Ces raisons déterminèrent le roi. Il se décida à se retirer dans la haute Normandie avec le principal corps de ses troupes, commandé par les ducs de Montpensier et de Biron. Le maréchal d'Aumont fut envoyé en Champagne, le duc de Longueville en Picardie, pour retenir cette province dans le devoir et se réunir à l'armée de Normandie lorsque l'occasion l'exigerait. On chargea Rosni, Châtillon et la Noue de lever des troupes dans les provinces affectionnées à Henri IV et de les conduire, le plutôt qu'il serait possible, à la droite de la Loire.

Avant d'abandonner les envi-

rons de Paris, le roi écrivit aux princes protestants d'Allemagne, pour leur rendre compte du parti qu'il prenait, pour leur demander de prompts secours, et pour les assuser que rien n'était capable de l'engager à changer de religion (1).

CHAPITRE VI.

Troubles dans Paris à la mort de Henri III. Irrésolution du duc de Mayenne.

La mort de Henri III ne causait pas moins d'anxiété dans Paris que dans le camp du roi. Cet événement y fut regardé comme un coup du ciel, qui sauvait cette capitale des malheurs dont elle était menacée. Les prédicateurs

(1) Perefixe, Hist. de Henri-le-Grand, p. 131.

avaient soulevé la multitude contre ce prince en déchirant sa réputation ; ils le ménageaient encore moins après sa mort.

On enseignait assez publiquement en Sorbonne la doctrine du tyrannicide. Un jeune bachelier, nommé Edmond Richer, soutint, dans des thèses publiques, que Henri III, comme tyran, méritait la mort ; il donna les plus grands éloges à son meurtrier (1). On publia une relation de ce qui s'était passé à St.-Cloud. On y assurait que Jacques Clément avait reçu du ciel, par le ministère d'un ange, l'ordre formel d'assassiner le roi. Cette pièce fut imprimée à Paris et à Lyon. On l'attribuait au P. Bourgoin, prieur du couvent dans lequel Jacques Clément résidait. Mayenne paraissait faire peu d'attention aux folles démarches des prêtres dans

(1) Daniel, Hist. de France, tom. 4, p. 14. — Cayet, tom. 1.

Paris, pour séduire la multitude; mais il profitait de sa situation pour consolider et augmenter sa puissance. Il rendit la liberté à plusieurs individus, incarcérés le jour où Jacques Clément sortit de Paris, ce qui confirma le soupçon qu'on ne les avait arrêtés que pour servir d'ôtages, et assurer la vie du meurtrier, s'il n'eût pas été tué aussitôt qu'il eût commis le crime. Mayenne écrivit à toutes les villes de l'union et à tous les gouverneurs de provinces attachés à la ligue, pour les exhorter à profiter d'un événement ménagé par la Providence, qui avait voulu sauver la religion à la veille de sa ruine. Jusqu'alors, ajoutait le duc, les catholiques avaient combattu des ennemis cachés; mais ils allaient combattre des hérétiques qui ne voilaient plus leurs sentimens. On devait s'attendre que le roi d'Espagne soutiendrait ouvertement la cause de Dieu, qu'il avait auparavant

favorisée sous main, parce que du vivant de Henri III, des raisons d'état ne lui permettaient pas de faire paraître toute sa bonne volonté.

En même temps, il faisait publier au parlement de Paris, une déclaration donnée dans le conseil de l'union, par laquelle tous les ordres de l'état étaient exhortés à renouveler, entre les mains des magistrats, le serment qu'ils avaient fait de vivre et de mourir dans la religion catholique romaine, et à reconnaître pour roi le cardinal de Bourbon.

Cette déclaration était la suite de plusieurs conseils tenus par Mayenne, avec ses partisans les plus affectionnés. Les uns lui proposaient de s'accommoder avec Henri IV, dont il devait attendre les avantages les plus considérables; mais cette mesure ne remplissait pas les vues des principaux ligueurs. On l'engageait à se faire proclamer roi de France

dans Paris, en publiant une généalogie, dans laquelle on le ferait descendre de Charlemagne. La duchesse douairière de Montpensier soutenait cet avis avec la plus grande chaleur. Elle lui remontrait qu'il ne devait pas laisser échapper une si belle occasion offerte par la fortune. Déjà reconnu chef de la ligue, il était obéi dans les principales villes du royaume, par le clergé tout entier, et par une partie de la noblesse. Quel avantage n'avait-il pas sur un prince dont on pouvait contester les droits à la couronne, et dont la religion était détestée par le plus grand nombre des habitants de la France ?

« D'ailleurs, ajoutait la duchesse, déclarer roi le cardinal de Bourbon, c'est mettre réellement le roi de Navarre en possession de la couronne. Ce cardinal touche à sa fin, et si on reconnaît ses droits, pourra-t-on méconnaître après sa mort ceux du roi de Na-

varre son neveu ? En vain lui opposera-t-on le prétexte de religion : il levera cet obstacle à sa volonté, en feignant d'embrasser la religion catholique. Prenez pour vous-même ce que vous voulez imprudemment abandonner à d'autres. Dans peu de jours il ne sera peut-être plus possible d'exécuter ce qui est facile aujourd'hui. Le roi de Navarre a promis de se faire catholique dans six mois ; prévenez cet événement.

» Vous n'avez pas un moment à perdre ; agissez avec autant de promptitude que de vigueur, sans laisser au roi d'Espagne, au duc de Savoie, et peut-être au duc de Lorraine, chef de votre maison, le temps de rompre vos mesures ; à peine serez-vous salué roi, que ces monarques se verront forcés à vous soutenir pour éviter d'assurer la fortune du roi de Navarre, ennemi du pape à cause de sa religion, ennemi du roi

d'Espagne à cause de la Navarre dont il réclamerait la souveraineté tôt ou tard, et ennemi du duc de Savoie, auquel il voudra reprendre le marquisat de Saluces.

» Puisque les travaux et les dangers de cette guerre sont inévitables, ne vaut-il pas mieux travailler pour vous-même que d'exposer vos jours pour assurer le trône à un prince cassé, (1) prisonnier, et dont vous ne savez pas même quels avantages vous pouvez attendre, lorsque par vos mains, la couronne sera affermie sur sa tête. »

Cet avis était bien d'accord avec les projets du duc de Mayenne, mais alors il ne lui était pas aisé

(1) Vers le temps où le cardinal de Bourbon fut déclaré roi, il envoya de sa prison un chambellan à Henri IV, avec une lettre dans laquelle il le reconnaissait pour son roi. *Journal de Henri IV*, *tom.* 4, *p.* 310.

de les mettre à exécution. En supposant que la maison de Lorraine descendit de Charlemagne, le droit de parvenir à la couronne appartenait au duc de Lorraine, chef de cette maison, et ce prince l'aurait d'autant moins abandonné, qu'ayant épousé Claudine de France sœur, de Henri III, dont il avait un fils le marquis de Pont-à-Mousson, ce prince petit-fils de France eût été en même temps héritier de la maison carlovingienne et de la maison capétienne. Le roi d'Espagne et le duc de Savoie l'auraient aussi certainement abandonné, ou du moins ils lui auraient vendu leurs secours, en le forçant de démembrer plusieurs provinces du royaume.

Bernardin de Mendosa, Ambassadeur d'Espagne auprès de la ligue, s'opposait à l'élévation de Mayenne par des manœuvres secrètes, et le conseil des seize se montrait ouvertement dans les in-

térêts de la cour de Madrid. Villeroi (1) et le président Jeanniu en qui Mayenne avait toute confiance, remontraient que les Parisiens, encore consternés du péril imminent dans lequel ils se trouvaient la veille de l'assassinat de Henri III, ne montraient plus le même enthousiasme en faveur de la ligue; qu'ils désiraient un souverain assez puissant par lui-même pour les défendre contre le roi de Navarre et les réformés; que chacun, au lieu de s'attacher à un chef qui n'avait d'autres ressources que celles de la ligue, se mettrait plutôt sous la protection du roi d'Espagne, monarque en état de récompenser ceux qui s'attacheraient à lui. Ils lui demandaient avec quelles armées et quelles finances il prétendait se soutenir sur le trône contre le roi de Navarre, et une partie des catholiques de France, dès que le

(1) Davila, Guerres civ., liv. 10.

roi d'Espagne, le pape, les ducs de Savoie et de Lorraine cesseraient de le secourir.

Ces considérations prévalurent dans l'esprit du duc de Mayenne (1). Il résolut de faire proclamer roi le cardinal de Bourbon sous le nom de Charles, et de se contenter du titre de lieutenant général du royaume.

CHAPITRE VII.

Le cardinal de Bourbon, oncle de Henri IV, est proclamé roi par les ligueurs.

Le cardinal de Bourbon fut déclaré roi par le conseil de l'union. Cette déclaration fut agréable aux Parisiens comme un moyen de réunir tous les catholiques; elle ne déplut pas au roi d'Espa-

(1) Mém. de Villeroi, tom. I.

gne qui cherchait, en temporisant, à gagner la bienveillance des peuples ; le pape surtout témoigna sa satisfaction de ce qu'on maintenait la succession dans la famille royale, sans préjudicier aux intérêts de la religion catholique. Cette nomination fut le sujet d'un édit envoyé par Mayenne au parlement de Paris. Cet édit ayant été vérifié et enregistré, Mayenne envoya à Rome le commandeur de Diou, pour informer le pape de l'état des choses, lui demander son approbation et des secours d'hommes et d'argent, pour poursuivre à outrance les hérétiques.

Deux couriers furent dépêchés à Madrid ; Mayenne en instruisant Philippe II du choix qu'on venait de faire, le prévenait qu'il se proposait de lui envoyer un ambassadeur extraordinaire lorsqu'il aurait entretenu Jean Marreo, que le roi d'Espagne avait envoyé à Paris avant la

mort de Henri III, et qui n'était pas encore arrivé.

Philippe II, sans se déclarer ouvertement contre Henri III, avait chargé Mendoza, son ambassadeur à Paris, de favoriser toutes les démarches de la sainte union, sous prétexte d'attachement à la religion catholique. Il n'avait pas envoyé publiquement des troupes aux ligueurs; mais, avec son consentement tacite, Jacques de Collalto, qui avait levé un régiment d'infanterie allemande à la solde de l'Espagne, se joignit aux troupes de la ligue; avec son crédit et son argent, les ligueurs s'étaient aussi procurés en Allemagne et en Suisse plusieurs corps commandés par le duc de Brunswick, le comte Charles de Mansfeld et Bassompierre. Il n'était plus question de ces ménagemens extérieurs depuis la mort de Henri III. Philippe fit marcher publiquement ses troupes au secours de la ligue; elle devint plus puis-

santes ; mais Mayenne reconnut aisément que cette puissance lui serait tôt ou tard funeste. Apercevant dès lors tous les obstacles qui s'opposaient à son élévation au trône de France, il ne montra pas toute l'ardeur qu'il eût pu développer en faveur d'un parti dont il avait auparavant confondu les intérêts avec les siens.

Personne n'a développé avec plus de vérité que Mably (1) les causes de la chute de la ligue et des succès de Henri IV, auxquels il ne devait pas s'attendre malgré ses talens guerriers et politiques. Je crois devoir me servir des expressions de ce philosophe.

On a vu précédemment que le roi d'Espagne, en fomentant les troubles de France, se flattait d'en placer la couronne, ou sur sa tête ou sur celle de sa fille Elisabeth-Claire-Eugenie, et de

(1) Observat. sur l'Hist. de France, tom. 4.

l'époux qu'il choisirait pour elle; en conséquence, se regardant comme le véritable chef de la ligue en France, il considérait Mayenne comme son lieutenant général.

« Les secours et les infidélités de la cour de Madrid retenaient Mayenne dans une indécision funeste. La ligue ayant deux chefs qui n'osaient se brouiller, et qui ne voulaient se servir mutuellement; les catholiques divisés n'eurent plus un même esprit ni un même mouvement. Dans les provinces et jusque dans les villes, se formaient des partis différens...

» En effet, sans la division qui se mit parmi les ligueurs, on entrevoit à peine comment Henri IV aurait pu triompher de ses ennemis. Ce prince était environné de réformés et de catholiques, qui s'étaient fait de trop grandes injures pour agir de concert. Les uns craignaient que le

roi n'abandonnât leurs prêches ; les autres ne l'espéraient pas. Par une suite des préjugés dans lesquels les catholiques avaient été élevés, ils sentaient quelques scrupules de rester attachés à ce prince, qui avait déjà changé deux fois de religion, et dont ils pensaient que la foi serait toujours équivoque. Les réformés, de leur côté, voyaient avec jalousie que Henri eût des ménagements pour les catholiques, et s'appliquât d'une manière particulière à se les attacher par des bienfaits ; ils craignaient de servir un ennemi qui, pour monter sur le trône et s'y affermir, prendrait peut-être la méthode intolérante de ses prédécesseurs. Cependant le courage demeurait suspendu, et tandis que le roi avait besoin d'être servi avec le zèle le plus vif, la défiance glaçait les esprits, ou du moins le peu d'ardeur dont on était animé laissait le temps à chacun de songer à ses intérêts

personnels, de se livrer à une fausse politique, d'établir sa fortune particulière sur l'infortune publique, et même de mal servir pour rester plus long-temps nécessaires.

» Dès qu'on s'aperçut des intérêts opposés, qui dirigeaient le roi d'Espagne et le duc de Mayenne, plusieurs princes espérèrent d'en profiter pour l'agrandissement de leur fortune particulière. Le duc de Lorraine, jaloux de la grandeur d'une branche cadette de sa maison, voulait placer la couronne sur la tête de son fils, le marquis de Pont-à-Mousson, petit-fils de France par sa mère. Le duc de Savoie, descendu d'une fille de François Ier., réclamait les deux importantes provinces de Dauphiné et de Provence. Le jeune duc de Guise, échappé de la prison qui le renfermait depuis la mort de son père et de son oncle, se fit un inutile parti de tous ceux auxquels son nom était

cher, ou que les manières hautaines du duc de Mayenne mécontentaient. Tant de factions différentes produisirent enfin dans la ligue une confusion qui l'empêcha de rien faire de décisif. Les ennemis de Henri IV le servirent presque aussi utilement que s'ils eussent été ses alliés.

» La ligue, formant une faction dont tous les principaux membres travaillaient à se perdre, les affaires de Henri IV devaient tous les jours se trouver dans une situation meilleure, malgré quelques dissensions qui régnaient dans son parti... Le peuple, en admirant l'activité de ce monarque, se disposait insensiblement à lui obéir. Dès que les catholiques s'aperçurent de la décadence des affaires de la ligue, ils se défièrent de la fortune. Quelques prélats qui auraient été fanatiques si Henri IV avait paru moins heureux, commencèrent, par ambition, à croire qu'on pouvait se

prêter à des tempéraments. Les réformés les plus inquiets, sentirent qu'étant les plus faibles, ils ne pouvaient raisonnablement espérer de détruire la religion romaine... Les esprits ainsi disposés à la paix, Henri IV rentra dans le sein de l'église catholique. Ce changement, dans une autre occasion, eût été traité de profanation des choses saintes; mais, après tant de calamités, on crut tout pour avoir un prétexte de goûter enfin les douceurs de la paix. »

Telles furent les causes de la fortune de Henri IV, plutôt que les succès des batailles d'Arques et d'Ivri, et le blocus de Paris, célèbre par la ridicule procession de la ligue, et que le duc de Parme fit si aisément lever.

CHAPITRE VIII.

Vaine tentative de Henri IV pour se réconcilier avec le duc de Mayenne.

Avant de s'éloigner de Paris, Henri IV, instruit des irrésolutions du duc de Mayenne, se décida à faire un dernier effort pour se réconcilier avec lui. Plusieurs personnes étaient venues de Paris dans son camp pour régler des intérêts particuliers. Parmi ces personnes se trouvait Bigot, attaché à Villeroi, secrétaire d'état, jusqu'aux seconds états de Blois. Ce ministre, pour quelque mécontentement, s'était retiré de la cour. Il avait pris le parti de la ligue, non par enthousiasme, mais parce que ses principaux domaines se trouvant situés aux environs de Paris, tous

ses revenus auraient été saisis, s'il se fût déclaré en faveur du roi (1). Il avait acquis, par sa probité, la confiance du duc de Mayenne, et, dans son conseil, il proposait toujours les partis les plus modérés.

Henri se fit amener Bigot par Châtillon, et le chargea de faire entendre à Villeroi qu'il souhaitait l'entretenir d'un objet qui pouvait ramener la tranquillité en France, et que s'il voulait choisir un lieu dans lequel ils pussent conférer ensemble, il lui procurerait toutes les sûrctés nécessaires; mais le duc de Mayenne, jugeant que le roi ne désirait d'entrer en négociation que pour arrêter les désertions parmi ses troupes, refusa à Villeroi la permission de sortir de Paris. Il lui permit seulement de recevoir un agent de Henri IV et de conférer

(1) Mém. de Villeroi, tom. 1.—Davila, Guerres civ., liv. 10.

avec lui. Bigot revint au camp du roi avec cette réponse. Henri chargea sur-le-champ la Marsillière, un des secrétaires de ses commandements, de se rendre dans Paris auprès de Villeroi. Il lui témoigna que le roi désirant de rendre la paix à la France, se prêterait volontiers à procurer au duc de Mayenne tous les avantages qu'il pouvait espérer pour lui et pour la maison de Lorraine. Mayenne refusa d'admettre la Marsillière à son audience; il chargea Villeroi de lui dire, qu'assuré que le massacre de ses frères avait été désapprouvé par le roi de Navarre, il n'en conservait contre lui aucun ressentiment, mais que le but de la sainte union étant d'empêcher que la couronne n'échût à un prince hérétique, il ne se croirait jamais permis de se prêter à aucun accommodement, sans qu'au préalable Henri IV fût ren-

tré dans la communion catholique. (1).

Henri ne se rebuta pas, il fit de nouveau solliciter Villeroi à venir conférer avec lui. Cette proposition lui fut apportée par Bigot dans une lettre du marquis de Liancourt, grand écuyer. Mayenne fut instruit que cette correspondance ayant obtenu quelque publicité, le conseil des seize et l'ambassadeur d'Espagne, Mendoza, en prenaient ombrage, il la rompit entièrement.

L'édit du conseil d'union qui proclamait roi de France, Charles, cardinal de Bourbon, avait été publié dans Paris avec solennité le 7 août. Des médailles furent frappées au nom de ce prince. Il était prisonnier au château de Chinon. Henri IV instruit de cette

(1) Perefixe, Hist. de Henri le Grand. — Daniel, Hist. de France. — Mézerai, Hist. de France.

proclamation, chargea Duplessis-Mornay, de transférer ce vieillard à Fontenay, et de le faire garder avec plus de précaution. Il jugea cette place plus sûre que la première, à cause de son voisinage de la Rochelle, et parce que tous les pays d'alentours étaient habités par les réformés. Le roi engagea ensuite les catholiques qui lui avaient prêté serment de fidélité, d'envoyer au pape l'ambassade qu'eux-mêmes avaient proposée pour lui rendre compte de leur conduite. Cette commission fut donnée au duc de Luxembourg, personnage distingué par sa naissance, par ses talens et par sa modération. Le roi lui donna les pouvoirs nécessaires pour entrer en négociation avec le pape.

Voulant convaincre tous ses sujets de sa fidélité à remplir ses engagements, il convoqua les états généraux pour le mois d'octobre, dans Tours, où résidaient le parlement et la chambre des comptes.

Il témoignait aux (1) catholiques que, dans l'assemblée des états, il voulait se faire instruire dans la religion romaine par des personnes également pieuses et éclairées qu'il avait appelées auprès de lui de toutes les provinces. Cependant les réformés assuraient qu'en secret il leur témoignait tout le contraire, ce qui n'eût pas été fort étonnant dans sa position critique.

Depuis le monitoire lancé par Sixte-Quint contre Henri III, l'ambassadeur de France avait quitté Rome. La manière dont ce pontife reçut la nouvelle de la mort de ce prince, ne semblait pas être dans son caractère : il prononça, dans le consistoire des cardinaux, un discours injurieux à la mémoire du roi de France. C'était l'usage de l'église romaine, de célébrer les obsèques solennelles de tous les monarques ca-

(1) Davila, Guerres civ., liv. 10.

tholiques ; Sixte examina s'il était convenable de rendre ce dernier devoir à Henri III, assassiné par un moine fanatique, et conclut que ce prince étant mort dans les liens de l'excommunication, il fallait le refuser. Une copie de cette allocution fut envoyée à Paris, où, devenue publique, elle excita également les murmures des catholiques et des protestants.

Le pape apprit bientôt que les ligueurs avaient reconnu le cardinal de Bourbon en qualité de roi de France ; il promit à leurs agens des hommes et de l'argent pour les aider à exterminer les hérétiques, et à procurer l'exaltation de la religion romaine. Pour hâter l'exécution d'un dessein aussi pieux, il fut résolu qu'un légat *à latere*, envoyé en France, emploierait les moyens les plus efficace pour réunir tous les catholiques français sous les lois du roi cardinal : le cardinal Henri Gaëtani fut choisi pour cette mission

importante. Plusieurs prélats, distingués par leur expérience dans les affaires, eurent ordre de l'accompagner. De ce nombre étaient Laurent Bianchetti et Philippe Sega, cardinaux dans la suite; Marc-Antoine Mocenigo, évêque de Teneda; François Panigarole, évêque d'Asti, et le jésuite Bellarmin. Le pape donna au légat des lettres de change sur des marchands de Lyon, pour la somme de trois cents mille écus, avec ordre de ne rien négliger pour tirer le cardinal de Bourbon du château de Fontenay, et le conduire à Paris.

Cependant le pape parut changer de sentiment en recevant des lettres du duc de Luxembourg, qui l'informaient que la plus grande partie de la noblesse française ayant reconnu Henri IV, à condition qu'il se ferait instruire dans la religion romaine, et que dans six mois il abjurerait l'hérésie, elle l'avait nommé am-

bassadeur auprès du saint siége, pour lui exposer les raisons de sa conduite. Sixte-Quint, habile dans la connaissance des hommes, comprit aisément que les agents de la ligue lui en avaient imposé, en l'assurant que presque tous les Français avaient juré de maintenir la sainte union, et qu'à peine une poignée de désespérés embrassait la cause du roi de Navarre. Il répondit avec bienveillance au duc de Luxembourg qu'il le verrait avec plaisir, et qu'il écouterait ses propositions pour ramener la paix en France.

Mais bientôt de nouvelles instances de la part de la cour de Madrid changèrent ces dispositions pacifiques. Le cardinal Gaetani eut ordre de partir pour sa légation. Le duc de Luxembourg, ignorant cette nouvelle intrigue, approchait des terres de l'église; défenses lui furent faites de la part du pape de continuer son voyage: ce fut avec beaucoup de peine qu'il

obtint la permission de venir à Rome comme simple particulier. Ce négociateur d'un caractère conciliant, et tenant une excellente maison, se fit bientôt de nombreux amis à la cour de Rome. Dévorant sans se rebuter tous les désagréments dont les gens d'église l'accablaient durant les premières semaines de son séjour dans la ville aux sept collines, il obtint peu à peu tant de confiance, que si la mort de Sixte-Quint ne fût pas arrivée sitôt, ce pontife eût probablement terminé les troubles de France, employant sa puissance d'une manière toute différente qu'il n'avait fait auparavant.

CHAPITRE IX.

Arrêt du parlement de Toulouse contre Henri IV.

Le parlement de Bordeaux sans se déclarer en faveur de Henri IV, refusait de reconnaître l'autorité de la ligue et du roi élu par elle; c'est tout ce qu'avait pu obtenir le maréchal de Matignon, lieutenant général de Guienne sous les ordres du jeune prince de Condé. Henri IV pouvait compter sur la ville de Bordeaux, mais elle refusait de lui donner des secours avant qu'il fût rentré dans le sein de l'église catholique; le parlement de Toulouse au contraire donnait un étonnant exemple de fanatisme. Le duc de Montmorency, après avoir fait de vains efforts pour maintenir Toulouse sous la domi-

nation du roi, faisait sa résidence à Montpellier. Voici comment le parlement de Toulouse, livré aux ligueurs, s'exprimait le 22 août (1): « La cour, toutes les chambres assemblées, avertie de la miraculeuse, épouvantable et sanglante mort de Henri III, advenue le premier de ce mois, exhorte tous les évêques et pasteurs d'ordonner, chacun dans leurs églises, de solennelles actions de graces à Dieu, de la faveur qu'il nous a faite de la délivrance de la ville de Paris, et autres villes du royaume, a ordonné et ordonne que tous les ans le premier d'août, l'on fera procession et prières publiques en reconnaissance des bénéfices que Dieu nous a faits le dit jour. »

Cet étrange arrêt ajoutait défenses, sous peine de mort, de reconnaître Henri de Bourbon, soi-disant roi de Navarre, et enjoignait d'observer strictement la

(1) Voltaire, tom. 20, édit. encad.

bulle d'excommunication lancée contre ce prince par le pape Sixte-Quint, en vertu de laquelle bulle, la cour le déclare une seconde fois indigne et incapable de succéder à la couronne de France comme atteint et convaincu de plusieurs crimes notoires, mentionnés dans ledit arrêt.

Dans le même temps, le parlement de Rouen déclarait criminel de lèse majesté divine et humaine, Henri IV et tous ses adhérents. Ainsi les lois divines et humaines étaient foulées aux pieds sous le nom de la justice et de la religion.

CHAPITRE X.

Henri IV se met en marche pour se rendre en Normandie ; il est reçu dans Dieppe.

HENRI IV avait pris la route de Compiègne, conduisant avec lui le corps de Henri III, dans la crainte que les ligueurs ne se permissent quelques outrages contre lui. Son armée se rendit maîtresse de Meulan, de Gisors, de Clermont en Beauvoisis, et arriva le 24 août à Compiègne. Le roi déposa dans la principale église le corps de son prédécesseur, avec peu de pompe, comme l'ordonnait l'état de ses affaires. Il marcha ensuite, avec toute la diligence possible, vers la Normandie, suivi de trois mille fantassins français, deux régiments suisses et quelque cavalerie. Le duc de Montpensier

venant le joindre au bord de la Seine, s'était emparé du Pont-de-l'Arche. Rollet assurait au roi ce passage important (1) sur la Seine, lorsque Rouen, à l'exemple de Paris, s'était révolté contre Henri III. Montpensier y mit une garnison suffisante.

On vint ensuite camper à Dernetal, aux portes de Rouen; mais Henri n'était pas en état d'entreprendre un siége de cette importance. Le duc d'Aumale et le comte de Brissac s'étaient enfermés dans la place avec une petite armée. Le roi voulant cacher ses desseins, laissa son armée dans son camp, sous les ordres du duc de Montpensier; et, à la tête de trois cents chevaux, il prit la route de Dieppe. Le commandeur de Chalies, gouverneur de cette place importante, lui avait prêté serment de fidélité. Instruit que le

(1) De Thou, liv. 97.—Mém. de la Ligue, tom. 4.

roi s'avançait, il vint au-devant de lui avec toute sa garnison, et contre l'ordinaire de la plupart des gouverneurs qui, dans ce temps d'anarchie, vendaient leurs services au plus haut prix au parti qu'ils embrassaient; il dit à Henri, en l'abordant, qu'il avait laissé la ville et le château de Dieppe sans défenseurs, afin qu'il y mît une garnison à son plaisir, et qu'il se soumettait à lui sans condition et sans réserve. Le gouverneur de la ville et du château de Caen, envoya faire au roi une semblable soumission.

Henri reconnut avec attention tous les environs de Dieppe. Les fortifications de la ville et de la citadelle étaient bonnes, son port s'ouvrait aux flottes d'Angleterre, dont il espérait du secours. Ses faubourgs, très-étendus, pouvaient loger ses troupes; les dehors offraient plusieurs positions qu'on pouvait défendre pied à pied, pour ne se renfermer dans l'enceinte de

Dieppe, qu'après de longs et sanglants combats. Il résolut de conduire dans ce poste toute son armée, d'y soutenir les premiers efforts de l'armée de la ligue, et d'y attendre les secours d'hommes, d'artillerie, d'argent et de munitions, que lui promettait la reine Elisabeth. Il fit occuper la ville d'Eu, et quelques autres petites places des environs, dont la possession lui procurait les moyens de se fournir de vivres; et ayant fait toutes ses dispositions, il revint à son camp, sous Rouen.

Tout fut bientôt disposé pour le départ. L'armée partit de Dernetal le 2 septembre. Le roi était accompagné du duc de Montpensier qui conduisait l'avant-garde, du comte d'Auvergne, grand prieur de France, d'Armand de Biron, maréchal de France; de Charles de Biron son fils, aussi célèbre par son courage que par sa fin tragique, de Charles de Montmo-

rency, qui prenait le nom de Damville depuis que son frère aîné l'avait quitté ; de Chatillon, colonel général de l'infanterie française; du maréchal de camp de Brieux, et d'un grand nombre de gentilshommes qui s'étaient rendus auprès de lui de toutes les provinces.

Henri s'étant approché de Dieppe, voulut que le baron de Chalres conservât le commandement de la ville et de la citadelle avec sa garnison, à laquelle il ajouta trois cents hommes d'infanterie française; il résolut de tenir la campagne avec sa petite armée; en conséquence il envoya ordre au maréchal d'Aumont et au duc de Longueville de rassembler leurs troupes et de venir le joindre le plutôt qu'il leur serait possible.

Mayenne marchait aussi en Normandie. Le marquis de Pont-à-Mousson était venu le joindre avec un corps de troupes lorraines; le duc de Parme lui en-

voyait cinq cents chevaux et quelque infanterie vallone. Le duc de Nemours lui amenait de Lyon un corps assez nombreux de cavalerie et d'infanterie. Un corps de cavalerie lui venait encore d'Allemagne, sous les ordres de Bassompierre. Toutes ces troupes prirent leur route par Mantes, par Vernon. Le duc de Mayenne les passa en revue devant Rouen. Son armée se composait de vingt-deux mille hommes d'infanterie et de quatre mille de cavalerie. Instruit de la retraite de Henri sous le canon de Dieppe, il écrivait à Paris, à Rome et à Madrid qu'il tenait le Béarnois enfermé dans un lieu d'où il ne pouvait lui échapper, à moins que de sauter dans la mer (1).

Le parlement de Tours, effrayé du danger de ce prince, lui proposait d'associer à la couronne le

(1) Mém. du duc d'Angoulême. — Journ. de l'Etoile.

vieux cardinal de Bourbon, son oncle. Plusieurs de ses capitaines l'engageaient à s'embarquer pour l'Angleterre avec toute son armée, afin de rentrer en France par la Rochelle, et de transporter tout à coup le théâtre de la guerre dans les provinces qui lui étaient affectionnées. Il fit réponse au parlement, que ses mesures étaient si bien prises, que le duc de Mayenne ne viendrait pas à bout de rendre la liberté au cardinal de Bourbon, comme on paraissait le craindre; et à l'égard de sa retraite par mer, le maréchal de Biron en démontra les inconvéniens avec tant d'énergie, qu'il fut unanimement résolu d'attendre les ligueurs dans la position où l'on se trouvait.

CHAPITRE XI.

L'armée de la ligue se présente devant Dieppe.

DANS l'armée du duc de Mayenne, se trouvaient six mille Suisses, quatre mille fantassins allemands, douze mille arquebusiers français ou lorrains, et quatre mille chevaux. Ces troupes, sous les ordres du lieutenant général de la couronne de France, étaient commandées par le marquis de Pont-à-Mousson, le duc de Nemours, le duc et le Chevalier d'Aumale, la Châtaigneraie, mestre de camp de l'infanterie, Sagone et Balagny, mestres de camp de la cavalerie. Ces généraux savaient que le roi n'étaient entouré que d'environ sept mille hommes; ils regardaient sa défaite comme infaillible. Quelques-uns d'eux se disputaient d'avance ses dépouilles et celles de

la France. Le marquis de Pont-à-Mousson, fils de Claudine de France, sœur de Henri III, se regardait comme celui auquel la couronne devait appartenir; le duc et le chevalier d'Aumale tournaient ses prétentions en ridicule; ces dissensions nuisaient à la cause défendue par les uns et par les autres.

Il est certain que Henri IV se trouvait dans le danger le plus imminent de perdre sa couronne et la vie. Mais accoutumé depuis longtemps à mépriser les périls, et à les surmonter par son habileté et son courage, il prit toutes les précautions pour sortir avec avantage de la lutte qui se préparait. Il ne crut pas qu'il fût de sa gloire de se laisser assiéger dans Dieppe, ni de sa prudence d'aller au-devant du duc de Mayenne, pour le combattre en rase campagne avec des forces inégales; il se détermina à se retrancher dans un camp avantageux par sa situation, et d'où il

pût conserver sa communication avec Dieppe, et suppléer, par ce moyen, à l'infériorité de ses forces. Les environs de Dieppe offrent plusieurs positions qu'on peut défendre avec avantage. Deux collines escarpées et couvertes de bois, s'étendent à côté de la place l'espace de quelques lieues dans le pays. Elles sont séparées par un vallon étroit, au milieu duquel coule la petite rivière d'Arques ou de Béthune, dont l'embouchure forme le port de Dieppe (1). Cette rivière sépare la ville d'un gros faubourg qu'on nomme le Pollet. Dans le temps que la marée monte, le reflux de la mer entrant dans cette rivière, la grossit l'espace de plusieurs milles, et rend le vallon entrecoupé de marécages et presque impraticable. On arrivait à Dieppe par deux chemins, l'un sur

(1) Mém. du duc d'Angoulême.—De Thou, liv. 97.—Mathieu, Histoire de Henri IV, tom. 2.

le sommet, et l'autre au pied de la colline à gauche. Un troisième chemin sur la colline à droite, conduisait au faubourg du Pollet.

Environ à une lieue de Dieppe, au bord de la rivière, est bâti le village d'Arques, auprès duquel, sur la colline à gauche, était construit un château fortifié à la manière antique. La colline de droite, beaucoup plus couverte de bois que l'autre, ne s'étend pas de même jusqu'à la ville, mais à une lieue du Pollet, elle est coupée par un grand vallon qui s'étend jusque vis-à-vis d'Arques. Dans ce vallon, à main droite, est un grand village, nommé Martin-Eglise, et à gauche un hôpital.

CHAPITRE XII.

Bataille d'Arques.

HENRI IV ayant reconnu exactement tous ces postes avec ses généraux, résolut de camper à Arques avec toute son armée, son quartier général dans le château. Il établit autour du château et du bourg d'Arques un bon retranchement, avec un fossé large de huit pieds et autant de profondeur. Il le garnit de redoutes et de ravelins de soixante en soixante pas. On y plaça de l'artillerie dans les endroits où le canon pouvait faire le plus d'effet. L'armée royale occupait de la sorte les deux chemins qui conduisaient à Dieppe par le sommet et par le pied de la colline de gauche. La cavalerie, distribuée dans l'espace qui s'étendait depuis le retranchement d'Ar-

ques jusqu'à Dieppe, était prête à se porter où l'on pouvait avoir besoin de son secours.

Dans certains endroits où le terrain le permettait, avaient été ménagées des ouvertures, par lesquelles pouvaient sortir cinquante chevaux de front, nombre suffisant pour toutes les évolutions qu'on voulait faire. On disposait dans le port de Dieppe de plusieurs vaisseaux destinés à approvisionner l'armée de munitions de guerre et de subsistances apportées d'Angleterre et des villes de la basse Normandie, attachées à Henri IV. L'armée et la ville de Dieppe se trouvaient abondamment pourvues de tout ce qui était nécessaire aux hommes et aux chevaux.

On apprit bientôt dans l'armée royale que le duc de Mayenne, laissant de côté la colline gauche qui conduisait à Dieppe en passant par Arques, où le roi était retranché pour lui disputer le

passage, marchait par la colline à droite, à dessein de s'emparer du faubourg du Pollet, et d'y élever des batteries pour foudroyer l'entrée du port et empêcher les vaisseaux d'entrer dans Dieppe ou d'en sortir. Mayenne se proposait par cette mesure de couper à l'armée royale les vivres et la retraite, et de la forcer à mettre bas les armes. Le duc comptait tellement sur la supériorité de ses troupes, qu'il se flattait de prendre Dieppe d'assaut, nonobstant le voisinage de l'armée royale. Il était de la dernière conséquence pour le roi de conserver cette place; il valait mieux, pour lui, abandonner son camp que de la laisser prendre, parce qu'après l'avoir perdue, il eût été enfermé de toute part. Il espéra de sauver la ville et de conserver son camp retranché. Laissant dans Arques le maréchal de Biron avec les Suisses, mille arquebusiers français et six cents chevaux, avec

ordre de disputer ce passage à l'ennemi s'il se présentait. Il traverse Dieppe avec le reste de son armée, et arrive en diligence au faubourg du Pollet. Ce quartier n'était pas fortifié. Les généraux, les soldats et les habitants de Dieppe secondant le roi d'une ardeur égale, le faubourg fut environné d'un retranchement profond qui, se terminant en forme d'éperon, faisait un angle aigu, au sommet duquel on avait fortifié un grand moulin, en le terrassant et en le palissadant de toute part. Six petits canons furent placés sur cette redoute. Les troupes royales garnirent ces lignes : le comte de Chatillon fut chargé d'en diriger la défense.

La lenteur ordinaire du duc de Mayenne avait donné le temps à Henri IV d'élever tous ces ouvrages. Si le général des ligueurs eût marché vers Dieppe avec un peu plus de diligence, l'unique ressource du roi eût été de se je-

ter dans Dieppe, et après un siége, plus ou moins long-temps soutenu, Mayenne serait venu à bout, selon toutes les apparences, de le forcer à s'embarquer pour l'Angleterre (1).

Henri envoya, le 13 septembre, le comte d'Auvergne, à la tête de cent chevaux, pour reconnaître l'armée ennemie. Une patrouille de sept hommes rapporta que les ligueurs occupaient la ville d'Eu. Le comte d'Auvergne détacha cinquante chevaux, qui, marchant avec précaution, surprirent une garde avancée et la firent prisonnière. On apprit d'eux que l'armée séjournerait le 14 à la ville d'Eu, et que le jour suivant le Pollet serait attaqué (2). Mayenne partit en effet le 15. Il commandait la droite de son armée; la gauche était sous les ordres du duc de Nemours. Les

(1) Daniel, Hist. de France, tom. 7.
(2) Mém. du duc d'Angoulême.

ligueurs descendirent vers Martin-Eglise ; on y logea un corps de cavalerie et d'infanterie.

Biron, voyant ses ennemis si proche, rangea ses troupes dans ses retranchements et fortifia ses gardes avancées. Il envoya un corps de cavalerie sur une éminence au-dessus de Martin-Eglise, en le faisant soutenir par trois cents hommes d'infanterie. Les ligueurs, logés dans ce village, furent attaqués avec tant de furie, qu'après avoir perdu trois cents hommes, ils l'abandonnèrent. Biron garda Martin-Eglise jusqu'à la nuit. En ayant alors retiré ses troupes, les ennemis y renvoyèrent les leurs. Ce combat ne fut pas d'une grande importance, mais il jetait de l'éclat sur les armes du roi.

Mayenne faisait alors attaquer les retranchements du Pollet. Châtillon voyant les ligueurs s'avancer, sortit à leur rencontre, sous la protection de son canon qui

foudroyait les ennemis : on se battit toute la journée, sans que les ligueurs gagnassent un pouce de terrain ; la vigoureuse résistance des troupes du roi, avait enlevé au duc de Mayenne l'espoir d'emporter le faubourg d'emblée. Il passa la nuit avec autant d'incommodité que d'inquiétude, et se détermina à l'attaque du camp d'Arques, se figurant que les plus grandes forces du roi se trouvant dans Dieppe, Arques opposerait peu de résistance.

Pour mûrir ce projet, il revint à Martin-Eglise avec toutes ses troupes, et y passa cinq jours sans former aucune entreprise, excepté qu'ayant ordonné à quelques bataillons de traverser la rivière à gué, ils furent repoussés avec perte. Cette inaction des ligueurs, permit au roi de perfectionner tous ses retranchements. Le 20 au soir, le roi apprit par un prisonnier, que Mayenne devait l'attaquer le lendemain ; il passa la nuit

à la tête de la première garde, composée des compagnies d'ordonnance de la Force, de Bacqueville et de Larchant. Une védette l'instruisit durant la nuit que les ennemis dépassaient le village de Martin-Eglise ; sur cet avis, toutes les troupes prennent les armes ; chacun occupe son poste.

Au point du jour un brouillard si épais couvrait l'horizon, qu'on ne pouvait voir à quatre pas. A la faveur de ce brouillard, Mayenne, s'avançant sans bruit, parvint sous les retranchemens. Le canon du château d'Arques, qui les soutenait et qui dominait les campagnes environnantes, était alors inutile. Le comte de Belin, qui faisait dans l'armée de la ligue les fonctions de maréchal de camp, ayant été fait prisonnier, on trouva dans sa poche l'ordre de bataille, réglé par le duc de Mayenne.

L'armée occupait tout l'espace entre la rivière d'Arques et la col-

line. La cavalerie était à droite, du côté de la rivière, et l'infanterie à gauche, du côté de la montagne, l'une et l'autre ayant beaucoup plus de profondeur que de front, par la nature du terrain extrêmement resserré. Le premier bataillon de cent lances était conduit par Jean Marc, maréchal général des logis de l'armée de la ligue; le second, de trois cents chevaux, par Sagonne, mestre de camp général de la cavalerie, soutenu par quatre cents autres chevaux conduits par Balagny. Le duc de Nemours suivait Balagny avec la gendarmerie du Lyonnais; il était accompagné par le duc d'Aumale, avec six cents chevaux. Derrière le duc d'Aumale, était le marquis de Pont-à-Mousson, ensuite la cavalerie espagnole: le duc de Mayenne suivait avec sept cents chevaux; la cavalerie allemande l'accompagnait.

La Châtaigneraie conduisait la tête de l'infanterie, derrière l'es-

cadron de Jean Marc ; il était soutenu par quinze cents fantassins allemands. La ligne était continuée de la droite à la gauche, par les régiments de Tremblecourt, de Ponsac, de Bourg, de Castelier, ensuite les Suisses avec quatre canons derrière eux ; enfin, les régiments espagnols. Le combat s'engagea sur les dix heures du matin ; le brouillard commençait à se dissiper. La victoire parut d'abord se déclarer en faveur des gros bataillons. Une partie des retranchements d'Arques fut forcée. Le duc de Mayenne, pour profiter de ce premier succès, commanda au duc de Nemours et au comte de Sagonne, de s'avancer avec la cavalerie légère à la droite des postes qu'on venait d'emporter. Il envoya le duc d'Aumale sur la gauche, avec douze cents chevaux, et les suivit avec le reste de l'armée, partagée en différents corps à cause de l'inégalité du terrain. Le roi, dans cette

extrémité, opposa le duc de Montpensier au duc d'Aumale, et le comte d'Auvergne au duc de Nemours. Les deux princes chargeaient l'ennemi avec toute la vigueur possible, mais il recevait à chaque instant de nouveaux secours. Les royalistes furent contraint de reculer, sans cesser de combattre; ils s'arrêtèrent au pied de la colline où l'artillerie du château d'Arques arrêta les ligueurs. Bacqueville, lieutenant du comte d'Auvergne, fut blessé mortellement dans cette action.

Henri IV que son activité merveilleuse semblait multiplier, se trouvait entre les deux corps commandés par le duc de Montpensier et le comte d'Auvergne. Pour donner les ordres nécessaires, il s'était avancé jusqu'à la pente de la colline à droite. Il se vit durant quelques minutes engagé presque seul au milieu de ses ennemis. Son danger attira auprès de lui un petit nombre de guer-

riers ; mais, malgré leurs efforts prodigieux, il eût été fait prisonnier ; si Châtillon, laissant peu de monde dans les retranchements du Pollet, ne fût accouru à son secours. Le général chargea avec tant de courage les régiments de Tremblecourt et de la Châtaigneraie, qu'après les avoir entièrement défaits, il les chassa des retranchements dans lesquels ils s'étaient logés. Dès lors, tout changea de face. Le maréchal de Biron avait été obligé de reculer avec les Suisses qu'il commandait ; les royalistes enfoncèrent les ligueurs, et les conduisirent, l'épée dans les reins, jusqu'à la colline opposée.

Dans le même temps, le comte d'Auvergne et le duc de Montpensier ayant été secourus à propos par quelques compagnies de gendarmerie, arrivées les dernières de Dieppe, chassèrent la cavalerie légère jusqu'à Martin-Eglise. Le duc de Mayenne arrivait au moment où presque toute

sa cavalerie prenait la fuite, et où les royalistes étaient rentrés dans leurs retranchements. Il fit sonner la retraite, et rentra dans son camp.

Tel fut le combat d'Arques, où Henri IV avec environ sept mille hommes, repoussa vingt-six mille combattants. Les ligueurs ne perdirent que six cents hommes sur le champ de bataille, mais on fit sur eux un grand nombre de prisonniers de marque. L'endroit où le roi perdit le plus de monde fut au premier retranchement. Six cents hommes y furent tués ou faits prisonniers. Le maréchal de Biron se fit admirer par tous les gens de guerre par sa prévoyance, son activité, sa présence d'esprit dans un temps où la moindre faute eût été irréparable (1).

Mayenne tint conseil la nuit suivante; on décida de faire un nouvel effort pour se rendre mat-

(1) Mém. du duc d'Angoulême.

tre de Dieppe. Mayenne crut réussir plus aisément à l'aide d'un stratagème. Il décampa durant la nuit du 24 au 25 septembre, avec tant de précipitation apparente (1), qu'il abandonna une partie de ses blessés et beaucoup de munitions et de bagages. Son intention, après avoir fait un long détour, était de revenir brusquement sur ses pas, et de se placer entre Dieppe et le camp d'Arques, mais il avait affaire à des généraux difficiles à tromper. Henri IV l'ayant fait suivre par ses coureurs, devina ses intentions, et les rendit vaines par la manière dont il disposa ses troupes. Il plaça le mestre de camp la Garde dans le château d'Arques, avec une partie de son régiment. Il prit lui-même son poste dans Dieppe, ne laissa dans les retranchements que les troupes nécessaires pour

(1) Mém. de la Ligue, tom. 4.—Cayet, tom. 1.—Mém. du duc d'Angoulême.

se garantir d'une surprise, et forma plusieurs redoutes qui assuraient la communication entre Dieppe et Arques.

En effet, le duc de Mayenne, après une marche de sept lieues, parut à la vue de Dieppe, du côté de la citadelle. Il y fit, le soir même de son arrivée, élever une batterie de huit pièces de canon, avec laquelle il commença dès le lendemain, à foudroyer les maisons de la ville. Henri IV, retranché sous le canon de la citadelle, multipliait les sorties pour empêcher le duc de Mayenne de continuer un feu qui écrasait des habitations sans nuire aux remparts. Une manœuvre, jusqu'alors inusitée, força bientôt les ligueurs à la retraite. Le roi avait fait avancer le duc de Biron dans la campagne avec un corps de cavalerie. Mayenne détache deux gros escadrons pour l'attaquer. A leur approche, les rangs des royalistes s'ouvrent; on voit

deux canons qui, marchant et tirant en même temps à mitraille, avec une justesse et une promptitude surprenante, éclaircissent les rangs des ennemis. Cette nouvelle manière d'employer l'artillerie dans les batailles, perfectionnée de nos jours, sous le nom d'artillerie volante, était de l'invention d'un bombardier normand, nommé Charles Brisa. Cet homme avait servi long-temps sur des vaisseaux corsaires qui poursuivaient les marchands espagnols sur les côtes de l'Amérique. Revenu en France, il avait été employé dans l'artillerie et rendit à Henri IV de grands services par ses talens.

Une division des troupes du duc de Mayenne, formant son arrière-garde, sous les ordres du duc d'Aumale, attaquait les retranchements et le château d'Arques; mais, après deux heures d'un combat inutile, ses troupes, fatiguées, furent contraintes d'abandonner l'attaque.

Cependant les royalistes, perpétuellement sous les armes depuis douze jours, pour repousser un ennemi plus de trois fois supérieur en nombre, étaient épuisés de fatigue ; mais ils les oubliaient en présence des ennemis. On se trouvait vers l'equinoxe de septembre, où la mer devenant orageuse, les vivres dont on avait besoin n'entraient pas aussi aisément qu'auparavant dans le port de Dieppe. On manquait sur-tout de fourrage pour les chevaux. Le roi avait mandé au duc de Longueville et au maréchal d'Aumont de marcher promptement sur Dieppe avec toutes les troupes dont ils pourraient disposer. La reine Elisabeth lui promettait un secours de quatre mille Anglais et de toutes les munitions dont il avait besoin ; mais comme les événemens de la mer sont souvent incertains, le duc de Longueville et le maréchal d'Aumont, auxquels s'étaient joints

la Noue et le comte de Soissons, délivré de sa prison de Bretagne, arrivèrent les premiers, à la tête de six à sept mille hommes. Ils campèrent, le 26 septembre, à six lieues de l'armée de la ligue.

Quatre mille Anglais entraient presque en même temps dans le port de Dieppe. A cette nouvelle le duc de Mayenne, décampant le 28 septembre, s'éloigne avec précipitation, et prend la route de Picardie.

CHAPITRE XIII.

Suites de la bataille d'Arques.

On attribua le mauvais succès du duc à deux causes principales ; la première consistait en ce que son armée n'était presque composée que de nouvelles levées ; la seconde, à la mésintelligence qui se mit entre lui et le

marquis de Pont-à-Mousson. Ce prince prétendant commander l'armée en qualité de petit-fils de France, se plaignant qu'on avait manqué à la considération qu'on lui devait, il se retira en Lorraine, et refusa dans la suite de prendre part aux guerres civiles de France.

Le roi pensa d'abord que le prompt départ des ligueurs avait pour but d'attaquer le duc de Longueville et le maréchal d'Aumont. Laissant le maréchal de Biron dans Dieppe, il s'avança lui-même à leur rencontre avec six cents chevaux et deux mille fantassins.

Mais le duc de Mayenne ne songeait qu'à s'éloigner pour se réunir à un corps de troupes que le roi d'Espagne lui envoyait de Flandre. La jonction des troupes du roi avec celles de Longueville et de d'Aumont eut lieu sans le moindre obstacle. Henri, à la tête de cette armée, cotoyait

celle de la ligue, ayant soin de camper toujours dans des positions avantageuses, à cause de l'inégalité de ses forces. Il prit le château de Gamache et quelques autres petites places, sans que Mayenne se mit en devoir de les secourir, et n'abandonna les ligueurs que lorsqu'ils eurent passé la Somme. Il revint à Dieppe. La reine d'Angleterre venait d'y envoyer non-seulement quatre mille combattants, mais un grand convoi de vivres et une somme considérable d'argent, que le roi fit distribuer sur-le-champ à ses troupes.

Elles augmentaient tous les jours, non-seulement par les secours que lui envoyaient ses serviteurs, mais par les déserteurs de l'armée de la ligue, qui abandonnaient en grand nombre les drapeaux de Mayenne, pour s'enrôler dans l'armée royale.

Dès que les troupes qui avaient défendu Dieppe eurent pris un

peu de repos, le roi résolut de s'approcher de Paris. Laissant quelques troupes au duc de Montpensier pour défendre la Normandie, il se mit en route le 19 octobre. Son armée se composait de vingt mille hommes d'infanterie et de trois mille chevaux. Quatorze pièces de canon la suivaient. Le comte d'Auvergne et le baron de Givry précédaient l'armée avec la cavalerie légère; le comte de Soissons et le maréchal d'Aumont commandaient l'avant-garde. Le roi était au corps de bataille avec la Noue et le maréchal de Biron. L'arrière-garde marchait sous les ordres du duc de Longueville. L'armée étant arrivée en cet ordre au pont de l'Arche, le duc de Montpensier y passa la Seine avec le corps qui lui était confié pour se rendre à Caen, et veiller aux affaires de la basse Normandie, où les ligueurs avaient fait quelques progrès.

On arriva le 31 octobre à Bagneux, à une lieue de Paris. Les troupes furent cantonnées dans les villages d'Issi, de Meudon, de Montrouge, de Gentilly et de Veaugirard.

CHAPITRE XIV.

L'armée royale tente le siége de Paris.

Depuis quinze jours, il n'était bruit dans Paris que de la défaite totale du roi. On publiait chaque matin dans les rues les grandes nouvelles reçues du camp, devant Dieppe, par un courier extraordinaire. La duchesse douairière de Montpensier à qui ces dépêches étaient, disait-on adressées par le duc de Mayenne, annonçait tantôt que Henri IV demandait à se rendre avec toute son armée, et qu'on rédigeait les con-

ditions de cette capture ; tantôt que ce prince était prisonnier ; tantôt enfin, qu'on l'amenait à Paris sous sûre garde ; si bien que toutes les fenêtres de la rue St.-Denis étaient chèrement louées pour le voir passer, lorsqu'il parut tout à coup aux portes de Paris.

Les Parisiens passaient tout à coup de la confiance la plus entière aux déchiremens de la crainte (1). Non-seulement la capitale se trouvait dépourvue de troupes reglées, on manquait même d'un homme capable, par son autorité et par ses talens, de diriger les mouvemens de la multitude et de former un plan de défense. En vain l'ambassadeur castillan, Bernardin de Mendoza, faisait tous ses efforts pour rassurer les Parisiens. En vain, se portant rapidement à tous les postes, il tâ-

(1) De Thou, liv. 97.—Decades de Henri IV, par le Grain.

chait de ranimer par ses discours l'espoir de ceux qui les gardaient, tous les esprits paraissaient agités d'inquiétude et glacés d'effroi.

A la pointe du jour, le premier novembre, le roi ayant partagé son armée en trois corps, la rangeait en bataille à la vue de Paris. Quatre mille Anglais, deux régiments français, un régiment suisse, sous les ordres du maréchal de Biron, devaient attaquer les faubourgs St.-Victor et St.-Marceau. Quatre régiments français et deux régiments suisses, sous les ordres du maréchal d'Aumont, s'approchaient des faubourgs St.-Jacques et St.-Michel; enfin, l'attaque du faubourg St.-Germain était confiée à la Noue et à Châtillon. Ils avaient sous leurs ordres dix régiments français, un régiment allemand et un régiment suisse. Le roi, le comte de Soissons, le duc de Longueville, le comte d'Auvergne, étaient à che-

val dans la plaine, à la tête de la cavalerie, pour soutenir les attaques formées par l'infanterie.

Un brouillard épais favorisait la marche des troupes royales ; elles parvinrent, sans avoir été aperçues, auprès des retranchements, et les attaquèrent avec tant de vivacité, qu'ils furent emportés après une faible résistance (1). Les assaillans ne perdirent presque personne. Sept ou huit cents hommes furent tués du côté des Parisiens. Ils abandonnèrent treize pièces de canon. Les royalistes poursuivaient les fuyards de si près, que peu s'en fallut qu'ils n'entrassent avec eux dans la ville.

A la nouvelle du danger de Paris, le comte de Rosne, gouverneur de Paris pour la ligue qui se trouvait à Étampes avec un corps de cavalerie, accourut

(1) De Thou, liv. 97.

et eut besoin de toute sa fermeté pour empêcher les Parisiens d'ouvrir leurs portes à l'armée du roi.

Henri IV était maître des faubourgs St-Germain, St.-Michel, St.-Jacques, St.-Marceau et St.-Victor. Le pillage fut abandonné aux troupes victorieuses. Il dura tout le temps que l'armée royale demeura dans les faubourgs; mais il fut fait défense d'insulter les églises et les autres lieux consacrés au culte divin, et cette règle fut observée autant qu'elle pouvait l'être dans un moment de désordre; mais les maisons des particuliers étaient remplies de richesses accumulées de tous les lieux d'alentour, et qu'on n'avait pas eu le temps d'enlever. Les troupes firent un butin immense, qui pourvut aux besoins de toute l'armée. Bourgoin, prieur des dominicains, fut pris dans cette occasion, les armes à la main.

On le conduisit à Tours, où le parlement le condamna à être écartelé, convaincu d'avoir conseillé à Jacques Clément d'assassiner Henri III.

L'artillerie royale était enfin arrivée; mais avant que les batteries fussent prêtes, l'armée des ligueurs entra dans Paris par le côté du nord, que Henri IV ne tenait pas bloqué. Mayenne, informé de la marche du roi, abandonnant son projet d'avoir une conférence avec les ministres du roi d'Espagne, sur les frontières de Flandres, passa l'Oise à Pont-Sainte-Maxence. Une maladie l'ayant forcé de s'arrêter, il confia son armée au duc de Nemours. Cette armée était égale en force à celle des assiégeans. Henri IV prit le parti d'évacuer les faubourgs, où, s'il eût été attaqué, sa cavalerie ne pouvait lui rendre aucun service, faute d'espace pour manœuvrer. Il sortit le 4 novembre par le faubourg St.-Jacques,

vint coucher à Montlhéri, et marcha ensuite vers la Loire à petites journées.

L'épreuve faite par le duc de Mayenne, à Dieppe, lui avait ôté la fantaisie d'en venir aux mains avec l'armée de Henri IV. Pour sauver son honneur, et amuser en même temps la multitude, il publiait que Paris avait beaucoup moins à craindre des ennemis du dehors que de ceux du dedans, auxquels on donnait le nom, tantôt de royalistes, tantôt de politiques, tantôt de fauteurs cachés de l'hérésie.

Peu de jours avant l'attaque des faubourgs, des écrits avaient été semés dans Paris. Ils contenaient les raisons capables de déterminer les habitans de cette ville à reconnaître l'autorité de Henri IV. Le conseil de l'union faisait arrêter tous les individus qui lui étaient suspects, en les accusant d'être les auteurs de ces écrits, ou de les avoir répandus. En

vain le roi, envoyant un héraut d'armes aux portes de Paris, déclara que si les particuliers arrêtés dans cette occasion, n'étaient pas remis en liberté, ou s'ils éprouvaient de mauvais traitements, il userait de représailles envers un grand nombre de ligueurs faits prisonniers par son armée, et sur-tout envers un nommé *Charpentier*, membre du conseil de l'union. Malgré cette menace, le parlement de Paris fit pendre plusieurs des individus arrêtés. Henri IV, par représailles, fit pendre Charpentier et plusieurs ligueurs. Le président Nicolas Potier de Blancménil, fut sur le point de périr de la même manière. Ce magistrat était en effet l'agent de toutes les intelligences que le roi entretenait dans Paris. Le conseil des seize l'avait mis deux fois en prison sans pouvoir le convaincre. Il se cacha avec soin dans cette occasion, et trouva moyen de sortir

de Paris. Il se retira dans Châlons, où le roi le fit président de la chambre du parlement, établie dans cette ville.

CHAPITRE XV.

Voyage du roi à Tours.

UNE des raisons qui déterminaient le roi à s'éloigner de Paris, était la promesse par lui faite de tenir au mois d'octobre les états généraux dans Tours. La guerre étant allumée de toute part, il était difficile que les députés des trois ordres pussent se réunir, quand même les dissensions intestines ne se seraient pas opposées aux élections ; mais le roi ne voulait pas manquer à sa parole. Il envoya le baron de Givry en Brie, le maréchal d'Aumont en Champagne, le duc de Longueville en Picardie, leur

laissant des forces convenables pour se soutenir dans ces provinces.

Suivi du reste de son armée, il traversa la Beauce, prit, chemin faisant, Janville, place assez importante, parce qu'elle coupait la communication entre Paris et Orléans. Il apprit à Château-Dun, que les cantons suisses auxquels les régimens de cette nation avaient demandé l'autorisation nécessaire pour rester à son service, avaient décidé de lui fournir toutes les troupes dont il pourrait avoir besoin, suivant les capitulations faites avec ses prédécesseurs. La ville de Vendôme fut prise d'assaut par le comte de Châtillon, et le baron de Biron, fils du maréchal. Le capitaine Maillé-Benhard, qui avait livré cette ville aux ligueurs, comme on l'a vu précédemment, en était encore gouverneur. Il fut puni de mort. Montrichard s'empara du château de Loir; les autres petites villes

des environs ne firent aucune résistance.

Les principales armées du roi et de la ligue, se battaient dans les provinces voisines de Paris. Les autres contrées de la France n'étaient pas plus tranquilles. En Berri, le comte de Montigny, qui commandait pour le roi, avait battu, en rase campagne, et fait prisonnier le marquis de la Chatre, zélé ligueur; mais dans le même temps le baron de Neuvy, qui soutenait le parti de la ligue, avait défait et pris le baron de Gamache dans la même province. Aux environs de Genève, la guerre était vivement allumée entre cette république et le duc de Savoie, qui, s'étant brusquement emparé du plat pays, resserrait étroitement la ville, autour de laquelle il avait fait construire plusieurs forts. Lesdiguières protégeait les Genevois; mais il était alors occupé avec Alphonse Ornano à se rendre maître de Grenoble et de

Valence, seules villes qui avaient embrassé en Dauphiné le parti de la ligue. A Toulouse, il s'élevait les séditions les plus sanglantes; en Picardie, le marquis de Pienne avait surpris Lafère, et rangeait cette place importante sous les lois des ligueurs. Le duc d'Epernon se déclarant ouvertement en faveur du roi, chassait les ligueurs de ses gouvernemens d'Angoumois, de Saintonge et du Limousin (1). Les ligueurs s'étaient rendus maîtres de la partie de Limoges qu'on appelait la Cité : le duc de Ventadour se maintint dans l'autre partie, et donna le temps à d'Epernon de le secourir : à son approche les ligueurs se dissipèrent; il chassa de la ville tous les habitans qui entretenaient des intelligences avec eux.

Ayant conservé pour le roi la capitale du Limousin, il reprit Saint-Germain sur les ligueurs,

(1) Hist. du duc d'Epernon.

et aurait continué ses conquêtes, s'il n'avait été forcé de revenir dans l'Angoumois pour reprendre le château de Villefort, que les ligueurs avaient surpris; ils y mirent une garnison sous les ordres du baron de Beaumont. Le duc vint assiéger la place et força Beaumont de se rendre à discrétion.

En Provence, Lavalette, frère de d'Epernon, commandant pour le roi, se défendait difficilement contre les troupes de la ligue, commandées par les barons de Carces et de Vins (1), et par la comtesse de Saulz, dont je parlerai dans la suite. Il s'était cependant emparé des villes de Toulon, de Tarascon et de Lambesc; il fit passer au fil de l'épée la garnison de cette dernière place, et pendre le commandant, nommé Balati, parce qu'ayant demandé à

(1) Cayet, tom. 2.—Bouche, Hist. de Prov., tom. 2.

capituler, le capitaine Ramefort, envoyé pour régler les articles, fut assassiné d'un coup de fusil, tiré de dessus les murailles lorsqu'il entrait dans la ville.

En Auvergne, le comte de Randan, gouverneur de la province pour la ligue, l'avait entraînée presque toute entière dans ce parti. Ayant à sa suite une partie de la noblesse du pays, il faisait des courses perpétuelles sur le territoire de Clermont et d'Issoire qui obéissaient au roi.

En Guienne, le maréchal de Matignon feignant de rester neutre entre le roi et la ligue, rendait à Henri IV l'important service d'empêcher les ligueurs de se réunir en force dans cette province; il mandait au roi qu'il tenait la Guienne en dépôt, prêt à l'en rendre maître absolu aussitôt qu'il aurait embrassé la religion catholique. Matignon, attaché au roi, était obligé d'user des plus extrêmes ménagements, parce que

la ligue comptait un grand nombre d'amis dans Bordeaux et même dans le parlement (1). Dès que le roi y eut envoyé le compromis signé par lui, avec les généraux catholiques de son armée, les zélés catholiques de Bordeaux annonçaient hautement leurs inquiétudes sur le danger que courait la religion romaine. A les entendre, sa promesse de se faire instruire dans six mois dans les dogmes de la religion catholique, était un artifice pour gagner du temps; ils assuraient qu'après s'être servi des catholiques pour soumettre le duc de Mayenne, il se mettrait peu en peine d'exécuter ses promesses. Le maréchal de Matignon paraissait lui-même indécis; il devait son élévation à la reine mère, et depuis sa mort, il n'avait aucun appui à la cour. Il avait combattu les protestants avant la réconcilia-

(1) Hist. du maréchal de Matignon, iv. 2.

liation du roi de Navarre avec Henri III : cette circonstance ne devait pas le rendre agréable à Henri IV ; mais d'un autre côté, il méprisait les ligueurs et redoutait la maison de Guise. La franchise du roi acheva de le déterminer en sa faveur.

Cependant ne voulant pas prendre avec lui des engagements trop directs, il tint au parlement un discours dans lequel, après avoir balancé les raisons des royalistes et des ligueurs, il conclut en ces termes : « Pour moi, messieurs, mon avis sera toujours de reconnaître pour roi un prince que sa naissance appelle au trône, pourvu que ce prince rende lui-même à l'église la soumission qui lui est due. Pour ne rien faire contre notre devoir de citoyens français et de chrétiens catholiques, prenons conseil du temps et des événements : sans nous prononcer contre l'héritier légitime de la couronne, contentez-vous d'or-

donner que les édits donnés à Blois par Henri III sur le fait de la religion, seront observés; que tous ceux qui avaient pris les armes contre Henri III, seront tenus de se retirer dans leurs maisons, sous peine de la vie; et que tous les archevêques et évêques du ressort feront dans leurs églises des prières publiques pour l'exaltation de la foi catholique et pour le rétablissement de la paix.

» Par ce moyen, vous rendrez la tranquillité à la Guienne; et comme le roi de Navarre a demandé du temps pour se convertir, vous en prendrez aussi pour le reconnaître. » Un arrêt fut rendu sur ces principes. Cette espèce de neutralité fut plus avantageuse au service du roi, que si le maréchal avait entrepris d'engager la Guienne à se déclarer en faveur de ce prince, entreprise dans laquelle il n'aurait probablement pas réussi.

Matignon promit au parlement

de faire sa résidence habituelle dans Bordeaux, et de cantonner dans les environs les troupes dont il pouvait disposer ; le motif ostensible de cette mesure était d'assurer la liberté de la ville et du parlement ; mais, par cette conduite, il assurait aussi son autorité particulière. Il délivra de nouvelles commissions aux gouverneurs des villes et prit les précautions les plus exactes pour n'employer que des officiers qui lui étaient affectionnés.

En Dauphiné, quoique le parlement de Grenoble fût dans les intérêts de la ligue, il se fit beaucoup d'honneur par sa réponse à des agents que lui avait envoyé le duc de Savoie. Ce prince osa faire au parlement de Dauphiné la proposition de le reconnaître en qualité de roi de France (1). Il prétendait que tous les princes de la maison de Bourbon étant exclus de la couronne, comme hé-

(1) Cayet, tom. 1.

rétiques ou de fauteurs des hérétiques, le trône lui appartenait en qualité de fils d'une fille de François Ier. et de mari de la nièce de Henri III. Le parlement lui répondit : « qu'il le remerciait sincèrement de la protection qu'il offrait aux habitants du Dauphiné : mais que sa proposition important à l'intérêt général de la France, il devait s'adresser aux états généraux, sur le point de s'assembler. »

Au milieu de ces mouvemens, de ces propositions, de ces révoltes, de ces victoires, et de ces défaites, toutes les provinces étaient ravagées. Les deniers publics n'étaient perçus ni par le roi ni par les ligueurs. Les contributions imposées sur les villes conquises et quelques emprunts, procuraient à Henri IV ses uniques ressources pour payer ses troupes; elles vivaient aux dépens des pays dans lesquels on combattait. Les serviteurs de ce prince venaient

tour à tour se ranger sous sa bannière, et s'en retournaient les uns après les autres après quelques mois de service, pour se procurer de l'argent chez eux : ces inconvénients l'empêchaient de profiter de ses succès.

CHAPITRE XVI.

Séjour de Henri IV dans Tours. Il est reconnu roi par les Vénitiens.

HENRI IV arriva à Tours le 21 novembre; l'état des affaires ne permettait pas de consumer le temps inutilement, et le caractère actif du roi s'accommodait très-bien de cette circonstance. Dès le lendemain, il tint au parlement un lit de justice, auquel assistèrent les princes du sang, les cardinaux de Vendôme et de Lenoncourt, et ceux de ses gé-

néraux qui avaient séances dans ces assemblées solennelles. Henri fut reconnu roi de France avec les cérémonies accoutumées (1). Après cette séance, ayant rassemblé auprès de lui ses capitaines catholiques et réformés, il leur dit, qu'il voyait avec un extrême déplaisir les obstacles insurmontables apportés par les malheurs de la guerre, à la réunion des états généraux, convoqués dans Tours; il prit ses généraux à témoins de l'exactitude avec laquelle il avait abandonné ses autres affaires, pour venir traiter avec eux à Tours des diverses choses dont on était convenu par le compromis, signé deux jours après la mort de Henri III. « Les circonstances n'étant pas favorables, ajouta le roi, je vous propose de trouver bon que la convocation des états soit renvoyée

(1) Davila, Guerres civ. de France, iv. 10.—De Thou, liv. 97.

au 15 de mars, temps auquel les rebelles ayant été soumis, on pourra tranquillement, et sans que la chose publique en souffre, mettre ordre à tout ce qui concerne le gouvernement. A l'égard de ma promesse de me faire instruire dans la religion catholique, ne regardez pas, je vous prie, ce retard comme une défaite. Je vous donne pour gage de ma parole ma personne même, qui est perpétuellement entre vos mains.» Cette proposition du roi ayant été unanimement acceptée, sa proclamation pour la tenue des états généraux fut publiée dans Tours, et sur-le-champ l'armée abandonna les environs de cette ville.

Avant le départ du roi, Jean Mocenigo, ambassadeur de Venise, obtint une audience publique, dans laquelle il présenta à Henri IV des lettres du sénat qui le reconnaissait en qualité de roi de France. Ce corps le félicitait sur son avénement à la couronne,

et s'excusait sur la difficulté des chemins, rendus impraticables par les brigandages, suite de la guerre, de ce qu'il ne lui envoyait pas un ambassadeur extraordinaire pour le congratuler suivant l'usage (1).

En vain les ambassadeurs de l'empereur, du roi d'Espagne, du duc de Savoie, et le nonce du pape à Venise, avaient réuni leurs efforts pour détourner les sénateurs vénitiens d'adopter cette résolution, elle fut presque unanime : ce fut un avantage dont Henri IV fut redevable à sa réputation (2). Presque tous ceux qui conclurent à le reconnaître sur-le-champ, sans attendre que le pape eût révoqué la sentence d'excommunication prononcée contre lui, se fondèrent sur le principe que le repos de l'Europe exigeait

(1) Mém. de Mornay-Duplessis, tom. 1.

(2) Daniel, Hist. de France, tom. 7.

que la France reprît son ancienne splendeur, et qu'un prince belliqueux et magnanime, comme le roi de Navarre, était seul capable de s'opposer au démembrement de cet empire. Aussitôt que le doge eut recueilli les opinions des sénateurs, des messagers d'état prévinrent André Hurault de Maisse, ambassadeur de France à Venise sous le règne de Henri III, qu'il serait reçu à l'audience du doge, suivant l'étiquette diplomatique. Le roi parut d'autant plus flatté de cet événement, que dans un temps où le conseil de l'union publiait que le Béarnois n'était reconnu que par des protestants, il lui était très-avantageux de démontrer le contraire.

CHAPITRE XVII.

Progrès de Henri IV dans la basse Normandie et dans le Maine.

HENRI IV en quittant la ville de Tours se proposait d'attaquer les places du Maine et de la basse Normandie, dont les ligueurs étaient encore en possession. On assiégea le Mans, où Urbain de Laval de Bois-Dauphin, depuis maréchal de France, s'était renfermé avec deux cents hommes d'armes et quelques bataillons d'infanterie. Le comte de Brissac, gouverneur de Normandie pour la ligue, accourait pour secourir la place, mais il n'eut pas le temps d'arriver. Bois-Dauphin rendit le Mans après une résistance de quatre jours. Le roi trouva dans le Mans de la poudre et des boulets, dont il commençait à man-

quer. Beaumont, Laval, Château-Gontier, Sablé et plusieurs autres villes des environs se rendirent sans se défendre. Alençon soutint un siége de trois jours. Le gouverneur se retira dans le château avec sa garnison, mais dès qu'on eut dressé les batteries, il ouvrit les portes le 14 décembre: le roi en donna le gouvernement au baron de Herle.

D'Alençon l'armée royale vint à Falaise, où le comte de Brissac s'était enfermé avec une garnison nombreuse. La réputation du commandant, la force de la place, et la rigueur de la saison, donnaient lieu d'attendre que le siége serait long et difficile. Henri IV emporta d'abord le faubourg de Guibrai et une partie des troupes fut logée. Le roi ayant examiné la situation du château, jugeant que sa prise entraînerait celle de la ville, en ordonna l'attaque: deux batteries furent dressées contre ses murailles, et bientôt elles of-

frirent une brèche. Le roi y fit donner l'assaut par deux corps séparés, l'un aux ordres de Châtillon, et l'autre à ceux de Biron fils. Ces deux corps pénétrèrent en même temps dans le château et dans la ville, qui fut livrée au pillage. Brissac continuait à se défendre dans une tour ; il fut fait prisonnier. Argentan et Bayeux ouvrirent leurs portes au vainqueur. On arriva devant Lisieux ; la ville se rendit le 30 décembre. Pont-Audemer, Pont-l'Evêque, et plusieurs autres villes suivirent cet exemple. Les ligueurs ne conservaient plus dans la basse Normandie que Honfleur à l'embouchure de la Seine, en face du Hâvre. Le duc de Montpensier fit les plus fortes instances auprès du roi, pour l'engager à former le siége de cette place ; le chevalier de Crillon en était gouverneur ; la place se défendit longtemps ; mais enfin elle fut obligée de se rendre. Le roi se hâta de

passer dans la haute Normandie.

Ces conquêtes, en procurant au roi des fonds suffisants pour payer son armée, lui permettaient non seulement de rétablir la discipline parmi ses troupes, mais de s'opposer au pillage des églises catholiques, et de traiter avec décence les gens d'église. Son impartialité à cet égard lui attirait peu à peu la confiance des catholiques, mais elle mécontentait la plupart des protestants. Plusieurs ministres du saint évangile proposèrent d'indiquer une assemblée générale dans St.-Jean d'Angely (1), pour élire un autre protecteur des églises réformées. Ce prince, perpétuellement occupé à ménager les catholiques, sans offenser les réformés, eut besoin de toute sa prudence pour dissiper cet orage.

---

(1) Mém. de Duplessis-Mornay, tom. 1.

CHAPITRE XVIII.

Un légat de Rome arrive en France.

On a vu précédemment que le pape avait résolu d'envoyer à Paris, auprès des chefs des ligueurs, une nombreuse ambassade, à la tête de laquelle se trouvait le cardinal Gaëtani. Ses instructions portaient d'employer son influence à procurer la liberté au cardinal de Bourbon. Il avait ordre de concerter toutes ses démarches avec les ambassadeurs d'Espagne et de Savoie, d'écouter toutes les propositions qui lui seraient faites, de se montrer entièrement désintéressé, de ne prendre aucun engagement, d'écouter même le roi de Navarre, s'il montrait quelque désir de se réconcilier avec l'église romaine.

J'ai déjà rapporté que ce prélat

était sur le point de se mettre en route, lorsque le duc de Luxembourg entrait dans Rome, en qualité d'ambassadeur extraordinaire des catholiques français, soumis à Henri IV, pour faire connaître au pontife les raisons qui les avaient déterminés dans leur conduite, et pour le supplier, en qualité de père commun des fidèles, d'indiquer les moyens les plus propres à rendre à la France son ancienne tranquillité. Les agents de la ligue avaient assuré Sixte-Quint qu'à peine, parmi les catholiques, un petit nombre de désespérés embrassaient le parti du roi de Navarre; cette ambassade, envoyée par la moitié des catholiques de France, détruisait cette assertion.

Sixte-Quint était trop éclairé pour chercher à renouveler les temps nébuleux de Grégoire VII et de Boniface VIII. Il excommunia Henri IV et la reine Elisabeth. Les monuments du seizième siècle

nous ont transmis le profond mépris témoigné par lui pour les basses intrigues, dont l'entortillage le forçaient à déployer les armes spirituelles de l'église, sous peine de s'exposer lui-même aux fanatiques poignards des assassins bénis, ou aux bouillons des empoisonneurs. Il faisait si peu de cas des ligueurs, qu'au rapport de l'Etoile (1), Henri III, consultant un jour ses plus intimes confidents sur le meurtre du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, projeté par lui, quelqu'un lui ayant représenté les dangers auxquels il s'exposait de la part de la cour romaine, il tira de sa poche une lettre, dans laquelle Sixte-Quint lui conseillait d'anéantir la ligue par tous les moyens possibles.

Les clameurs de la ligue avaient entraîné les désagréments essuyés par le duc de Luxembourg au

(1) Journal de Henri III.

commencement de sa mission. Le pape se trouvant convaincu que les agents du duc de Mayenne lui en avaient imposé sur les dispositions où l'on était en France à l'égard du roi, le départ du légat fut retardé de plusieurs semaines ; mais les instances de la cour de Madrid devinrent si pressantes et si impérieuses que Gaëtani reçut enfin ordre de se rendre en France.

Gaëtani rencontra à Bolonia le cardinal Morosini, qui venait de quitter Henri IV; ce prélat instruit de la véritable situation morale de la France, le mit particulièrement au fait des intentions de la cour d'Espagne ; des prétentions du duc de Mayenne, et de la faiblesse des moyens de la ligue. Le grand duc de Toscane lui avait parlé dans le même sens ; mais les conseils du grand duc et de Morosini paraissaient également suspects à Gaëtani. Accoutumé au train des affaires d'Italie, où

l'autorité du pape était souverainement révérée; et résolu de soutenir avec éclat les droits de l'église romaine, il se persuadait que, par la seule terreur des excommunications, il lui serait aisé de réunir tous les catholiques de France, et de diriger la ligue à son gré.

Arrivé à Turin, le duc de Savoie le conjura dans les termes les plus soumis, et comme s'il eût été le souverain dispensateur de la couronne de France, d'avoir égard aux droits qu'il prétendait tenir de sa mère Marguerite, sœur de Henri II; ce prince faisait valoir ses services envers le saint siége, et les dépenses énormes qu'il faisait pour soumettre Genève, devenue la capitale de l'hérésie. Le légat regardait les démarches du duc de Savoie, comme une preuve que tout devait fléchir sous l'autorité pontificale, sans faire attention qu'elles étaient dictées par une

profonde politique. Le duc, pour soumettre les Genevois, avait besoin que le pape lui envoyât des secours d'argent. D'ailleurs, voulant se maintenir en possession du marquisat de Saluces, dont il s'était emparé durant les troubles de France, il sentait qu'à cet égard il ne pouvait avoir de plus puissant protecteur que le pape.

A peine le cardinal légat entrait en France, qu'il y éprouva des contradictions bien opposées à l'opinion qu'il s'était formée. Il écrivit à Alphonse d'Ornano pour l'engager à ne pas inquiéter les villes de Grenoble et de Valence, qui tenaient seules en Dauphiné pour la ligue, et le solliciter d'abandonner le parti du roi, pour embrasser celui des ligueurs. Ornano lui répondit qu'en qualité de catholique, il était enfant docile de l'église romaine à l'égard de la religion ; mais qu'en qualité de guerrier il avait donné

sa foi au roi de France, et que ses intérêts devenaient la règle de sa conduite. Le légat mortifié par cette répouse, fut encore bien plus déconcerté lors qu'arrivant à Lyon le 9 novembre, il apprit les succès dont la fortune couronnait les armées de Henri IV.

Ce prince instruit de son départ de Rome, avait ordonné aux gouverneurs de toutes les villes qui lui étaient soumises de le recevoir avec honneur, et de lui procurer gratuitement toutes les facilités nécessaires pour venir à sa cour, où il jouirait d'une entière liberté, et pourrait assister aux états généraux ; mais supposé que son projet fût d'aller résider auprès des chefs de la ligue, à Paris ou ailleurs ; il leur était enjoint de le traiter en ennemi. Le duc de Mayenne informé de son côté du caractère du légat et de ses liaisons particulières avec la cour de Madrid, paraissait se soucier fort peu de sa vi-

site ; il ne put obtenir à Lyon ni sauf conduit, ni escorte pour continuer sa route. Le comte de Brissac, chargé de le recevoir et de l'accompagner d'après les instructions envoyées à Rome, avait été obligé d'aller en Normandie pour lutter contre les troupes royales.

Cette commission avait été donnée par Mayenne à la Bourdaisière, mais il venait d'être entièrement défait auprès de Bar-sur-Seine par les royalistes commandés par Praslin. Gaëtani agité de mille réflexions différentes, ne savait de quel côté il dirigerait sa course; il était presque aussi périlleux pour lui de reculer que d'avancer : Lesdiguières, d'Ornano et la Valette lui coupaient la retraite par le Dauphiné et la Provence.

CHAPITRE XIX.

Il fait son entrée à Paris.

Le duc de Nevers, retiré dans ses terres, observait comme Matignon, une espèce de neutralité entre le roi et les ligueurs. Instruit de l'embarras du prélat romain, il l'invitait de venir dans son duché, où se renfermant dans une impartialité digne d'un ministre du saint siége, il aurait le temps de choisir les expédients les plus convenables. Ce conseil semblait conforme aux intentions du pape; le conseil de l'union sollicitait au contraire le légat de hâter sa marche sur Paris, où sa présence était nécessaire pour relever le courage des ligueurs intimidés par les succès du roi.

Henri pensait que si le légat re-

fusait de venir à la cour, il s'arrêterait dans quelque ville neutre et peut-être dans Avignon, pour attendre l'issue de l'ambassade du duc de Luxembourg ; mais le légat ne se croyait en sûreté ni à Nevers ni à Avignon ; il ne jugeait pas cependant que l'honneur du saint siége lui permît de reculer. Cette démarche eût achevé de décourager les ligueurs, et, en augmentant la réputation du roi, elle eût porté le coup le plus funeste à la religion catholique.

Dans cette incertitude, considérant que le texte précis de ses instructions lui ordonnait de résider à Paris, il dépêcha le prélat Bianchetti au duc de Lorraine, pour lui demander secours et protection. Il en obtint une escorte de cavalerie, prit sa route par Bourg-en-Bresse, Lons-le-Saunier, par Dijon, par Troyes, et arriva à Paris le 20 janvier 1590. Il fut reçu avec enthousiasme, et logé dans la maison épiscopale, somptueusement

décorée des meubles les plus riches de la couronne, tirés des appartements du Louvre.

Quelques jours après, le bref de sa légation fut affiché sur les murs des rues et des places de Paris (1). Cet écrit était daté du 15 octobre, après une mention honorable des services que la cour de France avait rendus au saint siége, et des bienfaits accordés dans tous les temps aux rois de France par les pontifes romains. Le pape y déclarait que, touché des calamités de la France, il avait nommé son légat à Paris, le cardinal Gaëtani, chargé d'employer, avec le secours de Dieu, tous les moyens qu'il jugerait convenables pour protéger la religion catholique, ramener les hérétiques au sein de l'église, et rendre la paix au royaume. Il exhortait tous les or-

(1) Mém. de l'Etoile, tom. 2.—De Thou, liv. 98.—Davila, Guerres civiles, liv. 11.

dres de l'état à suivre l'exemple de leurs ancêtres, en persévérant dans le catholicisme, en faisant tous leurs efforts pour extirper l'hérésie, et en oubliant toutes les animosités particulières, pour obéir unanimement à un roi légitime et vraiment catholique. Enfin il engageait tous les membres de la sainte ligue à recevoir le cardinal légat avec le respect dû à sa dignité, à écouter ses avis paternels, et à mériter ainsi les bénédictions célestes.

A peine ce bref était connu, que deux arrêts circulaient en France, l'un du parlement de Tours, qui faisait défense à un chacun de reconnaître le cardinal Gaëtani en qualité de légat du saint siége, ni d'obéir à ses ordres; l'autre du parlement de Paris, qui exhortait les Français à profiter de la tendresse paternelle du saint père. Ces arrêts produisirent une guerre de plume.

Dans d'autres circonstances,

elle eût été simplement ridicule ; elle échauffait alors les esprits de la manière la plus déplorable, la plus alarmante. Le public était inondé de pamphlets composés par des catholiques et par des protestants, des lettres du légat, des réponses des prélats français attachés au roi, des décrets de la Sorbonne, des arrêts des parlemens de Paris, de Tours et de Châlons. Tous avaient pour but les pouvoirs du légat, mais avec tant d'acharnement dans les esprits, tant de vivacité dans les raisons, que les foudres de l'église augmentaient l'incendie qu'on eût dû chercher à éteindre. Le légat achevait de reconnaître l'erreur de sa politique, et combien il lui serait difficile de remplir les vues de la cour romaine ; il s'apercevait trop tard qu'il aurait dû garder une prudente neutralité, au lieu de se mettre à Paris entre les mains d'un parti dont la faiblesse égalait les folles prétentions.

Il était frappé de la diversité du but où tendaient les chefs de la ligue, diversité capable de déconcerter tous leurs projets, tandis que le roi marchant vers un objet unique, agissait avec vigueur et célérité.

J'ai déjà parlé de la nature de ces dissensions, cachées auparavant dans une espèce de nuage, elles se montraient à découvert. Le duc de Mayenne entrevoyait quelque espoir de renouveler les temps de Charles Martel et de Pepin le Bref; dirigeant toutes les affaires, la couronne lui paraissait la seule récompense digne de ses travaux; mais le roi d'Espagne n'avait pas dépensé deux millions d'or à soutenir la ligue, pour faire la fortune de Mayenne : il offrait des troupes et de l'argent, dont le besoin se faisait également sentir. Mais il se croyait en droit de recueillir un avantage proportionné aux dépenses par

lui faites, et à celles auxquelles il se soumettait pour l'avenir.

CHAPITRE XX.

Le roi d'Espagne demande le titre de protecteur de France.

PEU de temps avant l'arrivée du légat, l'ambassadeur d'Espagne avait remis au conseil général de l'union, un long mémoire, dans lequel Philippe II, représentait qu'ayant rendu à la ligue les plus importans services, malgré l'embarras de ses affaires, il demandait à la France, comme une marque de sa reconnaissance, dans la circonstance délicate où l'on se trouvait, le titre de protecteur du royaume, avec le droit de pourvoir aux charges de la couronne, aux gouvernemens des provinces, et aux grands béné-

fices (1). Une partie des membres de l'union, et surtout ceux des seize, qui faisaient partie de ce conseil, mécontens du duc de Mayenne, parce qu'ils imputaient à sa négligence les succès de Henri IV, penchaient en faveur de la cour d'Espagne. La proposition de Philippe II, fut vivement applaudie. Le duc de Mayenne, sans la rejeter, observa seulement qu'une semblable demande exigeait un mur examen.

Le lendemain (2), un écrit fut publié dans Paris, dans lequel cette protection était offerte au roi d'Espagne aux conditions suivantes :

« Philippe II devenant protecteur du royaume de France, se charge de délivrer le roi, cardinal de Bourbon, de sa captivité et de le faire sacrer à Reims ; après le décès de ce prince, la couronne ap-

(1) Mém. de Villeroi.
(2) Cayet, tom. I.

partiendra à la fille aînée du roi catholique, laquelle épousera un prince français, et réunira à la France la Flandre ou le comté de Bourgogne; aucun espagnol ne sera promu aux offices de judicature et au gouvernement des provinces frontières. Philippe II fera un fonds de deux millions d'or pour payer les arrérages des rentes de l'hôtel de ville de Paris et les autres charges publiques. Il fera la guerre au roi de Navarre à ses dépens. Les Français jouiront d'une liberté entière de commercer au Pérou, au Mexique et dans toutes les autres colonies espagnoles. »

Rien n'était plus imposant que ce projet de traité, sur lequel chacun raisonnait à sa manière. Cependant un grand nombre de personnes dans Paris, le regardaient comme un piége, persuadés que si Philippe recevait le titre de protecteur de France, les principales places seraient bientôt entre ses mains, et qu'au lieu de songer

à la prospérité de cet empire, il mettrait tous ses soins à l'affaiblir et à l'asservir aux Espagnols. Il fut décidé dans le conseil de l'union, après de très-longues contestations, que le pape, envoyant en France un légat *a latere*, dont l'arrivée était très-prochaine, on ne pouvait, sans l'offenser, décider en son absence une affaire d'une aussi haute conséquence.

Ce délai donnait au duc de Mayenne le temps de prendre ses mesures pour repousser le coup violent qui lui était porté. Le conseil des seize se flattait, à l'aide des Espagnols, d'accabler aisément le roi et d'exterminer les protestants; mais les grands seigneurs attachés à la ligue, maîtres des troupes et des places fortes, annonçaient une répugnance marquée à se soumettre aux Espagnols; ils montraient beaucoup de zèle pour la maison de Guise, et sur-tout pour le duc de Mayenne. Leur opinion entraînait un grand nombre de suf-

frages. Dans le parlement de Paris, plusieurs étaient favorablement disposés pour Henri IV; ils désiraient qu'il se fît catholique, et à cette condition, ils se seraient rangés sous son obéissance. En général, la plupart des magistrats s'opposaient à ce que la couronne passât sur la tête d'un prince étranger. Le duc de Lorraine réclamait la couronne pour son fils, issu de Claudine de France, sœur de Henri III; et il s'offensait des prétentions mises en avant par les cadets de sa maison. Le duc de Savoie, fils de Marguerite de France, sœur de Henri II, n'était pas moins opposé aux vues du duc de Mayenne, il voulait obtenir au moins un démembrement de la France; les ducs de Nemours et de Mercœur songeaient de leur côté à profiter des circonstances. Le premier voulait être reconnu souverain de Lyon, et le second de Bretagne.

Ces diverses prétentions se cho-

quant mutuellement, ralentissaient l'ardeur des ligués. Le roi, pour tirer avantage de cette situation des choses, ayant fait prisonnier le comte de Belin au combat d'Arques, lui avait rendu la liberté. Il le chargea de proposer de nouveau un accommodement au duc de Mayenne. Belin s'acquitta de sa commission. Le duc consulta ses amis à ce sujet; les sentiments furent partagés: les uns l'assuraient qu'il ne pouvait prendre un parti plus honorable en même temps et plus avantageux; il s'agit seulement, disaient-ils, que le roi se fasse catholique; dès lors les vœux des ligueurs de bonne foi seront remplis; vous obtiendrez pour votre famille tous les avantages que vous pouvez raisonnablement attendre, et vous acquerrez une gloire immortelle aux yeux de l'univers: il faut donc négocier avec le roi. S'il refuse d'abandonner l'hérésie, la ligue se trouvera justifiée aux yeux de l'Europe

entière. Les catholiques attachés au roi, témoins de sa duplicité, l'abandonneront, et n'étant plus soutenu que d'une poignée de huguenots, il sera aisé de terminer la guerre par une victoire complète.

Ceux qui combattaient cet avis, prétendaient que la guerre n'ayant pour objet que la défense de la religion, on ne pouvait prêter l'oreille à aucun accommodement avec des hérétiques, sans le consentement du pape; ils ajoutaient que si le chef de la ligue traitait avec le roi sans l'agrément de tous les princes alliés ou protecteurs de la sainte union, ils nommeraient un autre chef; et regardant leur ancien chef comme un transfuge, ils l'abandonneraient à la merci de ses ennemis. Ne craignez-vous pas que ces propositions de paix ne soient un artifice pour vous rendre suspect à votre parti? Peut-être le roi ferait-il semblant de se convertir pour se rendre

l'arbitre souverain de la religion, et dans cette supposition, quels regrets n'auriez-vous pas un jour, si vous étiez la cause indirecte de la destruction du catholicisme en France.

Mayenne restait dans son indécision, tandis que les sentiments et les raisons se croisaient dans le conseil de la ligue. Enfin s'étant déterminé à continuer la guerre, il renvoya Belin vers le roi, chargé de réponses ambiguës, et rompit bientôt entièrement la négociation.

Le jour même, à l'entrée du légat dans Paris, ayant engagé tous ses partisans à se trouver au conseil de l'union, il y vint en cérémonie, et déclara qu'après avoir mûrement pesé les propositions du roi d'Espagne (1), elles ne lui paraissaient pas admissibles, parce que le pape ayant été solen-

(1) Cayet, tom. 1.

nellement proclamé protecteur de la ligue en France, la politique et la religion ne permettaient pas de donner ce titre à un autre prince. Cette réponse déconcerta d'autant plus la faction espagnole, qu'elle obtint l'approbation de tous les gens d'église, et comme elle faisait honneur au saint siége, le cardinal Gaëtani, malgré son attachement à la cour de Madrid, ne put s'empêcher de la louer : il ne fut plus parlé de la protection de Philippe II (1).

(1) Daniel, Hist. de France.—Mézerai, Hist. de France.

CHAPITRE XXI.

Mayenne casse le conseil de l'union.

MAYENNE se permit alors le coup le plus hardi; il osa supprimer le conseil de l'union. On a observé précédemment que ce conseil était composé dans son origine, presque uniquement de gens attachés à la faction des seize, et que le duc de Mayenne, après le meurtre de ses deux frères, ayant été proclamé lieutenant général de la couronne de France, fit entrer dans ce conseil un grand nombre de personnes attachées à ses intérêts. Il leur représenta avec énergie l'indignité des prétentions de Philippe II, ses mesures pour se rendre maître de la France, en semant la division dans la ligue, afin de se rendre nécessaire et de dominer par les intrigues des seize;

il fit une vive peinture des désordres auxquels Paris et eux-mêmes demeureraient exposés, si des hommes de l'espèce de *Bussi le Clerc*, appuyés des Espagnols, dominaient dans la capitale. Il s'assura de leurs suffrages.

Alors, convoquant le conseil général de l'union, Mayenne loua d'abord le zèle et les services signalés de ceux qui composaient cette assemblée; il ajouta ensuite que la France ayant un roi dont il était le lieutenant général, un conseil si nombreux, semblable plutôt au sénat d'une république, qu'au conseil d'état d'une monarchie, nuisant également à la célérité et au secret des affaires; en vertu de l'autorité royale qui lui était confiée en l'absence du roi, il allait créer un conseil d'état, et cassait, en conséquence, celui qui avait subsisté jusqu'alors.

Ce fut un coup de foudre pour les seize et pour leurs partisans; mais les individus les plus accré-

dités de l'assemblée, ayant consenti à cette suppression, les autres n'osèrent s'y opposer.

Le garde des sceaux, Montholon, avait cessé d'exercer cet emploi depuis le meurtre de Henri III. Mayenne donna cette charge à l'archevêque de Lyon, arrêté par ordre de Henri III, dans les états de Blois, et qui venait de s'échapper de sa prison. Il créa quatre secrétaires d'état : Péricard, secrétaire intime du duc de Guise, de Bray, Desportes et Rossieux. Villeroi, le président Jeannin et plusieurs autres personnages recommandables par leurs lumières et leur probité, furent appelés dans le nouveau conseil d'état. Un édit contenant cet ordre de choses, fut envoyé au parlement pour y être enregistré. Dans le même édit, il était ordonné aux princes, aux pairs, aux grands officiers de la couronne, aux gouverneurs des provinces, et aux députés des trois états du royaume,

de se rendre à Melun le troisième jour de février. Le but de cette convocation était de contrarier la session des états généraux, indiquée dans Tours par Henri IV.

Cependant, Mayenne n'osa supprimer le conseil particulier des seize, dont le pouvoir concentré dans Paris, soulevait, à son gré, l'immense population de cette capitale. Ce conseil continua d'agir sourdement en faveur de la cour de Madrid, tandis que d'autres ligueurs se déclaraient en faveur de Mayenne, ce qui continuait d'entretenir deux factions dans la ligue.

Un troisième parti était celui des politiques dont j'ai souvent parlé; il devenait très-nombreux dans Paris et dans les autres villes. Un tiers des membres du parlement attachés à ce parti, ouvertement ou en secret, se proposait de reconnaître le roi dès qu'il ferait profession de la religion catholique. Ce parti était embrassé

par le duc de Nevers, par le maréchal de Matignon, et par un grand nombre de grands seigneurs ennemis des Guise.

On pouvait regarder le duc de Lorraine comme formant un (1) quatrième parti. Sans renoncer à l'espoir de placer la couronne sur la tête de son fils, il désirait alors la continuation de la guerre, pour avoir occasion de s'emparer des villes de Metz, de Toul, de Verdun, et du duché de Sedan, sur lesquels il prétendait avoir des droits. J'ai parlé des prétentions que formaient le duc de Savoie sur le Dauphiné et la Provence (2), le duc de Nemours sur le Lyonnais, et le duc de Mercœur sur la Bretagne; aux droits de Marie de Luxembourg, son épouse, en qualité de descendante de Charles de Blois, tué à la bataille d'Auray,

(1) Cayet, tom. 1.
(2) Guichenon, Hist. de la maison de Savoie.

en 1364; et j'ai observé que cette diversité de vues et d'opinions rendait la mission du légat très-difficile, et neutralisait presque tous les efforts de la ligue.

Mayenne ayant réglé ce qui concernait le conseil d'état, cherchait à se concilier l'esprit du légat de Rome. Une assemblée fut tenue dans la maison épiscopale de Paris; les principaux chefs de la ligue s'y trouvèrent, et entre autres le cardinal de Gondy, évêque de Paris, qui, depuis la mort de Henri III, s'était retiré dans la terre de Noisy, appartenante au maréchal de Retz, son frère. L'ambassadeur de Madrid y renouvela les prétentions de Philippe II. Le légat eut beaucoup de peine à lui faire entendre que cette demande inopportune pouvait décider un grand nombre de Français à reconnaître le roi de Navarre, qui faisait les propositions les plus séduisantes. Il lui persuada enfin, d'attendre

d'autres circonstances, et de ne pas indisposer les esprits à contre-temps, au risque de ruiner la religion. Il lui remontra que la chose la plus essentielle dans le moment, était de réunir toutes les forces de la ligue pour arrêter les progrès des armes du roi, de peur qu'il ne profitât des divisions nées parmi les ligueurs, pour s'affermir sur le trône. Ce danger détourné, ajouta le prélat romain, j'emploierai toute l'influence de la cour pontificale, à donner satisfaction au roi d'Espagne.

Soit par hasard ou par artifice, quelques articles d'accommodement entre le roi et le duc de Mayenne furent alors rendus publics. On disait à demi-voix, que ces articles avaient été arrêtés et signés par la mère et par l'épouse du duc de Mayenne. La crainte l'emportant sur les autres passions, les ministres espagnols convinrent qu'un d'entre eux, ac-

compagné du secrétaire d'état, Rossieux, irait à Madrid, pour instruire Philippe II de la situation des choses, et qu'en attendant la réponse de ce monarque, les troupes auxiliaires de Flandre joindraient l'armée du duc de Mayenne. Le légat remit au duc les trois cents mille écus qu'il avait apportés de Rome. Le duc, de son côté, fit rendre, par la Sorbonne, un décret dans lequel il était décidé par les sages maîtres, que Henri de Bourbon ne pouvait, à cause du scandale et du péril de la rechute (1), être admis à la couronne, quand même le cardinal de Bourbon lui céderait son droit, et quand même il obtiendrait extérieurement son absolution. La Faculté ajoutait dans son décret, que tous ceux qui perdraient la vie pour une cause aussi

(1) Mézerai, Hist. de France.

sainte, seraient couronnés au ciel comme défenseurs de la foi. Ce décret fut confirmé par le cardinal légat.

CHAPITRE XXII.

Evénements militaires.

MAYENNE ayant calmé une partie des divisions de la ligue, brûlant du désir de rétablir sa réputation obscurcie par sa défaite à Arques, ayant rassemblé son armée, il vint faire le siége de Meulan, à l'entrée de la Normandie. Le capitaine Berengeville commandait dans cette ville avec une garnison peu nombreuse. Meulan, bâti au bord de la Seine, était entouré d'une muraille antique; elle communique, par un pont, à une île défendue par une forte-

resse ; de l'île, on passe par un second pont, de l'autre côté de la rivière ; la tête de ce pont était défendue par une tour de structure ancienne. Le commandant augmenta de son mieux les fortifications de la place, et dépêcha un courier au roi pour lui demander des secours. Le duc de Mayenne campa du côté de la ville, et fit dresser une batterie de onze pièces de canon. Les assiégés se défendaient avec tant d'adresse, que le siége n'avançait pas. Le douzième jour, Mayenne ordonna au comte de Rhosne, un de ses maréchaux de camp, de passer de l'autre côté de la Seine et d'attaquer la tête du pont.

Henri IV venait de prendre Honfleur. Sa plus solide espérance consistait à resserrer Paris, et à l'affamer. Il était donc très-essentiel pour lui de secourir Meulan. Marchant avec sa célérité ordinaire, il parut en bataille

le 21 février à la vue de Meulan, du côté de la tour. De Rhosne, hors d'état de se mesurer avec les troupes royales, repassa la Seine sur des barques qui l'attendaient. Le roi entra dans Meulan, donna aux assiégés les louanges qu'ils méritaient, et se prépara à attaquer le duc (1), qui leva le siége assez brusquement, sous prétexte d'aller à la rencontre des troupes auxiliaires de Flandre et de Lorraine, qu'il attendait.

Henri IV voulant couper de toute part les vivres aux Parisiens, vint attaquer Poissy, dans l'espoir que le duc de Mayenne, pour conserver ce passage sur la Seine, au voisinage de Paris, s'approcherait et donnerait lieu à une bataille; mais Mayenne laissa prendre Poissy, sans secourir cette place.

---

(1) Mém. du baron de Rosny, tom. I. —Cayet, tom. 1.

Bernardin de Mendoza, craignant que le duc de Mayenne ne se réconciliât avec Henri IV, s'il n'était promptement secouru d'hommes et d'argent, pressait le duc de Parme (1) d'envoyer son armée en France, d'après les ordres qu'il avait reçus de Madrid. Ce prince ne donnait qu'à regret ces secours, persuadé que Philippe II courait risque de perdre une partie des Pays-Bas, en poursuivant la chimérique conquête de la France. Cependant sur la réquisition réitérée de l'ambassadeur castillan à Paris, il envoya le comte d'Egmont sur les frontières, en lui ordonnant de faire en passant une tentative sur Cambray, quoique Balagny qui y combattait, fût dévoué à la ligue; mais cette entreprise ne réussit pas. L'approche

(1) Mém. de Rosny, tom. I.—Mém. de la Ligue, tom. I.

de cette armée relevait le courage des Parisiens.

Elle consistait en quinze cents lances, cinq cents arquebusiers à cheval, et quelques régimens d'infanterie. L'arrivée de ces Espagnols n'avait pas empêché le roi, de tenter le siége de Dreux, son projet était ensuite de rompre les chemins de la Beauce, et d'intercepter tous les convois envoyés de Chartres à Paris (1). Dreux fit une résistance à laquelle le roi ne s'attendait pas. Il apprit dans son camp que Mayenne venait au secours de la place, et qu'il avait déjà passé la Seine sur le pont de Mantes.

A cette nouvelle, Henri ayant assemblé son conseil de guerre, dit aux généraux, avec beaucoup de gaîté : « Messieurs, nous levons le

(1) Mathieu, tom. 2.—Mém. de Sully, tom. 1.—Davila, liv. 11.

siége de Dreux, mais c'est pour donner bataille. Je pense que cette retraite ne nuira pas à notre réputation. » Il vint occuper une excellente position à Nonancourt, sur le passage de la rivière d'Eure (1). L'armée vint de Dreux à Nonancourt, par une pluie affreuse. Biron non-seulement fit allumer de grands feux, pour réchauffer les soldats, mais ayant rassemblé des rafraîchissemens en abondance, il les distribua avec un ordre admirable à tous les quartiers, tant d'infanterie que de cavalerie. Les soldats reprirent bientôt leur gaîté avec leurs forces.

Henri enfermé dans son logement avec les maréchaux de Biron et d'Aumont, délibéra s'il hasarderait une bataille. On comptait dans son armée huit mille fantas-

(1) De Thou, liv. 93.—D'Aubigné, liv. 3.—Mém. de Duplessis-Mornay.

sins et trois mille chevaux. Celle du duc de Mayenne se composait de quatre mille cinq cents chevaux, et de dix mille fantassins. Le roi pouvait sans risque se retirer dans la Basse-Normandie, pays abondant en vivres, et dévoué à ses intérêts, et où une armée plus faible, pouvait aisément disputer le terrain à celle qui lui était supérieure; mais cette retraite aurait nui à sa réputation. D'ailleurs, cette armée supérieure n'avait-elle pas été vaincue à Arques. Le roi ne voyait que de la bassesse et de la lâcheté à ne pas suivre la prospérité dont la fortune avait jusqu'alors favorisé ses armes. Ces raisons étaient appuyées par le maréchal de Biron. Ce général pensait qu'il était difficile, sinon impossible, d'exécuter une retraite devant une armée supérieure sans recevoir quelque échec, dont on ne pouvait calculer les suites; il jugeait plus avantageux de pro-

siter de la bonne volonté des troupes, et de se défendre courageusement, que de se laisser battre en détail dans de petits combats où on n'avait rien de bon à attendre.

HISTOIRE
DE FRANCE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE XI.

CHAPITRE PREMIER.

Bataille d'Ivry.

Deux choses avaient principalement déterminé Henri IV à donner bataille. L'une consistait dans la gaîté extraordinaire qu'il remarquait parmi ses capitaines et ses soldats; on eût dit qu'un jour de combat était pour eux un jour de fête; leur nombre était d'un tiers inférieur à celui des

ligueurs; mais le succès de la bataille d'Arques leur inspirait une telle confiance en leurs généraux, qu'ils regardaient la victoire comme certaine; l'autre était l'embarras de ses finances. Il manquait d'argent pour payer les Suisses et les autres troupes étrangères, tandis que ses ennemis, alimentés par le roi d'Espagne, abondaient en toutes sortes de ressources. J'ai observé qu'il lui restait celle de mener son armée en Normandie; mais en prenant ce parti il consumait toutes les contributions de cette province, dont il voulait se faire un fond de réserve (1).

Mayenne, au contraire, reconnaissant la supériorité des talens militaires du roi et des généraux dont il était secondé, craignait l'issue de la bataille. Il se fût contenté de jeter des se-

(1) Perefixe, Hist. de Henri-le-Grand. —Mém. de la Ligue, tom. 4.—Cayet, tom. 1.

cours dans Dreux, en évitant un combat général, s'il n'eût été poussé, presque malgré lui, à combattre, par les railleries des Parisiens, les instances du légat de Rome, le vœu prononcé des troupes espagnoles, et la honte d'avoir perdu plusieurs provinces en quelques mois, sans tenter un effort pour les sauver. Il passa la rivière d'Eure sur le pont d'Ivry; les deux armées se trouvèrent en présence le 13 mars.

Henri IV savait que la cavalerie espagnole, montée sur d'excellens chevaux, et armée de lances à la manière de l'ancienne chevalerie, devait enfoncer sa cavalerie, presque entièrement composée de volontaires, lesquels durant le cours des guerres civiles, avaient préféré, à l'usage embarrassant des lances, celui du pistolet et des sabres, à l'exemple des cavaliers allemands, auxquels on donnait alors le nom de *Reî-*

tres. Pour remédier au désavantage des armes, il partagea sa cavalerie en plusieurs divisions séparées, afin de ne la pas exposer à recevoir toute entière de front la violence de la première charge des lanciers espagnols. A cette précaution fut ajoutée celle d'attacher à chaque division de cavalerie, un bataillon d'arquebusiers dont le feu soutenait la cavalerie en éclaircissant les ennemis à mesure qu'ils approchaient, jetait du désordre dans leurs rangs, et rendait leur choc moins redoutable. La cavalerie ainsi partagée en plusieurs petits corps isolés, pouvait se porter avec plus de facilité sur les flancs des ennemis, et les attaquer dans tous les sens. Cette manœuvre, profondément méditée, et dont l'excellence avait été reconnue d'abord dans la théorie, se trouva justifiée par l'expérience de cette journée. Le roi ayant formé son ordre de bataille, en donna le plan figuré au baron de

Biron, maréchal de camp général.

La plaine d'Ivry, où l'on devait combattre (1), s'étend en forme de cercle l'espace de plusieurs lieues. Elle était bornée du côté occupé par l'armée royale, par les villages de Foucrainville et de Saint-André, et du côté opposé, par où débouchait l'armée de la ligue, elle se termine par un bois très-épais, appelé *la Haie* par les gens du pays; du côté de l'ouest, où s'avançaient les deux armées, elle s'incline vers une vallée profonde, où coule la rivière d'Eure, au bord de laquelle se trouvent deux bourgs, Ivry au sud, Anet à l'ouest.

Du côté d'Anet on passe la rivière à gué; on la franchit sur un pont à Ivry. La plaine est découverte, sans buissons, sans fossés,

(1) D'Aubigné, tom. 7.—De Thou, liv. 98.— Mém. de Duplessis-Mornay, tom. 1. Mém. de la Ligue, tom. 4.

sans éminences ; elle offre seulement vers le milieu, un petit rideau qui ne s'étend pas fort loin du côté de Foucrainville.

L'armée royale se rangea en bataille, la droite appuyée au village de Saint-André, et la gauche à celui de Foucrainville. Le duc de Montpensier commandait l'avant-garde, le roi était au corps de bataille, le maréchal de Biron conduisait le corps de réserve. La cavalerie se partageait en cinq principales divisions. La première, commandée par le maréchal d'Aumont, et flanquée de deux régiments d'arquebusiers, formait la gauche au bout de la plaine. Près d'elle se trouvait la seconde division, conduite par le duc de Montpensier, appuyée à sa gauche par un bataillon suisse, et à sa droite par un bataillon français. La troisième division, la plus nombreuse de toutes, occupait le centre de l'armée, où combattait le roi, le prince de

Conti et les principaux capitaines; elle était soutenue à gauche par un corps de Suisses de la garde du roi, et à droite par un autre corps de la même nation. Le quatrième corps, commandé par le maréchal de Biron, était protégé par deux régiments d'arquesiers français. Enfin, la cavalerie allemande composait la cinquième division; le comte Théodore de Schomberg la commandait; elle s'adossait au village de Saint-André.

Sur le front de l'armée, en avant, se trouvaient deux escadrons, un de quatre cents chevaux légers, commandé par le comte d'Auvergne; l'autre de trois cents cuirassiers, aux ordres du baron de Biron; entre ces deux escadrons, était placée l'artillerie, commandée par Philibert de la Guiche. L'armée rangée de la sorte, s'étendait en ligne droite sur un front égal, excepté à l'endroit où les deux escadrons du comte d'Au-

vergne et du baron de Biron, avec l'artillerie, couvraient le centre.

L'armée de la ligue (1), après avoir passé la rivière d'Eure sur le pont d'Ivry, découvrit les troupes royales rangées en bon ordre, et qui ayant pris l'avantage du terrain, l'attendaient pour lui livrer combat. Jusqu'alors le duc de Mayenne avait été persuadé qu'une armée d'un tiers moins nombreuse que la sienne, se retirerait à son approche; il ne fut détrompé que sur le champ même où il fallait se battre. Ayant partagé son armée en deux corps principaux, il s'avançait en forme de croissant, comme pour envelopper ses ennemis. Sa droite était commandée par le duc de Nemours, sa gauche par le chevalier d'Aumale. Il s'était placé au centre. A la pointe de l'aile droite se

(1) Davila, Guerres civ. de France, liv. 11.—Daniel, Hist. de France.—Mézerai, Hist. de France.

trouvait le comte d'Egmont avec ses lanciers espagnols ; derrière lui trois régiments français et un régiment suisse ; venait ensuite l'escadron du duc de Nemours. Entre cet escadron et les suisses, on avait placé l'artillerie. Au bout de l'aile gauche, jusqu'aux extrémités de la plaine, s'étendaient les chevau-légers flamands et francomtois, protégés en flanc par l'infanterie espagnole, à côté de laquelle se trouvaient quatre régiments français. En suite on voyait l'escadron du chevalier d'Aumale avec trois régiments français. Le duc de Mayenne occupait le centre avec les carabiniers flamands et un corps de sept cents chevaux. Devant lui deux régiments de cavalerie allemande devaient commencer l'action par un feu irrégulier, suivant la coutume de cette cavalerie, puis, en passant entre les deux ailes, se rallier derrière l'armée pour revenir à la charge.

Dans cet ordre, les ligueurs s'avançaient à petits pas dans la plaine, laissant derrière eux Ivry et la rivière d'Eure, et arrivèrent à la fin du jour en présence des royalistes, la proximité de la nuit empêchait également les deux armées de livrer le combat, il y eut seulement quelques escarmouches pour un hameau dont les ligueurs s'étaient saisis, et d'où le roi les chassa. Chacun plaça ses gardes avancées avec beaucoup de précaution pour la nuit. Les deux armées la passèrent au bivouac; le lendemain, 14 mars, la bataille s'engagea peu après le lever du soleil.

Henri IV, malgré l'infériorité de ses forces, commença l'action par plusieurs décharges de son artillerie, qui firent beaucoup de ravage dans l'armée ennemie. Les ligueurs répondirent par la leur, mais leurs pièces étaient si mal pointées, que leur jeu ne faisait aucun effet; le comte de Rosne,

pour faire cesser ce feu qui détruisait sa division, ordonna la charge, et fit avancer un gros corps de cavalerie légère, composée d'Italiens, de Français et d'Albanais et un régiment d'infanterie. Le maréchal d'Aumont se présenta à la tête de trois cents hommes d'armes pour recevoir ce premier choc, et ayant fait ranger un peu sur la gauche de l'artillerie, deux escadrons de cavalerie légère qui le couvraient, il fondit sur les ennemis avec tant de furie, malgré le feu du régiment d'infanterie, qu'il les rompit en un moment et les poursuivit jusqu'à l'entrée d'un petit bois, où il s'arrêta pour rallier sa troupe; il alla ensuite se former derrière l'escadron commandé par le roi, suivant l'ordre qu'il en avait reçu.

Dans le même temps, le comte d'Egmont attaquait avec beaucoup de bravoure les chevau-légers du comte d'Auvergne; ce corps, après avoir résisté quelque

temps aux lanciers espagnols, fut contraint d'abandonner le combat. Le comte d'Egmont s'approchait de l'artillerie royale, comme pour s'en emparer. Une charge bien dirigée mit son escadron en déroute. Le duc de Montpensier et le duc de Biron le poursuivirent. Cette charge fut très-meurtrière; Biron y fut blessé au bras et à la tête, et le duc de Montpensier fut renversé de son cheval tué sous lui, il monta aussitôt sur un autre, et continua à poursuivre les lanciers espagnols.

Mayenne, pour soutenir les troupes qui fuyaient, s'avançait sur le corps de bataille, commandé par le roi. Ce prince, monté sur un superbe cheval bai, armé de toutes pièces, ayant sur la tête un casque surmonté d'un haut panache blanc, s'avançait pour marcher à la rencontre de son ennemi. On lit dans les mémoires du duc de Sully, qui était avec le roi, que dans la division commandée par

Mayenne, se trouvait un gros corps de cavalerie allemande, presque entièrement composé de protestants, ces soldats se trouvant à trente pas de l'escadron royal, et ne voulant point combattre un prince de leur religion, tirèrent pour la plupart leurs pistolets en l'air, tournèrent tout court, et allèrent se mettre à la queue de l'armée. Dès ce moment, la victoire se déclara en faveur du roi.

Une preuve évidente que l'ordonnance de l'armée royale était très-supérieure à celle des ennemis, c'est qu'en moins d'une heure l'armée de la ligue fut entièrement défaite. Toute sa cavalerie saisie d'une terreur panique, fuyait à toute bride vers Ivry, pour y repasser la rivière. La plupart des régiments d'infanterie se voyant abandonnés par leur cavalerie, se débandaient et jetaient leurs armes pour fuir plus légèrement; les Suisses presque seuls ayant formé un bataillon carré, se défendirent assez

long-temps ; mais s'apercevant qu'on allait rompre leurs bataillons à coups de canons, ils se rendirent prisonniers de guerre, et passèrent dans la suite au service de Henri IV. L'infanterie allemande fut presque entièrement exterminée. Le duc de Mayenne perdit ses canons, ses bagages, ses drapeaux, et près des trois quarts de son armée en tués, blessés, ou prisonniers (1). Mayenne ayant passé l'Eure sur le pont d'Ivry, le fit couper, pour arrêter la poursuite des royalites : ce fut encore un malheur pour son armée. Les fuyards arrivant au bord de l'Eure, et trouvant le pont coupé, tentaient de passer à gué ; la plupart furent noyés dans la rivière, grossie par l'abondance des pluies. Le roi ne perdit pas cinq cents hommes ; les ligueurs s'enfuirent pour

(1) Perefixe, Hist. de Henri le Grand. —Mézerai, Hist. de France, tom. 3.

la plupart à Mantes, de là à Saint-Denis, puis à Paris. D'autres se sauvant à travers la plaine, gagnèrent la ville de Chartres (1).

Il ne paraît pas que dans cette journée, Henri IV eût fait usage de l'artillerie volante, à laquelle il devait le succès de la bataille d'Arques : les contemporains peuvent avoir négligé cette circonstance. Tous observent que ce prince après avoir fait les fonctions de général, se battit comme un simple soldat. On se souviendra, dans tous les siècles, de ces belles paroles prononcées par lui à la tête de l'armée avant de faire sonner la charge :

(1) La victoire d'Ivry fut célébrée par une médaille qui paraît être le premier monument de cette espèce, depuis que Henri IV eut pris le titre de roi de France. D'un côté est son buste avec la légende : *Henricus IV, Franciæ et Navarræ, rex christianissimus.* Au revers, on y voit un trophée d'armes, avec cette inscription : *Victoria Ivriaca.*

« Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc, vous le verrez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire »... Sauvez les Français, s'écriait-il après la victoire, lorsque les vainqueurs s'acharnaient sur les vaincus.

Henri fut parfaitement secondé par tous ses généraux. Ceux qui se distinguèrent le plus, furent le maréchal d'Aumont, le baron de Biron, et le duc de Montpensier: les deux premiers, dès le commencement de l'action, arrêtant l'impétuosité des lances espagnoles, préparèrent la victoire. Le duc de Montpensier la décida par la valeur avec laquelle il repoussa la plus formidable cavalerie de la ligue.

Il circula dans le public, quelques jours après la bataille d'Ivry, une lettre du maréchal de Biron à du Haillan, contenant sur cette action célèbre des détails beaucoup plus exacts que ceux auxquels se

livre l'historien le plus attentif ; elle ne peut que faire plaisir.

« Monsieur du Haillan, mon bon ami, je vous prie de m'excuser, si je ne vous ai point écrit d'abord après la bataille, d'autant que j'ai été beaucoup empêché à la conduite de l'armée, et depuis à des conseils fréquens, où nous demeurions trois heures le matin, et quatre après dîner, où le roi me donnait charge d'assister toujours, d'autant qu'après une si grande victoire, il se présente beaucoup d'affaires à quoi il faut pourvoir. Le roi m'a fait cet honneur de me commander d'y avoir l'œil. Vous aurez déjà entendu, par un brief discours, comme l'effet s'est passé, et on en a fait un autre plus long. Tant y a que le roi a gagné une grande victoire, contre ceux qui pensaient l'emporter à pied levé ; et dirai qu'il n'a combattu qu'avec les deux parts de sa cavalerie, et quasi point de gens de pied. Le demeurant qui restait, a tenu

toujours ferme, qui a été une des principales causes de la victoire, d'autant que plusieurs des nôtres prirent le large, mais ils se rallièrent bientôt, et vinrent se joindre à la troupe que je menais, à savoir: deux bataillons de Suisses de près de deux mille arquebusiers; mon régiment qui pouvait être de trois cents chevaux et deux cents reîtres; les sieurs d'Humières et de Moui qui y arrivèrent, étant aux mains à l'avant-garde avec cent cinquante chevaux.

» Il se trouva enfin qu'il vint se joindre à moi plus de mille chevaux. Le roi y vint très-valeureusement, car avec sa cornette et son régiment, il alla charger sept escadrons de gens de cheval, wallons et reîtres, et en danger pour sa vie ou pour sa liberté, si le maréchal d'Aumont ne fût accouru à son secours.

» Les ennemis s'étonnèrent de me voir marcher toujours ferme vers eux en grosse division, qui

leur fit perdre l'espérance de la victoire. Le roi y fit très-bravement, généreusement et hardiment, autant qu'il se peut, et quasi trop ; car il se trouva n'ayant que trente chevaux, et vint se retirer vers moi, et pour poursuivre sa victoire, prit la troupe de d'Humières et de Moui. Mon fils l'accompagnant toujours, avec quatre coups d'épée qu'il avait, deux petits au visage, dont il sortit beaucoup de sang, un au bras, l'autre à la main. Il s'était voué, avec deux cents chevaux, pour marcher à côté du roi, et donner par le flanc à ceux qui chargerait Sa Majesté, de le couvrir s'il en était besoin. Il a été si heureux que le roi la loué plus qu'aucun envieux ne voudrait.

» Je ne puis dire autre chose, sinon qu'il y a beaucoup de gens de bien qui ont accompagné le roi ; on me met de ceux qui ont eu part à la victoire, encore que je n'aye combattu. Vingt-quatre

enseignes de Suisses, en deux bataillons, se rendirent à moi, que je fis mettre derrière les nôtres après avoir baissé les piques. Il y eut vingt enseignes de gens de pied qui les flanquaient, et qui en firent de même. Il y avait huit cents chevaux entre les Suisses susdits et les Français, qui me voyant marcher contre eux, abandonnèrent lesdits Suisses; mais ils ne gagnèrent rien, car le roi les poursuivit et les défit par plusieurs chemins, jusqu'au bourg d'Ivry, qui est long, et a trois ponts. Les ennemis s'embarrassèrent dans icelui, ne pouvant passer. Les premiers firent des barricades, rompirent un pont qui fut cause de leur entière ruine; car le roi voyant ce, alla à Anet passer la rivière d'Eure, me manda que je fisse hâter des gens de pied pour aller dans ledit bourg, ce qui fut promptement exécuté.

» Je pense qu'il y fut tué quatre cents hommes de cheval, qui est

plus qu'on n'en avait tué en campagne, et quatre mille hommes de pied. Outre ce, il fut tué plusieurs gens de pied de toutes les nations qui s'étaient sauvés à bonne heure. On prit quatre pièces d'artillerie et tout leur bagage, où il y en avait de précieux, et de l'argent.

» Le roi ayant passé à Anet, poursuivit la victoire jusqu'auprès de Mantes, et coucha à Rosni. Le comte d'Egmont, qui menait les troupes des Pays-Bas, a été tué, et plusieurs chefs de ce parti-là. Et dit-on, que de quinze cents lances espagnoles, dont il y avait sept compagnies de gendarmes, étant de cent hommes chacune, et autant d'archers des principaux seigneurs des Pays-Bas, que leurs personnes n'y étaient pas venues, parce qu'ils ne voulaient point obéir au comte d'Egmont. Outre ce, il avait mené cinq à six cents chevau-légers, et cinq cents arquebusiers à cheval, qui étaient armés de cuirasses, et habillemens

de tête ou chapeaux de fer. Un colonel des reîtres y fut tué. Bref de dix-neuf cents chevaux, qu'avait amené ledit comte d'Egmond, et de douze cents reîtres, il n'en est pas passé la rivière huit à neuf cents ensemble, et parce qu'il y a eu quinze cents hommes de cheval tués, et force prisonniers.

» L'on nous a assuré par plusieurs fois, que de ceux qui se retirèrent ensemble, et sont encore joints, qui étaient wallons ou reîtres, les premiers dévalisèrent les seconds, disant que les reîtres étaient l'occasion de la perte de la bataille. Le roi a eu nouvelles certaines que le comte Maurice avait pris la ville et le château de Breda, une des plus fortes places qui soient en Brabant, et tenait assiégé Saint-Gertru de Bergue, qui est là où le Rhin et la Meuse s'assemblent. Il est certain que le duc de Parme avait contremandé les troupes que menait le comte d'Egmont.

» Le roi lui a renvoyé ce qui restait ; il fera grande diligence, car il est sans bagages. Les villes de Vernon et de Mantes se sont rendues au roi comme aussi d'autres. Nous attendons des canons et des munitions que l'on avait envoyé quérir auparavant, car les munitions nous faillirent à Dreux. Nous sommes attendant pour faire quelque grand dessein. M. de Longueville, avec six ou sept cents chevaux, s'est joint avec nos reîtres qui sont en Champagne. Le saint père m'a envoyé un bref authentique, et le légat une lettre à quatre pièces, le tout bien honorablement. Je ne sais si je m'aboucherai avec M. le légat, comme il montre désirer. »

» Excusez cette lettre qui est à bâtons rompus, et faite à deux matinées, parce qu'on ne me donne pas de loisir ; et hier, de quatorze heures de jour, je n'en pus demeurer qu'une en mon logis, embarrassé d'une infinité

d'affaires. Le roi a envoyé quérir son conseil, qui est à Tours, pour le mettre en cette ville de Mantes; vous serez près du roi, et nous nous verrons plus souvent. Je suis après pour gagner deux mois pour m'aller reposer, et je crois que le meilleur serait pour toujours, et aller prier Dieu, puisqu'il m'a fait cette grace d'avoir vécu si longues années avec grande réputation dedans et dehors le royaume, et même en cette dernière bataille, dont le roi se loue infiniment de moi. Je suis été en six batailles, j'ai eu six arquebusades, j'ai vendu, sans mes bois, six mille livres de rente et servi six rois; il est temps de me retirer : nous en deviserons plus amplement.

» Mantes, le 24 mars 1590. »

CHAPITRE II.

Suites de la bataille d'Ivry.

HENRI poursuivant les ennemis après la bataille d'Ivry, vint coucher à Rosni. On avait eu l'attention de procurer à toute l'armée des rafraîchissements en abondance. Le roi soupa en public, et admit à sa table tous les capitaines, en disant plaisamment, qu'il était juste que ceux qui l'avaient si bien servi à ses noces, assistassent au festin. Durant le souper, il eut l'attention de nommer par leur nom tous ceux qui étaient présents, en les comblant d'éloges. Il remerciait jusqu'aux plus simples soldats. Il témoigna au maréchal de Biron qu'il lui était redevable du succès, par sa prudence et par sa valeur. Le maréchal, sur qui roulaient tous les détails de la ba-

taille, ne combattit pas, mais se présentant à propos, avec son corps de réserve, dans tous les endroits où son secours était nécessaire, il encourageait tellement les combattants par sa présence, et rompit si à propos toutes les mesures des ennemis, que les plus entendus dans le métier de la guerre, lui attribuèrent la première part à la victoire. Le maréchal, répondant aux complimens du roi, lui dit : « Sire, vous avez fait aujourd'hui le devoir du maréchal de Biron, et le maréchal de Biron a fait ce que devait faire le roi. » En effet, ce prince, dans cette action, comme il avait fait à celles de Coutras et d'Arques, exposa sa personne autant qu'un officier qui aurait eu sa fortune à faire.

Le roi apprit à Mantes que ses troupes avaient remporté un avantage considérable en Auvergne (1)

(1) D'Aubigné, tom. 3.

sur celles de la ligue, commandées par le comte de la Rochefoucault-Randan. On a vu précédemment que ce général avait réduit presque toute l'Auvergne sous l'obéissance du duc de Mayenne. Voulant conquérir le reste, il se mit en campagne au mois de mars avec quatre mille hommes de pied et six cents chevaux pour secourir le château d'Issoire, assiégé par les comtes de Curton et de Chaserons, gouverneurs pour le roi, l'un de la haute Auvergne, et l'autre du Bourbonnais; il les assiégea lui-même dans leur camp et les pressait vivement, lorsqu'il apprit qu'il leur arrivait de Clermont un puissant renfort. Pour ne pas se trouver entre deux armées, il s'écarta pour prendre une position convenable; son éloignement donna le moyen au secours d'exécuter sa jonction avec ceux qu'on voulait secourir. Les deux armées se trouvèrent alors à peu près égales.

Le combat se donna à la vue d'Issoire, le même jour que la bataille d'Ivry. La Rochefoucault-Randan fut entièrement défait ; il perdit deux mille hommes durant l'action, presque tous ses autres soldats furent massacrés par les paysans des environs ; lui-même fait prisonnier, mourut peu de jours après de ses blessures ; ce fut une grande perte pour les ligueurs : le château d'Issoire se rendit au roi.

Le fruit de la bataille d'Ivry fut la reddition de Mantes et de Vernon ; elle en eut un second d'une manière différente. Les généraux catholiques du parti du roi, reçurent une lettre du pape, en réponse à celle que le duc de Luxembourg lui avait remise de leur part ; elle était en termes généraux ; mais à travers l'entortillage du style, on fut confirmé par cette lettre dans l'opinion qu'on avait déjà, que le saint père réglerait sa conduite envers Henri IV sur les événements de la guerre.

Par la prise de Mantes et de Vernon, le roi se trouvait maître de tous les ponts sur la Seine, entre Rouen et Paris. Ce n'est plus comme à Courtrai, où à peine il était le maître ; son armée le suivait avec allégresse ; elle fut même renforcée par plusieurs corps de cavalerie, conduits par Duplessis-Mornay, la Trimouille et plusieurs autres capitaines ; ils accouraient du Poitou et de la Picardie, sur le bruit d'une bataille prochaine, et survenant à la fin de l'action, ils contribuèrent à la rendre complète.

L'issue de la bataille d'Ivry fut connu dans Paris le lendemain de l'action par du Tremblay qui, étant prisonnier et relâché sur sa parole au moment de la bataille, n'avait pas combattu et s'était retiré des premiers ; il porta cette nouvelle, d'abord à l'archevêque de Lyon, chancelier et chef du conseil de la ligue. Ce prélat en fit part au

légat et à l'ambassadeur d'Espagne. On voulait tenir cet événement secret, mais la chose n'était pas possible; la consternation fut d'autant plus grande dans Paris, qu'on s'attendait à voir arriver incessamment Henri IV aux barrières des faubourgs; les chefs de la ligue craignaient que la multitude n'ouvrit les portes. Il fut ordonné aux prêtres de rassurer les esprits. Ils publièrent d'abord que le roi avait été tué dans le combat. Cet événement, tenu pour certain dans Paris durant cinq ou six jours, donna le temps à la première frayeur de se calmer. On fit venir quelques troupes de Picardie et de Champagne.

CHAPITRE III.

Dispositions des Parisiens après la bataille d'Ivry.

Alors les prédicateurs crurent pouvoir ne plus cacher ce que tout le monde connaissait. Un moine montant en chaire le vendredi, 16 mars, prit pour texte de son sermon ces paroles : *quos amo arguo et castigo*. Je reprends et je châtie ceux que j'aime. Il le paraphrasa, en présageant que Dieu ne manquerait pas d'éprouver la foi et la constance des Parisiens, comme il avait autrefois éprouvé la foi et la constance du peuple d'Israël, et comme il éprouvait tous ses élus. Dans la seconde partie de son discours, ouvrant une lettre, comme s'il venait de la recevoir, il dit qu'il avait fait dans ce jour, la fonction moins

d'un prédicateur que d'un prophète, et que Dieu par sa bouche annonçait au bon peuple de Paris l'épreuve qu'il lui préparait. Mes frères, ajoutait-il, en affectant une tristesse profonde, je suis obligé de vous apprendre que l'armée catholique a été défaite il y a quelques jours. Il ajouta à ce premier avis des exhortations si pathétiques, que son auditoire, loin de se livrer aux murmures, se montrait disposé à défendre Paris et la religion, sans craindre les horreurs de la famine. Tous les autres prédicateurs répétèrent le même sermon. Les Parisiens, exaltés par l'éloquence des prêtres, semblaient transmués tout à coup en une milice invincible.

Quelques jours après, le duc de Mayenne arriva; craignant de voir se renouveler les événemens tragiques, auxquels la fureur populaire s'était plusieurs fois livrée, depuis quelques années, il s'arrêta à Saint-Denis, où le cardinal légat,

la duchesse douairière de Montpensier, l'ambassadeur Mendoza, l'archevêque de Lyon et les membres du conseil d'état, vinrent le trouver (1). On lui fit part de la disposition que montraient les Parisiens à défendre courageusement leur ville. Le duc loua d'abord cette résolution généreuse. Il s'entretint ensuite avec eux sur l'état actuel des affaires, en les assurant que c'étaient moins les forces des ennemis, que la mauvaise volonté de la cavalerie allemande qui avaient causé la perte de la bataille. Il ajouta que sa cavalerie n'était pas détruite, mais seulement en déroute, et qu'il la remettrait bientôt sur pied, et en état de combattre de nouveau.

La duchesse de Montpensier sa sœur, dont le génie impétueux était un des plus fermes appuis de la ligue, observait que le pape et

(1) Davila, Guerres civ. de France, liv. II.

le roi d'Espagne n'abandonneraient pas la religion catholique en France, et que leurs secours se proportionneraient au péril pressant dans lequel on se trouvait, d'où elle concluait que dans quelques semaines, on aurait une armée plus puissante, composée de troupes fraîches, avec lesquelles on accablerait aisément l'armée du Navarrois épuisée de fatigues. Il s'agit, ajoutait cette princesse, d'arrêter la première fougue des huguenots et de soutenir courageusement les premières opérations du siége de Paris, si le roi de Navarre ose le tenter.

Mayenne (1) offrit de se renfermer dans la ville, pour partager avec les Parisiens les privations auxquelles ils pouvaient être réduits. Ses offres ne furent pas acceptées. On jugea plus avantageux pour le bien général de la ligue, et même pour le secours de Paris

(1) Mém. de Villeroi, tom. 1.

en particulier, qu'il se portât sur les frontières de Picardie pour y recevoir les troupes auxiliaires de Flandre et de Lorraine. Il laissa pour commander à Paris, le duc de Nemours, son frère et le chevalier d'Aumale, son cousin. Le cardinal légat, la duchesse de Montpensier, l'archevêque de Lyon, revinrent dans Paris. Une proclamation fut publiée, dans laquelle le duc instruisait les Parisiens que le seul désir de leur être utile, le décidait à s'éloigner d'eux, mais qu'il laissait dans Paris sa mère, sa femme, sa sœur, ses enfants, pour partager la fortune de la capitale. Le conseil des seize ayant assemblé les principaux bourgeois, chacun jura de se défendre jusqu'à la mort : une députation fut envoyée vers le duc, pour le conjurer d'user de la plus grande célérité, pour ne pas réduire aux dernières extrémités, une multitude qui, par zèle pour

la religion, et se confiant en sa parole, allait braver les périls multipliés qui la menaçaient.

CHAPITRE IV.

Raisons qui décidèrent Henri IV à ne pas brusquer le siége de Paris après la bataille d'Ivry. Négociation du duc de Luxembourg à Rome.

Après ces arrangements, le duc prit la route de Picardie, pour conférer sur la frontière avec le duc de Parme; le comte Jacques Collalte, fut envoyé en Allemagne pour y lever des troupes au nom du roi d'Espagne; d'autres agens allèrent à Rome, à Turin, à Nanci. Ils éprouvèrent que Mayenne s'était étrangement trompé en assurant que les princes, protecteurs de la ligue, augmenteraient leurs secours à mesure qu'elle se trou-

verait dans un plus grand danger. Les succès du roi paralysaient au contraire leurs efforts, ils ne montraient que tiédeur et incertitude.

Sully rapporte dans ses mémoires (1), que si Henri IV ne se porta pas sur Paris le lendemain de la bataille d'Ivry, ce fut la faute du surintendant des finances d'O, qui s'entendant secrètement avec les ligueurs, et, ne pouvant s'accommoder de la domination d'un roi huguenot, laissait Henri IV dans un tel dénûment, que les Suisses furent sur le point de déserter faute de paye. Cette raison ne saurait être admise. La solde de l'armée victorieuse se trouvait alors aisément à la pointe de son épée. Cette armée devenait d'autant plus florissante, que la majeure partie de

(1) Mém. de Sully, tom. 1, chap. 29.

l'infanterie française et suisse, échappée à la première fureur du soldat, passa au service du roi.

Il est probable que Henri en marchant rapidement sur Paris après la journée d'Ivry, eût terminé la guerre par la prise de cette capitale; mais il est probable aussi qu'elle eût été détruite de fond en comble. Non-seulement il aurait été impossible d'arrêter le soldat, mais on devait prévoir qu'une multitude d'ouvriers, de journaliers, d'hommes de peine, dépourvus de toute propriété, se seraient réunis aux soldats royalistes pour piller Paris comme on en avait pillé les faubourgs quelque temps auparavant, et peut-être pour en abattre les maisons.

Il paraît que cette considération dirigea la conduite de Henri IV (1); d'ailleurs, il négo-

(1) Mém. de Villeroi, tom. 1.—De Thou, liv. 98.

ciait en même temps avec le pape et avec le duc de Mayenne. Il voulait attendre l'effet de cette double combinaison diplomatique.

Le duc de Luxembourg, après avoir lutté long-temps contre les préventions de la cour pontificale, était écouté plus favorablement. Il exposa les intérêts qui, sous le voile de la religion, conduisaient les manœuvres des ligueurs ; il représentait que sous ce prétexte sacré, les chefs de la ligue voulaient, les uns enlever la couronne aux héritiers légitimes, pour la faire entrer dans la maison de Lorraine, et les autres morceler la France et s'en partager les débris. Il faisait remarquer combien ce projet injuste, selon les lois divines et humaines, pouvait devenir préjudiciable au saint siége, en augmentant la puissance des monarques espagnols déjà si redoutables. Il assurait que le roi n'était pas éloigné de ren-

trer dans le sein de l'église, pourvu qu'on prît pour le ramener des voies décentes, convenables à son honneur et à sa dignité, et que dans cette disposition des choses, il était au moins inconvenant de le pousser au désespoir, et de le forcer à ne trouver d'asyle que dans les bras des réformés.

Sixte-Quint fut frappé de ces raisons. Il accorda au duc de Luxembourg plusieurs audiences particulières, dans lesquelles ce ministre lui prouva qu'il ne devait pas s'imaginer que les catholiques attachés au roi fussent faibles et en petit nombre, comme l'assuraient les ligueurs; mais qu'ils formaient la plus saine et la meilleure partie du royaume; il ajouta que la ligue n'était formée que d'une multitude turbulente, sans principes de conduite, sans lumières et sans énergie. Enfin, il ajouta que les évêques des plus grands siéges de France se

déclaraient en faveur du roi, sous la promesse par lui faite d'abjurer le calvinisme ; que les cardinaux de Vendôme, de Lenoncourt, de Gondi, l'archevêque de Bourges, l'évêque de Chartres, et un grand nombre d'autres prélats, avaient vainement exhorté le légat à garder une sage neutralité, en attendant que le pape, suffisamment informé de tout, donnât les ordres qu'il jugerait convenables. Le pape commença à soupçonner que son légat pouvait bien avoir trop de penchant à favoriser les vues des Espagnols. En conséquence, il n'ajouta plus tant de foi aux dépêches venues de Paris, et il adressa un bref aux catholiques attachés au parti du roi ; mais la mort du pontife, arrivée quelques mois après, arrêta cette négociation.

Le légat pour se laver du reproche de pencher trop ouvertement en faveur du roi d'Espagne,

ou pour détourner le siége dont Paris était menacé, proposait une conférence, dans laquelle on traiterait de la paix; c'était l'objet de la lettre du prélat romain, dont parlait le maréchal de Biron dans sa lettre à du Haillan, que j'ai rapportée.

Avant la bataille d'Ivry, le roi avait en vain sollicité le conseiller d'état Villeroi de venir conférer avec lui; Mayenne s'opposa constamment à cette mesure; il la favorisait alors, mais en secret, et sans se compromettre (1). Il chargea le cardinal de Gondi d'engager Villeroi d'aller à Mantes comme de lui-même pour faire des ouvertures de paix. Le cardinal lui remit un passeport. Il disait l'avoir obtenu pour lui avant la bataille. Villeroi consentit avec assez de peine à faire ce petit

(1) Mém. de Villeroi, tom. I.

voyage. Il s'adressa d'abord à Duplessis-Mornay, son ami particulier. Il lui dit, sans aucun préambule, qu'il venait concerter avec lui les moyens de terminer la guerre; il l'assura qu'il n'en voyait qu'un seul; ce moyen unique était, selon lui, que Henri rentrât dans la communion de l'église romaine. Il assurait qu'alors le duc de Mayenne tomberait à ses pieds et le reconnaîtrait pour son souverain, à la tête de sa nombreuse famille et de tous ses amis.

Duplessis-Mornay se contenta de répondre que le roi était disposé à traiter le duc de Mayenne de la manière la plus favorable, dès qu'il lui rendrait l'obéissance qui lui était due; mais que quant à la religion, c'était un point délicat, sur lequel il était impossible d'insister, sans vouloir violenter la conscience du roi; il a promis de se faire instruire, et jamais prince n'a été plus fidèle que lui à sa parole. On doit donc s'en

contenter. Villeroi passa quelques jours chez Duplessis-Mornay ; mais il refusa de le présenter au roi, parce qu'il n'avait aucun pouvoir du duc de Mayenne ; il lui conseilla de se procurer ce pouvoir, en l'assurant qu'il serait bien reçu, et qu'il le seconderait de tous ses moyens.

Villeroi ayant rendu compte au légat de l'état des choses, ce prélat écrivit au roi pour le prier de trouver bon qu'il pût conférer avec le maréchal de Biron, sur les moyens de terminer la guerre. Sa demande fut accordée sans aucune difficulté. Le maréchal vint à Noisi, où résidait le cardinal de Gondi ; il était accompagné du comte de Liancourt, du baron de Givry et du secrétaire d'état Revol ; le cardinal légat amena Villeroi, le marquis de Belin, et quelques autres personnes. Biron s'aperçut bientôt, au milieu de l'accueil le plus distingué qu'on lui faisait, que la partialité du lé-

gat n'annonçait aucun résultat favorable. Gaëtani osa proposer au maréchal et à ceux qui l'accompagnaient, d'abandonner le parti du roi pour embrasser celui de la ligue. On se sépara sans rompre entièrement la négociation, mais Villeroi en resta seul chargé.

Sur ces entrefaites, Henri, après avoir séjourné assez long-temps à Mantes, sous prétexte des longues pluies, se rendit maître de Lagny, de Provins, de Montereau et de Melun; il fortifia tous les postes sur la Seine, la Marne et l'Oise, d'où l'on pouvait transporter des vivres dans Paris. Enfin St.-Maur s'étant rendu à lui le 25 avril, Paris se trouva entièrement bloqué.

CHAPITRE V.

Siége de Paris.

HENRI IV était maître des ponts de Charenton et de St.-Cloud, et de tous les postes importants aux environs de la capitale. Son armée n'excédait pas le nombre de vingt-cinq mille hommes ; mais elle jouissait de l'abondance, et tous les chemins étaient ouverts pour lui amener des secours. La disette la plus affreuse régnait au contraire dans la ville. On y comptait encore deux cent vingt mille habitants ; presque tous les gens riches ayant pris la fuite les uns après les autres, cette population affamée devenait à charge au lieu de rendre des services.

Cependant, les Parisiens étaient disposés de longue main par les manœuvres cachées des chefs de la ligue, à exposer leur vie, plu-

tôt que de mettre leur religion en péril. Les fréquens décrets de la Sorbonne et les mandements du légat, assuraient au conseil qu'on ne pouvait traiter avec un hérétique relaps, sans encourir la damnation éternelle ; les chaires, dans les églises, et les tribunes, dans les sociétés politiques, retentissaient de cette opinion, on ne souffrait pas même que l'opinion contraire fût énoncée. Plusieurs, auxquels il échappa de dire qu'il fallait s'accommoder avec le roi, plutôt que de périr de faim, furent, les uns pendus, les autres jetés dans la Seine par les ligueurs en furie (1), comme infestés du poison de l'hérésie.

Villeroi de retour à Paris, à la suite du légat, conféra avec l'archevêque de Lyon, et avec la mère, la sœur et la femme du duc de Mayenne. Ces dames, redoutant

(1) Mathieu, tom. 2.—D'Aubigné, tom. 3.—Mém. de la Ligue, tom. 4.

l'issue du siége, le conjurèrent de se rendre auprès du duc; il y alla, et revint bientôt avec des pleins pouvoirs. Admis à l'audience du roi, il prononça une longue harangue; il commença par peindre les malheurs de la guerre. « Il ne tient qu'à vous, Sire, continua-t-il, de jouir paisiblement du trône que les droits du sang et votre valeur vous ont destiné; le duc de Mayenne et la ligue entière, offrent de vous reconnaître pour leur roi; la seule condition qu'ils demandent, c'est que vous retourniez à la religion de vos ancêtres: non-seulement vous pacifierez la France, mais vous la rendrez plus heureuse et plus florissante que jamais elle ne l'a été.

» Après la victoire signalée que vous venez de remporter on ne pourra pas dire que la crainte soit le motif de votre conversion; on regardera cette démarche si utile, comme un mouvement de votre

pure volonté, et de votre conscience ; vous retirerez de votre victoire les douceurs de la paix. La grandeur de votre ame ne saurait vous permettre de poursuivre vos concitoyens les armes à la main. Considérez, Sire, que votre victoire, malgré son éclat, n'a point consterné les partisans de l'union. Aucun ne s'est déterminé à quitter ce parti pour embrasser celui de votre majesté. Le principe de leur constance, dérive de cet empire que la religion obtient sur le cœur de tous les hommes, jusqu'à leur faire endurer tous les malheurs, plutôt que de risquer leur salut. Votre majesté n'a-t-elle pas éprouvé elle-même, de la part des huguenots, que le motif de la religion est si puissant, qu'il rend les courages invincibles, et qu'on ne peut les dompter ni par les armes, ni par la violence? Les étrangers ne se prévaudront-ils pas, pour leur intérêt, de ce prétexte de religion? S'il a autrefois

porté les huguenots à traiter avec les Anglais, serait-il étonnant que dans la nécessité présente, il forçât les catholiques à traiter avec les Espagnols, et à recevoir un roi de leur main ; c'est un danger qu'on ne saurait trop prévoir, ni prévenir trop promptement? Les circonstances vous pressent, Sire, de prendre une résolution digne de vous, et de ne pas attendre que les chefs de la ligue aient pris des engagements indissolubles avec le roi d'Espagne. Sire, embrassez la religion catholique, tous les obstacles s'abaisseront devant vous; vous régnerez sur la France, vous régnerez sur nos cœurs ».

Si le roi n'eût eu à sa suite que ses sujets réformés, les termes mêmes et les motifs de la harangue de Villeroi pour engager Henri à changer de religion, lui indiquaient les raisons qu'il devait employer pour persévérer dans celle qui lui avait été enseignée durant ses jeunes années; mais il

était environné de généraux catholiques auxquels il avait promis de s'instruire dans la religion romaine. Il répondit, avec bonté, qu'il louait les intentions de Villeroi pour le retour de la paix dans le royaume, et voyait avec plaisir les dispositions favorables du duc de Mayenne; qu'il reconnaissait qu'il était redevable d'abord à Dieu, et ensuite à la noblesse de son parti, de la victoire qu'il venait de remporter; et que cette noblesse invincible qui combattait sous ses étendards, serait l'instrument des desseins de la providence.

« La couronne, ajouta-t-il, m'est dévolue par droit de succession directe et naturelle; les princes étrangers ne sauraient, sans injustice, m'en disputer la possession; à plus forte raison mes sujets se rendent-ils criminels, en me refusant l'obéissance qu'ils me doivent. Je ne crains ni les armes de l'Espagne, ni celles des rebelles.

Je sais parfaitement que la modération est plus de saison après une victoire, que dans aucune autre circonstance. Je ne prétends opprimer personne ; je veux seulement me faire obéir, conformément à la raison, par ceux que les lois de l'état dans lequel je suis né ont soumis à ma puissance. Je suis prêt à donner au duc de Mayenne et aux autres chefs de la ligue, toutes les sûretés qu'ils peuvent désirer. J'aime mieux les vaincre par ma libéralité, que de les voir succomber sous les efforts de mes armes. C'est à moi à faire la loi à mes sujets rebelles, et non à eux à me prescrire des conditions. A l'égard de la religion, je suis prêt à accorder les assurances convenables ; les grands seigneurs attachés à ma personne, surpassent en nombre ceux qui suivent le duc de Mayenne ; ils se sont contentés de la promesse que je leur ai faite, de les laisser jouir en paix de la liberté de conscience, et de

professer librement leur religion : les autres peuvent bien se contenter de la même assurance, et me permettre de penser à mon salut par les voies qu'il plaira à Dieu de m'inspirer dans les circonstances, et de la manière que j'indiquerai moi-même. »

Les conférences durèrent plusieurs jours. Villeroi proposa une suspension d'armes. Le roi savait parfaitement que le désir d'éloigner le siége de Paris, était le but principal de la mission de Villeroi; il lui répondit avec fermeté que cette proposition était inconvénante, et que pour ne pas perdre le fruit de sa victoire, il ne pouvait retarder d'un seul moment les opérations de son armée. Villeroi rentra dans Paris avec des paroles qui ne préservaient pas des malheurs dont la capitale était menacée. Le légat avait tenté une autre négociation. L'évêque de Ceneda eut une entrevue avec le duc de Biron.

Ce prélat, né à Venise, dont le gouvernement reconnaissait le roi, fut parfaitement accueilli; il renouvela toutes les propositions faites par Villeroi; et il insista surtout sur une suspension d'armes, à la faveur de laquelle on put travailler solidement de part et d'autre au grand ouvrage de la paix. Il était évident qu'on cherchait à temporiser, tandis que Mayenne levait une nouvelle armée; le roi en conclut que la faiblesse de Paris devant être extrême, il emporterait cette ville par un siége qui ne lui coûterait pas beaucoup de sang et de travaux. L'évêque désirait de s'entretenir avec le roi; mais étant attaché à la légation pontificale, il ne pouvait, sans une autorisation particulière, demander et obtenir une audience publique. Henri, désireux de donner au pape une marque de confiance, consentit de se rencontrer avec l'évêque, comme par hasard. Le roi sortit

sous prétexte d'aller à la chasse ; l'évêque partait alors pour retourner à Paris. Ils se rencontrèrent sur le chemin. L'évêque, après les premières politesses, marchant à cheval à côté du roi, employa toutes les raisons qu'il croyait propres à le convertir. Le roi répondit à son ordinaire, qu'il n'était pas attaché opiniâtrement à sa religion, mais que pour en changer, il lui fallait des instructions qu'il n'avait jamais refusé d'entendre. L'évêque repartit qu'une trève de quelques mois, faisant cesser l'animosité entretenue par le feu de la guerre, donnerait plus de poids aux instructions que le roi voulait bien recevoir. Au mot de trève, Henri arrêta le prélat(1) : « Je suis surpris, monsieur, qu'un Vénitien me donne un pareil conseil. Qu'il sortît de la bouche du cardinal Gaëtani, je n'en serai pas surpris ; ce prélat s'est déclaré mon ennemi, il s'est

(1) Davila, Guerres civ., liv. 11.

même écarté des instructions qu'il avait reçues du pape. Au lieu de résider auprès des ligueurs, il eût dû se fixer dans une ville neutre et prêcher la morale par de sages conseils qui auraient eu alors plus de force.

» Consterné des périls qui environnent ses protégés, ou plutôt fidèle à sa partialité en faveur des Espagnols, il ne travaille pas sincèrement à conclure la paix, mais à me priver des fruits de mes travaux et de ma victoire, pour donner à la ligue le loisir de réparer ses pertes. » L'évêque prit congé du roi; il annonça dans Paris l'inutilité de ses sollicitations : il fallut se résoudre à repousser les assauts dont on était menacé.

CHAPITRE VI.

Procession de la ligue.

L'ARMÉE du roi n'était pas assez nombreuse pour former dans les règles le siége d'une place dans laquelle on comptait plus de cinquante mille hommes en état de porter les armes, et qui semblait plus en mesure d'assiéger le roi dans son camp, que d'être assiégée par lui, Mais d'un côté, les batailles d'Arques et d'Ivry avaient moissonné une partie des Parisiens, accoutumés au maniement des armes; et de l'autre, il se trouvait dans la ville un grand nombre de partisans du roi, que les ligueurs étaient obligés de surveiller avec attention (1). Henri IV comptait en-

(1) D'Aubigné, tom. 3 liv. 3,

core plus sur la facilité qu'il aurait à affamer Paris, que sur la valeur de son armée. Etant maître du cours de la Seine, au-dessus et au-dessous de Paris, il était difficile qu'une ville aussi peuplée ne fût pas réduite à se rendre en peu de temps par l'excès de la famine. Le duc de Nemours avait pris toutes les précautions nécessaires contre les inconvénients qui ne pouvaient manquer d'arriver durant un siége, où d'un côté la famine était à redouter, et de l'autre, il fallait se défendre contre les intelligences entretenues par le roi dans la ville, et contre les mutineries d'une populace dont ordinairement la misère abat bientôt le courage et allume aisément la fureur.

Il fit fondre une artillerie neuve dans l'arsenal. On eut bientôt plus de soixante canons en batterie sur les remparts; c'était beaucoup pour ce temps-là; le duc augmenta les fortifications dans les endroits les

plus faibles. Des chaînes furent tendues sur la rivière au-dessus et au-dessous de Paris. Les prêtres et les moines montaient la garde sur les remparts, pour augmenter, par leur exemple, le courage des assiégés. On avait fait des amas considérables de grains et de farines. Le gouverneur en faisait distribuer gratuitement aux familles hors d'état de se procurer des subsistances au prix exorbitant où elles montaient de jour en jour. Des espions répandus partout, rendaient compte au duc de Nemours, de toutes les démarches de ceux dont on se défiait, et auxquels on donnait le nom de politiques et de fauteurs de l'hérésie. La duchesse de Montpensier et de Mayenne et quelques autres dames, eurent la fonction de servir de modèle, de constance et de fermeté aux autres femmes, d'employer auprès d'elles les caresses, les libéralités, et tous les artifices dont elles étaient capables, et qui, dans certaines cir-

constances, sont plus efficaces pour conduire les hommes que toute l'autorité des commandants.

La navigation de la Seine étant entièrement interceptée, Paris n'avait d'autres ressources que la médiocre quantité de vivres qu'on pouvait y conduire par terre, et même à la dérobée. Pour intercepter ces secours, le roi se saisit de Saint-Denis, et ayant jeté un pont de bateau sur la Seine, au-dessous de Conflans, sa cavalerie courut la campagne vers Gentilly, Montrouge, Vaugirard, Issy, brûla tous les moulins à vent. Paris se trouva entièrement bloqué le 8 mars. Le roi fit placer sur les buttes de Montmartre et de Montfaucon, quelques pièces d'artillerie, moins pour faire brêche aux murailles, que pour épouvanter les Parisiens, par la chûte de quelques maisons.

On répondait dans Paris, à ces attaques, par des proclamations, des sermons incendiaires, et des

prières publiques. Un décret de la Sorbonne, du 7 mai, promettait la couronne du martyre à quiconque aurait le bonheur de mourir en combattant contre Henri IV. En vertu de ce décret (1), se fit la fameuse procession de la ligue, en présence de toute la légation apostolique.

Rose, évêque de Senlis, marchait à la tête, portant une croix dans une main et une hallebarde dans l'autre. Après lui, venait le prieur des chartreux, suivi de ses moines, l'habit retroussé, le capuchon abattu, un casque en tête, la cuirasse sur le dos. Les capucins, les cordeliers, les feuillants, les minimes, les carmes, les dominicains, et les autres moines, marchaient dans le même équipage, portant de vieux mousquets rouillés, avec un air menaçant,

(1) Voltaire, tom 16, édit. encad.—Mém. de la Ligue.—Davila, Guerres civ., liv. 11.—De Thou, liv. 98.

les yeux enflammés et grinçant des dents. On remarqua que les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor, les bénédictins et les célestins, n'assistèrent pas à cette marche ridicule, dont il existe deux estampes dans la satire de Menippée, et dans les monuments de la monarchie française de Montfaucon.

Hamilton, curé de Saint-Côme, faisait l'office de sergent-major, ordonnait la marche, les haltes, les salves de mousqueterie. Les moines, défilant devant la voiture du légat, l'un d'eux tua son aumonier d'un coup de fusil chargé à balle. Cet accident ne troubla pas la procession. Les moines s'écrièrent, au rapport du président de Thou, que cet aumônier était monté droit au ciel en mourant dans une aussi sainte cérémonie. Les Parisiens ne firent pas attention à la mort de ce prêtre. Le parlement, les autres cours supérieures et les hommes les plus

distingués dans tous les états, faisaient serment dans la cathédrale sur les évangiles de défendre la ville jusqu'à la mort.

Cependant la famine augmentait ; presque aucune provision n'entrait dans Paris. Lagny, St.-Maur, Charenton, gardés par le baron de Givry, fermaient l'embouchure de la Marne. Celle de l'Yonne l'était par Montereau, où commandait Champlivaut, avec une garnison suffisante. Les garnisons de Melun et de Corbeil rendaient le roi maître de la navigation supérieure de la Seine. Le maréchal d'Aumont, logé à St.-Cloud, interceptait sa navigation intérieure. La faim réduisait les Parisiens au désespoir, sans les déterminer à recevoir Henri dans leurs murs. On fut réduit à pulvériser les os des morts dans le cimetière des Innocens pour en faire du pain ; cette étrange nourriture aug-

menta les maladies contagieuses, qui emportaient les Parisiens par milliers.

Mais les moines, dont les discours incandescents inspiraient l'ardeur du martyre, ne partageaient pas la calamité commune. Une visite faite dans les couvents dévoila leurs manœuvres lâches et intéressées. Mézerai assure qu'on trouva jusque chez les capucins d'abondantes provisions. Ce fut un secours passager. Des provisions suffisantes pour un petit nombre d'hommes, pouvaient à peine alimenter quelques jours une population de deux cent mille individus. La ville ne pouvait échapper à Henri IV, si par un excès de commisération, il n'eût souffert qu'un grand nombre de femmes, d'enfants et de vieillards, se retirassent, et que ses officiers et ses soldats fissent entrer des rafraîchissements pour leurs connaissances, ou ceux qui

les payaient au plus haut prix.

On raconte que deux habitants de la campagne, surpris au moment où ils conduisaient une charretée de pain à une poterne, allaient être pendus. Henri les rencontra en visitant ses quartiers, ils se jetèrent à ses genoux, et lui représentèrent que ce commerce clandestin était la seule manière dont ils pouvaient pourvoir à l'entretien de leurs familles. « Allez en paix, leur dit le roi, en leur donnant quelqu'argent, *le Béarnais est pauvre ; s'il en avait davantage, il vous le donnerait avec plaisir.* » Il entrait sans doute de l'imprudence dans cette conduite, mais combien cette imprudence est digne d'admiration ! J'aimerais presque mieux n'avoir pas Paris, disait ce prince, que de l'acheter par la mort de tant d'individus (1).

Il importerait au bonheur de

(1) Millot, Elém. de l'Hist. de France, tom. 3.

la race humaine, que des rois de ce caractère fussent affranchis de la loi commune, qui condamne tous les hommes à la mort : du moins leur mémoire sera en bénédiction dans tous les siècles ; en vain les révolutions dévastatrices abattraient leurs statues, elles se relèvent dans le cœur de tous les gens de bien, tandis que leur nom s'associe avec celui de l'Être-Suprême, pour mériter les hommages de l'univers.

CHAPITRE VII.

Mort du cardinal de Bourbon.

PENDANT que les royalistes et les ligueurs s'occupaient, les uns à l'attaque de Paris, les autres de sa défense, le cardinal de Bourbon, cassé de vieillesse et consumé d'ennui, mourut au château de Fontenay, le 9 mai. A la nouvelle de

cet événement, le légat ayant célébré une messe solennelle dans l'église des Grands-Augustins, un moine prononça un sermon sur la constance avec laquelle les chrétiens devaient défendre leur religion. A l'issue du sermon, le légat reçut un nouveau serment des prélats, des capitaines, et des chefs de tous les corps, de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour défendre Paris contre un roi hérétique.

Malgré tous ces sermens, les horreurs de la famine avaient ébranlé la constance des habitants de Paris, réunis en grand nombre aux portes du palais, en demandant la paix ou du pain. Leurs premiers rassemblements furent dissipés par la force, mais devenant plus nombreux, le duc de Nemours en redoutait les suites.

Un conseil extraordinaire fut assemblé, pour mettre en délibération si on pouvait, en sûreté de conscience, traiter avec Hen-

ri IV (1). Des conférences furent ouvertes au faubourg Saint-Antoine, dont le roi était le maître. On lui offrait de nouveau de le recevoir dans Paris, pourvu qu'il renonçât à la religion réformée. Henri, regardant le succès du siége comme infaillible, rejeta cette proposition. Les états de la ligue ne pouvaient s'assembler à Melun, où le duc de Mayenne les avait convoqués. Une proclamation fut répandue dans Paris; le conseil d'état engageait les trois ordres à se réunir dans cette capitale, pour procéder à l'élection d'un roi; en attendant, Mayenne retenait le titre de lieutenant général de la couronne de France.

Ce siége n'était pas sanglant, quoiqu'il se fît de temps en temps des sorties assez vigoureuses. Le roi s'étant retranché de manière à ne pas être attaqué lui-même, attendait que les Parisiens fussent

(1) Mém. de la Ligue, tom. 4.

contraints de lui ouvrir leurs portes. Ses armées faisaient la guerre avec plus de vivacité dans les provinces, qu'aux environs de Paris. Le capitaine Hertrai, gouverneur d'Alençon pour le roi, attaqua un corps de troupes commandées par Lansac ; elles furent contraintes de se sauver jusqu'en Bretagne.

Presque dans (1) le même temps, les ligueurs de l'Anjou et du Maine ayant levé une petite armée commandée par le baron de la Saulaye, surprirent la petite ville de Sablé. Le commandant du château, s'y défendit assez pour donner le temps au comte de Rambouillet, de venir du Mans à son secours, à la tête de quelques troupes. Elles furent renforcées auprès du bourg de Brulon, par un corps de cavalerie conduit par le marquis de Vilaine. L'armée royale s'étant formée,

(1) Cayet, tom. 1.

parut bientôt à la vue de Sablé. Les ligueurs furent entièrement défaits. Cependant, s'étant réfugiés dans la ville, il ne fut pas possible de les forcer. Le comte de la Rochepot, à la nouvelle de ce combat, abandonnant le château de Brissac, qu'il assiégeait, vint au secours des royalistes devant Sablé; la ville fut emportée après une vive résistance; tous les ligueurs pris les armes à la main, périrent par le glaive.

Ces déroutes éprouvées par les ligueurs, dans le Maine, permettaient aux royalistes de ces contrées de se mettre en route, pour se rendre auprès du roi devant Paris. Ils s'étaient réunis sous les ordres du baron de Lestelle, lorsqu'un ordre du prince de Conti, daté de Tours, les força de s'arrêter. Ce prince, chargé du commandement de la Touraine, du Poitou, du Maine du Perche, du Berri et du Limousin, venant d'apprendre que Lansac, à la tête

de trois mille hommes, cavalerie et infanterie, levés en Bretagne, s'avançaient vers le Maine; Lansac se présenta devant Mayenne, et, par le moyen de quelques intelligences dans cette ville, il y fut reçu sans résistance. Le commandant se retira dans le château, résolu de le défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Lestelle recevant l'ordre du prince de Conti, s'avança vers Mayenne à grandes journées et entra dans le château avec douze cents hommes. Hertray, gouverneur d'Alençon, lui amena six cents fantassins et deux cents chevaux.

Il semble que la destinée des ligueurs, dans ces provinces, était de bien commencer leurs expéditions, et de les mal finir. Lansac voyant arriver les troupes royales, voulait lever le siége, mais il fut prévenu. Lestelle le fit attaquer du côté du château par Hertray lors-

qu'il entrait lui-même dans la ville après avoir forcé quelques barricades. Il trouva Lansac en bataille dans la place, le chargea avec furie, le mit en déroute et le força de sortir de la ville ; mais il rallia sa troupe dans les champs. Lestelle ayant été joint par Hertray, qui avait mis en fuite ceux qui attaquaient le château de Mayenne, attaqua et défit de nouveau Lansac, aidé par le marquis de Vilaine, qui venait renforcer la petite armée royale avec cent cuirassiers. Lansac perdit douze ou treize cents hommes dans ces trois attaques ; on lui fit trois cents prisonniers.

Il ne restait dans le Maine que la Ferté-Bernard, dont les ligueurs fussent maîtres. Le prince de Conti vint lui-même en faire le siége. Isidore Comnene, qui se disait issu des anciens empereurs de Byzance, en était gouverneur ; il se défendit durant quelques

jours avec beaucoup d'habileté, mais ne voyant pas paraître le secours que la Bourdaisière, gouverneur de Chartres, lui avait promis, il rendit la place, et obtint une capitulation honorable.

Au lieu de secourir la Ferté-Bernard, la Bourdaisière avait tenté d'éloigner l'armée royale de cette place, par une diversion; il se rendit maître de Meung-sur-Loire et de Châteaudun. Cette dernière place rompait la communication de Tours avec le camp devant Paris. Le roi ordonna au prince de Conti de la reprendre; il chargea même le maréchal d'Aumont de concourir à ce siége avec un corps de cavalerie et d'infanterie; le commandant n'attendant aucun secours, ouvrit les portes de la place, dès que l'artillerie fut en batterie. Après cette conquête, le prince de Conti se rendit avec son corps d'armée auprès du roi au camp devant Paris, dans le temps où le roi venait d'apprendre la

mort du cardinal de Bourbon, son oncle (1).

Ce contre-temps était d'autant plus fâcheux pour les ligueurs, que Philippe II, dans ses manifestes, se servait principalement du prétexte de la captivité du cardinal-roi, pour justifier les secours d'hommes et d'argent qu'il envoyait publiquement au duc de Mayenne, depuis le meurtre de Henri III; ce prétexte pouvait d'autant moins se renouveler, qu'il ne se trouvait alors dans le parti de la ligue, aucun prince du sang royal qu'on pût substituer au cardinal de Bourbon.

Il ne restait au cardinal légat que le prétexte de la religion; la Sorbonne s'en était servi pour rendre, contre Henri IV, le décret dont j'ai déjà parlé. Il décidait que de droit divin la religion catholique défendait de reconnaître

(1) Il mourut le 8 mai d'une retention d'urine.

pour roi un prince hérétique ou fauteur d'hérétiques, ennemi notoire de l'église; et que cette défense était encore plus précise à l'égard d'un relaps excommunié nommément par le saint siége; il décidait encore que si un homme de ce caractère avait reçu dans le for extérieur l'absolution des censures, et que cependant on craignît que sa dissimulation n'entraînât la destruction de la religion catholique, l'absolutiou de cet homme devait être regardée comme nulle; la loi divine ne permettait pas de lui obéir.

« Quiconque, ajoutaient les docteurs de Sorbonne, prête son secours à ce prince hérétique et relaps, ou même ne l'empêche pas, selon ses moyens de monter sur le trône, viole les sacrés canons, devient suspect d'hérésie, pernicieux à la religion et à l'église; on doit l'exclure de la société des fidèles, malgré l'éminence de sa naissance ou de ses dignités.

» Henri de Bourbon étant hérétiques, fauteur d'hérétiques, ennemi l'église, relaps et nommément excommunié par le pape, ne saurait donc légitimement recevoir l'absolution sans les ordres précis du pape, les fidèles devant soupçonner de sa part dissimulation et perfidie, et redouter le renversement de la religion catholique. Tous les Français sont tenus de le repousser constamment du trône : ceux qui vivent sous ses ordres violent les canons de l'église, sont suspects d'hérésie et doivent être sévèrement punis. Il résulte de ces vérités, que les fauteurs de Henri de Bourbon sont en état habituel de péché mortel, et que ceux qui combattent contre lui, méritent la faveur divine.

» Comme on doit juger que les premiers s'obstinant à établir le règne de satan, sont dévolus aux flammes éternelles, on doit être également persuadé que les guerriers qui verseront leur sang en

combattant contre les hérétiques, obtiendront la palme du martyre, en qualité de défenseurs de la foi.»

Ce décret, commenté par les prédicateurs, fut envoyé par les chefs de la ligue dans toutes les villes pour décider les habitants à demeurer fermes dans la sainte union; et, pour donner plus de force à ce décret, le parlement de Paris rendit un arrêt qui prohibait, sous peine de mort, toute correspondance avec Henri de Bourbon. Cet arrêt fut sur le point de coûter la vie au receveur de la ville, Vigney, beau-frère du président Brisson, accusé d'avoir entretenu quelque correspondance avec le roi : il fut arrêté, on lui fit son procès; il n'évita la mort, que parce que la procédure prouva qu'il avait des complices de la plus haute considération. On se contenta de le chasser de la ville, après lui avoir fait racheter sa vie au prix de douze mille écus.

CHAPITRE VIII.

Le duc de Parme fait ses dispositions pour entrer en France.

Trois mois s'étaient écoulés, et Paris ne se rendait pas. Henri IV résolut enfin d'employer la force. Tous les faubourgs furent attaqués et emportés le 27 juillet, avec une facilité qu'on n'avait pas osé espérer. Les troupes royales se logèrent très-près de toutes les portes. Chaque commandant se fortifia sur-le-champ dans le poste dont il s'était emparé : Fervaques, au faubourg Saint-Antoine ; le baron de Biron à ceux de Saint-Martin et de Saint-Denis ; Saint-Luc, à celui de Montmartre ; Crillon, avec le régiment des gardes, au faubourg Saint-Honoré, et au château des Tuileries ; le maréchal d'Aumont, au fau-

bourg Saint-Germain; le comte de Châtillon, au faubourg Saint-Jacques et à ceux de Saint-Marceau et de Saint-Victor. Ces quartiers séparés, dans chacun desquels se trouvaient à peine deux mille hommes, et qui pouvaient être attaqués par des troupes très-supérieures, ne pouvaient être gardés que très-difficilement. Cependant les commandants prirent si bien leurs mesures que les Parisiens ne tentèrent pas même de les forcer.

Le duc de Nemours sollicitait le duc de Mayenne à rassembler le secours qu'il destinait à Paris. Le cardinal légat avait dépêché en Flandre Pierre Gaëtani, son neveu, pour engager le duc de Parme à réunir ses forces à celles du duc de Mayenne; mais ces secours pouvaient arriver trop tard. C'est dans ces circonstances que le légat fit proposer de nouveau à Henri IV d'embrasser la religion catholique, et qu'à cette con-

dition, il serait reçu dans Paris. Le cardinal de Gondi et l'archevêque de Lyon furent chargés de cette négociation par le duc de Nemours. On lit dans la relation de Pierre (1) Cornero, que Henri IV, recevant les deux prélats avec une froideur qu'ils n'attendaient pas, leur déclara qu'il n'était pas redevable de la soumission des Parisiens à leur affection pour lui, mais à la crainte de leur perte prochaine et inévitable. Je recevrai la soumission de Paris, ajouta le roi, s'il se rend sur-le-champ et sans condition. Il ne doit plus être question du duc de Mayenne; je ne permettrai à personne de se rendre auprès de lui. A l'égard de la religion, je ferai dans la suite ce que je voudrai; dans le moment, je ne suis point encore déterminé à abandonner celle que j'ai professée depuis mon

(1) Mém. de la Ligue, tom. 4.

enfance ; les deux prélats furent congédiés avec cette réponse.

Cependant le roi continua d'entretenir une correspondance assez suivie avec le duc et la duchesse de Nemours. Voici une des lettres du roi ; je vais la rapporter toute entière, parce qu'elle est courte et qu'elle exprime clairement la situation respective de Paris et de l'armée royale.

« Mon cousin (1), vous avez assez fait paraître votre valeur dans la défense de Paris ; mais de vous opiniâtrer davantage, sous une vaine attente de secours, ce serait témérité inutile. Si vous me contraignez à employer la force pour emporter la ville, il est probable qu'il ne sera pas en ma puissance d'empêcher le pillage, et peut-être que la ville soit brûlée ; quand le secours que vous attendez viendrait, il ne peut parvenir jusqu'à vous sans une ba-

(1) Daniel, Hist. de France, tom. 7.

taille. Votre frère doit se souvenir des deux dernières ; et, quand je la perdrais, votre condition serait pire, vous tomberiez sous la domination des Espagnols. Jetez les yeux sur le passé et sur l'avenir, et je pense que vous me reconnaîtrez pour votre roi et votre bon ami. »

Nemours répondit que les principes de la religion catholique ne lui permettait pas de reconnaître Henri pour son roi ; mais qu'aussitôt qu'il serait rentré dans le sein de l'église, il lui offrirait ses hommages et ceux de Paris.

On apprit enfin à Paris, que le duc de Parme se disposait à s'approcher de cette capitale avec des forces redoutables. Le duc de Mayenne avait ordonné à ses généraux de rassembler le plutôt possible les débris de la bataille d'Ivry, et d'y réunir toutes les troupes dont on pourrait disposer. Ce duc, après avoir fait quelque séjour en Picardie, était allé à

Cambrai pour visiter les fortifications de cette ville, et pour hâter la marche des troupes des Pays-Bas. De Cambrai Mayenne vint à Condé, où s'était rendu le duc de Parme.

Ce prince, un des hommes les plus expérimentés de l'Europe, craignait de nuire aux intérêts du roi d'Espagne, en s'éloignant des Pays-Bas avec ses meilleures troupes, tandis que le prince Maurice, fils et successeur du prince d'Orange, commandait une armée redoutable (1) prête à envahir la Flandre ou le Brabant; il avait envoyé à Madrid le président Richardot, son confident, pour représenter à Philippe II les conséquences d'une telle diversion; mais les représentations des chefs de la ligue l'avaient emporté sur les siennes. Le duc de Parme venait de rece-

(1) Grotius, Ann. des Pays-Bas, liv. 2.

voir l'ordre précis de donner sa principale attention aux affaires de France. Il lui était enjoint en même temps de prendre ses mesures, pour procurer à la cour de Madrid les avantages capables de compenser les dépenses, les dangers, les fatigues que lui coûteraient les intérêts de la ligue.

Cette condition permettait au duc de Parme d'incidenter : d'un côté voulant rebuter le duc de Mayenne, et l'engager à renoncer lui-même au secours des troupes des Pays-Bas, il lui demandait des sûretés qu'il n'était pas en son pouvoir d'accorder; de l'autre il observait qu'avant de quitter les Pays-Bas avec ses principales forces, il était nécessaire qu'il mît toutes les places en état de défense, et que son armée ne serait prête à marcher que dans plusieurs mois. Mayenne objectait les extrémités auxquelles les Parisiens se trouvaient réduits, et qui pouvaient les forcer à rece-

voir le roi dans leurs murs. Le duc de Parme, persuadé qu'en attaquant une armée victorieuse et un aussi grand capitaine que Henri IV, on devait plutôt s'attendre à tout perdre, que d'espérer un avantage pour la cour d'Espagne, proportionné aux risques qu'elle courait, employait avec adresse tous les moyens de lenteurs que lui offraient les défiances et les obstacles suscités par les circonstances dans lesquelles on se trouvait.

Mayenne proposa enfin au duc de Parme de lui accorder un corps de quinze cents hommes pour se joindre à ses troupes, et tenter de jeter des vivres dans Paris, en attendant que l'armée des Pays-Bas fût prête à marcher. Le duc de Parme agréa cet expédient, qui s'accordait avec son projet, de traîner la guerre en longueur, en évitant des actions décisives, afin de consumer peu à peu les forces

du roi, de lasser en même temps la patience des chefs de la ligue, et de les déterminer à se jeter entièrement dans les bras du roi d'Espagne.

CHAPITRE IX.

L'armée de la ligue s'approche de Paris.

QUINZE cents fantassins espagnols, sous les ordres d'Antoine Quiroga ou Zuniga, douze cents hommes d'infanterie italienne, commandés par Camille Capisucchi, et huit cents chevaux flamands et francomtois, passèrent sur-le-champ sous les drapeaux du duc de Mayenne. Il prit en diligence la route de Picardie, et ayant réuni toutes ses forces, il s'avança vers la capitale.

A cette nouvelle, le roi abandonnant son camp, à la tête de douze cents cuirassiers, de cinq

cents chevaux allemands et de douze cents arquebusiers à cheval (1), fit une route de dix-huit lieues en vingt-quatre heures, et rencontra Mayenne auprès de Laon, le 5 juin. Ce général, surpris, se retira à grands pas dans les faubourgs, et se cantonna sous le canon de la place pour n'être pas forcé à une bataille. Le général de Saint-Paul s'était séparé de l'armée de Mayenne avec un corps de huit cents chevaux et un convoi considérable, à dessein de ravitailler Paris. Arrivé sans obstacle à Meaux, il côtoyait la Marne, évitant les quartiers de l'armée royale, qui, affaiblis par la division conduite par le roi, ne pouvaient plus, comme auparavant, fermer tous les passages. Il entra dans Paris avec son convoi, et en sortit sans avoir reçu le moindre échec.

(1) Davila, Guerres civ. de France, liv. 2.

Henri IV, ne voulant pas laisser entrer de nouveaux convois dans Paris, et ne pouvant attirer au combat le duc de Mayenne, retranché sous les murs de Laon, et qui ne manquait pas de subsistances, revint dans son camp devant Paris, le 9 juin, et s'appliqua, avec de nouveaux soins à intercepter les moindres provisions destinées pour la capitale. Les Parisiens ne se soutenaient que par la prochaine espérance du secours qu'on leur promettait.

Pour entretenir cette espérance, le conseil d'état et celui de la ligue des seize, employaient toute leur adresse. Tantôt ils faisaient courir le bruit que le duc de Parme était parti de Flandre, tantôt qu'on préparait des convois pour ravitailler la ville, ou que les troupes royales avaient été vaincues. On supposait chaque jour l'arrivée de nouveaux courriers ; on publiait leurs lettres prétendues

dans les chaires et dans les corps-de-garde. Cet artifice réussit durant quelque temps; mais la famine se faisant sentir de plus en plus, la multitude refusait de prêter l'oreille à des fables.

On était au commencement de juillet; les gens riches se procuraient difficilement du froment à des prix excessifs. On avait mangé les chiens, les chats et même les chevaux, excepté ceux dont on avait absolument besoin; les pauvres se nourrissaient de l'herbe qu'ils pouvaient trouver. Cette nourriture, malsaine et insuffisante, causait des vomissemens et des dyssenteries. On voyait des malheureux, traînant leurs corps décharnés, tomber morts dans les rues; spectacle déplorable, et dont les chefs de la ligue ne paraissaient pas émus. Insensiblement les attroupemens recommencèrent; ils devinrent si redoutables qu'un des prédicateurs les plus suivis prévint le légat qu'un complot

était formé d'assassiner les chefs de la ligue, lorsqu'ils tiendraient conseil dans le palais et d'ouvrir les portes de Paris au roi. Le duc de Nemours prit les précautions convenables.

Malgré la présence de la force armée, la multitude s'était assemblée devant le palais, et menaçait de massacrer tout le conseil, s'il ne prenait sur-le-champ des mesures pour procurer des subsistances dans Paris, ou pour traiter d'un accommodement avec le roi. Un capitaine de quartier, nommé le Gois, voulant imprudemment arrêter cette émeute, fut tué d'un coup de pistolet dans une des cours du palais. Le duc de Nemours avait fait entrer dans le palais six cents hommes d'infanterie allemande, par le parvis de la Sainte-Chapelle; le meurtrier fut arrêté et jeté par les fenêtres des galeries; quelques autres individus furent pendus. L'attroupement se dissipa; mais

on craignait à chaque instant de le voir se renouveler avec une nouvelle violence.

Un rayon d'espérance vint rendre la vie aux Parisiens, lorsque le duc de Nemours fut informé que le duc de Parme entrait en France à la tête de douze mille hommes de pied et de trois mille chevaux (1). Cette nouvelle fut apportée à Paris par un courrier qui trouva le moyen de traverser tous les postes de Henri IV. Le duc de Parme mandait au duc de Nemours, qu'il serait devant Paris le 15 août. Le courrier arriva dans Paris le premier août. Sa lettre fut lue par les magistrats; on en répandit des copies dans la ville. Le duc exhortait les Parisiens à surmonter toutes les difficultés, jusqu'au moment où il espérait indubitablement que tous leurs maux cesseraient.

---

(1) Mém. de la Ligue, tom. 1.

Il fallait attendre quinze jours; ce terme paraissait si long, que personne ne croyait pouvoir prolonger ses jours jusque-là. Cette perspective jetait le peuple dans un égarement qu'on ne saurait peindre; on témoignait publiquement sa joie, et on se livrait en secret au désespoir. Les soldats quittaient leurs drapeaux et fuyaient dans les champs; les habitans de Paris, hommes, femmes et enfants les suivaient par bandes; et les chefs de la ligue, assez contents d'être défait d'une multitude inutile et tumultueuse, fermaient les yeux sur ces émigrations; mais le roi qui permettait volontiers qu'on laissât échapper les soldats déserteurs, avait donné les ordres les plus sévères de chasser dans Paris les habitants qui tentaient d'en sortir. Les gardes exécutaient si ponctuellement ces ordres, que peu de ces infortunés trompaient leur surveillance.

Douze (1) cents hommes d'infanterie allemande formaient la majeure partie des troupes réglées dans Paris. Ces soldats, pour lesquels les chefs de la ligue montraient les plus extrêmes ménagements, vivaient avec toute licence ; ils volaient ouvertement pour se procurer leur subsistance. Plusieurs, même ont rapporté qu'ils égorgeaient les petits enfants dont ils pouvaient se saisir, et se nourrissaient de leur chair. Néanmoins, ils commençaient à se mutiner et menaçaient de déserter tous ensemble. Nemours ayant assemblé les principaux habitants de Paris, convint avec eux, que si dans dix jours la ville n'était pas secourue, ils leur serait libre de prendre le parti qui leur paraîtrait le plus avantageux. Le duc de Mayenne fut instruit de cet accord par deux lettres, l'une de

(1) Davila, Guerres civiles, liv. 11.

son frère, et l'autre de sa femme.

Mayenne, en recevant ces lettres, ne se trouva pas moins embarrassé, que l'était le duc de Nemours. Il dépêcha le marquis Malaspina au duc de Parme, pour l'informer que s'il ne hâtait la marche de son armée, tout ce qu'on avait fait jusqu'alors, serait inutile, parce que les assiégés ne pouvaient tenir plus long-temps. Mayenne avait auprès de lui les troupes que lui avait confié le duc de Parme, six cents lances, du duc de Lorraine, l'infanterie française du colonel de Saint-Paul, le duc d'Aumale avec les troupes de Picardie, et plusieurs corps de cavalerie commandés par Balagny, gouverneur de Cambrai, de Rosne, et quelques autres capitaines, ce qui formait un corps de dix mille hommes d'infanterie et de deux mille cinq cents chevaux; il s'avança jusqu'à Meaux à la tête de cette armée, pour encourager les Parisiens par sa proxi-

mité, et chercher les occasions de leur faire passer des vivres, mais tous les passages étaient exactement fermés.

Henri IV voyait son armée se fortifier chaque jour; le prince de Conti, le duc de la Trimouille, le comte de Châtillon, le marquis de Pisani, le duc de Nevers, lui amenaient des troupes de Normandie, d'Anjou, de Touraine, de Poitou, de Languedoc et de Gascogne; il comptait sous ses drapeaux vingt-six mille fantassin et plus de sept mille chevaux. Mayenne, hors d'état de se mesurer avec une force aussi redoutable, attendait impatiemment le duc de Parme.

Ce général marchait lentement et avec toutes les précautions qu'un grand capitaine doit prendre pour la sûreté de ses troupes dans un pays étranger. Il arriva à Meaux le 22 août.

CHAPITRE X.

Henri IV lève le siége de Paris.

HENRI IV se trouvait dans un extrême embarras, il ne pouvait se résoudre à lever le siége de Paris, après avoir réduit la ville aux dernières extrémités; mais en s'obstinant à rester dans ses lignes il se trouvait entre l'armée ennemie aussi forte que la sienne et quarante mille hommes qui pouvaient sortir de Paris en armes, et attaquer tous ses quartiers; il tint un conseil de guerre où l'on ouvrit des avis différens. Le roi résolut de laisser son infanterie dans les faubourgs de Paris, et de marcher aux ennemis avec sa cavalerie, supérieure à la leur, dans l'espérance d'attaquer et de défaire quelqu'une de leurs

divisions. Arrivé à Claye, il s'avança avec sa cavalerie légère et trouva l'avant-garde des ennemis campés avantageusement dans un chemin creux. Un régiment d'infanterie allemande commença un feu roulant qui le força de reculer. Il laissa le baron de Givry avec une partie de la cavalerie légère à une lieue de Meaux, en lui ordonnant de surveiller exactement les mouvemens des ennemis, de l'en instruire et de se retirer lorsqu'il y serait forcé par le nombre de ceux qui l'attaqueraient.

Le duc de Parme, averti par ses coureurs que la cavalerie légère du roi était séparée du reste des troupes, avait résolu de la surprendre. Se mettant à la tête de ses arquebusiers à cheval, il fit attaquer un petit village où se trouvait un piquet de cinquante hommes. L'officier qui le commandait, après avoir combattu durant quelque temps contre les

ennemis, se retira sur le corps commandé par Givry, lequel, voyant le nombre des ennemis augmenter continuellement, exécuta lui-même sa retraite et vint rejoindre le roi, campé à Claye; Henri assembla de nouveau ses capitaines. Tous conclurent que le parti le plus pernicieux qu'on pouvait prendre, était de tenir l'infanterie séparée de la cavalerie, parce que la cavalerie seule ne pouvait résister à l'armée entière du duc de Parme, et que l'infanterie, sans la cavalerie, n'empêcherait pas les convois envoyés par les ligueurs, d'entrer dans Paris.

On représenta au roi que ce n'était pas le premier siége levé par de très-grands capitaines, et que si on parvenait à battre le duc de Parme, le peu de vivres que les Parisiens recevraient dans cette occasion, seraient bientôt consommés, et que, revenant devant la capitale, on la réduirait

en peu de temps, aux mêmes extrémités éprouvées par elle avant l'arrivée des Espagnols.

Cette résolution fut unanime; mais les opinions furent différentes sur le local qu'il fallait occuper pour couper aux Espagnols le chemin de Paris.

La Noue fut d'avis qu'on demeurât à Claye. Il observa que de ce poste, entre Meaux et Paris, on suivait aisément tous les mouvemens de l'armée ennemie, et que plusieurs rivières et plusieurs forêts se trouvant entre cette armée et Paris, on pouvait l'attaquer, avec quelque avantage, dans sa marche, ce qui n'arriverait pas si on changeait de position, parce que la méthode du duc de Parme était de choisir chaque jour des camps, qu'il retranchait de manière qu'on ne pouvait le forcer au combat. Turenne; Lavardin, Châtillon, appuyèrent ce sentiment. Les maréchaux de Biron et d'Aumont, et d'autres généraux,

jugeaient au contraire qu'il convenait mieux d'aller camper à Chelles, au-dessous de Lagny, où l'on serait maître de la Marne, et où l'armée s'étendant à gauche, vers la forêt de Livry, boucherait le passage aux ennemis. Le roi adopta cet avis; ayant abandonné son camp de Claye, il vint dans la plaine de Bondi, au-devant de son infanterie; il y fit la revue de son armée : on avait été obligé de laisser des garnisons dans Saint-Denis et dans les autres places des environs de Paris : elle se trouva forte de seize mille (1) hommes d'infanterie et de sept mille de cavalerie.

A peine Henri IV avait abandonné son champ de Claye, que le duc de Parme et le duc de Mayenne vinrent l'occuper. De là tournant à gauche, les deux généraux s'avancèrent vers Chelles, le

(1) De Thou, liv. 98.

premier septembre : ils vinrent camper à deux portées de canon de l'armée royale, sur le penchant d'une colline, au pied de laquelle se trouvait un marais, qui en rendait l'accès difficile. Ils étendirent leurs troupes jusques assez près des faubourgs de Lagny.

Les ducs de Parme et de Mayenne parcourant à cheval les environs, reconnurent exactement les forces et la disposition du camp du roi. La cavalerie soutenue par l'infanterie de l'avant-garde, occupait le pied de deux collines sur les avenues de la grande route de Paris à Meaux. Le corps de bataille était logé dans les maisons de Chelles. La cavalerie de l'arrière-garde campait dans la plaine, entre ce bourg et Paris; à droite du bourg on avait placé les Suisses et quatre régimens français, sous les ordres de Châtillon, et à gauche les Allemands, avec cinq régimens d'arquebusiers, commandés par Lavar-

din. L'artillerie se trouvait sur les flancs de l'armée.

Ce n'était nullement l'intention du duc de Parme de hasarder une bataille. Il voulait seulement procurer aux Parisiens des munitions de guerre et de bouche. Dans cette vue, il fit fortifier son camp d'un bon retranchement, flanqué de redoutes garnies d'artillerie; les deux armées furent durant sept jours si proches l'une de l'autre, que de légers combats se donnaient perpétuellement, entre les gardes avancées. Le duc de Parme savait qu'après le départ de l'infanterie royale, les Parisiens sortant librement de leur ville, s'étaient procurés des provisions pour quelques jours. Il ne voulait ni se presser ni rien hasarder. Les Parisiens s'étant procurés des vivres, faisaient des sorties continuelles. Les vivres devinrent rares dans le camp du roi, et des maladies contagieuses commencèrent à s'y ma-

nifester. Le roi craignait qu'un grand nombre de soldats qui s'étaient réunis à son armée dans l'espoir de participer au pillage de Paris, n'abandonnassent ses drapeaux et ne se réunissent à ses ennemis. Il envoya un trompette déclarer au duc de Mayenne que le moment était arrivé de terminer en un jour tous leurs différends, et de mettre un terme aux calamités de la guerre, et qu'il le défiait au combat. Mayenne renvoya le trompette au duc de Parme, général en chef de l'armée. Tous les contemporains rapportent qu'il répondit, que si le roi était aussi grand capitaine que la renommée le publiait, c'était à lui à le forcer à la bataille; qu'il n'était pas venu pour se battre, mais pour ravitailler Paris (1).

Henri crut cependant, le 5 sep-

(1) Perefixe. Histoire de Henri-le-Grand.

tembre ; que les ligueurs voulaient tenter le sort d'un combat ; dès le point du jour, leur armée rangée en bataille, s'étendait dans tout le terrain qu'elle devait occuper, si elle eut marché sur l'ennemi. L'avant-garde commandée par le marquis de Renti, se composait de toute la cavalerie légère, et de deux gros escadrons de lanciers : cet officier étant sorti d'un petit bois, sur le penchant de la colline, et ayant gagné l'endroit où la plaine s'élargit, avait ordre de déployer ses lanciers, commandés par le prince de Chimay, de former deux grandes ailes avec sa cavalerie légère, de masquer le plus qu'il pourrait la face des deux côteaux, en avant de Chelles, et de s'avancer vers les royalistes à petits pas, faisant souvent halte, pour attendre les ordres.

Mayenne commandait le corps de bataille ; on y avait placé l'élite de l'infanterie espagnole et italienne avec vingt pièces de canon.

L'arrière-garde, sous les ordres du comte de la Motbe, était formée principalement par les lanciers de Franche-Comté et par l'infanterie wallone. L'infanterie et la cavalerie française occupaient les deux flancs de l'armée, sous les ordres du colonel Saint-Paul et du comte de la Châtre. Le duc de Parme, avec une réserve peu considérable, se chargea de porter des secours partout où on en aurait besoin.

Henri, trompé par les manœuvres de ses ennemis, s'occupait à ranger son armée en bataille dans le même ordre où elle était campée. Son artillerie était prête à commencer son feu; le marquis de Renti déployait ses lanciers le plus qu'il pouvait, à mesure qu'ils quittaient les collines et descendaient dans la plaine, lorsque le duc de Parme voyant tout le terrain masqué par son avant-garde, et le roi qui l'attendait de pied ferme dans le dessein de le com-

battre, court à toute bride se mettre à la tête de son corps de bataille, commandé par Mayenne qui marchait à l'ennemi, le fait tourner tout-à-coup à gauche, changeant son ordre de bataille, de sorte que son avant-garde devient son arrière-garde, et marche au pas de charge pour s'emparer des faubourgs de Lagny.

CHAPITRE XI.

Le duc de Parme prend Lagny à la vue de l'amée royale et ravitaille Paris,

Ce mouvement fut exécuté avec tant de promptitude, que le roi déconcerté, s'apercevant trop tard que le duc de Parme n'avait feint de donner une bataille, que pour se rendre maître de Lagny, et ouvrir par la Marne un chemin aux vivres qu'il voulait conduire dans Paris, il

ne pouvait suivre directement les ennemis, à cause des marais qui se trouvaient entre l'une et l'autre armée. On résolut de renforcer la garnison de Lagny, et de défendre ce poste important, tout mauvais qu'il était. Lafin y commandait avec quinze enseignes d'infanterie française ; voyant arriver toute l'armée ennemie, et jugeant qu'il ne pourrait défendre les faubourgs situés au-delà de la Marne, du côté où le duc de Parme paraissait, il se retira dans l'enceinte de la place, que les ennemis ne pouvaient attaquer sans passer la rivière. En conséquence, il fit rompre le pont. Le duc de Parme plaça dans les faubourgs de Lagny l'infanterie française ; il campa dans la plaine de Pomponne : sur-le-champ il fit fortifier son camp par des retranchements et des redoutes. Le marquis de Renti, voyant le corps de bataille s'éloigner, le suivit sur la fin du jour, et arriva devant Lagny sans avoir été entamé.

Lafin ne s'étonna pas des grandes forces de l'ennemi qui l'attaquait, parce qu'il ne pouvait entrer dans la ville sans passer la Marne qui n'était pas guéable. Mais le duc de Parme ayant fait élever une batterie de onze canons, fit, en moins de trois heures, une grande brèche aux murailles qui n'étaient pas terrassées. En même temps, ayant fait jeter au-dessus de la ville, sur la Marne, un pont de bateaux qu'il tenait tout prêt, plusieurs régiments se présentèrent pour monter à l'assaut. Les troupes envoyées par Henri IV pour fortifier la garnison de Lagny, venaient d'arriver ; elles se défendirent d'abord avec beaucoup de vigueur : le duc de Parme ayant envoyé les plus nombreux renforts aux assaillants, la brèche fut emportée. Une partie de la garnison périt dans l'assaut ; le reste, fuyant dans la campagne, rentra dans le camp du roi.

Pendant que le duc de Parme

assiégeait Lagny, les Parisiens s'étaient rendus maîtres de Charenton. Rien ne pouvait alors empêcher les ligueurs de faire entrer dans Paris tous les secours qu'ils jugeaient convenables. On envoya sur-tout dans cette ville une immense quantité de vivres ramassés dans la Champagne et en Picardie. Henri, après tant de peines et de fatigues, ayant été au moment de triompher de tous ses sujets rebelles par la prise de la capitale, voyait avec douleur le fruit de la bataille d'Ivry s'évanouir entièrement (1) ; il était assuré que le duc de Parme parvenu à ses fins, éviterait toute action décisive, et qu'il ne réussirait pas à le forcer dans un camp retranché et bien pourvu de vivres. L'armée royale, affaiblie par des maladies contagieuses, souffrait aussi de la disette. Depuis long-temps

(1) D'Aubigné, tom. 3, liv. 3.

elle n'avait pas été payée, l'espoir du butin qu'on pouvait faire dans Paris, soutenait son courage. Cet espoir n'existant plus, un grand nombre de soldats retournaient chez eux; plusieurs seigneurs catholiques, demeurés neutres auparavant, avaient joint son armée avec leurs troupes; pour empêcher qu'une armée étrangère ne dévastât les environs de Paris; s'apercevant que le roi ne songeait pas à changer de religion, ils fomentaient le mécontentement des soldats. Plusieurs d'entre eux se retirèrent même sans demander congé. Le roi résolut de séparer son armée; mais avant d'exécuter ce projet, il crut pouvoir tenter une dernière entreprise sur Paris; la circonstance était favorable. Depuis la levée du siége, un grand nombre de familles les plus aisées, dans l'incertitude de la tournure que prendraient les événements, s'étaient réfugiées dans la campagne

et dans les villes des environs. Ceux qui restaient à Paris, dans la joie de se voir délivrés du siége, et rassurés par le voisinage de l'armée espagnole, se tenaient moins sur leurs gardes. Le roi se flatta qu'il pourrait surprendre la place. Sortant de son camp de Chelles, le 7 septembre, il vint sous les murs de Saint-Denis, où ayant rassemblé un grand nombre d'échelles, il marcha vers Paris à l'entrée de la nuit. Quatre attaques furent formées sous les ordres du comte de Châtillon, du maréchal d'Aumont, du baron de Biron et du marquis de Lavardin. Le premier devait escalader les murs de Paris entre les faubourgs Saint-Martin et Saint-Denis, tandis que les trois autres ayant passé la rivière au pont de Saint-Cloud, attaqueraient la ville du côté des faubourgs Saint-Germain, Saint-Jacques et Saint-Marceau.

Aucune de ces attaques ne réussit, soit que les Parisiens eussent

été instruits du projet du roi, où que la garde ne se fît pas avec la négligence qu'on avait attendu(1). Le roi rappela toutes ses troupes à la pointe du jour, et revint à Saint-Denis. Il exécuta alors sa résolution, de séparer son armée en plusieurs petits corps. Les uns furent envoyés dans les villes les plus exposées, comme Melun, Corbeil, Senlis, Meulan, Mantes; d'autres dans les provinces où leur présence était nécessaire. Le prince de Conti ramena avec lui les troupes d'Anjou, de Touraine et du Maine, pour contenir les ligueurs dans ces contrées. Le duc de Montpensier retourna en Normandie, le duc de Longueville en Picardie, le maréchal d'Aumont en Bourgogne; le duc de Nevers alla commander en Champagne, le comte de Lavardin fut chargé de la défense de Saint-

(1) Mém. de la Ligue, tom. 2.

Denis et des petites places aux environs de Paris, qu'on voulait conserver.

CHAPITRE XII.

L'armée espagnole retourne dans les Pays-Bas.

PLUSIEURS jugèrent que, dans cette occasion, le roi avait négligé les règles de la guerre. Il devait, disait-on, laisser devant Paris, une partie de son infanterie, sans rédouter les attaques d'une multitude affamée, et incapable des moindres efforts, se porter à Claye et s'y fortifier dans ce poste environné de marais et de bois, et à la porte de Lagny; il pouvait arrêter la marche du duc de Parme, et peut-être forcer Paris à ouvrir ses portes; d'autres ajoutaient que le roi n'ayant levé le siége que

pour tenter une bataille, devait tomber vigoureusement sur l'avant-garde des ligueurs, commandée par le marquis de Renty, au lieu d'attendre d'être attaqué lui-même à la tête de son camp; qu'il devait suivre le duc de Parme devant Lagny, sans lui donner le temps de fortifier son camp; on ne reconnaissait pas dans cette occasion cette activité avec laquelle Henri avait toujours prévenu ses ennemis, et qui avait été le gage de ses succès. Les Espagnols n'employèrent que vingt-quatre heures à fortifier leur camp devant Lagny, parce que les généraux y travaillèrent comme les simples soldats; mais ces vingt-quatre heures étaient un temps précieux dont Henri IV aurait dû profiter.

D'autres justifiaient la conduite du roi, en observant que s'il eût laissé devant Paris un faible corps d'infanterie, disséminé dans un grand nombre de quartiers très-éloignés les uns des autres, il

exposait chacun de ces quartiers à être enlevés aisément par les assiégés. Ils ajoutaient que l'armée royale, étant inférieure en nombre, ne pouvait pas attaquer avec succès une armée composée de vieux soldats, célèbres par leur discipline militaire, et commandée par le plus habile général de l'Europe. Ils justifiaient de même la retraite de l'armée royale, l'attribuant, non à l'impatience du caractère français, mais à des conseils sages et prudens, parce que le roi ne devait pas exposer ses soldats à des fatigues et à des privations certaines, sans qu'il résultât des avantages équivalens à ces privations et à ces fatigues.

Henri retint auprès de lui le maréchal de Biron, la Noue, Duplessis-Mornay, Châtillon, avec un corps assez considérable pour harceler l'armée ennemie, lui couper ses convois et la forcer de retourner dans les Pays-Bas; et pour montrer à ses ennemis

qu'il ne les redoutait pas, il fit le siége de Clermont en Beauvoisis, et prit cette place après quelque résistance. Senlis et Compiègne lui obéissaient ; il eut toute faculté de placer ses troupes dans les cantons riches et fertiles qu'arrose la rivière d'Oise.

Les ducs de Parme et de Mayenne ne s'étaient pas pressés de quitter leur camp de Lagny, où la Brie leur procurait des subsistances assez abondantes. Maître de Lagny, de St.-Maur, et de Charenton, la Champagne et une partie de la Picardie fournissaient des vivres à Paris ; mais cette ville n'en tirait pas de la Seine supérieure. Mayenne détermina le duc de Parme à faire le siége de Corbeil. Le duc se défendit longtemps de consentir à cette entreprise. Quoique la place ne fût pas régulièrement fortifiée, défendue par une forte garnison, elle pouvait faire une longue résistance. Ne se proposant pas de prendre

des villes, lorsqu'il était sorti de Flandre, il avait peu de grosse artillerie, la poudre et les boulets commençaient à lui manquer. Il craignait d'ailleurs que la discipline militaire, jusqu'alors sévèrement observée dans son armée, ne vint à se relâcher. Sa maxime constante avait toujours été d'établir des magasins pour entretenir l'abondance dans son armée ; les ligueurs n'employaient pas cette précaution. Leur négligence laissait souvent l'armée espagnole sans vivres, ce qui forçait les généraux de tolérer les excursions des soldats dans les villages pour obtenir des vivres. Le duc prévoyait que le désordre augmenterait pendant le siége. L'événement justifia ses appréhensions.

Le mestre-de-camp Rigaud défendit Corbeil avec tant d'habileté, que les assiégeants, mourant de faim, saccagèrent tous les villages d'alentour, que Hen-

ri IV avait ménagés durant le siége de Paris ; les ligueurs, auteurs de ces désordres, murmuraient hautement contre les Espagnols : le siége avançait avec lenteur ; on fut obligé de faire venir des boulets d'Orléans. Le duc de Parme surmontait de son mieux, par son habileté, les difficultés qui se multipliaient ; il fit renouveler les batteries de tant de côtés, et avec tant d'efforts, qu'enfin le 16 octobre, après un assaut qui dura quatre heures, les Espagnols emportèrent la ville. Rigaud fut tué sur la brèche ; on traita les habitants avec la dernière cruauté. Le roi étant parti de Clermont avec huit cents chevaux, pour tenter de jeter quelque secours dans la place assiégée, averti qu'elle avait été prise d'assaut, il retourna sur ses pas ; et rencontrant un corps assez considérable d'Espagnols, il le tailla en pièces, et fit prisonniers ceux qui ne périrent pas dans l'action.

Le duc de Parme (1) ne tenta pas de faire d'autres conquêtes; la mésintelligence la plus prononcée s'établissait entre ses troupes et celles du duc de Mayenne. Il tâchait inutilement de piquer la reconnaissance du chef des ligueurs, pour l'engager à livrer quelque place frontière au roi d'Espagne, en dédommagement des dépenses faites pour secourir Paris. N'obtenant pas ce qu'il désirait, il écrivit aux magistrats de Paris, que l'état des affaires de Flandre exigeait sa présence ; qu'ayant exécuté les ordres de Philippe II, la mauvaise saison qui s'approchait, le forçait d'accélérer son départ. Il prit la route des Pays-Bas dans les premiers jours de novembre.

En traversant la Brie, il apprit à Coulommiers que le baron de

(1) Cayet, tom. 1. — D'Aubigné tom. 3.

Givri, à la tête d'une partie de la garnison de Melun, avait surpris Corbeil, et tué tous les Espagnols et les Allemands qui s'y trouvaient enfermés. A cette nouvelle, les magistrats de Paris avaient chargé l'évêque de Plaisance de se rendre au camp du duc de Parme, et de le solliciter de reprendre une place dont la perte arrêtait de nouveau l'entrée des vivres par la Seine. Le cardinal Gaëtani, obligé de retourner à Rome pour assister au conclave après la mort de Sixte-Quint, avait donné à l'évêque de Plaisance le titre de vice-légat en France. Ce prélat employa vainement toutes les armes de la religion pour déterminer le duc de Parme à retarder sa retraite.

Mayenne (1) employa une autre ruse ; il feignit tout à coup d'en-

(1) Davila, Guerres civ. liv. 11.

tamer une nouvelle négociation avec Henri IV, par l'entremise de Villeroi, afin de persuader au duc, qu'abandonné par le roi d'Espagne, il était décidé à conclure sa paix particulière. Cette démarche ne put encore ébranler le duc de Parme ; mais, pour ne pas désespérer entièrement les ligueurs, il leur promit de leur faire compter, dès qu'il serait arrivé à Bruxelles, deux cent trente mille ducats, pour le paiement des Suisses et des Allemands, et de laisser un corps de cavalerie et d'infanterie sous les ordres du duc de Mayenne.

L'armée combinée des ducs de Parme et de Mayenne marchait avec beaucoup de précaution sur les bords de la Marne. Le duc de Parme s'était flatté de se rendre maître de Château-Thierry, au moyen d'une intelligence qu'il entretenait avec le baron de Pinart, gouverneur de cette place.

Le roi, accompagné du duc de Longueville et du baron de Biron, était parti de Compiègne à la tête d'un corps de troupes d'élite. Il côtoyait l'armée espagnole, pour l'empêcher de s'emparer des places qui tenaient pour lui, et chercher les occasions d'attaquer quelqu'une de ses divisions. Il fut instruit de la correspondance entre le duc et le gouverneur de Château-Thierry. La Noue se rendit sur-le-champ dans cette ville avec trois cents chevaux et six cents fantassins. Le duc de Parme, frustré dans son attente, tournant à main gauche, prit en droiture le chemin des Pays-Bas.

CHAPITRE XIII.

Henri IV poursuit le duc de Parme.

L'ARMÉE espagnole était partagée en quatre corps. L'avant-garde était commandée par le comte de Lamothe ; le premier corps de bataille par le duc de Mayenne ; le duc de Parme conduisait le second corps de bataille. L'arrière-garde avait pour chef le colonel Georges Basta ; tous ces corps marchaient en bataille. Les chariots de bagage placés sur les ailes, leur tenaient lieu de retranchement ; et la proximité des uns et des autres leur permettaient de se secourir en peu de temps. De cette manière, les troupes, toujours sur leurs gardes, ne craignaient pas les attaques impré-

vues. On marcha de la sorte jusqu'au 25 novembre.

Henri, qui brûlait du désir de combattre ses ennemis, avait partagé sa cavalerie en cinq escadrons. Il suivait en queue l'armée espagnole, comme s'il eût voulu l'attaquer dans sa marche. Les carabiniers du duc retournant sur leurs pas, lui livrèrent un combat assez insignifiant; mais deux jours après le roi attaqua toute l'arrière-garde ennemie, et la mit en déroute. Les Espagnols perdirent quelques bagages; ce fut la seule occasion que trouva Henri IV de faire essuyer aux Espagnols quelque perte durant leur retraite. On assure que ce fut durant cette expédition que Henri fit connaissance de la célèbre Gabrielle d'Estrées.

Dès que l'armée espagnole fut parvenue sur la frontière des Pays-Bas, le duc de Parme en ayant fait la revue, ordonna au régiment italien de Pierre Gaëtani,

au régiment espagnol d'Alphonse idiaque, au régiment allemand de Collalto, et à cinq cents hommes de cavalerie de rester sous les ordres du duc de Mayenne, en l'assurant que, dans quelques mois, il retournerait en France avec son armée (1), pour se conformer aux ordres de Philippe II, et faire les plus grands sacrifices pour conserver la religion catholique en France.

Pendant (2) l'absence du duc de Parme, le comte Maurice s'étant rendu maître de Breda, par surprise, faisait des progrès assez considérables. Ainsi se vérifiaient les représentations faites par le duc à la cour de Madrid, lorsqu'il l'assurait que le voyage qu'on lui ordonnait de faire en France, ne rendait presque aucun service à la ligue, et pourrait

(1) Cayet, tom. 1. — D'Aubigné, tom. 3.

(2) Grotius.

nuire aux intérêts du roi d'Espagne en Flandre et en Brabant.

Henri ayant cessé de poursuivre ses ennemis, entra dans Saint-Quentin, qui venait d'abandonner la ligue, pour se mettre sous son obéissance. Il y apprit, le 10 décembre, que ses généraux s'étaient emparés de Corbie, dont la garnison avait été passée au fil de l'épée. De Saint-Quentin il vint à Saint-Denis, pour régler avec ses généraux le plan de la campagne suivante.

La guerre civile de France était alors l'affaire générale de toute l'Europe méridionale. On ne pouvait douter que Philippe II, sous prétexte d'empêcher qu'un hérétique ne fût reconnu roi de France, ne voulût s'emparer de ce royaume, ou pour lui-même, ou pour sa fille Isabelle-Claire-Eugénie. Ce projet était favorisé par le pape, pour la cause de la religion, et par le duc de Savoie, dans l'espoir que Philippe II lui abandonnerait

quelques provinces de France voisines de ses états ; il l'était encore indirectement par le duc de Lorraine. Ce prince eût consenti que Philippe II eût été couronné dans Reims, s'il lui eût cédé les villes de Metz, de Toul et de Verdun ; mais le duc de Mayenne ne prétendait pas avoir couru tant de dangers, pour faire la fortune du roi d'Espagne ; il voulait conquérir la France pour lui-même, et son ambition combattant l'ambition du roi d'Espagne, cette lutte n'était pas un des moindres avantages que la fortune offrait à Henri IV.

Cependant ce prince se trouvait dans la situation la plus pénible ; les seules forces des réformés ne lui suffisaient pas pour vaincre les obstacles qui l'éloignaient du trône. Une partie des catholiques de France le reconnaissait en qualité de roi ; la plupart ne lui obéissait qu'à condition qu'il se ferait instruire, mais de telle manière

que cette instruction produisît son changement de religion.

Dans cette (1) pressante nécessité, Henri ne pouvait se passer de secours étrangers; toute son espérance se tournait vers l'Allemagne, la Suisse ou l'Angleterre. La reine Elisabeth et tous les princes protestants avaient intérêt de soutenir les réformés de France; cependant il était difficile de persuader aux uns et aux autres qu'ils dussent employer leurs forces dans une guerre dont tout l'avantage serait pour Henri IV. On lui aurait accordé volontiers des troupes, mais on exigeait qu'il les payât; il lui était impossible de subvenir à cette dépense. On a vu précédemment que le duc de Parme pour prix de ses services, exigeait que le duc de Mayenne lui abandonnât quelques-unes des

(1) Rapin Thoiras, Hist. d'Angleterre, liv. 17.

places frontières qui couvraient la France du côté des Pays-Bas. Elisabeth, jalouse de mériter la bienveillance des Anglais, offrait de même à Henri IV les forces de la Grande-Bretagne, mais à condition qu'il paierait ses services en cédant à l'Angleterre un port sur la Manche.

Mayenne et Henri IV ne pouvaient consentir à ses sacrifices sans soulever contre eux la France entière. Cette circonstance rendait plus délicate la situation de l'un et de l'autre : elle sert à expliquer comment arrêtés, au milieu de leurs succès, par une main invisible, ils ne pouvaient ni continuer la guerre ni faire la paix avec avantage.

Elisabeth avait envoyé à Henri IV, l'année précédente, quatre mille hommes à Dieppe, sous la conduite du lord Willougby et vingt-deux mille livres sterling; mais elle s'était flattée qu'en reconnaissance le roi lui abandonne-

rait cette place importante. Trompée dans son attente, cette petite armée était retournée en Angleterre, après avoir servi quatre mois en France.

Henri, de retour dans Saint-Denis, combinait les moyens de sortir de la crise dans laquelle il se trouvait. L'expédition du duc de Parme (1), au lieu d'avancer les affaires du duc de Mayenne, les embrouillait au contraire ; elle fit naître des dispositions qui finirent par ruiner la ligue. Le duc de Parme ayant connu de près les défauts du duc de Mayenne, assura la cour d'Espagne qu'on ne pouvait compter sur lui ; que trop faible et trop peu autorisé pour tenir en liaison un si grand parti, trop jaloux, trop lent, trop paresseux pour donner ordre à tout, il fallait nécessairement que

(1) Perefixe, Hist. de Henri-le-Grand, pag. 176.

le roi d'Espagne se rendît le maître de la ligue. Il lui conseilla de gagner, pour cet effet, les gens d'église et les principaux habitans des grandes villes, qui, montrant beaucoup de disposition à un changement d'administration, se porteraient assez facilement à reconnaître un roi étranger, pourvu qu'en limitant sa puissance, il ne pût désormais les accabler d'impôts comme avaient fait les derniers rois de la branche de Valois.

En effet, le roi d'Espagne trouvant cette voie plus favorable à ses desseins, n'assistant le duc de Mayenne que faiblement, l'employa particulièrement à entretenir des brigues dans les grandes villes de France, et sur-tout dans Paris. Il est constant que s'il eût dépensé à l'entretien des armées l'argent que de vaines intrigues lui coûtèrent, il eût aisément conquis la France.

Henri, s'apercevant des desseins de Philippe II, travaillait

à les rompre ; il faisait perpétuellement des offres de services à Mayenne, pour le gagner ou pour le rendre suspect aux Espagnols. Quant aux peuples, sachant que le mauvais gouvernement de ses prédécesseurs en avait altéré l'affection, il n'omettait aucun soin pour les ramener à leur devoir par un gouvernement paternel.

Trois choses principales avaient rendu Henri III odieux et méprisable. La première était sa mollesse et son indolence ; la seconde, la manière odieuse dont il dissipait les finances de l'Etat ; la troisième, le peu de confiance qu'on avait en sa foi, et sa manière d'agir avec ses sujets, trop subtile, trop tortueuse : toutes ses paroles, toutes ses démarches, passaient pour des piéges. On pensait faire prudemment de croire tout le contraire de ce qu'il voulait qu'on crût.

Henri, ayant connu que ces trois voies avaient conduit son prédécesseur dans le précipice,

en suivait de toutes contraires. Premièrement, il voulut montrer à la ligue, qui lui disputait le sceptre, qu'il était digne de le porter; pour cela, son activité était remarquable, non-seulement pour les choses de la guerre, mais pour les négociations dans le cabinet. Il commettait le soin des affaires à ses ministres, mais de manière qu'il en demeurait le maître absolu. S'il prenait leur conseil, c'était par forme d'avis, et non comme instruction nécessaire. Il les obligeait bien plus souvent par la force de ses raisons à se conformer à son avis, qu'il ne suivait les leurs. Il les honorait de ses bienfaits, mais avec proportion et mesure, et ne leur sacrifiait jamais les avantages du peuple dont il se considérait comme le père.

En second lieu, il prit un soin tout particulier de bien administrer ses finances. Enfin, il agissait envers chacun, avec une franchise

qui lui gagnait tous les cœurs. Aussi, dans le cours de sa vie, ses ennemis mêmes témoignaient plus de confiance dans sa seule parole, que dans les écrits des autres; il usait bien de prudence dans sa conduite, mais jamais de fourberie ni d'artifice.

CHAPITRE XIV.

Henri IV négocie avec la reine Elisabeth et avec les princes protestants d'Allemagne.

HENRI IV négociait en Allemagne une levée de onze mille hommes, par le moyen de l'électeur de Brandebourg et du prince Palatin: ces secours pouvaient être long-temps à venir; d'ailleurs le le roi manquait d'argent pour les payer; il eut recours à la reine d'Angleterre. Cette négociation exigeait beaucoup de souplesse;

la reine offrait toutes les forces de la Grande-Bretagne, mais elle exigeait, pour condition préalable, que Henri lui remît Calais ou quelqu'autre port de la même importance sur les côtes de la Manche. Telle était la détresse de Henri IV, qu'il ne refusait pas nettement de satisfaire la reine, mais il éludait sous divers prétextes (1). Le vicomte de Turenne, envoyé en ambassade à Londres, alléguait, tantôt la haine, qui rejaillirait sur le roi encore mal affermi, s'il aliénait une des clefs de la France; tantôt il remontrait à la reine que sa générosité ne lui permettait pas de profiter de l'embarras du roi pour exiger de lui un sacrifice capable de le perdre absolument, et de réunir tous les catholiques sous les drapeaux du duc de Mayenne.

Un événement particulier donnait du poids aux représentations

(1) Ann. de Cambden.—Rapin Thoiras, liv. 17.

de Turenne. Les mouvements les plus violents et les plus dangereux se faisaient ressentir en Bretagne. Henri de Bourbon, prince de Dombes, fils du duc de Montpensier, commandait dans cette province au nom du roi; mais il avait si peu de villes dans ses intérêts, que, sans l'appui de la basse Normandie, contiguë à la Bretagne, dont son père était gouverneur, il aurait été chassé de son gouvernement par la supériorité des forces de la ligue.

Elle avait pour chef, en Bretagne, Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur; il possédait le gouvernement de cette province, sous le règne Henri III, ce qui lui avait donné les moyens de s'assurer des principales villes. Ce prince, comme on l'a observé plus haut, formait des prétentions sur la Bretagne du chef de Marie de Luxembourg, comtesse de Penthièvre, son épouse. Agissant indépendamment du duc de

Mayenne, et employant avec art les prétextes religieux, son espoir était d'autant mieux fondé de se faire proclamer duc de Bretagne, qu'un grand nombre de Bretons préféraient la domination d'un prince résidant chez eux à celle des rois de France, dont souvent ils avaient eu à se plaindre.

Mercœur, pour parvenir à son but, avait traité avec la cour de Madrid. Philippe II lui avait envoyé quatre mille hommes d'infanterie, lesquels poursuivis par une escadre britannique, et forcé de se réfugier dans le golfe de Biscaye, étaient enfin arrivés en Bretagne. Mercœur leur avait livré le port de Blavet, appelé Port-Louis dans la suite, poste alors peu important, mais qui le devint lorsque les Espagnols eurent amélioré et fortifié ce port assez spacieux.

Philippe se prêtait d'autant plus volontiers à contenter le duc de Mercœur qu'il prétendait lui-même

revendiquer les droits de l'infante Eugénie sur la Bretagne, en qualité de fille d'Elisabeth de France, sœur de Henri III; prétention à laquelle la loi salique ne s'opposait pas. La possession du port de Blavet le mettait en situation de faire valoir ses droits, sauf à combattre dans la suite les prétentions du duc de Mercœur. La flotte espagnole, composée de quatre galions et de trente-six vaisseaux, débarqua dans Blavet quatre mille cinq cents hommes sous les ordres de Jean d'Aquila. Les Espagnols, réunis aux troupes du duc de Mercœur, s'emparèrent de Hennebon et de quelques autres places voisines, dont le prince de Dombes était maître. La guerre se faisait dans cette province comme ailleurs avec divers succès. Il se donna une infinité de petits combats: on prenait et on reprenait des châteaux sans faire des entreprises considérables; cependant le pays était ravagé par tous les par-

tis; la misère devenait extrême.

Elisabeth, reine d'Angleterre, n'eût pas été fâchée de voir la Bretagne détachée de la France, si elle eût été assurée qu'elle restât au duc de Mercœur; mais dès qu'elle sut que les Espagnols y envoyaient des troupes, craignant que la Bretagne ne tombât sous leur domination, se rendant aux raisons alléguées par le vicomte de Turenne, elle prêta au roi deux cent mille ducats pour payer les troupes levées par lui en Allemagne, et ensuite lui envoya trois mille Anglais, dont quinze cents sous la conduite de Norris, passèrent en Bretagne et débarquèrent au port de Saint-Lo, dans la basse Normandie. Les autres débarquèrent en Picardie, commandés par Roger Williams.

La guerre se poursuivait dans toutes les provinces de France avec des succès aussi balancés qu'en Bretagne. Le duc de Savoie ne déguisant plus ses prétentions,

faisait la guerre à la France, plutôt qu'à Henri IV; il tentait d'ajouter l'usurpation du Dauphiné et de la Provence à celle du marquisat de Saluces. Lesdiguières battit les troupes dans toutes les rencontres; il prit Briançon et plusieurs autres places sur la ligue; et après avoir long-temps bloqué Grenoble, il obligea cette ville à se soumettre au roi. On verra dans le livre suivant que le duc de Savoie fut plus heureux en Provence qu'en Dauphiné.

D'autres entreprises peu importantes se succédaient en Auvergne, en Languedoc, en Guyenne; la princesse Catherine de Navarre, sœur du roi, était spécialement chargée de veiller aux intérêts de son frère dans ces provinces, où les ligueurs étaient sans cesse en mouvement pour surprendre quelques places. Ils en voulaient principalement à la ville et au château de Mont-de-Marsan, dont un brave capitaine, nommé Fortes-

son, était gouverneur. Il avait une garnison suffisante, mais le roi ne lui envoyait point d'argent pour la payer, et il n'osait en exiger des habitants, dans la crainte de causer quelque soulèvement. On assure qu'il paya long-temps la garnison à ses dépens. Il maintint ainsi cette place sous l'obéissance du roi. D'autres gouverneurs donnèrent aussi des preuves de leur patriotisme. J'en ferai mention dans le livre suivant.

CHAPITRE XV.

Mort du Pape Jules V. Election de son successeur — Monitoire publié contre Henri IV.

MALGRÉ l'excommunication dont Sixte-Quint avait frappé Henri IV, ce pontife refusait de contribuer de ses armes et de son

argent à l'affermissement de la ligue, parce qu'il sentait que si Philippe II venait à bout d'écraser Henri IV, ce prince, maître à la fois de l'Espagne, de la France, des Pays-Bas, du Milanès et du royaume de Naples, le serait bientôt de Rome et du saint siége. Ce pontife, convaincu des desseins artificieux de la cour de Madrid et du duc de Mayenne, écoutait favorablement le duc de Luxembourg : on soupçonnait même que le trésor amassé par lui dans le château Saint-Ange, était destiné à prendre de nouvelles mesures pour pacifier la France; il balançait dans l'incertitude, n'osant se déclarer en faveur de Henri IV qu'il estimait, et redoutant Philippe dont il méprisait la politique, lorsque la mort le surprit, non sans soupçon d'empoisonnement.

Urbain VII, Jean-Baptiste, cardinal Castanéa, élu pape le 15 septembre, ne siégea que quinze jours. Le conclave pour

l'élection de son successeur fut long et orageux. Ce ne fut que le 5 décembre que le cardinal Nicolas Sfrondate fut élu à sa place, sous le nom de Grégoire XIV. Ce pontife, né à Milan, sujet du roi d'Espagne, était du nombre des cardinaux proposés pour le pontificat par les ambassadeurs de Philippe II; il immola tous les intérêts à ceux de ce monarque.

Le duc de Luxembourg ayant été rappelé par le roi, qui voulait s'instruire par sa bouche de l'état de ses affaires à Rome, avait quitté cette capitale avant l'exaltation de Grégoire XIV; il y laissa un mémoire détaillé dans lequel étaient exposées ses idées sur les moyens capables de ramener la tranquillité en France, et d'assurer en même temps l'exercice de la religion romaine : ce mémoire était adressé aux cardinaux dans le conclave; les partisans de la ligue et de la cour de Madrid em-

pêchèrent qu'il ne fût lu. Son secrétaire de légation en remit une copie authentique au nouveau pape, aussitôt après son couronnement (1).

Dans cet écrit, Luxembourg suppliait le pontife de se défier des artifices des Espagnols, couverts du spécieux prétexte de la religion, de se souvenir que l'ayant rencontré en Toscane, lorsqu'il se rendait dans le conclave, il lui avait dit qu'il pensait que le roi de France devait être roi de France, et le roi d'Espagne, roi d'Espagne, afin que la puissance de l'un servît de barrière contre l'ambition de l'autre. Le duc ajoutait que Sixte-Quint s'était repenti de quelques démarches trop violentes auxquelles on l'avait conduit, et que, quelque temps avant sa mort, il se proposait d'adopter

(1) Avec quelques changemens relatifs au pontife.

des mesures conciliatrices. « On m'assure, continuait le duc de Luxembourg, que votre sainteté veut se déclarer ouvertement contre le roi, et contre les catholiques de son parti : la connaissance que j'ai de votre profonde sagesse me répond de la fausseté de ces bruits. Une telle conduite mettrait la religion catholique dans une extrême danger en France. Si vous envoyez un prélat à Paris, pour être informé, par son moyen, des choses qui s'y passent, il est essentiel, pour le bien de la religion, que votre choix tombe sur une personne, dont la droiture et le désintéressement égalent la prudence et l'expérience dans les affaires. Sans ces précautions, craignez d'avoir la douleur de voir le royaume, le plus florissant de la chrétienté, morcelé de toute part, et la religion catholique qu'on y professait faire place, au moins dans une partie de son territoire, à la religion protestante. »

Ce mémoire ne fit aucun effet sur l'esprit du nouveau pontife. Prévenu par le cardinal Gaëtani, il ne fut pas plutôt couronné, qu'il ordonna à l'évêque de Plaisance d'assurer les Parisiens de sa résolution de fournir de son trésor cent mille livres par mois, pour récompenser la constance avec laquelle ils avaient soutenu un siége glorieux contre les hérétiques, et leur donner les moyens de résister aux nouveaux efforts qui se préparaient contre eux.

Cet évêque, nommé Marcilio Landriano Sega, avait reçu en même temps les pouvoirs les plus étendus et deux monitoires, sollicités en vain par les ligueurs, sous le pontificat de Sixte-Quint : l'un était adressé à toutes les personnes ecclésiastiques attachées au parti du roi ; le pape leur ordonnait, sous peine d'excommunication et de privation de leurs bénéfices, de se séparer de ce prince dans l'espace de quinze jours : le

second n'était que comminatoire ; il s'adressait à tous les Français catholiques. Dans ces deux actes, Henri IV était déclaré hérétique, relaps, frappé d'excommunication majeure, et privé de tous ses biens et de toutes ses dignités.

Ces deux monitoires, que le nonce fit imprimer à Reims, soulevèrent la France entière. Le duc de Mayenne avait prédit lui-même que tel en serait le résultat. La plupart des chefs de la ligue conseillaient au nonce du pape de remettre la publication de ces deux bulles à un temps où les armes des ligueurs ayant repris de la réputation, on pût en tirer quelque avantage. Ils représentaient au prélat romain que le nombre de ceux qui sacrifiaient leur fortune par délicatesse de conscience, était fort rare; que le roi disposant des dignités civiles et ecclésiastiques, on ne devait pas espérer que ceux qui les possédaient abandonnassent son parti pour faire plaisir au pape;

qu'il valait mieux attirer les laïques et les ecclésiastiques au parti de la ligue, par la douceur, que de les effrayer vainement par des menaces ridicules; que les bulles monitoriales du pape étaient bonnes après la victoire, pour fournir aux vaincus un prétexte spécieux d'abandonner le roi, mais qu'on n'en devait attendre qu'un fâcheux effet dans une circonstance, où le roi, loin d'être opprimé, menaçait la ligue d'oppression.

Les ministres du pape et de la cour de Madrid regardaient ces difficultés comme suggérées moins par la vérité que par un désir secret de se rapprocher de Henri IV. Ils eurent lieu de s'apercevoir de leur erreur, par le mépris dans lequel les censures des papes tombèrent sur-le-champ.

Le parlement de Châlons-sur-Marne, à la requête du procureur général du roi, rendit un arrêt (1),

(1) Le 10 juin 1561.

dans lequel faisant droit sur l'appel interjeté par ledit procureur général au futur concile, tant des excommunications lancées contre le feu roi et le roi actuel, que des bulles de la légation du cardinal Gaëtani et de celles de la nonciature de Marcilio-Landrino, et des deux monitoires publiés par ce dernier, déclarait tous ces actes nuls, abusifs, scandaleux, séditieux, confraires aux saintes lois de l'église, aux conciles approuvés en France et aux libertés de l'église gallicane; et ordonnait qu'ils seraient lacérés et brûlés par l'exécuteur de la haute justice. Le parlement de Tours rendit un arrêt à peu près semblable (1). Une foule d'écrits circulaient dans le royaume pour tracer les limites entre la puissance civile et l'autorité ecclésiastique. Un de ces écrits, rapporté dans les mémoires de la ligue,

(1) Le 5 août.

traite cette matière avec beaucoup plus d'ordre qu'elle ne l'avait jamais été.

CHAPITRE XVI.

Le Pape envoie une armée en France.

Sur ces entrefaites, le cardinal Charles de Lorraine, fils du duc de Lorraine, arriva à Rome, accompagné d'un secrétaire du duc de Mayenne, pour conjurer le pape de hâter la levée des troupes qu'il destinait au secours de la ligue. Le duc de Cessa, ambassadeur d'Espagne, secondait le duc de Lorraine dans cette négociation. Philippe II avait été instruit que Sixte-Quint, ayant enfermé un trésor considérable dans le château Saint-Ange, se décidait, presque sur la fin de sa vie, à employer cet argent en faveur de

Henri IV ; craignant qu'un pareil système ne se renouvelât un jour, il désirait que Grégoire XIV dissipât ce trésor, pour l'y déterminer il usa d'un artifice assez subtil.

Il fit demander au pape la permission d'aliéner une grande masse de biens ecclésiastiques, pour continuer la guerre contre les hérétiques de France et des Pays-Bas ; ce fut l'objet d'une longue délibération dans le consistoire. Les cardinaux de la faction (1) d'Espagne, bien préparés sur cet article, se déchaînèrent de concert contre ces aliénations. Ils convenaient qu'il fallait procurer au roi d'Espagne et aux ligueurs tous les moyens dont ils avaient besoin pour extirper l'hérésie, mais ils assuraient qu'au lieu de vendre les biens de l'église, il valait mieux employer les sommes que

(1) Cayet, tom. 1.

le saint siége tenait en réserve : il fut en effet dépensé en peu de temps plus de trois millions de ducats à ce sujet.

Une armée italienne, commandée par le duc de Monte-Marciano, fut levée pour ravager la France aux dépens des trésors amassés par Sixte-Quint, pour embellir Rome. Le jésuite Jouvenci convient, dans son histoire de la Société de Jésus, que le jésuite Nigri, supérieur des novices de Paris, rassembla tous les novices de cet ordre en France, qu'il les conduisit au-devant de l'armée papale, qu'il les enrégimenta dans cette armée, laquelle laissa en France les traces d'une dissolution jusqu'alors inconnue parmi nous. Ce seul point peint l'esprit du temps.

C'était bien alors que les prêtres pouvaient écrire que l'évêque de Rome avait le droit de disposer des couronnes. Ce droit était constaté à main armée. Le

duc de Monte-Marciano, neveu (1) du pape, entrait en France, à la tête des pontificaux, avec des bulles et des indulgences. Il s'était réuni au duc de Savoie dans les Alpes. Le duc de Lesdiguières, qui fut dans la suite le dernier connétable de France (2), et le dernier seigneur puissant, battit cette armée combinée. Lesdiguières faisait la guerre comme Henri IV, avec des capitaines qui servaient sans solde trois ou quatre mois; cependant l'un et l'autre défirent des armées composées de troupes réglées. Il en était de même dans toutes les provinces du royaume; partout les royalistes, les politiques et les ligueurs combattaient les uns contre les autres, et contre les étrangers.

Tout le monde était alors soldats en France; paysans, manu-

(1) Davila, Guer. civ., liv. 12.
(2) Jusqu'à la révolution.

facturiers, bourgeois et nobles. Cette circonstance la dévasta ; mais elle empêcha aussi qu'elle ne fût envahie par les peuples voisins. Les soldats du pape se dispersèrent, après avoir donné l'exemple d'une débauche inconnue en deçà des Alpes. Les habitants des campagnes brûlaient les chèvres qui suivaient leurs régimens (1).

Depuis le départ du duc de Parme, les deux partis, royaliste et ligueur, demeurèrent quelque temps dans une assez grande faiblesse, également agités par les dissensions intérieures, avec cette différence que celles du parti du roi diminuaient sensiblement, au lieu que celles de la ligue allèrent toujours en augmentant.

(1) Voltaire, Essais sur les mœurs, tom. 4.

CHAPITRE XVII.

Henri IV demande de nouveaux secours à la reine Elisabeth. Il fait ses préparatifs pour ouvrir la campagne.

HENRI IV était venu passer quelque temps à Senlis, tandis que le vicomte de Turenne sollicitait la reine d'Angleterre de lui envoyer de nouveaux secours. La reine offrait quatre mille hommes, à condition qu'ils seraient employés au siége de Rouen. Le roi, avant d'entreprendre une expédition aussi importante, voulait se porter à la rencontre de quatre mille cavaliers et de huit mille fantassins levés avec l'argent des princes protestants d'Allemagne. Cette armée, commandée par le prince Christian d'Anhalt, devait entrer en France au retour

de la belle saison, avec l'artillerie et les munitions nécessaires. Environné de ses amis, catholiques et protestants, Henri formait ses plans pour la campagne qui allait s'ouvrir; mais il n'était pas moins embarrassé de la manière de retenir la plupart des catholiques attachés à son service, qu'à mettre sur pied des forces suffisantes pour vaincre ses ennemis. Les six mois durant lesquels il avait promis de se faire instruire à la religion catholique étaient écoulés depuis long-temps; les événemens de la guerre, les batailles d'Arques et d'Ivry, le siége de Paris, l'approche de l'armée espagnole, l'avaient autorisé à retarder l'effet de ses promesses; la retraite de cette armée servait de prétexte aux ligueurs pour éveiller les soupçons des catholiques de son parti. Le maréchal de Matignon avait eu besoin de toute son habileté pour amener le parlement de Bordeaux dans les intérêts du roi. On

se plaignait hautement, dans l'assemblée des chambres, de la conduite dilatoire de ce prince. Plusieurs conseillers disaient, sans ménagement, qu'il s'était joué de leur bonne foi ; que, puisque ce prince, ayant tant d'intérêt à satisfaire la plus grande partie de ses sujets, ne le faisait pas, on se flattait en vain qu'il tînt sa parole lorsqu'il serait maître paisible de l'état. Ils proposaient, comme ils l'avaient déjà fait après la mort de Henri III, de se joindre avec le parlement de Toulouse, pour prévenir le malheur dont la France était menacée d'être gouvernée par un hérétique (1).

Matignon, averti de ces propos, vint au parlement, et, après avoir écouté avec beaucoup de patience ce que les plus hardis lui dirent à ce sujet, il leur repré-

(1) Hist. du maréchal de Matignon, liv. 3.

senta tout ce qui était capable d'excuser le roi; il observa que les difficultés de la guerre ne lui avaient pas permis d'assembler les prélats de France, comme il s'y était obligé, et qu'ainsi on ne pouvait l'accuser d'avoir manqué à sa parole. Il ajouta que la tranquillité dont la Guienne avait joui lorsque le feu de la guerre ravageait les provinces voisines, annonçait assez la sagesse de la résolution que le parlement avait prise; que la prudence et l'avantage du pays exigeaient également qu'on ne changeât pas de conduite, mais qu'il pensait que la cour devait envoyer une députation au roi, pour le supplier avec respect d'embrasser au plutôt la religion catholique.

Après de longues contestations, son avis fut adopté par la majorité des présidents et des conseillers. On nomma des députés, et, pendant qu'ils se préparaient à leur voyage, Matignon instruisit le roi

de ce contre-temps. Ce prince le remercia par une lettre du nouveau service qu'il lui rendait, et l'assura qu'il ferait aux députés la réception la plus gracieuse. Ils trouvèrent le roi à Senlis. Le roi leur répondit avec bonté. Ils revinrent à Bordeaux très-satisfaits de l'accueil qu'ils avaient reçu à la cour, mais assez mécontents de ce qu'on ne leur avait rien promis de positif. Les murmures recommencèrent; Matignon en ayant informé le roi, ce prince lui envoya une déclaration dans laquelle, après avoir fait le détail des difficultés qui l'avaient empêché d'assembler les prélats de France, il convoquait les états généraux dans Tours pour le mois de mars suivant. Cet édit fut enregistré et calma les mouvements qui se manifestaient. Matignon ayant assemblé quelques troupes dans cet intervalle, se vit en état de réprimer dans Bordeaux les entreprises des ligueurs.

Ces mouvements augmentaient les incertitudes de Henri IV ; il ne savait quel parti prendre pour contenter en même temps les catholiques et les réformés : le principal fondement de ses espérances consistait dans les derniers. Il n'était nulle part plus respecté que dans les endroits dont ils étaient les maîtres ; les provinces où dominaient les catholiques, divisées entre la ligue et lui, gardaient une espèce de neutralité. L'expérience lui apprenait combien, pour l'ordinaire, il est désavantageux d'abandonner ses anciennes amitiés et ses vieilles liaisons, pour se livrer à la discrétion de ceux qu'on connaît à peine. Il concluait que s'il n'avait pas changé de religion, lorsqu'après la bataille d'Ivry, vainqueur de la ligue, il pouvait le faire avec honneur, on attribuerait son changement à la crainte, dans un temps où ses forces étaient diminuées.

D'ailleurs, il ne pouvait se sou-

tenir sans le secours des princes d'Allemagne et de la reine Elisabeth ; mais, d'un autre côté, si les catholiques l'avaient abandonné, il se fût trouvé sans moyens de résister aux ligueurs. Dans ces agitations, il n'envisageait que deux partis à prendre ; l'un de gagner par de nouveaux bienfaits les grands de son royaume, pour les attacher davantage à sa personne ; l'autre de tenir ses troupes continuellement en haleine, de peur que le repos ne les engageât à se séparer.

Il connaissait le crédit extrême que le duc de Nevers obtenait par sa modération dans le parti catholique contraire aux ligueurs; il lui avait conféré le gouvernement de Champagne qu'il désirait depuis long-temps. Il accorda le titre de maréchal de camp de son armée au baron de Biron, et lui promit la dignité d'amiral de France ; il appela auprès de lui le duc d'Epernon, le duc de Longueville, le

comte de Saint-Pol, son frère, et plusieurs autres généraux catholiques, dont il voulait faire son conseil secret. Il tenait à tous les officiers catholiques des discours pleins de bienveillance; il se montrait bienfaisant et libéral à leur égard ; il accordait les principales charges à ceux d'entre eux capables, par leur mérite ou par leur naissance, de retenir dans l'obéissance ceux qui chancelaient; en même temps, on le voyait différer d'abandonner la religion dans laquelle il avait été élevé. Au milieu de ces guerriers, il prenait les moyens de rassembler ses troupes, d'en augmenter le nombre et de fomenter, par de nouvelles entreprises, l'amour de la gloire dans le cœur de tous ses partisans.

Mayenne éprouvait, comme le roi, les plus vives inquiétudes. Plusieurs princes de sa maison, le duc de Lorraine, le duc de Mercœur, le duc de Nemours, formaient des prétentions aussi vastes

que les siennes ; il ne lui était pas possible de les concilier. Tous ses capitaines demandaient continuellement de l'argent pour le paiement de leurs troupes ; il ne lui était pas possible d'en fournir. Plusieurs mécontents se détachaient chaque jour de la ligue ; il craignait qu'elle ne se désunît. D'un côté, les peuples se plaignaient d'être perpétuellement vexés par les amis et par les ennemis ; ne voulant plus supporter les maux de la guerre, ils réclamaient la paix à grands cris ; de l'autre, les soldats se permettaient toutes sortes d'excès. Les Parisiens voyant les contributions et les dépenses augmenter progressivement, malgré les pertes immenses qu'ils avaient faites durant le siége, accusaient le duc d'une mauvaise administration.

Ajoutez à cela les intrigues des Espagnols, pour ne pas laisser prendre trop d'empire au duc de Mayenne, dont les vues étaient

contraires aux leurs. Le conseil des seize, dévoué au roi d'Espagne, exagérait les dépenses faites, par ce prince, en faveur de la ligue, et déchirait la réputation de Mayenne, en publiant qu'il rendait toutes ces ressources inutiles par son excessive prodigalité.

Le duc de Lorraine témoignait son mécontentement; il venait de prendre Villefranche, place du domaine de la couronne: le duc de Mayenne se croyait en droit d'en nommer le gouverneur; le duc de Lorraine qui l'avait prise à ses dépens, voulait en disposer. Mayenne lui ayant refusé sa demande, il leva le siége d'une autre petite place qu'il assiégeait, et ramena ses troupes en Lorraine, alléguant qu'il n'était pas juste que le fruit de ses peines tournât au profit d'un autre. Les prétentions du duc de Nemours inquiétaient encore davantage le chef de la ligue; ayant défendu Paris avec

une fermeté qui surpassa l'attente de tout le monde, il demandait, pour prix de ses peines, le titre de gouverneur, avec l'autorité suprême dans cette capitale, ce qui eût réduit à peu de chose le pouvoir du duc de Mayenne.

Mayenne (1) et Nemours eurent une querelle très-vive au sujet de la nomination du prevôt des marchands et des échevins de Paris. Le duc de Mayenne, sans la participation du duc de Nemours et du conseil d'état, choisit ceux qu'il voulut; le duc de Nemours s'éleva avec force contre cette nomination. Il se plaignit qu'on avait exclu les gens de mérite, et assura qu'avec de pareils magistrats, il lui serait impossible de défendre Paris; s'il était de nouveau attaqué, et qu'il renonçait au commandement de cette capitale. Mayenne accepta sa démission,

(1) Davila, Guer. civiles de France, liv. 12.

nomma à sa place Emmanuel, duc d'Aiguillon, son fils aîné, et, à cause de son bas âge, lui donna pour lieutenant le marquis de Belin, dont il disposait absolument: Nemours se retira dans son gouvernement de Lyon. A l'égard du duc de Mercœur, Mayenne avait solennellement promis que, pendant son administration, il ne permettrait jamais le moindre démembrement de la France. La conduite de Mercœur en Bretagne était d'autant plus affligeante pour lui, qu'on accusait Mayenne et Mercœur d'être d'intelligence.

A ces chagrins intérieurs, se joignaient les inquiétudes données à Mayenne au sujet des secours étrangers, infiniment moindres qu'il ne l'avait espéré. Le duc de Savoie, au lieu de seconder la ligue, la divisait, en essayant de morceler le royaume. Loin de trouver dans le duc de Parme, les dispositions à le soutenir assez puissamment pour lui laisser l'hon-

neur de terminer la guerre ; il se plaignait de sa lenteur et de son inaction. Les projets de la cour de Rome lui étaient aussi suspects ; il connaissait l'entier dévouement de Grégoire XIV pour Philippe II ; il craignait qu'il ne réglât entièrement ses démarches sur celles de ce prince. Mayenne ne comptant pas sur les autres, mettait tous ses soins à augmenter ses troupes, de manière qu'il pût rester le maître de la campagne. Avec ces projets et ces préparatifs, commença l'année 1591.

CHAPITRE XVIII.

Vaines tentatives des Parisiens sur Saint-Denis, et de Henri IV sur Paris. Journée des farines.

Le marquis de Belin, nouveau gouverneur, se proposant de se signaler par un coup d'éclat, vou-

lait enlever Saint-Denis, dont la garnison interceptait le commerce de Paris. Le chevalier d'Aumale se chargea de cette expédition, qui semblait ne devoir pas éprouver beaucoup de difficultés. Devic venait de succéder à Lavardin dans le gouvernement de Saint-Denis; sa garnison ne consistait que dans trois ou quatre cents Allemands; ses murs très-faibles en eux-mêmes, tombaient en ruine dans plusieurs endroits; et le froid était si grand, que les fossés, pleins d'eau, n'offraient plus aucune défense.

D'Aumale sortit de Paris le 3 janvier, à l'entrée de la nuit, avec quatre cents fantassins et deux cents chevaux. A l'approche de Saint-Denis, du côté de l'abbaye, quelques soldats ayant passé le fossé sur la glace, ouvrirent la porte avec des pinces, et baissèrent le pont-levis. D'Aumale, à la tête de son avant-garde, entre sur-le-champ, sans attendre le reste de sa troupe. Devic, informé que les

ennemis, maîtres d'une porte, s'avançaient vers l'abbaye, monte à cheval, accompagné de peu de personnes, et attaque le duc d'Aumale dans une rue étroite; cependant l'infanterie allemande s'étant rassemblée avec rapidité, arrêtait les Parisiens, par une décharge faite à bout portant, lorsqu'ils entraient dans Saint-Denis tambour battant, comme dans une ville prise d'assaut, et les obligèrent de reculer : la plupart se sauvèrent vers Paris. Le chevalier d'Aumale s'apercevant qu'on l'abandonnait, voulait faire retraite avec quelqu'ordre, en combattant, mais il fut tué dans la mêlée (1). Le désordre fut alors général; tous se sauvèrent à toutes jambes, sans que personne les poursuivît. Devic fit part au roi de ce succès; il lui donna en ré-

(1) De Thou, liv. 101. — Cayet, tom. 2.—D'Aubigné, tom. 3.—Mézerai, tom. 3.

compense une riche abbaye, dont le chevalier d'Aumale jouissait en qualité de chevalier de Malte.

Henri avait formé le projet de surprendre Paris : ses partisans dans cette capitale devenaient chaque jour plus nombreux ; ils prenaient secrètement des mesures en sa faveur : plusieurs circonstances les favorisaient. Un grand nombre de Parisiens n'aimaient pas le marquis de Bellin, qui n'était, à leur gré, ni assez actif, ni d'une assez haute naissance, pour remplir un poste occupé auparavant par les plus grands seigneurs. La multitude ennuyée de monter continuellement la garde sur ses murailles, soupirait après la paix. Le duc de Mayenne était absent ; le duc de Nemours s'était retiré mécontent à Lyon ; le chevalier d'Aumale, chéri des Parisiens, venait d'être tué ; enfin le caractère indolent du prevôt des marchands autorisait une révolution.

Toutes ces particularités avaient déterminé le roi. Soixante officiers protestants, déguisés en paysans, avancent le cinq janvier vers la porte Saint-Honoré, conduisant des chevaux et des charrettes chargées de blés et de farine ; Lavardin les suivait à la tête de cinq cents cuirassiers et de deux cents arquebusiers ; le baron de Biron venait ensuite avec douze cents hommes ; après lui marchait la Noue avec des Suisses et quelques pièces de canon : le roi était à l'arrière-garde, avec les ducs de Longueville, d'Epernon et de Mercœur, et huit cents hommes d'armes.

Douze des capitaines déguisés se présentèrent à la pointe du jour à la porte Saint-Honoré, conduisant chacun un cheval chargé de farine ; ils devaient embarrasser la porte quand on la leur aurait ouverte, et, soutenus de ceux qui les suivaient, désarmer la garde, tandis que les autres capitaines se

seraient présentés à d'autres portes. Le marquis de Belin avait été instruit des desseins du roi ; il prit ses précautions pour ne pas se laisser surprendre, et, se défiant des habitants de Paris, il fit terrasser la porte Saint-Honoré.

Un des capitaines qui conduisait les farines, cria à la sentinelle qu'on ouvrît la porte à ceux qui apportaient des subsistances. Le corps-de-garde était commandé par le capitaine Tremblecourt ; il fit aux arrivants diverses questions auxquelles ils répondirent si adroitement, qu'il les prit pour des paysans, qui, afin d'éviter les postes ennemis, venaient souvent la nuit apporter des vivres dans Paris. Il leur dit que la porte était barricadée, qu'on n'entrait pas par-là, qu'ils allassent le long de la Seine, par une autre porte qu'on leur ouvrirait.

Cependant le tocsin sonnait dans tous les clochers, et les troupes accouraient sur les remparts : les

capitaines déguisés tournèrent du côté de la rivière comme on le leur ordonnait; mais, à quelques pas, changeant de route, ils vinrent avertir le roi de ce qui se passait: ce prince était assez averti par le son du tocsin. Le baron de Biron voulait qu'on bravât le danger, qu'on escaladât les murs, et qu'on attachât le pétard à quelqu'une des portes; mais tous les autres généraux pensèrent que cette attaque ne pouvait avoir aucun succès; chacun retourna dans ses quartiers.

Un *Te Deum* solennel fut chanté dans Paris, comme si on eût remporté une victoire signalée. Cette journée fut burlesquement nommée *la journée des farines*. Il fut ordonné que la mémoire en serait conservée par une fête annuelle. C'était la cinquième fête de cette nature, instituée depuis les troubles : la journée des barricades, qui chassa Henri III de Paris; la journée du

pain, lorsque le roi retira son infanterie des faubourgs, pour marcher au-devant du duc de Parme; la journée de la délivrance, lorsque le siége fut entièrement levé par Henri IV; et la journée de l'escalade, lorsque Henri IV sortit de Saint-Denis pour surprendre Paris. Toutes ces fêtes furent célébrées jusqu'à la réduction de Paris sous l'obéissance du roi.

A cette occasion, sous prétexte de préserver Paris d'une pareille surprise dans la suite, le duc de Mayenne résolut d'y placer une garnison espagnole; cependant ne voulant pas prendre sur lui les suites de ce changement, il en fit la proposition au parlement (1): ce corps rendit un arrêt à ce sujet; après beaucoup de répugnance et de contestation, le régi-

(1) Mézerai, tom. 3. — Mém. de la Ligue, tom. 4. — Cayet, tom. 2.

ment espagnol d'Idiaque, et le régiment italien de Gaëtani entrèrent dans la ville.

CHAPITRE XIX.

Le roi se rend maître de Chartres.

PENDANT que Henri IV rassemblait son armée, la Châtre, gouverneur du Berri pour les ligueurs, s'était mis en campagne dans l'intention d'assiéger Aubigny sur Nerre; il abandonna cette expédition, en apprenant que le comte de Châtillon venait au secours de la place. Bientôt il fut instruit que le roi entrait dans la Beauce avec son armée; il se hâta de se rendre dans Orléans, après avoir enfermé le reste de ses troupes dans plusieurs châteaux. Le roi avait résolu de s'emparer de Chartres, afin de priver les Parisiens des blés de la Beauce.

Pour réussir dans ce projet, il fallait tromper le duc de Mayenne et l'empêcher de jeter des troupes dans cette ville, qui n'avait pas de garnison, parce que, dans la plupart des provinces, les habitants gardaient seuls les villes, et n'admettaient de garnison que lorsqu'ils redoutaient un siége.

Henri, après la journée des farines, était revenu à Senlis ; il marcha vers la Brie. Les ligueurs, craignant également pour Provins, pour Troyes et pour Sens, y plaçaient des garnisons. Cependant, le maréchal de Biron avait été envoyé à Dieppe pour y recevoir quatre mille Anglais, envoyés à son secours (1) par la reine Elisabeth, avec un somme d'argent considérable et des munitions de guerre de toute espèce. Avec ce renfort, Biron s'empara, presque sans résistance, de Hon-

(1) Rapin Thoiras, liv. 17.

fleur, de Fécamp, de Caudebec et des autres places du pays de Caux. Ces opérations, rapidement terminées, Biron avait ordre de menacer Dreux, et de tomber tout à coup sur Chartres. Biron ayant passé la Seine à Vernon avec ses troupes et son artillerie, et tenant diverses routes, donnait en même temps à ses soldats l'occasion de se remettre de leurs fatigues, et laissait ses ennemis dans l'incertitude. Tantôt il feignait de marcher pour joindre le roi devant Provins; tantôt il feignait de vouloir assiéger Dreux. Enfin, ayant fait douze lieues en un jour à la tête de sa cavalerie, il investit Chartres le 9 février (1).

On faisait courir le bruit dans l'armée royale, que le roi était obligé d'aller à Tours au sujet d'un différend, survenu entre le cardinal de Lenoncourt et le cardi-

(1) De Thou, liv. 101.

nal de Vendôme, qu'on appelait le cardinal de Bourbon, depuis la mort du vieux cardinal de ce nom. Sous ce prétexte, Henri abandonnant les environs de Provins, marchait rapidement vers la Loire. Il apprit à Etampes que le capitaine Lacroix, sorti d'Orléans pour se jeter dans Chartres, à la tête de soixante cuirassiers et de deux cents arquebusiers à cheval, tombant imprudemment dans l'armée royale au moment qu'elle investissait cette ville, avait été défait et ne s'était sauvé que lui cinquième. Le capitaine Larchenau, voulant percer à travers le camp de Biron, avec deux cents hommes, avait éprouvé le même sort.

Les capitaines Labourdaisière et Pescherai commandaient dans la place; attaqués à l'improviste; ils se défendirent avec la plus grande fermeté. Ils n'avaient à leurs ordres que deux cents hommes de troupe réglée; mais trois mille bourgeois croyant défendre la

cause de Dieu et de la vierge (1), rendirent le siége beaucoup plus long et plus difficile qu'on ne l'avait pensé. Un grand nombre de paysans des environs, s'étaient réfugiés dans Chartres; ils servaient de pionniers pour réparer les fortifications.

Durant les premiers jours du siége, le maréchal de Biron s'était contenté de fermer toutes les avenues de la ville, pour couper chemin aux secours, jusqu'à l'arrivée du roi au camp. Il parut devant Chartres le 19 février : on tint conseil de guerre pour décider à quel endroit seraient dressées les batteries. Il fut conclu de battre la ville du côté d'un des faubourgs, qui n'était défendu que par des tourelles à l'antique et une muraille non terrassée. Les habitants, ayant prévu qu'ils pourraient être atta-

(1) Mézerai, tom. 3.

qués de ce côté, formèrent un retranchement derrière cette muraille, et le flanquèrent de ravelins et d'un parapet de terre, garni de palissades. Le canon des assiégeants ayant fait en peu de temps une brèche, ils virent les assiégés faire bonne contenance derrière cette nouvelle fortification. Le roi, ne voulant pas exposer ses troupes à un assaut qui devait être meurtrier, résolut de foudroyer Chartres d'un autre côté.

Dès les premiers jours de mars, on ouvrait deux tranchées en face de la porte de Dreux : onze pièces de canon battirent la muraille. Les assiégés tournèrent leurs travaux du même côté, avec d'autant plus de confiance, qu'il était fortifié de deux bonnes redoutes, élevées en 1569, lorsque le prince de Condé assiégea Chartres ; ils y ajoutèrent de nouvelles fortifications que les royalistes ne purent emporter. Au mois d'avril, le roi

porta ses batteries vers la porte St.-Michel ; n'obtenant aucun succès, il était sur le point de lever le siége, lorsque le comte de Châtillon arriva au camp. Ce général, ayant visité tous les travaux, assura le roi qu'il serait maître de la ville dans peu de jours.

Le chancelier de Chiverni, en qualité de gouverneur du pays chartrain, était intéressé à la conquête de Chartres : ses principales terres se trouvaient dans les environs. Il fit venir, à ses dépens, des villages voisins, les hommes et les diverses choses dont on avait besoin pour accélérer les travaux. On continua de battre en brèche ; en même temps Châtillon fit construire une galerie couverte de gros madriers, pour passer sans risques le fossé et gagner le pied du rempart. Les assiégés avaient employé toute leur poudre ; craignant d'être emportés d'assaut, le commandant promit, le 12 avril, d'ouvrir les portes

au roi, si la ville n'était pas secourue dans six jours.

Mayenne, dont l'armée était inférieure à celle du roi, ne songeait pas à s'approcher de Chartres. Etant parti de Soissons avec toutes ses forces, il était venu jusqu'à Vincennes, incertain s'il irait plus avant; il demandait une armée aux Parisiens, mais ils refusaient de s'éloigner de leur ville. Après avoir passé quelques jours à Vincennes, le duc prit la route de Champagne, et, pour soutenir la réputation de ses armes, il s'arrêta devant Château-Thierry, qui ne fit pas une longue résistance.

Sur ces entrefaites, aucune armée ne s'étant présentée pour secourir Chartres, le gouverneur sortit de la place avec les honneurs de la guerre. Le roi en donna le gouvernement au comte de Sourdis, qui en était possesseur avant le temps où la ville s'était déclarée en faveur de la ligue.

Henri IV fit alors une grande perte dans la personne du comte de Châtillon. Il mourut dans sa terre de Châtillon-sur-Loing, des fatigues qu'il avait essuyées au siége de Chartres; il était fils de l'amiral de Coligny.

CHAPITRE XX.

Les ligueurs se rendent maîtres de Château-Thierry.

Après le siége de Chartres, l'armée royale faisait ses dispositions pour aller à la rencontre des troupes attendues d'Allemagne, et pour secourir Château-Thierry. Henri IV se flattait même de trouver une occasion de combattre Mayenne devant cette place.

Henri IV en avait laissé le gouvernement au baron de Pinard, fils de Pinard, secrétaire d'état, quoique, dans le temps qu'il poursuivait l'armée du duc de Parme,

on l'eût assuré que cet officier traitait secrètement avec le gouverneur des Pays-Bas. Il la défendit mal ; plusieurs même l'accusèrent d'intelligence avec le duc de Mayenne. Villeroi qui fut présent à ce siége, l'excuse dans ses mémoires sur l'article de la trahison ; mais il est certain qu'il ne fit pas la résistance à laquelle le roi s'attendait, quoique les fortifications fussent médiocres.

Pour éviter les malheurs de la guerre, toute la famille de Pinard, sa femme, ses enfants, son père et sa mère, s'étaient enfermés dans le château, avec un grand nombre de femmes, dont la consternation troublait ceux qui étaient chargés de défendre les murailles. Le père et le fils avaient mis à couvert, dans le château, des sommes très-considérables ; ils craignaient qu'elles tombassent dans les mains des ligueurs, s'ils emportaient la place de vive force. On savait dans l'armée assiégeante que ces tré-

sors étaient enfermés dans le château, et cette connaissance augmentait merveilleusement l'impétuosité des soldats. Dès le premier abord, ils s'emparèrent des faubourgs, et bientôt les batteries ayant renversé une partie des murailles, Mayenne ordonna l'assaut; les assiégés le soutinrent jusqu'au soir. Se croyant hors d'état de repousser une seconde attaque, ils abandonnèrent la ville durant la nuit, pour se retirer dans le château. La plus étrange frayeur y régnait. Pinard envoya un trompette à Villeroi, collègue de son père, pour traiter avec lui de la reddition de la ville et du château: on fut bientôt d'accord. La ville et le château furent remis au duc de Mayenne avec les munitions de guerre et l'artillerie qu'ils renfermaient. Pinard paya vingt mille écus de rançon pour le château, et la ville fut taxée à une grande quantité de vivres qu'elle fournit en nature et en argent.

Le roi apprenant que Château-

Thierry s'était rendu aux ligueurs, crut devoir donner quelque repos à ses troupes. Pinard fut accusé de trahison ou de lâcheté. Cité au parlement de Châlons, le procureur général (1) prétendit que son père avait manqué de fidélité envers le roi, en persuadant à son fils de ne faire que la résistance nécessaire pour mettre sa réputation à couvert, en remontrant aux capitaines et aux soldats qu'il était inutile de s'exposer à une mort presque certaine, lorsque le duc de Mayenne lui offrait des conditions honorables, et en acceptant du duc de Mayenne une pension égale aux appointements que son fils retirait du gouvernement de la place. Le père et le fils furent condamnés par contumace. Ils obtinrent leur grace dans la suite, et la mainlevée de la confiscation de leurs biens, en payant une amende de trente mille ducats.

(1) De Thou, liv. 101.

LIVRE XI.

CHAPITRE PREMIER.

Le conseil des seize se révolte contre le duc de Mayenne.

La division la plus prononcée augmentait parmi les chefs de la ligue ; des satires sanglantes circulaient dans Paris contre le duc de Mayenne ; on le traitait ouvertement de prince lâche, insouciant et sans énergie. A la tête des mécontents était la duchesse de Guise ; elle disait à tout moment, les larmes aux yeux et avec cette sensibilité naturelle à son sexe, qu'au milieu de tant de projets, la plupart chimériques, Mayenne s'occupant de ses seuls intérêts, ne faisait aucune tentative pour délivrer le jeune duc de Guise enfermé par ordre de Henri III, dans une étroite prison, après l'as-

sassinat de son père et de son oncle.

Ce prince se délivra lui-même. Ayant trouvé le moyen de sortir du château de Tours, les Parisiens l'avaient reçu avec de grandes acclamations. Des conseils secrets se tenaient dans Paris ; il n'y était question de rien moins que de transférer la puissance publique sur la tête du jeune duc de Guise. Mayenne, jaloux de l'empire que prenait son neveu sur l'esprit et sur les cœurs des Parisiens, et redoutant les effets d'une révolution qui se préparait en faveur du duc de Guise, ayant tenu dans Reims une assemblée des princes de sa maison, pour délibérer en commun sur les mesures propres à arrêter les succès de l'armée royale, venait de s'engager avec le duc de Lorraine, par un écrit signé de l'un et de l'autre, à réunir toutes leurs forces pour disposer du trône à leur gré. Cette convention ne resta pas long-

temps ignorée à Paris; il en résulta un effet différent de celui que Mayenne attendait.

J'ai rapporté précédemment comment le duc de Mayenne, redevable au conseil des seize de sa première élevation, avait extrêmement restreint l'autorité de ce conseil, en plaçant dans le conseil général de l'union un grand nombre de ses créatures, et en maintenant de son mieux l'autorité du parlement; et comment, en cassant dans la suite le grand conseil de l'union, il avait cru rester seul maître de l'état. Ce coup hardi avait en effet frappé de stupeur le conseil des seize. Il parut même se dissoudre; mais les suites fâcheuses du siége de Paris lui rendirent peu à peu son importance; il l'emporta quelquefois par son crédit, non-seulement sur celui du parlement, mais sur celui du conseil d'état où siégeaient les ministres.

Grégoire XIV ayant donné de

nouveaux pouvoirs au prélat Marsilio-Landriano-Saga, évêque de Plaisance, et l'ayant chargé d'assurer les Parisiens de sa protection paternelle, le conseil des seize écrivit au pape pour le remercier, et pour le féliciter en même temps sur son avénement au pontificat. Sa lettre était souscrite de cette manière : « De votre sainteté, les très-humbles, très-dévots et très-obéissants sujets et serviteurs, ceux du conseil des seize quartiers de Paris, qui ont prié huit d'entre eux de souscrire pour toute la compagnie. *Signé* Genebrad, Boucher, Aubry, de Launai, de Bussi, Cruce, de la Bruyère, Senaut. »

Dès la naissanee de la ligue, ce conseil des seize, gagné par l'argent d'Espagne, favorisait tantôt ouvertement, tantôt en secret, les prétentions de Philippe II. Cette considération aurait déterminé le duc de Mayenne à le supprimer, s'il n'eût été retenu par

l'opinion publique. Ce conseil se proposait alors de porter sur le trône le jeune duc de Guise, en lui donnant en mariage l'infante Isabelle-Claire-Eugénie. Les ambassadeurs espagnols et le nonce du pape employaient toute leur influence en faveur de cette entreprise; elle était conduite principalement par Bussi-le-Clerc, gouverneur de la Bastille; Cromé, conseiller au grand conseil, le commissaire Louchard, l'avocat Esselin, Olivier, trésorier de France; Boucher, docteur de Sorbonne; le père Commolet, jésuite, et plusieurs autres prêtres ou moines.

Dès le temps qu'après le siége de Paris, Mayenne accompagnait le duc de Parme sur les frontières des Pays-Bas, ce conseil lui avait envoyé un mémoire en forme de remontrances (1), se regardant

(1) Cayet, tom. I.

comme chargé des intérêts politiques de la capitale ; il sommait le chef de la ligue de faire la guerre aux hérétiques à toute outrance, sans entrer avec eux dans aucun accommodement ; et dans le cas où ses forces ne seraient pas suffisantes, d'acheter les secours de l'Espagne, au prix que Philippe II voudrait y mettre. On ajoutait que plusieurs des membres du parlement, emprisonnés en 1589, ayant repris leurs fonctions, et menaçant de tirer vengeance de l'injure qu'ils prétendaient avoir reçue, il était nécessaire (1) que cet emprisonnement fût avoué par un acte public, et qu'on établît un tribunal particulier pour juger les causes de tous ceux qui

(1) Audace du conseil des seize, qui veult faire la loi au duc de Mayenne, et qui propose à Philippe II, le mariage de sa fille avec le jeune duc de Guise. *Hénault, Abr. chron.*, tom. 2.

avaient eu part dans cette affaire. Le conseil des seize réclamait encore le rétablissement du conseil de l'union, nécessaire, disait-il, pour conserver la bonne intelligence entre Paris et la plupart des grandes villes.

Cet écrit fut présenté au duc de Mayenne par le docteur Boucher, à la tête d'une députation du conseil des seize. Le duc le fit examiner par son conseil intime; quelques-uns opinaient à faire jeter ces insolens par les fenêtres. Les députés demeurèrent huit jours au camp, et furent renvoyés sans réponse. A leur retour à Paris (1), le conseil des seize écrivit au pape la lettre dont je viens de parler. Le pape qui n'avait pas daigné répondre au mémoire du duc de Luxembourg, adressa au conseil des seize un bref, dans lequel il confirmait la promesse de

(1) Mém. d'état, liv. 3, pag. 44.

secourir efficacement Paris contre les hérétiques.

Ce conseil se regardant dès lors comme une puissance, traitait presque publiquement avec les ambassadeurs d'Espagne. Ils le déterminèrent à rédiger un second mémoire plus hardi que le premier. Les seize demandaient que le duc de Mayenne suppliât le pape de déposer le cardinal de Gondi de l'évêché de Paris, et de donner à la capitale un autre évêque plus attaché aux intérêts de la ligue; que le conseil d'état fût composé de sujets fidèles et non suspects, et qu'il résidât constamment dans Paris; qu'on y examinât les comptes des trésoriers, et surtout ceux du trésorier du duc de Mayenne; qu'on supprimât les impôts nouvellement créés par le marquis de Belin et par le prevôt des marchands; et qu'on déposât de leurs charges, comme traîtres et rebelles, plusieurs membres du parlement, de la chambre des

comptes, et de la cour des monnaies (1).

Cet écrit fut confié à l'avocat Oudinot, au docteur Boucher, et à deux autres députés. Ils le remirent au duc de Mayenne, dans Reims. Ce général leur fit d'abord une sévère réprimande, comme à des gens qui formaient des prétentions également illégitimes et tyranniques ; mais, dans les audiences suivantes, il les traita avec plus de modération, dans la crainte de les aigrir sans ressource. Il venait d'être instruit de l'évasion de son neveu, circonstance qui devait favoriser les desseins de ses ennemis dans Paris. Il représenta aux députés, qu'en présence des ennemis, et environné de périls de toute espèce, il ne pouvait suffire à tout ; qu'il se rendrait à Paris aussitôt qu'il le pourrait, sans que la chose publique

(1) Cayet, tom. 2.

en souffrît ; qu'il accorderait au conseil des seize toutes les satisfactions convenables ; mais, qu'en attendant, il les exhortait à déterminer leurs collègues à s'abstenir de toutes nouveautés, qui leur seraient aussi préjudiciables, qu'avantageuses aux ennemis de la religion et de l'état.

Les députés s'étaient aisément aperçus que les dispositions de Mayenne ne s'accordaient pas avec leurs vues. Ils écrivirent au roi d'Espagne pour lui offrir la couronne de France ; et au cas qu'il ne voulût pas l'accepter lui-même, ils lui demandaient l'infante pour reine, en lui donnant pour époux le duc de Guise. Le porteur de cette lettre fut arrêté par les troupes du roi, qui envoya le paquet au duc de Mayenne.

CHAPITRE II.

Trois membres du parlement sont pendus par ordre de ce conseil.

Les pamphlets les plus sanglants continuaient d'attaquer la réputation du duc de Mayenne. Les seize se soulevèrent enfin ouvertement contre lui, à l'occasion d'un procureur au parlement nommé Brigard. Cet homme, un des principaux arc-boutants de la ligue, dans Paris, avait changé de parti, ce qui arrivait souvent alors. Le conseil des seize intercepta (1) une lettre qu'il écrivait à son oncle à St.-Denis, dans laquelle il était question des moyens de ramener

(1) Elle fut interceptée par Gilbert de Chaseron, gouverneur du Boulonnais, qui l'envoya au roi.

Paris à l'obéissance du roi. Sur cette lettre, Brigard fut renfermé à la conciergerie du Palais. Le conseil des seize sollicitait ardemment sa mort; mais, tandis que la procédure s'instruisait contre lui avec assez de lenteur, le président Brisson, et les conseillers Larcher et Tardif, lui procurèrent les moyens de sortir de prison et de Paris.

Après plusieurs assemblées secrètes, le conseil des seize regardant ces trois magistrats comme attachés à la cause du roi, les condamnèrent à mort. Bussi-le-Clerc, le même qui avait conduit à la Bastille le premier président Achille du Harlay, chargé d'exécuter la sentence, accompagné d'un détachement de la garnison espagnole, épie le moment (1) où Brisson, à l'issue de l'audience,

(1) Daniel, Hist. de France, t. 7.—Mézerai, om. 3.—Voltaire, Essais sur les mœurs, tom. 4.

retournait seul à pied chez lui à la fin du jour, le saisit et le conduit au petit Châtelet, qui n'existe plus aujourd'hui. Cromé et quelqu'autres membres du conseil des seize, l'attendaient dans cette prison. Ils l'interrogent, le forcent de se mettre à genoux; Cromé lui lit une sentence qui le condamne à être pendu pour crime de lèse majesté divine et humaine (1).

C'est une observation assez singulière, que dans cet instant critique, ce magistrat, l'esprit encore rempli des formalités des lois dans lesquelles il avait été élevé, demanda, sans se déconcerter, à être confronté avec les témoins qui l'accusaient : Cromé lui répondit par un éclat de rire. Brisson eut la faiblesse de solliciter un sursis, pour finir un ouvrage de jurisprudence dont il s'occupait; ses juges rirent encore

(1) Le 15 novembre.

davantage ; il fut pendu à un madrier.

Une heure après, un lieutenant du grand prevôt, nommé Chouillier, alla saisir dans le Palais, Larcher, conseiller de grand'-chambre, vieillard septuagénaire ; accusé aussi d'être partisan secret du roi ; il fut mené au même endroit où gissait le corps du président Brisson ; à cette vue, sans proférer une seule parole, Larcher se prépara à la mort ; on le pendit au même madrier. Le curé de Saint-Côme, suivi d'une troupe de prêtres et de suppôts de l'université, était allé, dans le même temps, arrêter dans son lit le conseiller Tardif, dangereusement malade, et qui venait d'être saigné ; il se présenta lui-même au bourreau, qui le fit périr comme ses deux collègues. Les trois cadavres furent exposés le lendemain, pendus à une potence, avec des écriteaux, dans lesquels on les qualifiait d'ennemis de Dieu et d'hérétiques.

CHAPITRE III.

Suite de ce meurtre.

PLUSIEURS autres individus avaient été arrêtés; ils rachetèrent leur existence en payant de fortes rançons. Le marquis de Belin, voulant réprimer les excès, s'était adressé à la garnison; le commandant lui répondit qu'elle ne prendrait jamais les armes contre ceux qui soutenaient de bonne foi la cause de la religion; il fut contraint à se cacher et à se taire.

Le conseil des seize se croyait alors maître de Paris: assemblé chez le docteur Pelletier, curé de Saint-Jacques de la Boucherie, il résolut de mettre, de son chef, Paris sous la protection du roi d'Espagne. En attendant la réponse de ce prince, il présenta au conseil d'état quelques règlements pour la police de Paris. En lui enjoignant de les faire publier sur-

le-champ. Ils établissaient une chambre de justice, composée de personnes de leur parti, pour informer contre les hérétiques et les fauteurs du roi de Navarre, et les condamner sans appel. Ils ordonnaient que le commerce rétabli entre Paris et Saint-Denis, pour la facilité des subsistances, serait entièrement interrompu; que l'argent des impositions ne serait employé qu'au paiement de la garnison; que plusieurs membres du conseil des seize seraient adjoints au conseil d'état; qu'il serait établi dans Paris un conseil de guerre composé de quelques colonels de milices bourgeoises et des principaux officiers des troupes étrangères, et que le gouverneur de Paris ne pourrait rien décider sans l'aveu de ce conseil; enfin, que les sceaux de l'état qui accompagnaient toujours le duc de Mayenne, resteraient à Paris sans pouvoir être transportés ailleurs.

En vain, les chefs du conseil d'état, incidentaient pour gagner du temps. Les seize, ayant armé la multitude, menaçaient d'égorger tout le conseil, s'il n'obéissait pas sur-le-champ. On y consentit pour éviter un plus grand mal. La duchesse de Nemours présenta elle-même l'arrêt du conseil d'état aux députés des seize, en les priant d'en surseoir l'exécution pour donner le temps au duc de Mayenne, son fils, de le ratifier. Elle ne demandait que peu de jours pour envoyer l'arrêt du conseil d'état au duc de Mayenne, et elle les assurait qu'ils seraient pleinement satisfaits de la promptitude et de la bonne volonté avec laquelle Mayenne enverrait sa ratification.

Cette tournure apaisa la fureur du peuple; il reprit doucement son train de vie ordinaire, en attendant la réponse du duc de Mayenne. Ce prince était venu à Laon pour conférer avec la mère

du duc de Guise. Les événements arrivés à Paris, ne tendaient à rien moins qu'à détruire son autorité. Il ne laissa pas éclater son émotion, de peur que le duc de Guise, dont il était accompagné, ne s'en aperçut. Il se contenta de dire que, dans les émeutes populaires, il était convenable d'employer les armes de la douceur pour éviter un plus grand mal, et parce que la multitude qui se laisse emporter par un zèle quelquefois aveugle, agit ordinairement sans réflexion et revient de même aux termes du devoir.

Ce discours rassura le duc de Guise, qui craignait que son oncle sévit contre ses partisans dans Paris. Mayenne avait demandé une entrevue au duc de Parme. Ce prince, parti de Valenciennes, devait venir à Guise, afin de régler, de concert, les mesures pour continuer la guerre. Mayenne, obligé de se rendre promptement à Paris pour maintenir sa puissance, dé-

pêcha de Rosne au duc de Parme, pour s'excuser de ce qu'il ne pouvait se trouver à Guise au jour convenu. Il laissa au duc de Guise son neveu, le commandement de l'armée; mais, pour l'empêcher de former des entreprises, il défendit en secret à Tavaunes, maréchal de camp, de tirer de l'artillerie et des munitions de La Fère, où elles étaient en dépôt.

CHAPITRE IV.

Mayenne disperse le conseil des seize après avoir fait pendre quatre des ligueurs les plus séditieux.

MAYENNE partit de Laon le 25 novembre, accompagné des comtes de Vaudemont et de Brissac, du conseiller d'état Villeroi, et de sept cents chevaux, l'élite de ses troupes, laissant le président

Jeannin auprès du duc de Guise, pour diriger ses desseins et veiller sur ses démarches. Deux régiments d'infanterie, en garnison à Soissons, avaient augmenté son escorte, il prit encore deux cents chevaux à Meaux, et arriva aux environs de Paris, le 28 novembre à la chute du jour.

Les seize, les prédicateurs et la Sorbonne, voyant venir le duc avec cette nombreuse escorte, sentaient qu'avec ce renfort, le marquis de Belin, le prevôt des marchands, le parlement et les partisans du conseil d'état, seraient les maîtres dans Paris. Les seize, assurés de la garnison espagnole, avaient d'abord résolu de ne pas recevoir le duc dans la ville. Sa diligence les prévint; il était à la porte Saint-Antoine, avant qu'ils eussent pris leurs mesures pour s'opposer à son entrée dans Paris.

Mayenne n'était pas sans crainte de tomber sous les poignards du conseil des seize, où l'on avait

juré de l'assassiner ; s'il entreprenait de blâmer l'exécution des trois magistrats ; mais ayant appris que les ministres d'Espagne désapprouvaient eux-mêmes le meurtre du président Brisson, il se rassura bientôt, et par son intrépidité il en imposa à la multitude assemblée dans la place de Grève.

Il entra dans l'hôtel de ville, où le conseil des seize siégeait alors : un d'entr'eux, dans un long discours, s'efforça de prouver que dans tout ce qui venait de se passer, on n'avait eu que de bonnes intentions pour la sûreté de Paris, et pour le maintien de la religion. Un autre membre du conseil des seize, ajouta qu'il était prouvé que les trois magistrats étaient d'intelligence avec les hérétiques, et que la sûreté de Paris exigeait qu'on recherchât leurs complices, et qu'ils fussent exemplairement punis.

Guise, usant de dissimulation, et sans parler de vengeance, se

contenta d'observer que l'effet de l'emportement auquel on venait de se livrer, devait être nécessairement, de semer la plus fâcheuse division dans une ville dont le salut dépendait d'une entière confiance entre le gouvernement et les citoyens; il ajouta qu'il prendrait des mesures pour prévenir dans la suite des abus d'autorité de cette nature, et sans s'ouvrir davantage, congédiant l'assemblée, il mena plusieurs des seize souper avec lui au Louvre.

Mayenne cacha ses desseins durant quelques jours. Enfin, lorsqu'il crut avoir pris suffisamment ses mesures, il s'assura, durant la nuit, des plus coupables du conseil des seize, et les fit pendre dans la cour du Louvre. Le même bourreau (1) qui avait pendu les trois magistrats, servit pour eux tous, et fut ensuite pendu lui-même.

Cromé et quelques autres s'é-

(1) Ces séditieux se nommaient Louchard, Anroux, Emonot et Hameline.

taient évadés. Bussi-le-Clerc, restait enfermé dans la Bastille. Mayenne le fit sommer d'en sortir. Sur son refus, le canon fut pointé contre la forteresse. Bussi, sans expérience dans l'art militaire, ouvrit, se rendit, à condition d'avoir la liberté d'emporter ses meubles et son argent, et de se retirer où bon lui semblerait. Il ne lui fut fait aucune violence ; mais le bruit s'étant répandu que le fruit de ses rapines se trouvait amoncelé dans une maison voisine de la Bastille, elle fut pillée, sans que Mayenne s'en mît en peine. Il détruisit dans cette occasion, des ennemis d'autant plus dangereux pour Henri IV, qu'ils entretenaient dans Paris un fanatisme dont le feu s'éteignait peu à peu partout ailleurs.

Cet acte de sévérité jeta l'épouvante non-seulement parmi ceux qui composaient le conseil des seize, et leurs principaux fauteurs, mais aussi parmi les prédicateurs et les docteurs de Sorbonne ; ce-

pendant comme le duc ne voulait pas se priver de l'appui de leurs phrases. Il manda le docteur Boucher, curé de Saint-Benoît, qui, dans un sermon séditieux, avait osé qualifier de martyrs, les ligueurs, dont justice venait d'être faite. Il l'assura en termes graves et modérés, que les docteurs de Sorbonne pouvaient compter sur ses bonnes grâces et sa protection, et que pour leur en donner sur-le-champ une preuve, après avoir satisfait à la justice, par le supplice des principaux coupables, il pardonnait aux autres, à condition qu'il ne serait tenu désormais d'autres conseils que ceux auxquels étaient appelés les magistrats nommés par lui.

Ce fut l'objet d'un édit enregitré au parlement, et publié solennellement dans Paris. Mayenne n'excepta de l'amnistie que Cromé et le greffier qui avait signé la sentence rendue contre les trois magistrats : cet édit défendait sous

peine de la vie, à tout individu, d'assister à des conseils qui ne seraient pas autorisés par le chef de la ligue.

CHAPITRE V.

Effet des divisions dans le parti de Henri IV.

J'AI déjà plusieurs fois observé que le parti de Henri IV n'était pas exempt des dissensions, dont les désordres arrêtaient les efforts de la ligue, et qu'avec un peu plus de concert, il eût probablement écrasé ses ennemis durant les années 1590 et 1591. Ce défaut de concert, naissait de la nature des circonstances dans lesquelles se trouvait ce prince. Malgré toute son habileté, il ne dépendait pas de lui de les changer.

Les partisans les plus chauds du roi étaient les réformés : il disposait en même temps de leur

sang et de leur fortune ; mais d'un côté, ils ne formaient pas le quart de la population de la France, et de l'autre leur humeur sévère et farouche, prenait ombrage des moindres démarches faites par Henri IV, pour se rapprocher de la croyance catholique. Ils l'observaient sans cesse, et menaçaient de l'abandonner, s'il abandonnait lui-même la religion.

Parmi les catholiques ennemis de la maison de Lorraine et des ligueurs, presque tous ceux qui marchaient sous les drapeaux du roi, exigeaient impérieusement qu'il se fît instruire dans la religion catholique, d'après le compromis signé par lui à Saint-Cloud. La plupart menaçaient de prendre leur congé s'il manquait à ses promesses : ils montraient ouvertement de l'aversion pour les réformés attachés particulièrement à la personne du roi : on les entendait murmurer sans ménagement, lorsque le roi leur accor-

dait des charges, des emplois, ou qu'il s'entretenait avec eux en particulier.

Un plus grand nombre de catholiques formant le tiers parti dont j'ai parlé plusieurs fois, sous le nom de *parti des politiques*, tenait, pour ainsi dire, en suspens leur obéissance. Ennemis des ligueurs et de la domination espagnole, ils attendaient pour se soumettre entièrement au roi, qu'il eût changé de religion. Dans ce rang se trouvaient le duc d'Epernon, maître du Limousin, de l'Angoumois et d'une partie de l'Auvergne; le maréchal de Matignon, maître de la Guienne; la Valette, maître de la Provence; le duc de Nevers, maître du Nivernois, et même le duc de Montmorency, maître du Languedoc. Le roi devait à ce dernier une partie du succès à la journée d'Arques; mais depuis lors, sous prétexte d'apaiser des troubles dans son gouvernement, il s'y

était cantonné et n'en sortait plus. La Valette défendait la Provence contre les efforts du duc de Savoie. D'Epernon et Nevers avaient réuni leurs forces à celles du roi contre les Espagnols. Nevers avait même accepté le gouvernement de la Champagne, pour empêcher les princes lorrains de s'emparer de cette province; cependant le roi ne pouvait pas compter sur eux. Les politiques lui donnaient et lui retiraient leurs secours pour le forcer à changer de religion.

CHAPITRE VI.

Il se forme un parti parmi les catholiques, pour porter sur le trône le cardinal de Vendôme.

Les gouverneurs des grandes provinces, combinant leurs efforts avec

les princes de la maison de Lorraine, maîtres de la Bretagne, du Lyonnais, de l'Ile de France, de la Bourgogne, de la moitié de la Champagne; et même avec Lesdiguières, maître du Dauphiné, pouvaient rétablir en France le gouvernement féodal; la mort du cardinal de Bourbon donna lieu à ce changement.

Une partie des catholiques voyant que le roi différait sans cesse le moment de changer de religion, que ses promesses demeuraient sans effet, de même que les assemblées des états généraux et des évêques, dans lesquelles il devait être instruit aux mystères de la religion romaine, chancelant dans leurs résolutions, murmuraient hautement. Quelques-uns proposaient de porter sur le trône, Charles, cardinal de Bourbon-Vendôme, neveu du cardinal de Bourbon. Le cardinal de Bourbon-Vendôme était fils cadet de Louis, prince de Condé,

tué à la bataille de Jarnac, et le plus proche héritier dans cette branche après Louis II, prince de Condé, fils posthume de Henri (1), prince de Condé, mort de poison à Saint-Jean-d'Angely. Le prince de Condé, alors âgé de trois ans, était élevé dans Saint-Jean-d'Angely par Henri IV, dans la religion réformée. Le cardinal de Bourbon-Vendôme aurait accepté la couronne sans incidenter sur les conditions.

On représentait à ce prélat que ce projet était le seul capable d'anéantir toutes les intrigues de la ligue; que le pape ne pourrait donner l'exclusion à un cardinal, ni le roi catholique le rejeter comme hérétique, ni les ligueurs lui refuser l'obéissance qu'ils devaient à leur souverain. On ajoutait que Henri IV, par sa répu-

(1) Mézerai, tom. 3.—Daniel, tom. 7.—De Thou, liv. 101.

gnance à embrasser la religion romaine, parviendrait difficilement à la possession de la couronne, et que sa chute, au moins probable, priverait la famille royale, des droits légitimes qu'elle avait au trône, puisque tous les princes du sang en seraient également exclus comme fauteurs des hérétiques, et que les ligueurs parlaient déjà d'abolir la loi salique.

Ce prince était conseillé par Jean Touchard, abbé de Bellosane, qui avait été son précepteur (1). Cet homme, rompu aux intrigues de cour, lui montrait la facilité de son entreprise, sans lui en cacher les obstacles. Il s'adjoignit plusieurs coopérateurs, entr'autres Jacques Davy Duperron, car-

(1) Le cardinal de Vendôme était conseillé par Touchard, son précepteur, et par Duperron, depuis cardinal, qui le trahit. *Hénault, Abr. chronol.*, tom. 2.

dinal dans la suite, et le Lucquois Scipion Balbani; ces deux hommes avaient acquis la confiance du cardinal; le premier, par son goût pour les belles-lettres, et le second, qui se mêlait de commerce et de négociation, en lui procurant des raretés qu'on ne trouvait alors qu'en Italie. Ces trois personnages réunirent leurs efforts pour augmenter le nombre des partisans du cardinal de Bourbon.

Duperron se rendit auprès du duc de Longueville et du comte de Saint-Pol, son frère; l'un et l'autre attachés à la religion catholique, obéissaient cependant à Henri IV. Duperron lui représenta le préjudice que l'obstination du roi causait à l'intérêt commun de la maison de Bourbon, et les engagea à se concerter avec le cardinal. D'un autre côté, Balbani ayant eu la mission du roi de passer à Rome pour prêter obéissance au pape de la part des cardinaux de Bourbon et de Lenoncourt, était

chargé de justifier auprès de Grégoire XIV, le séjour du cardinal dans les pays soumis au roi, conduite qui n'avait pour but que d'exhorter ce prince à se convertir. Balbâni ajoutait que tous les soins du cardinal ayant été inutiles, ce prélat qui ne voulait pas blesser sa conscience, suppliait le pape de protéger la maison royale, exposée à perdre ses droits légitimes par l'obstination d'un seul de ses membres ; et que dès qu'il serait assuré que le saint siége reconnaîtrait pour roi de France un légitime descendant de saint Louis, pourvu qu'il fût catholique de bonne foi, le cardinal favorisé par la noblesse et le peuple catholique prendrait titre de roi, pour enlever au roi de Navarre l'appui de ceux qui lui obéissaient dans la vue de maintenir les droits de la maison royale.

Taudis que (1) Duperron et

(1) Davila, Guerres civ., liv. 12.

Balbani, l'un au dedans, l'autre au dehors du royaume, fortifiaient le parti du cardinal de Bourbon, ce prélat résidait dans Tours en qualité de chef du conseil du roi, et tenait des conférences secrètes avec ceux qui s'attachaient à lui. Ces projets communiqués à tant de personnes, devaient transpirer; ils vinrent à la connaissance du cardinal Philippe de Lenoncourt, de tout temps attaché au roi de Navarre; il en instruisit le roi. Ce prince connaissait la jalousie qui régnait entre ces deux cardinaux; il fit d'abord peu de cas des premiers rapports qui lui furent faits, dès le temps où il se proposait de former le siége de Chartres; cependant il prit quelques précautions pour éclaircir ce fait qu'un hasard lui découvrit.

Balbani, revenant d'Italie, avait rencontré en chemin un secrétaire du duc de Mayenne qui allait à Rome, avec lequel il était lié d'amitié depuis long-temps.

Ce secrétaire, homme adroit, lui arracha non-seulement son secret, mais il tira de lui une copie de ses instructions ; il envoya cette copie au duc de Mayenne, elle fut interceptée par la garnison d'Auxerre, et envoyé au roi.

Ce prince, après le siége de Chartres, était allé passer quelque temps à Compiègne, sous prétexte de prendre un peu de repos, mais en effet pour l'exécution d'un dessein assez important. Le marquis de Menelay, attaché à la ligue, avait surpris la Fère, en 1589, et depuis lors il commandait dans cette place, une des clefs de la France. Instruit que le duc de Guise traitait avec le duc de Parme, pour lui abandonner la Fère, en indemnité des nouveaux secours qu'on lui demandait, cédant aux remontrances du marquis de Pienne, son père, attaché aux intérêts du roi, il résolut de lui remettre la place. Henri ayant réuni quelques troupes aux

environs de Compiègne, se disposait à partir pour la Fère, lorsque les ligueurs avertis du traité, firent assassiner Menelay par Colas, sénéchal de Montélimart qui eut son gouvernement, en récompense de son crime. La chose est ainsi racontée par plusieurs de nos historiens : d'autres, au contraire (1), parlant de cet assassinat, ne conviennent pas du traité de Menelay avec le roi; ils assurent que ce fut une calomnie du sénéchal, qui, pour perdre ce gouverneur et profiter de sa dépouille, l'accusa faussement d'intelligence avec Henri IV.

Quoi qu'il en soit de la vérité de ce fait, le roi séjourna peu de temps à Compiègne; il alla rejoindre son armée à Montfort-l'Amaury, et, ayant envoyé la Noue en Bretagne, pour aider de

(1) De Thou, liv. 102. — Mém. de Villeroi, tom. 1.

ses conseils le prince de Dombes contre le duc de Mercœur et les Espagnols, il vint à Vernon pour l'exécution d'une entreprise sur Louviers; elle fut conduite par le capitaine Martin et par le gouverneur du Pont-de-l'Arche, du Rollet. Ce dernier avait gagné un bas-officier de la garnison de Louviers, un prêtre et un marchand d'huile; le prêtre, qui était chargé du clocher de la paroisse, promit de laisser avancer les troupes royales de la ville autant qu'on voudrait, sans sonner le tocsin; les deux autres offraient d'ouvrir une des portes dont ils avaient la garde: cette opération eut lieu le 6 juillet. Martin et du Rollet conduisirent un corps d'infanterie qui se cacha durant la nuit dans les environs de Louviers; le baron de Biron fut chargé d'appuyer les assaillants avec un corps de cavalerie. Du Rollet envoya devant lui sept soldats déterminés avec l'écharpe noire, qui

était encore celle de la ligue; ils s'arrêtèrent sous la porte et s'entretenaient avec le bas-officier et le marchand, comme avec des hommes du même parti. Du Rollet s'avance brusquement avec sa troupe, fait main-basse sur le corps-de-garde, entre dans la ville en bataille, et arrive jusqu'aux halles; il y trouva de la résistance. Les bourgeois, accourus au bruit, se défendaient de leur mieux, et donnaient le temps au comte de Fontaine-Martel, leur gouverneur, qui était sorti de la ville, d'y rentrer et de se mettre à leur tête avec sa compagnie d'hommes d'armes.

Il repoussa du Rollet jusqu'à la porte gardée par Martin. Le baron de Biron, qui devait appuyer ces capitaines, fut si longtemps à arriver, que les royalistes, accablés par le nombre, étaient sur le point de succomber, lorsqu'il parut. La ville se rendit: on y fit prisonnier le gouverneur Fontaine-Martel et l'évêque

Claude de Saintes, un des plus fougueux prédicateurs de la ligue ; on trouva dans ses papiers un écrit dans lequel il approuvait, non-seulement l'assassinat de Henri III, mais il assurait que son successeur devait être traité de même par tout bon catholique.

Conduit à Caen, non-seulement il ne désavoua pas cet écrit, mais il en soutint la doctrine avec une obstination, malheureusement trop commune à cette époque ; les juges le condamnèrent à mort. Les prélats qui environnaient le roi, intercédèrent en sa faveur ; sa peine fut commuée en une prison perpétuelle, où il mourut peu de temps après.

De Louviers, Henri vint à Rouen à la rencontre d'un corps de cinq cents Anglais, envoyés à son secours par la reine Elisabeth. Cette princesse ne se contentait pas d'aider Henri IV d'un corps de ses troupes et de ses trésors, elle promettait des forces

plus considérables, si le duc de Parme rentrait en France. Dans cette hypothèse, elle devait envoyer douze mille hommes sur les côtes de Hollande et de Zélande, pour opérer une diversion en faveur du prince Maurice de Nassau et des Hollandais.

Avec ces assurances, le vicomte de Turenne était passé à la Haye; il obtint des états de Hollande trois mille fantassins payés pour la campagne, mais cette promesse demeura sans effet, par le besoin que les Hollandais eurent de toutes leurs forces.

CHAPITRE VII.

Le cardinal de Bourbon est mandé à Mantes.

PENDANT ces différents voyages, le roi avait appris tous les détails du complot formé par le cardinal de Bourbon; il en parlait assez

publiquement, et, faisant semblant de le mépriser; il nommait plaisamment ceux de cette faction, les *tiercelets*, mais, dans le fond, ce projet faisait sur son esprit la plus profonde impression. Les réflexions fâcheuses, dans lesquelles les circonstances épineuses l'entraînaient, furent les véritables missionnaires qui convertirent ce prince à la religion catholique. Le roi communiqua ses inquiétudes au chancelier de Chiverny et à la Noue. Le premier lui représenta qu'il dépendait de lui de lever tous les obstacles qui éloignaient de sa personne une partie de ses sujets; qu'en se faisant catholique, il enlevait à tous les brouillons leurs prétextes pour remuer. Il ajoutait: « Il est également pernicieux de sévir contre le cardinal de Bourbon, et de dissimuler son complot. Dans le premier cas, vous éloignez de vous tous les princes du sang qui professent sa religion; ce serait vous couper un

bras à vous-même ; dans le second, vous donnez aux mécontents les moyens d'exécuter leur projet, en attirant à leur parti d'autres catholiques, aigris par les délais que vous mettez à votre conversion.

»Pour éviter ces deux écueils, je pense que si les catholiques prenaient le parti extrême d'abandonner vos drapeaux, il vous serait impossible de les y ramener ; il est donc instant pour vous de les contenter. Les circonstances vous permettent de changer de religion avec honneur ; si vous n'en profitez pas, il est à craindre que l'occasion que vous auriez négligée ne se présente plus ».

La Noue ouvrit un avis différent. Convenant que la porte de l'église romaine était la seule qui devait conduire le roi sur le trône de France, il assurait que la conjoncture n'était pas favorable pour employer ce moyen. Dans la situation présente, le pape

et le roi d'Espagne réunissaient les plus formidables préparatifs en faveur de la ligue. Le roi n'avait d'autre appui étranger, que la reine d'Angleterre et les princes protestants d'Allemagne. N'était-il pas évident que cet appui tomberait absolument au moment où le roi changerait de religion ; que tous les réformés de France l'abandonneraient aussi, et qu'il se trouverait au dépourvu, à la discrétion des ligueurs? Ce guerrier ajouta, que l'urgence des besoins présents ne permettait pas de songer à l'avenir ; qu'on devait regarder le complot du cardinal de Bourbon, comme un de ces plans ébauchés, dont le succès exigeait beaucoup de temps, qu'il ne fallait y opposer aucun remède violent, mais seulement des lénitifs.

Henri IV embrassant cet avis, fortement appuyé par le maréchal de Biron, envoya ordre au cardinal de Bourbon-Vendôme,

au cardinal de Lenoncourt, et aux autres conseillers d'état résidant à Tours, de se rendre incessamment auprès de lui à Mantes. Le cardinal de Bourbon, dont les mesures n'étaient pas entièrement prises, n'osa désobéir au roi; après quelques vaines difficultés, il se mit en route (1). Le roi le reçut de la manière la plus agréable; et, satisfait de le tenir en sa puissance, il jugea convenable de ne faire aucun éclat. L'auteur des notes sur le Catholicon d'Espagne, dont je parlerai dans la suite, prétend qu'il se forma une conspiration dans Mantes, pour se saisir de la personne du roi, après avoir assassiné les maréchaux de Biron et d'Aumont. Les circonstances romanesques, avec lesquelles ce fait est raconté dans cet ouvrage, suffisent pour le faire rejeter comme chimérique. L'auteur ajoute que

(1) De Thou, liv. 102.

le cardinal de Bourbon étant à Gaillon, sollicita Villars, gouverneur de Rouen, pour la ligue, de venir l'enlever dans ce château, pour le proclamer roi dans Rouen, et que Villars refusa cette commission. Au surplus, le complot n'eut pas de suites, mais ce fut une des plus dangereuses affaires que Henri IV eut à démêler, pour me servir des termes de Perefixe (1).

CHAPITRE VIII.

Édit de Henri IV en faveur de la religion réformée.

HENRI IV ayant cantonné ses troupes dans les villes des environs, tint dans Mantes un grand conseil, dans lequel ayant observé que la reine d'Angleterre et les princes

(1) Hist. de Henri-le-Grand.

protestants d'Allemagne, sans le secours desquels il ne pouvait espérer de conserver sa couronne, le pressaient de tranquilliser les consciences de tous ses sujets, en leur accordant la liberté d'exercer publiquement le culte qui leur plairait; que, dans le moment où les armées d'Angleterre et d'Allemagne allaient entrer en France, il lui paraissait important de prévenir les demandes qu'on pourrait lui faire à main armée, et d'accorder à ceux de la religion réformée quelque chose, pour n'être pas contraint, dans d'autres circonstances, de leur accorder davantage. Il ajouta: «Je ne propose pas d'investir les réformés de privilèges nouveaux, il s'agit seulement de renouveler en leur faveur les édits de tolérance, publiés par Henri III, avant le temps où la ligue l'avait privé de toute l'autorité publique.

» Je pense que chacun doit peser les forces redoutables envoyées

contre moi par le roi d'Espagne et par le pape, et la nécessité dans laquelle je me trouve de me servir du secours des réformés, auxquels je ne saurais raisonnablement refuser la liberté de conscience, si je veux être aidé de leur argent, de leurs services et de leur sang. Au surplus, Messieurs, soyez certains que cette démarche ne retardera pas l'effet de mes promesses, et ne portera aucun préjudice à la religion catholique romaine, que je veux constamment maintenir, protéger et favoriser ».

Presque tous les membres du conseil, parmi lesquels se trouvaient plusieurs évêques, se rangeaient à l'opinion du roi ; quelques-uns cependant firent des observations. Le cardinal de Bourbon, assurant qu'il ne pouvait, sans blesser sa conscience, assister à cette délibération, feignait de vouloir sortir ; cette démarche lui fit peu d'honneur. Aucun prélat ne se mit en devoir de le suivre. Le roi le rappelant brusquement,

il reprit sa place. Le cardinal de Lenoncourt, l'archevêque de Bourges, l'évêque de Chartres, le chancelier de Chiverny et le président de Thou, demandèrent qu'on ajoutât à cet édit la clause qu'il n'aurait son exécution que jusqu'à la conclusion de la paix générale, afin de réunir alors tous les Français sous une même croyance; le roi y donna volontiers les mains.

On dressa un édit dans lequel ceux de 1585 et de 1588 étant révoqués, les protestants devaient jouir d'une entière liberté de conscience en France. Le roi déclarait que cet édit était provisoire, et subsisterait jusqu'au temps où une bonne et solide paix aurait réuni tous les Français, et qu'alors seraient prises des mesures définives sur le fait de la religion, comme il l'avait promis à son avènement à la couronne. Cette loi fut enregistrée dans tous les parlements où l'autorité du roi était reconnue.

Henri IV n'ignorait pas que l'effet de cet édit serait d'augmenter les clameurs des cours de Rome et de Madrid ; mais il envisageait les suites heureuses qu'il pouvait avoir dans le royaume, où les peuples, lassés de la guerre, commençaient à sentir par l'expérience de tant d'années, que la liberté de conscience présentait l'unique moyen de mettre un terme aux calamités publiques ; peut-être même le roi se flattait-il que les deux cultes perdant dans le commerce de la vie, cette antipathie augmentée par les discours des prêtres des deux religions, il deviendrait plus indifférent aux catholiques qu'il professât l'une ou l'autre, ce qui aurait laissé au meilleur des hommes la facilité de suivre la pente de son ame.

D'ailleurs il avait promis de tenir les états généraux dans Tours. Ces mêmes états étaient convovoqués dans Paris par le duc de Mayenne : ni les uns ni les autres

ne pouvaient s'assembler dans la situation où se trouvaient les affaires. Il importait donc essentiellement au roi qu'un règlement provisoire remplaçât les services essentiels que, dans tous les partis, on attendait de l'une ou de l'autre session des états généraux.

Henri fit encore examiner dans son conseil, les deux monitoires envoyés de Rome par le prélat Marsilio-Landriano-Saga, évêque de Plaisance. On a vu que ces deux brefs, adressés aux Français catholiques de tous les états attachés au roi, leur enjoignaient dans les termes les plus violens, de rompre dans un temps préfix, toute liaison avec Henri de Bourbon, qualifié d'hérétique relaps, de sortir même des terres de sa domination, sous peine d'excommunication, de privation de leurs bénéfices ecclésiastiques ou de leurs dignités séculières, et d'être réputés sectaires et hérétiques.

Henri se plaignit amèrement du

procédé du nouveau pape, de ses attentats contre l'autorité légitime, et de son projet évident d'opérer le démembrement de la France : il compara sa conduite avec celle de Sixte-Quint, qui, voulant concilier ensemble tous ses devoirs en qualité de père commun des fidèles, avait écouté favorablement le duc de Luxembourg, envoyé vers lui par les catholiques français, attachés à leur roi légitime, et se proposait même d'abandonner les ligueurs lorsque la mort le surprit. Il déclara, et prit tous les assistants à témoins de son intention sincère de tenir la parole donnée par lui, dans les premiers jours de son règne. Il s'excusa sur les événements de la guerre, qui l'avaient empêché de prendre les voies convenables pour sa conversion, et compatibles avec son rang et l'importance des affaires ; enfin il conjura tous les ordres du royaume de réunir leurs efforts pour le maintien des prérogatives

de l'église gallicane et l'indivisibilité de l'empire. Le discours du roi, faisait d'autant plus d'impression, que les expressions du monitoire du pape indignaient tout le monde. Les ecclésiastiques et les laïques disaient de concert, les premiers, que les saints canons leur défendaient d'abandonner leur troupeau dans des circonstances critiques; les seconds que leur devoir et leur honneur s'opposaient également à ce qu'ils abandonnassent leurs propriétés et les avantages qu'ils tenaient de la libéralité des rois, pour errer vagabonds et malheureux, réduits à mendier quelque pension médiocre des neveux du pape.

Tous observaient que le roi demeurant victorieux, ferait aisément sa paix avec le pape, tandis que ceux qui auraient abandonné les drapeaux royaux resteraient sans ressource, méprisés de tout le monde. Une déclaration du roi ordonna aux parlements de

soutenir les droits de la couronne et aux évêques de résider dans leurs diocèses, pour veiller à ce qu'aucune atteinte ne fût portée aux privilèges de l'église de France.

CHAPITRE IX.

Henri IV quitte Mantes pour aller au-devant de l'armée allemande.

C'ÉTAIT le temps où les princes lorrains, le nonce du pape, les ambassadeurs d'Espagne et de Savoie, et le cardinal de Pellevé, archevêque de Reims se rassemblaient dans cette ville pour régler les intérêts généraux de la ligue. Quoique chacun palliât ses vues particulières, sous les prétextes les plus spécieux, on voyait clairement qu'ils ne pouvaient s'entendre. Le roi d'Espagne et

le pape voulaient être l'un et l'autre les protecteurs de la ligue. Le premier mettait en avant les avantages politiques ; le second, ceux de la religion, à laquelle tout devait céder. Le duc de Lorraine prétendait, qu'en qualité de chef de la maison de Lorraine, tous les individus de cette famille devaient prendre les ordres de lui ; ces individus préféraient leurs avantages particuliers à ceux de leur maison. Le duc de Mercœur eût reconnu Henri IV en qualité de roi de France, s'il eût voulu lui céder la Bretagne ; le duc de Nemours eût également abandonné la ligue, pourvu que la cession du Lyonnais fût devenue le prix de sa soumission pour le roi. Le duc de Mayenne, comme chef de la ligue, formait les plus hautes espérances : chacun agissait avec beaucoup de réserve, cachait ses véritables sentiments, et témoignait qu'il n'avait en vue que le bien public. L'as-

semblée de Reims se sépara sans avoir pris d'autre résolution que celle d'opposer toutes les forces de la ligue, à l'arrivée des Allemands qui venaient au secours du roi. Le duc de Mayenne sentit s'affaiblir la confiance qu'il avait prise dans la protection du pape; et s'apercevant que le nonce était entièrement lié d'intérêt avec la cour d'Espagne, il résolut de ne se fier désormais qu'aux Français qui lui étaient attachés.

Après l'assemblée de Reims, le duc de Mayenne vint à Rouen avec une diligence extrême. Les habitants de cette ville mécontents de leur gouverneur, le vicomte de Tavannes, avaient pris les armes pour le chasser. André de Villars-Brancas, gouverneur du Hâvre, y était accouru avec quelques troupes, dans la crainte que les magistrats de Rouen ne donnassent leur ville au roi. Une animosité si vive éclatait entre ces deux généraux, qu'ils étaient

à tout moment sur le point d'en venir aux mains. La présence de Mayenne en imposa à Villars et à Tavannes. Ne voulant pas que leurs querelles missent en danger une ville si importante, il en confia le gouvernement à Henri de Lorraine, son fils, auquel, à cause de son âge, Villars-Brancas fut donné pour lieutenant; il envoya Tavannes commander en Picardie, sous le duc d'Aumale, en qualité de maréchal de camp.

Différentes affaires avaient retenu Henri IV dans Mantes une partie de l'année; il y eût même fait un plus long séjour, si l'arrivée de l'armée allemande sur les bords du Rhin, ne l'eût décidé à marcher à sa rencontre dans la Lorraine.

On devait prendre la route de la Champagne : le duc de Longueville détermina le roi à faire un plus long détour; le baron de Biron prit Conflans-sur-Oise. Les Anglais enlevèrent une autre

petite ville qu'ils pillèrent; on remonta la rivière d'Oise, et on arriva devant Noyon dont les ligueurs étaient les maîtres; la garnison de cette ville, presque toute composée de cavalerie, était peu propre à soutenir un siége; d'ailleurs, on manquait de munitions nécessaires pour une longue résistance. Le baron de Rieux, gouverneur de Pierre-Font, soupçonnant les desseins du roi, s'était jeté dans la place à la tête de soixante cavaliers qui portaient chacun un fantassin en croupe et un sac de poudre à l'arçon de la selle, c'était une faible ressource : mais le vicomte de Tavannes, qui commandait en Picardie quatre régiments d'infanterie et quatre à cinq cents chevaux, lui avait promis un prompt secours.

Il ne lui était pas aisé de tenir parole. On ne comptait pas plus de huit mille hommes dans l'armée assiégeante; mais le maréchal de Biron faisait une garde si exacte

dans tous les quartiers, qu'il n'entra que peu de secours dans Noyon durant le siége.

Lachantrerie (1) fut le premier qui tenta de s'y jeter avec son régiment; mais totalement défait par la garnison de Chauni, il fut obligé de reculer. Le régiment de Tremblecourt n'eut pas plus de succès. La ville de Noyon était environnée d'une ancienne muraille assez bien terrassée, avec des trous d'espace en espace. Biron, après avoir reconnu le terrain, campa en face de la ville, proche de l'Oise, dans le dessein d'enlever d'abord le faubourg et la riche abbaye de Saint-Eloi qui y était située, et de pénétrer jusqu'au fossé. Le gouverneur de la place ne cessait de demander des secours au duc d'Aumale, gouverneur de la province pour la

(1) Cayet, tom. 2.—Mém. de Sully, tom. 1.

ligue et à Tavannes son lieutenant. Tavannes partit de Roye le 1er août, à la tête de quatre cents arquebusiers et de trois cents cuirassiers. Il couvrit si bien sa marche en traversant des bois, qu'à une heure après minuit il arriva à trois portées de mousquet de la ville. Il avait traversé, sans être reconnu, plusieurs quartiers de l'armée royale, lorsque des chevau-légers faisant une ronde, et apercevant une si grosse troupe s'avancer vers la ville, entrèrent en quelque défiance, et marchèrent à sa rencontre avec un corps d'infanterie. Presque toute la troupe de Tavannes prit la fuite sans attendre l'ennemi; lui-même, blessé, fut fait prisonnier avec une partie de son état-major.

D'Aumale se décida alors à marcher lui-même au secours de Noyon. Il sortit de Ham le 7 août au soir, avec six cents chevaux et neuf cents hommes de pied, et attaqua à l'improviste le quartier

des chevau-légers qui avaient défait le corps commandé par Tavannes. Il vint à eux dans le temps qu'on changeait les gardes, et que la plupart de ces chevau-légers étaient désarmés et à pied: il en tua d'abord quelques-uns; les autres s'étant réunis en pelotons, donnèrent le temps au maréchal de Biron de venir à leur secours; l'attaque fut vigoureuse, la défense ne le fut pas moins. Biron chargea le duc en flanc les chevau-légers qui avaient perdu du terrain, le reprirent; il leur arriva de nouveaux renforts de divers côtés. Le duc d'Aumale se retira après avoir perdu soixante hommes. Les royalistes les poursuivirent jusque sous les murs de Ham. Le siége s'avançait; le canon ayant fait une brèche considérable à la muraille de l'abbaye, les Anglais y entrèrent; cette abbaye faisait la principale fortification de la ville de ce côté. Le roi, qui avait jusque-là douté du suc-

cès de ce siége, commençait à en bien augurer, lorsqu'il apprit que le duc de Mayenne approchait avec une armée de neuf à dix mille hommes.

Mayenne, après avoir apaisé la sédition élevée dans Rouen, revenait en Champagne; il fut informé que le roi, sorti de Mantes, faisait le siége de Noyon. A cette nouvelle, il forme le dessein de surprendre Mantes, où résidaient le conseil du roi et un grand nombre de grands seigneurs et d'officiers de la couronne. Il crut qu'en exécutant cette entreprise, il forcerait le roi à revenir sur ses pas. Choisissant une nuit obscure et pluvieuse, il fait appliquer des échelles aux murs de Mantes, dont il connaissait parfaitement la hauteur: il arriva par hasard que dans les deux endroits où l'on donnait l'escalade, se trouvaient des corps-de-garde, à la vérité très-peu nombreux; mais les soldats donnèrent l'alarme; les membres du conseil du

roi accoururent eux-mêmes à la défense des remparts. Les soldats du duc, mouillés, fatigués, et ne pouvant, pour la plupart, faire usage de leurs armes à cause de la pluie qui continuait à tomber, ni gagner le haut des murs qu'on avait cru mal gardés, reculèrent en désordre; la plupart des échelles furent rompues ou renversées par les royalistes : les ligueurs se retirèrent.

On lit dans les mémoires de Sully, que Henri IV avait été informé de la tentative de Mayenne contre Mantes, et qu'abandonnant au maréchal de Biron le siége de Noyon, il était venu secrètement dans cette ville, accompagné de peu de personnes pour présider lui-même à sa défense, et que Rosny, le voyant arriver, lui dit en colère : « Eh ! quoi, Sire, n'avez-vous pas acquis assez de gloire ? vous verra-t-on toujours faire le chevau-léger ? Vous gâtez tout ; il est impossible que vous ayez

absolument caché votre marche. » Le roi assura Rosny que son voyage était ignoré; cependant des paysans l'avaient reconnu, ils en avertirent le duc de Mayenne, ce qui contribua à sa brusque retraite.

CHAPITRE X.

Prise de Noyon par l'armée royale.

MAYENNE, marchant vers la Picardie, reprit Conflans-sur-Oise, ruina la petite ville de l'Isle-Adam, fut repoussé à Houdan par huit cents Suisses, qu'il s'était flatté de surprendre, et arriva à la Fère. De Rosne, avec les troupes de Champagne, et Jacques de Leve, prince d'Arcoli, à la tête de huit cents chevaux et de trois mille hommes de pied, l'attendaient dans cette ville. Il réunit toutes ses forces à Ham, le 10 août; son armée campa sur le chemin de Noyon, laissant

l'Oise entre elle et la ville. Il paraissait persuadé que sa présence suffirait pour encourager les assiégés à se défendre.

Henri, après avoir établi ses postes dans les endroits les plus avantageux, et maître de l'abbaye de Saint-Eloi, attaquait le corps de la place. L'arrivée d'une armée supérieure à la sienne dérangeait ses projets ; cependant résolu à accepter la bataille si l'ennemi se présentait, ses dispositions étaient faites avec tant d'art, qu'il pouvait en même temps se défendre avec avantage dans ses retranchemens et ne pas abandonner le siége de Noyon ; les ennemis à la vue de ses retranchemens, tinrent conseil. Le prince d'Arcoli, ayant les ordres les plus précis de ménager ses troupes, représentait (1) que la perte de Noyon n'était pas assez importante pour hasarder

(1) Davila, Guerres civiles, liv. 11.

les seules forces que la ligue eût actuellement sur pied. Il ajoutait que puisqu'on attendait une armée espagnole et italienne, qui avait déjà passé les Alpes, il serait de la dernière témérité d'abandonner aux caprices de la fortune un succès dont on serait le maître avec un peu de patience. D'Aumale, au contraire, piqué des trois échecs qu'il avait reçus devant la place assiégée, et brûlant du désir de les réparer, assurait que Noyon était de la dernière importance pour la ligue en Picardie, et que d'ailleurs les généraux perdraient leur réputation si, en présence d'une armée inférieure à la leur, ils laissaient prendre une ville sans la défendre.

Ces observations n'ébranlèrent pas la détermination du prince d'Arcoli. Mayenne qui ménageait le duc de Parme, crut devoir adopter l'opinion du général des troupes des Pays-Bas. Le roi s'apercevant du dessein de ses enne-

mis, continua de battre la place; il allait donner l'assaut, lorsque le gouverneur proposa le 17 août de rendre Noyon, s'il n'était pas secouru dans trois jours. Ces articles ayant été signés, le gouverneur dépêcha le capitaine Brouilli de Mevilliers pour en faire part au duc de Mayenne; ce général assembla de nouveau le conseil de guerre. On persista dans la précédente résolution, et pour ne pas être témoin de l'entrée du roi dans Noyon, l'armée se retira le même soir sous les murs de Ham. Le gouverneur rendit la place au jour marqué. Henri en confia le gouvernement au comte d'Estrées, père de la belle Gabrielle dont je parlerai dans la suite.

Henri, maître de Noyon, se présenta le lendemain devant Ham; le duc de Mayenne ne jugea pas à propos d'en sortir; il se contenta de faire tirer quelques volées de canon sur les troupes du roi. Ce prince ne pouvait

assiéger une place défendue par une armée supérieure à la sienne; il ne s'obstina pas à cette expédition inutile.

CHAPITRE XI.

Nouvelles négociations entre le roi et le duc de Mayenne.

DANS cette circonstance, le duc de Mayenne, mécontent également des Parisiens et des princes de sa maison, avait renoué la négociation précédemment entamée par Villeroi avec le maréchal de Biron et le chancelier de Chiverny. Villeroi avait observé que dans la situation où se trouvait le duc de Mayenne, il était impossible que ce duc traitât avec le roi sans la participation du roi d'Espagne. Le roi était tombé d'accord à ce sujet, comme on le verra dans le livre suivant.

Jeannin, chargé de consulter Philippe II, de retour de son voyage de Madrid, conseillait à Mayenne de signer son arrangement particulier. Mille incidens qui arrivèrent alors, arrêtèrent cette négociation. Jeannin obtint cependant un certain nombre de saufs-conduits, afin de rassembler à Paris des députés de toutes les provinces, chargés de délibérer en commun des moyens d'après lesquels on pourrait reconnaître Henri IV, sans aucun danger pour la religion catholique romaine. Ce préliminaire faisait regarder la paix générale comme à la veille d'être conclue; mais les mouvemens survenus dans Paris, et dont j'ai parlé, entraînant Mayenne vers d'autres idées, il envoya les saufs-conduits du roi dans toutes les provinces, avec ordre aux bailliages et sénéchaussées de nommer des représentans, des trois ordres, non pour traiter de la paix, comme

on en était convenu, mais pour procéder à l'élection d'un roi.

Dès que cette supercherie fut connue, le roi s'en plaignit vivement à Villeroi et à Jeannin, et révoqua les saufs-conduits, ordonna à ses partisans de faire prisonniers de guerre, tous les députés aux états de Paris, qui tomberaient sous leurs mains.

On s'occupait parmi les royalistes et parmi les ligueurs de l'attente de l'armée allemande, qui tardait à arriver sur les bords du Rhin. Jacques de Bongars, natif d'Orléans, dont les lettres écrites en latin et quelques autres ouvrages attestent les talèns littéraires et politiques, avait été envoyé par le roi dans les cours du nord; mais par le conseil de la reine Elisabeth (1), le vicomte de Turenne venait d'être princi-

(1) De Thou, liv. 102. — Cayet, tom. 2.

palement chargé de cette négociation. Il négocia avec tous les princes protestants, et malgré les efforts de l'empereur, il en obtint une armée de seize mille hommes, cavalerie et infanterie, et une artillerie suffisante. Ces forces devaient être commandées par le prince d'Anhalt, ayant sous ses ordres, en qualité de lieutenant général, le baron de Donaw, qui avait commandé les Allemands quand ils entrèrent en France, sous le règne de Henri III.

Ils ne se mettaient pas en route faute de paye; on attendait de Londres les remises nécessaires. La reine Elisabeth ne pouvait obtenir ces sommes que du parlement; il voulait bien les donner, mais à des conditions sur lesquelles il n'était pas aisé de l'accorder. Un bill des deux chambres, régla qu'un subside de cent cinquante mille livres sterling, serait tenu à la disposition de la reine, pour secourir le roi de France, à con-

dition que, pour sûreté du remboursement de cette somme, et pour faciliter l'entrée des marchandises anglaises en France, un port de mer dans la Manche fût confié au gouvernement britannique. Henri IV ne possédait sur la Manche, depuis l'embouchure de la Seine, jusque dans les Pays-Bas, que Dieppe et Calais, tous les autres ports étaient au pouvoir des ligueurs. Il écrivit à Elisabeth que, si les Anglais voulaient l'aider de troupes et d'argent, pour prendre Rouen, qu'il avait dessein d'assiéger, dès qu'il en serait maître, il leur accorderait, dans cette place, tous les avantages convenables pour la sûreté et la liberté de leur commerce; et qu'ensuite, il se proposait de prendre Honfleur, et qu'il leur remettrait ce port franc et libre pour leurs vaisseaux.

On ne paraissait pas satisfait de cette proposition à Londres; la négociation se suivait avec réserve

et lenteur. Il en résultait que l'armée allemande restait à la droite du Rhin. Elle ne voulut jamais se mettre en marche sans qu'on lui eût compté deux cent mille ducats, et des lettres-de-change pour deux cent mille autres.

D'un autre côté, l'armée papale, commandée par le duc de Monte-Marchiano, au lieu de marcher vivement vers Paris, s'était arrêtée dans les états du duc de Savoie, pour repousser les attaques du duc de Lesdiguières. Une division de cette armée entrée en Dauphiné, campait sur la frontière. Lesdiguières, après avoir reconnu la position et le nombre des ennemis, méprisant de nouvelles levées, résolut de leur présenter la bataille, assuré de les épouvanter par l'audace de ses troupes. Le duc de Monte-Marchiano, rentrant en Savoie, prit une position entre l'Isère et une montagne; il y fut attaqué par Lesdiguières; ce général ayant partagé

son infanterie en deux corps, envoya l'un sur le sommet de la montagne, et posta l'autre au bord de la rivière ; il occupa lui-même la plaine avec sa cavalerie, partagée en quatre escadrons, et s'avança pour combattre les troupes du pape et du duc de Savoie ; elles l'attendaient en très-bel ordre, et le reçurent avec courage ; mais au milieu de l'action, chargées en flanc par les troupes de Lesdiguières, qui descendaient de la montagne, cette infanterie prit la fuite ; elle se rallia dans la plaine, sous la protection de sa cavalerie, supérieure à celle de Lesdiguières. Les royalistes les attaquaient avec tant de furie, que l'infanterie et la cavalerie furent en déroute en même temps ; on les poursuivit jusque sous le canon de Montmélian.

Cet événement enlevait au duc de Savoie tout espoir de faire des conquêtes. Les instances des ducs de Lorraine et de Mayenne, dé-

terminèrent l'armée pontificale de sortir du Dauphiné et de la Savoie, de traverser la Franche-Comté, et de s'avancer vers la Lorraine.

CHAPITRE XII.

Mariage du vicomte de Turenne avec Charlotte de la Marck.

L'ARMÉE allemande entrait en France, en même temps que l'armée pontificale pénétrait en Lorraine. Henri partit de Chauni le 15 septembre pour aller à sa rencontre. Il arriva à Mézières le 20, et trois jours après il entra dans Sedan, où fut célébré, en sa présence, le mariage de Charlotte de la Marck, fille unique du duc de Bouillon, avec le vicomte de Turenne. Cette alliance donna à la maison de la Tour-d'Auvergne, la souveraineté des villes de Sedan et de Bouillon.

Le duc de Lorraine voulait donner cette princesse en mariage à un de ses fils ; la seule différence de religion entre le prince et la princesse le retenait. Cette circonstance décidait le roi à prévenir les entreprises de la cour de Nanci. Il balançait sur le choix de l'époux qu'il donnerait à Charlotte de la Marck. Charles de Gonzague, fils aîné du duc de Nevers, aspirait à cet hymen. Le duché de Rhetelois, dont il portait le titre, touchait à celui de Sedan ; mais la princesse professait la religion réformée, de même que presque tous les habitants de ses deux duchés. Henri proposait au duc de Nevers que son fils abandonnât la religion romaine ; ni le père, ni le fils ne consentaient à ce changement. Henri prit ce prétexte pour donner la princesse au vicomte de Turenne. Cette détermination eut les suites que le roi en attendait. Le duc de Nevers témoigna son mécontentement,

en formant des brigues secrètes avec ceux qui, sous prétexte de religion, étaient toujours sur le point d'abandonner le roi.

Ne voyant d'autre remède pour arrêter ces brigues, que d'étouffer par des exploits guerriers, les sentimens inquiets semés par des malveillants, dans le cœur des soldats, il s'occupa à presser la marche de l'armée allemande, en lui envoyant le peu d'argent qu'il levait avec beaucoup de peine de divers côtés; enfin il la joignit avant que Mayenne se fût mis en mesure d'y mettre obstacle. L'armée royale s'emparait des meilleures places de la Lorraine. Elle trouva dans Attigny les bestiaux et les principales richesses des lieux circonvoisins; ce butin très-considérable fut abandonné aux Allemands.

L'armée de la ligue était alors rassemblée sous les murs de Verdun. Le roi résolu de lui livrer bataille, était parti d'Attigny le

premier octobre. Il campa le soir à Grand-Pré avec son avant-garde. Il arriva le lendemain à la vue de Verdun, étendant son armée dans la plaine en ordre de bataille. Les ligueurs, se souvenant des journées de Coutras, d'Arques et d'Ivry, se montraient bien éloignés de commettre leurs forces au sort d'une bataille. Ils restèrent sous les murs de la place, où les royalistes ne pouvaient les attaquer: tous les habitants des villages des environs, avaient enfermé leurs vivres et leurs bestiaux dans Verdun. La campagne dévastée offrait peu de ressources. Les vivres abondaient au contraire dans le camp des ligueurs. Au défaut de vivres dans l'armée royale, se joignait l'inconvénient d'un saison pluvieuse. Les soldats de Henri IV, qui observaient peu de discipline dans un pays ennemi, souffraient impatiemment de camper en rase campagne.

Dès la première nuit, l'armée

essuya un orage accompagné d'une pluie abondante. La plaine était inondée, et le vent renversait les barraques des soldats. Le lendemain, au lever du soleil, le roi rangea son armée en bataille; perdant bientôt toute espérance d'engager ses ennemis à se battre, il retourna à Attigny, et prit, par différens endroits, la route de la haute Normandie.

Elisabeth n'avait accordé des secours à Henri IV, qu'à la condition expresse qu'il chasserait les ligueurs des places par eux possédées sur les côtes de Normandie, et qui interceptaient le commerce britannique avec (1) Paris. Cette circonstance concourait autant à la détermination de Henri IV, que la disposition respective de son armée et de celle des ligueurs. Elisabeth pour concourir à ce

(1) Rapin de Thoiras, Hist. d'Angl., liv. 17. — Hume, Hist. d'Ang.

siége, envoyait en France cinq mille Anglais. Mais c'était à la charge que le roi ferait le siége de Rouen, afin que cette grande ville devînt l'entrepôt des marchandises anglaises, d'où elles pouvaient pénétrer dans Paris, malgré les ligueurs, et de là dans les principales villes de France.

CHAPITRE XIII.

Siége de Rouen par Henri IV.

Le maréchal de Biron commandait l'avant-garde de l'armée royale. Ce général avait ordre de s'emparer de tous les postes dans les environs de Rouen, de rassembler les munitions nécessaires pour le siége de cette place, et de se concerter avec le comte d'Essex, aussi célèbre par sa mauvaise que par sa bonne fortune. Ce général venait de

débarquer à Dieppe avec l'armée anglaise, et une grande provision de munitions de guerre.

Biron campa devant Rouen le 11 novembre. Villars-Brancas était en même temps chargé de la la défense de Rouen et du Hâvre (1), il venait de faire entrer dans Rouen six cents chevaux et douze cents fantassins pour en augmenter la garnison ; il y avait aussi fait conduire trente-deux pièces de canon de divers calibres. Rouen, bâti sur le bord septentrional, de la Seine, communiquait au faubourg Saint-Sever, par un beau pont de pierres, au bout duquel, sur le rivage méridional, se trouvait un château dans une petite île. Ce pont a été ruiné depuis; il n'en reste plus

(1) Cayet, chron.—Noven., tom. 3. —Mém. de Sully, tom. 1.—Mém. de la Ligue, tom. 5.—Mém. de Villeroi, tom. 1.

que quelques piles auprès desquelles se trouve un pont de bateaux d'une construction très-ingénieuse. La ville, commandée de toute part du côté du nord, de l'est et de l'ouest par des coteaux, ne soutiendrait pas aujourd'hui un siége de quelques jours.

De toutes ces montagnes, la plus orientale, celle de Sainte-Catherine se trouve au bord du fleuve, sur le chemin de Paris; elle était défendue par un fort. Les fossés de la ville étaient larges et profonds; ses murailles, de pierres de taille assez bien terrassées, n'étaient protégées que par un petit nombre de bastions peu considérables. Un vieux château défendait la place entre les portes Beauvais et Cauchoise; un autre château au bord de la rivière, à l'ouest de la ville, dominait la Seine et le port. On l'a abattu de nos jours.

Villars confia la défense du fort Sainte-Catherine au chevalier Pi-

nart, avec son régiment d'arquebusiers et deux cents mousquetaires; il plaça au vieux château, Bocquemain, premier président au parlement, avec trois cents Français et cent Suisses; au château, entre les portes Cauchoise et de Beauvais, d'Oisé, frère du premier président, avec deux régiments français; il établit le capitaine Jacques Argenti avec son régiment italien du côté du sud, au-delà du fleuve, à l'entrée du faubourg Saint-Sever; Charles Siginolphi, napolitain, ingénieur très-habile, commandait l'artillerie. Le capitaine Bazin fut chargé des feux d'artifices qu'on fabriqua en très-grande quantité.

Voulant faire honneur aux magistrats, chaque porte était gardée par un des présidents et un des plus anciens conseillers au parlement; la bourgeoisie se divisait en dix bataillons, commandés par des officiers choisis par les soldats; huit de ces bataillons gardaient autant de

bastions terrassés qui flanquaient l'enceinte de Rouen du côté du nord; les deux autres montaient la garde à la place d'armes, pour se porter où l'on aurait besoin d'eux; Villars avait armé plusieurs bâtiments légers, montés de petites pièces d'artillerie; ils occupaient le haut et le bas de la Seine, prêts à embarquer les vivres dont on aurait besoin.

A ces précautions, Villars ajouta celle d'amasser dans la ville une immense quantité de munitions de bouche. Il se pourvut d'un grand nombre de moulins à bras; il vérifia les vivres que chaque particulier avait dans sa maison, et expulsa les habitants qui lui étaient suspects, ou qui ne pouvaient se nourrir. Il fit brûler les faubourgs et il choisit pour son lieutenant, le maire de Rouen, nommé de la Lande, homme de tête et de main.

Biron commença le siége avec huit à neuf mille hommes d'in-

fanterie et dix-huit cents chevaux; il s'occupa à fortifier ses quartiers, à faire voiturer de l'artillerie, des vivres, de la poudre et des boulets, en attendant l'arrivée du roi.

Ce prince arriva au camp le 13 décembre (1). Il prit son quartier à Dernétal; on comptait dans l'armée royale environ trente-cinq mille hommes; quatre mille hommes d'infanterie française, six mille Suisses, cinq mille Anglais, sept mille fantassins et autant de cavaliers allemands, et cinq à six mille volontaires de diverses provinces. Les Hollandais envoyèrent au roi deux régiments durant le siége. Un corps nombreux de volontaires et les Suisses soutenus en flanc par le régiment des gardes, occupaient le

(1) De Thou liv. 102. — Mém. de la Ligue, tom. 5: D'Aubigné, tom. 3.— Cayet, tom. 3.

front du quartier du roi. Le vicomte de Turenne, qui portait le nom de maréchal duc de Bouillon, depuis son mariage, campait à la droite du roi avec les troupes allemandes aux ordres du prince d'Anhalt; cette division s'étendait dans les villages voisins, sur le chemin de Dieppe, pour se procurer plus aisément des fourrages. L'infanterie française, qui venait de perdre son colonel général, le comte de Châtillon, campait à la droite des Allemands, en face des portes Cauchoise et de Beauvais. Les Anglais et les chevau-légers étaient placés à la gauche du roi, sur le chemin de Paris, en face de la porte Saint-Hilaire; enfin le comte de Soissons avait son quartier au sud de la Seine, sur laquelle on avait jeté un pont de bateaux.

CHAPITRE XIV.

Préparatifs du duc de Mayenne pour secourir Rouen.

On avait dit des Parisiens qu'ils savaient mieux jeûner que se battre; c'était le contraire à Rouen: Villars, parfaitement secondé par la garnison et par les habitants, se défendait avec une valeur et une intelligence dont l'histoire offre peu d'exemples. Henri IV exposait ses jours comme un soldat de fortune. Rosny l'invitant à se ménager : « Mon ami, lui répondit-il, puisque c'est pour moi, pour ma gloire et pour ma couronne que tant de braves gens combattent, ma vie doit être comptée pour rien, je dois moins me ménager que les autres. »

La tranchée (1) fut ouverte contre le fort Sainte-Catherine. Quelques-uns ont prétendu que s'il s'était posté en arrivant entre ce fort et la ville, le siége aurait duré beaucoup moins, parce que coupant la communication de l'un avec l'autre, Villars n'aurait pu exécuter plusieurs travaux qu'il ordonna devant le fort et qui retardèrent les approches; mais ceux qui ont porté cette accusation contre Biron, ne connaissent pas la position des lieux. La montagne Sainte-Catherine est si proche de la ville, qu'il serait très-dangereux de se loger entre deux. Les Anglais voulaient prendre cette position; il leur fut défendu de le faire, parce qu'ils n'auraient pu s'y maintenir; d'autres assurent que Biron ayant demandé à Henri IV le gouvernement

(1) Cayet, tom. 3.—Mém. de la Ligue, tom. 5.

de Rouen lorsqu'il l'aurait pris; le roi répondit qu'il avait promis ce gouvernement au duc de Montpensier pour un de ses amis, et que Biron, choqué de cette préférence, voulant faire échouer cette entreprise, attaqua la place par l'endroit le mieux fortifié.

Aussitôt que la tranchée fut ouverte, un héraut d'armes fut envoyé dans Rouen pour sommer les habitants de recevoir l'armée royale dans leurs murs. On lui répondit que jamais on ne reconnaîtrait pour roi un prince hérétique. C'était à la fin de décembre : malgré la rigueur de la saison, une procession générale ayant été ordonnée, trois cents bourgeois y marchèrent pieds nus; l'évêque de Bayeux célébra une grand'messe dans la cathédrale où la procession se rendit; Jean d'André, pénitencier, prononça un sermon dans lequel tous les habitants furent exhortés à répandre jusqu'à la dernière

goutte de leur sang pour l'honneur de Dieu et de l'église. Tous les auditeurs firent serment de ne reconnaître jamais pour roi l'hérétique Henri de Bourbon.

Quelques jours après, le commandant du fort Sainte-Catherine fit une sortie, nétoya les tranchées et poursuivit les assiégeans jusqu'auprès de leurs canons. Le maréchal de Biron accourut avec un corps de cavalerie et d'infanterie; les assiégés furent contraints à rentrer dans le fort. Malgré les soins du duc de Biron et l'activité du roi, qui montait la tranchée de quatre en quatre jours, comme un simple officier général, le siége allait si lentement par la vigueur et la vigilance des assiégés, qu'au 31 décembre, le fort Sainte-Catherine n'était pas emporté.

Le siége de Rouen était trop important, pour ne pas vivement inquiéter le duc de Mayenne. Ce prince, après avoir rétabli, non sans peine, la tranquillité dans

Paris, en était sorti pour rejoindre son armée, qu'il avait laissée sous les ordres du duc de Guise.

Dans son absence, le duc de Guise était venu trouver le duc de Parme à Valenciennes. Ce duc instruit par de Rosne, témoignait hautement son désaveu de la conduite des seize, et des ministres d'Espagne. Il assura l'agent du duc de Mayenne qu'il n'avait aucune part à ces manœuvres, et qu'il approuvait le châtiment que le duc de Mayenne avait fait des séditieux, et sa modération envers les autres, et lorsque le duc de Guise vint le trouver à Valenciennes, il le reçut avec beaucoup de distinction, mais il refusa de traiter de la moindre chose avec lui, sans la présence et le consentement de son oncle.

J'ai déjà observé que le duc de Parme, en état de mieux apprécier les affaires de France, que Philippe II, était convaincu de l'inutilité de tous les efforts que

ferait la cour d'Espagne pour subjuguer la France. Il pensait qu'au sein de la discordance qui régnait parmi les ligueurs, Henri IV finirait par être reconnu, et qu'il était prudent de prévoir de loin cet événement, pour en tirer quelque avantage en faveur de la monarchie espagnole : toutes nouvelles variations dans le système général des ligueurs lui paraissaient préjudiciable à ses desseins. La plupart des chefs de la ligue étaient sans moyens ; il ne faisait aucun fond sur la faveur de la multitude ; il voyait que la noblesse ligueuse obéissait au duc de Mayenne, distributeur des places et des dignités ; que les villes fortes étaient dans ses mains ou dans celles de ses confidents, et que lui seul, par la force de l'habitude, pouvait donner du mouvement au grand corps de la ligue. Il prévoyait enfin que le duc de Mayenne ferait son accommodement avec le roi, dès qu'il s'apercevrait qu'il ne pour-

rait plus soutenir le rang qu'il occupait.

Par toutes ces considérations, le duc de Parme blâmait hautement l'indiscrétion des ministres d'Espagne, qui, pour gagner la faveur d'une multitude aveugle et effrénée, avait indisposé le duc de Mayenne, sans le secours duquel on ne devait attendre rien d'avantageux.

Cependant, lorsque ce général de retour à son armée lui eut envoyé de nouveau de Rosne à Landrecie, pour le presser d'entrer en France, les irrésolutions l'assiégeaient; il craignait de laisser prendre assez d'avantage aux royalistes, pour accabler les ligueurs; mais d'un autre côté, sachant que si les ligueurs n'avaient plus besoin du roi d'Espagne, ils sépareraient leurs intérêts des siens, et que sa présence était plus avantageuse au roi d'Espagne dans la Belgique qu'en France, il tergiversait. Son projet était de profiter

de la détresse de Rouen, pour décider Mayenne à assembler les états généraux, afin d'élire reine de France l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, et s'ils n'admettaient pas cette proposition, de se tourner vers le roi, et de lui offrir l'appui de l'Espagne à des conditions qu'on lui proposerait.

Pour parvenir à ce but, il fallait entretenir entre les deux partis, un équilibre, qui, en les affaiblissant l'un et l'autre, les empêchât cependant de succomber.

CHAPITRE XV.

Evénements hostiles dans les diverses provinces de France.

Le duc de Parme assurait le gouvernement de Madrid que pour tirer un parti avantageux des troubles de France, il fallait agir lentement, et avec beaucoup d'adres-

se ; en conséquence de cet avis, Philippe II avait envoyé de faibles secours aux ligueurs dans diverses provinces de France : au duc de Joyeuse, en Languedoc ; au vicomte de la Guierche, en Poitou ; au duc de Savoie, en Dauphiné et en Provence, et au duc de Mercœur, en Bretagne.

Avec ce faible renfort, Mercœur avait presque chassé de la province le prince de Dombes ; mais l'arrivée de quinze cents Anglais, sous la conduite de Norris, rétablit l'équilibre en faveur des royalistes. Après diverses actions qui ne décidaient rien, les armées du prince de Dombes et du duc de Mercœur, se trouvèrent (1) en présence. Le duc de Mercœur était supérieur en cavalerie légère, commandée par le marquis de Belle-Ile, fils du duc de Retz, et son infanterie n'était pas moins

(1) Davila, Guerres civ., liv. 12.

bonne. Le prince de Dombes l'emportait en gendarmerie ; mais son infanterie composée d'Anglais nouvellement enrôlés, et d'arquebusiers français, n'était pas comparables à celle de la ligue, parmi laquelle se trouvait un régiment d'ancienne infanterie espagnole ; d'après cette différence des armes, quoique les deux armées ne fussent qu'à cinq cents pas l'une de l'autre entre Guingamp et Quintin, le duc demeurait retranché dans des lieux escarpés et couverts de bois où l'infanterie avait plus d'avantage, et le prince campait dans la plaine, où ses escadrons pouvaient se déployer avec plus de facilité : l'un et l'autre refusaient d'abandonner leur position. Les deux armées finirent par se retirer, et marcher chacune de son côté, pour attaquer divers postes.

Ce fut alors que le roi envoya la Noue en Bretagne avec le titre de lieutenant général du prince

de Dombes. Ce guerrier était accompagné de huit cents Allemands, et d'une compagnie d'hommes d'armes. On tint conseil de guerre, où les capitaines d'Asserac et la Hunauldaye qui avaient des terres dans les environs de Lamballe, firent conclure le siége de cette place. Le siége fut poussé avec vigueur; bientôt une large brèche permit de monter à l'assaut. la Noue envoya un officier pour la reconnaître; n'étant pas satisfait de son rapport, et voulant s'instruire par lui-même, il fit planter une échelle près du fossé derrière quelques ruines, d'où il pouvait examiner la contenance de l'ennemi. Son inspection faite, il faisait signe de la main aux troupes d'avancer, lorsqu'il fut blessé à la tête d'un coup d'arquebuse, dont il mourut quelques jours après. Cet accident suspendit l'assaut, et le siége fut levé.

Henri ressentit vivement cette perte. La Noue n'a pas été seule-

ment loué par les écrivains attachés à la religion réformée, à laquelle ses talens et ses vertus faisaient infiniment d'honneur, mais généralement par tous ceux qui ont parlé de lui, et par les Espagnols mêmes. Ayant été fait prisonnier par eux, dans les Pays-Bas, ils faisaient un si grand cas de lui, qu'ils ne lui auraient jamais rendu la liberté sans la prise du comte d'Egmont, dont ils ne purent refuser l'échange avec lui, dans la crainte de mécontenter la maison d'Egmont, très-puissante dans les Pays-Bas. Nous avons de la Noue un ouvrage intitulé *Discours politiques et militaires*, dont le style net et concis, les réflexions judicieuses sur les guerres civiles, et un certain caractère d'homme d'honneur qui y règne partout, confirment les témoignages que l'histoire nous rend de sa modération et de sa prudence. Le roi nomma Lavardin pour le remplacer en Bretagne.

Cet officier suivit les plans adoptés par la Noue, et quoiqu'il se livrât dans plusieurs cantons de la Bretagne de fréquents combats, on n'en vint jamais à une action générale. Le prince de Dombes se contenta de maintenir le parti du roi dans un pays où ses forces étaient inférieures à celles des ennemis.

Les affaires du roi prenaient un tour plus heureux dans les provinces au sud de la Loire.

Depuis que les ligueurs s'étaient emparés de Poitiers, vers le temps de la mort de Henri III, le Poitou était devenu le théâtre de la guerre la plus sanglante : il n'existait cependant aucune armée considérable dans cette province ; mais les nobles des deux partis, sans cesse à cheval, se combattaient avec acharnement. Le prince de Conti, au commencement de l'année, vint de Tours avec quelques troupes et s'empara successivement de Mauléon et de

Chemillé sur la frontière d'Anjou. Le duc de la Tremouille fit lever le siége de Belac au vicomte de la Guierche, commandant pour la ligue dans le haut Poitou et dans la Marche. Le duc assiégea ensuite Montmorillon, où l'infanterie du vicomte s'était retirée ; la place fut prise d'assaut. Le duc fit pendre plusieurs capitaines ligueurs, en représailles de ce que la Guierche, à la prise de l'abbaye de Saint-Jovin, avait fait pendre le commandant royaliste et massacrer une partie de la garnison, malgré la capitulation. Quelques autres petites places se rendirent au prince de Conti ou à la Tremouille ; le siége fut mis devant Mirebeau.

Guierche, inférieur à ses ennemis, avait demandé des secours au duc de Mercœur ; il lui envoya huit cents Espagnols. Avec ce secours et les forces qu'il avait pu rassembler, son projet était se mesurer avec l'armée du prince

de Conti, lorsqu'il apprit que le capitaine Salerne, gouverneur de Loches, avait surpris son château de la Guierche, sur la Creuse, où sa famille se trouvait enfermée. Il marcha sur-le-champ pour le reprendre ; mais, attaqué à l'improviste par une division de l'armée royale, le corps qu'il commandait fut complétement défait ; contraint à chercher son salut au-delà de la Creuse, le bac sur lequel il s'était embarqué se trouvant surchargé, coula à fond; tout ce qui était dedans se noya ; le corps des huit cents Espagnols fut presque entièrement détruit dans cette occasion.

Le prince de Conti prit d'assaut les villes de Mirebeau et le château par composition ; et, après quelques tentatives sur Poitiers, dont ses troupes trop peu nombreuses ne pouvaient faire le siége en règle, il vint assiéger Selles en Berri. Le gouverneur s'y défendit assez long-temps ; mais ne

recevant aucun secours du duc de Nemours, occupé au siége de Saint-Pourçain en Bourbonnais, il fut obligé de se rendre. La prise de Meneton suivit celle de Selles. La saison se trouvait trop avancée pour entreprendre d'autres conquêtes: le prince de Conti revint à Tours.

Nemours n'ayant pu secourir Selles, s'était emparé de quelques petites places dans le Lyonnais et le Bourbonnais.

Le maréchal d'Aumont avait fait une campagne moins heureuse que le prince de Conti. Il fut obligé de lever le siége d'Autun, après un assaut dans lequel il perdit l'élite de ses troupes; les entreprises qu'il tenta ensuite sur d'autres places, en Bourgogne et en Champagne, ne furent pas plus heureuses.

En Limousin, le vicomte de Pompadour, commandant de cette province pour la ligue, attaqua le comte de la Rochefoucault, atta-

ché au parti du roi, et le défit. Les royalistes eurent leur revanche peu de temps après dans le Quercy. Montpezat, fils de la duchesse de Mayenne, tenait la campagne avec deux mille hommes de pied et cinq cents chevaux. Ponce de Lausière de Themines, maréchal de France dans la suite, se met à la tête des partisans de Henri IV, et vint attaquer les ligueurs; il les battit en deux combats, dans lesquels ils perdirent deux cents hommes et tout leur bagage.

Je ne parlerai pas des opérations hostiles en Dauphiné et en Provence, j'en ai fait un chapitre particulier dans le livre suivant.

CHAPITRE XVII.

Le duc de Parme entre en France avec son armée.

DANS les premiers jours de l'année 1592, les tranchées ouvertes

devant le fort Sainte-Catherine étant perfectionnées, on battait en brèche les remparts. Les ligueurs prévoyaient que la prise de ce fort entraînerait celle de Rouen ; ils ne cessaient de solliciter le duc de Parme de venir secourir la place assiégée. Les ambassadeurs d'Espagne joignaient leurs prières à celles du commandant de Rouen, pour déterminer ce prince. Ces ambassadeurs, et surtout Diego d'Ibarra, homme vif et d'un caractère caustique, osaient dire publiquement que les lenteurs du duc de Parme tenaient de la trahison, et que les princes italiens étaient intéressés à s'opposer à l'agrandissement de la monarchie espagnole. Le duc de Monte-Marciano menaçait de ramener son armée en Italie, si les troupes des Pays-Bas n'entraient en France.

Le duc de Parme ayant laissé le comte de Mansfeld pour commander dans les Pays-Bas durant

son absence, ordonna au prince Ranuce Farnèse, son fils, et à ses autres généraux, de rassembler son armée, et de la conduire en France. Lui-même prenant les devants, vint s'aboucher à Guise avec le duc de Mayenne et le duc de Monte-Marciano.

Dans cette entrevue, le président Richardot, conseiller intime du duc de Parme, fut chargé d'insister fortement sur la prochaine convocation des états généraux, auxquels on proposerait de porter sur le trône la princesse Isabelle-Claire-Eugénie. Le duc de Mayenne, sans rejeter cette proposition, se contentait de répondre qu'il ne pouvait prendre, à ce sujet, un engagement précis, sans en avoir conféré avec les ducs de Lorraine, de Mercœur, de Nemours et d'Aumale, afin de ne pas se conduire avec une incertitude capable de causer du désordre parmi les ligueurs; raisons assez conformes au sentiment du duc de Parme.

S'apercevant que la proposition du président Richardot avait étonné jusqu'à la duchesse de Guise, qui assistait à la conférence, il ne parla plus de cette affaire, et se restreignit à demander que, pour assurer sa retraite, on lui confiât la Fère, pour y mettre en dépôt son artillerie, ses munitions et ses gros bagages. Il alléguait que, sans cette cession, toutes ces choses se trouvaient exposées aux courses des royalistes; et qu'il ne pouvait pénétrer dans un pays, moitié ami et moitié ennemi, sans être maître d'une place forte, dans laquelle il pût se retirer au besoin. Ce fut le sujet d'une longue et minutieuse discussion. Mayenne consentit enfin que la grosse artillerie et les gros bagages des Espagnols fussent déposés dans la Fère, et que, pour les garder, le duc de Parme y entretînt une garnison espagnole égale à la garnison française, entretenues simultanément par les ligueurs,

à condition que la justice continueraient d'être rendue par les magistrats français, et que le duc de Parme s'obligerait, par écrit, de retirer la garnison espagnole à la fin de l'expédition.

Ces arrangements terminés, l'armée espagnole ne se hâtait pas d'abandonner les environs de la Fère ; la mésintelligence s'était mise parmi les chefs. Le duc de Monte-Marciano, en qualité de général des troupes du saint siége, prétendait commander en chef l'armée combinée. La défiance la plus prononcée régnait entre le duc de Mayenne et le duc de Guise. Le duc de Parme n'était pas fâché de cette défiance, qui forçait Guise et Mayenne à rechercher son appui avec plus d'empressement.

Cependant le siége de Rouen continuait avec vigueur. Le 2 janvier, une flotte hollandaise, composée de quarante-cinq vaisseaux et commandée par le comte

Philippe de Nassau, arriva devant Rouen; elle amenait un secours de trois mille hommes, parmi lesquels se trouvait la compagnie des gardes du prince Maurice. Ces troupes furent reçues avec beaucoup de joie par le roi, dont l'infanterie avait essuyé de très-grandes pertes. On attaqua un ravelin devant le fort Sainte-Catherine, mais on fut repoussé (1). Deux jours après, Villars fit une sortie du côté de Dernetal, avec trois cents cavaliers et quinze cents arquebusiers; ils renversèrent les gardes avancées. Le maréchal de Biron accourut pour arrêter les ennemis, le roi lui-même suivait le maréchal; sa présence ne fut pas inutile. Une foule de volontaires se précipitait sur les pas du roi : Villars fit sa retraite.

Un corps d'infanterie allemande

(1) D'Aubigné, tom. 3.

exécuta une autre sortie entre la montagne Sainte-Catherine et Dernetal, il fut repoussé par les royalistes; mais la garnison du fort ayant attaqué les royalistes en flanc, les Allemands les firent reculer à leur tour : on ne vit jamais de défense si opiniâtre. Telle était l'ardeur des assiégés, que Villars fit faire défense, sous de grièves peines, aux commandants des postes avancés, de faire des sorties sans son ordre exprès. Malgré cette ardeur, les royalites s'approchaient des remparts; ils étaient logés et fortifiés sur la contrescarpe, proche du vieux fort Sainte-Catherine et de la porte Martinville; en d'autres endroits, maîtres du fossé, ils minaient le rempart : ce travail avançait surtout auprès de la porte de Beauvais. Le maréchal de Biron pressait les travaux, et les soldats s'y portaient avec tant de bonne volonté, qu'ils arrivèrent à la sape jusque sous les bastions du vieux

fort ; et comme il n'était plus soutenu que sur de faibles étais, les généraux crurent que, sans employer la poudre, il s'écroulerait de lui-même, dès que ces étais viendraient à manquer. Ils rangèrent deux bataillons prêts à monter à l'assaut, et mirent le feu aux étais ; mais dès qu'ils furent consumés, le terrain qui était bien battu, ne fit que s'affaisser doucement, sans offrir la moindre ouverture ; le bastion demeura un peu plus bas, sans être notablement endommagé, ce qui obligea les deux bataillons à rentrer dans les tranchées.

On travailla alors à une mine, pour faire l'effet que n'avaient pas produit les étais ; elle était finie, on allait y mettre le feu, lorsqu'une ronde des assiégés entendant, durant la nuit, le bruit du travail qu'on faisait en cet endroit, le commandant du poste fit jeter dans les fossés des feux d'artifice, pour découvrir ce que faisaient

les ennemis. Ces feux en courant et en s'étendant de côté et d'autre, rencontrèrent par hasard l'ouverture de la mine, l'allumèrent avant le temps, de manière que la flamme et une partie du bastion se jetèrent en dehors, brûlèrent ou firent sauter les assiégeants, qui n'avaient pas eu le temps de se retirer, et blessèrent un grand nombre de ceux qui se préparaient à monter à l'assaut le lendemain matin.

Cependant la brèche était si large et le terrain si éboulé à l'angle du bastion, qu'on eût pu aisément y donner l'assaut, si l'accident arrivé à une partie des assaillants n'eût effrayé les autres. D'ailleurs, le maréchal de Biron qui devait donner le signal de l'attaque, ne se trouvait pas dans la tranchée. Les autres officiers envoyèrent demander les renforts et les ordres convenables, et, dans cet intervalle, les assiégés réparèrent la brèche avec des fascines et des sacs à terre.

CHAPITRE XVII.

Etat de l'armée de la ligue. Sa marche jusqu'à Aumale.

On apprit bientôt au camp devant Rouen que l'armée de la ligue s'avançait pour secourir la place assiégée ; le duc de Parme en avait fait la revue. On y comptait huit cents cavaliers allemands, commandés par le baron de Schwarzembourg ; deux mille chevau-légers, que Georges Basta, commissaire général de l'armée pontificale, conduisait, en l'absence du duc de Pastrana ; quatre cents lances françaises, ayant à leur tête le prince de Chimay ; la compagnie de cent lances italiennes du duc de Monte-Marciano, aux ordres de Louis Melzi, son lieutenant ; sept cents lanciers ou cuirassiers lorrains, conduits par le prince de Vaudemont, et

deux mille gendarmes des ducs de Mayenne et de Guise ; en tout six mille chevaux.

L'infanterie montait à vingt-quatre mille hommes. Elle se composait de deux mille Suisses, de trois régiments espagnols, d'Antoine Zunica, de Louis Velacco et d'Alonzo-Idiaque, de deux régiments allemands sous les ordres des comtes de Barlemont et d'Aremberg, de quatre régiments Wallons, commandés par Jean de Wert, le comte Octave de Mansfeld, le comte de Bossu et le colonel Claude la Berlotte ; de deux régiments italiens, de Camille Capizuchi et de Pierre Gaëtani, et de quatre mille Français conduits par Bois-Dauphin, le comte de Balagni et du colonel Saint-Paul.

Cette armée abandonna son camp de Nesle, le 16 janvier, et prit la route d'Amiens qui était le plus long, mais celui où les troupes pouvaient trouver plus

facilement des subsistances. Le duc de Parme la faisait marcher en bon ordre, divisée en trois corps principaux ; l'avant-garde, sous les ordres du duc de Guise, de la Châtre et de Vitry. Le corps de bataille qu'il conduisait lui-même avec le duc de Mayenne, le comte de Vaudemont et le duc de Monte-Marciano; enfin l'arrière-garde, commandée par le duc d'Aumale et le comte de Chaligny. Le premier corps d'infanterie légère, composé d'Italiens, avait pour chef Capizuchi. Les Suisses conduisaient l'artillerie commandée par Bassompierre ; Georges Basta, avec un gros de carabiniers et de chevau-légers, précédait l'armée ; de Rosne faisait les fonctions de major général

On passa la Somme à Amiens. Le duc de Parme ordonna alors à tous ses généraux de redoubler de surveillance dans un pays inégal, couvert de bois et coupé de petites rivières; il ne voulait

pas s'exposer à être attaqué, au moment qu'il s'y attendrait le moins, par le roi dont il connaissait l'activité.

Henri IV, informé de l'approche de l'armée ennemie, ne délibéra pas long-temps sur le parti qu'il (1) prendrait ; l'exemple récent de la levée du siége de Paris, le détermina à laisser le maréchal de Biron devant Rouen, avec toute son infanterie et une partie de sa cavalerie, pour continuer le siége. Il marcha lui-même en avant avec le reste de sa cavalerie, non dans le dessein de combattre les ennemis dans la plaine, mais pour leur disputer des passages, inquiéter et retarder leur marche, et les affaiblir dans toutes les occasions que lui présenteraient ou la situation du terrain,

(1) D'Aubigné, tom. 3. — Davila, Guerres civ. de France, liv. 12. — Cayet, tom. 3. Mém. de Sully, tom. 1. — Mézerai, tom. 3.

ou les mouvements de leur armée.

Il quitta son camp devant Rouen, le 29 janvier, à la tête de deux mille cuirassiers, de cinq cents chevau-légers, de deux mille cavaliers allemands et de deux mille arquebusiers à cheval; le roi prit sa route du côté de Neuchâtel. Ses coureurs lui apprirent en arrivant à Folleville, petit bourg à l'entrée de la Picardie, que l'armée ennemie passait un peu plus haut dans la plaine.

Henri détache le baron de Biron, Lavardin, Givry, avec quelques compagnies de chevau-légers, pour aller à la découverte; ils rencontrèrent de Rosne, Vitry, et quelques autres officiers généraux ligueurs, détachés de l'armée, pour examiner les pays dans lesquels on devait passer : on se chargea vivement de part et d'autre. Lavardin eut un cheval tué sous lui dans le premier choc, et aurait péri, si le roi ne fût accouru lui-même pour le dégager. Les li-

gueurs, voyant arriver plusieurs escadrons royalistes, se retirèrent suivant les ordres qu'ils en avaient. Les royalistes, en les poursuivant, aperçurent l'armée ennemie occupée à tracer son camp: des grand'gardes veillaient aux environs. Le roi ordonna à sa cavalerie de se retirer.

Les jours suivants furent marqués par plusieurs petits combats (1); le plus considérable fut dans un village, où le roi enleva le quartier du duc de Guise, et fut sur le point de faire prisonnier le duc lui-même. Cette action aurait été beaucoup plus importante, si Guise n'avait pas été averti de l'approche de la cavalerie royale par les fuyards d'un parti, défait par d'Arembure, et où le comte de Chaligny avait été fait prisonnier. Le comte de Chaligny était

(1) Mém. de Duplessis-Mornay, tom. 2.

prince de la maison de Lorraine, et frère de la reine douairière de France : son aventure le chagrina autant qu'elle apprêta à rire à toute l'armée française.

Investi de tous côtés, il se défendait avec beaucoup de valeur, lorsqu'il fut saisi par Chicot, bouffon du roi, qui ne le lâcha point, tout blessé qu'il était d'un coup d'épée que lui avait porté le comte. Il y avait long-temps que Chicot, à qui le duc de Mayenne avait donné des coups de canne, cherchait à se venger sur lui ou sur un autre prince de sa maison. D'Aubigné rapporte que, pour se procurer cette vengeance, il s'exposait dans les occasions les plus périlleuses, et qu'en diverses rencontres il avait eu cinq chevaux tués sous lui; il se vengea dans cette occasion, mais au prix de sa vie; il mourut de la blessure qu'il avait reçue en faisant le comte de Chaligny prisonnier.

Chaligny ayant été présenté au

roi, témoignait son chagrin d'avoir été pris par un homme de cette sorte ; le roi en plaisanta avec lui, ajoutant cependant que Chicot, malgré sa folie, était un homme de cœur. Cette prise servit à dédommager la duchesse de Longueville, qui avait été faite prisonnière avec ses filles, par les ligueurs en Picardie, au commencement de la guerre. On lui avait vendu sa liberté au prix de trente mille écus ; cette somme lui fut remboursée par le comte de Chaligny que le roi confia à sa garde.

CHAPITRE XVIII.

Combat d'Aumale. Blessure de Henri IV.

CET échec avait augmenté la vigilance avec laquelle le duc de Parme veillait sur tous les quartiers de son armée, pour ne donner

aucune prise sur lui; le roi, au contraire, se fiant à sa fortune, ne prenait pas les moindres précautions pour sa sûreté; cette imprévoyance fut sur le point de lui coûter la vie ou la liberté.

Arrivé dans Aumale le 4 février, il logea toutes ses troupes dans le faubourg; le lendemain, voulant rèconnaître l'armée ennemie, il s'avança avec les archers de sa garde, deux cents chevau-légers et trois cents arquebusiers sur le chemin qu'elle tenait, laissant les troupes qui restaient dans Aumale sous le commandement des ducs de Nevers et de Longueville. Il arrivait souvent à ce prince de se laisser emporter par son courage; mais jamais il ne courut un plus grand danger à la guerre, qu'en cette journée, si ce n'est à celle de Fontaine-Française, dont je parlerai dans les livres suivants.

Ayant fait prendre les devants à Givry avec ses coureurs, il le

suivit à la tête de son détachement; il monta la côte d'Aumale, et marcha deux lieues sans rien rencontrer. Après avoir traversé une campagne qui s'étend depuis la rivière d'Epte jusqu'au pied d'une colline, il en gagna le sommet. Givry, qui le précédait, l'avertit qu'il voyait dans une vaste plaine, toute l'armée ennemie marchant en bel ordre: sur ce rapport, le roi parvenu lui-même sur la colline, jugeant qu'il ne pouvait rien tenter avec apparence de succès, retourna sur ses pas. Etant arrivé sur la hauteur d'Aumale, il fit repasser le pont de cette ville au plus grand nombre de ses cavaliers, et n'en retint que cent auprès de lui. Il ordonna à Lavardin de se loger aux environs d'Aumale, d'en border les fossés et les haies avec cinq cents arquebusiers à cheval pour les soutenir dans sa retraite si l'on en avait besoin; le reste de la cavalerie reçut ordre de se retirer à Neuchâtel.

Les généraux désespérés de voir le roi s'exposer à un péril évident, envoyèrent Rosny pour le conjurer de ne pas différer à revenir au-delà de l'Epte, mais il n'en voulut rien faire. L'armée espagnole avançait toujours : elle s'arrêta à peu de distance de l'escadron commandé par le roi. Le duc de Parme prit ce parti, parce qu'il ne doutait pas que derrière cet escadron ne se trouvât toute la cavalerie royale, qu'il savait être beaucoup meilleure que la sienne. Il fit même ordonner à ses coureurs de se contenter de faire le coup de pistolet avec l'escadron qu'on voyait, et se retirer sans trop se hasarder ; mais plusieurs de ses coureurs, en s'écartant sur les hauteurs voisines, ayant rapporté à leur général que cet escadron était seul, il envoya plusieurs escadrons pour l'attaquer, l'entourer et le forcer de mettre bas les armes. Le combat s'engagea brusquement sans

aucun ordre de part et d'autre.

Henri en personne était à la tête du détachement français, accompagné du baron de Biron, du comte de Saint-Pol. Marivaut, Rosny, Chaseron, Praslin, d'Aubigné, Desdooards, Givry, d'Arembure, Saint-Geran, Champlivault, Lacurée, et plusieurs autres capitaines ou volontaires faisaient partie de cette troupe. On ne doutait pas que les coureurs ennemis ne prissent la fuite après une courte résistance; mais un grand nombre d'escadrons accouraient à leur secours à toute bride. Henri se vit entouré par deux gros corps de cavalerie qui faisaient pleuvoir sur lui une grêle de balles. Il s'engagea un peu tard à faire retraite. Ce prince attendait Lavardin, et son corps de cavalerie qui devait le soutenir; mais, pour prendre l'avantage de quelques haies, ces cavaliers s'étaient plus écartés que le roi ne pensait. Il se retirait sans cesser de com-

battre, et approchant du pont, il cria : *charge, charge* ; à ce cri les ennemis qui craignaient toujours quelque embuscade s'arrêtèrent, persuadés que les haies des environs étaient remplies d'infanterie. Le roi prit ce moment pour faire repasser le pont à son escorte, et resta à l'arrière-garde.

Ce fut alors qu'il reçut un coup de pistolet dans les reins au défaut de la cuirasse ; heureusement la balle ne fit qu'effleurer la peau. Il perdit cinquante de ses cavaliers dans cette action.

Lavardin et sa troupe accouraient pour soutenir le roi ; mais, malgré leur secours, les ennemis pouvaient aisément le faire prisonnier. Le duc de Parme crut de nouveau que toute la cavalerie royale étant dans Aumale, allait attaquer ses escadrons en tous sens ; il fit sonner la retraite, et défendit à ses gens de passer la rivière d'Epte. Ce général manqua une occasion décisive de finir la guerre ;

mais il ignorait que le roi se trouvât dans ce détachement. On murmura contre lui dans son armée ; sa prudence fut taxée de faiblesse (1). « J'avais pensé, disait-il, pour sa justification, avoir affaire à un général d'armée, et non à un capitaine de chevau-légers ; je connais maintenant le roi de Navarre ».

Duplessis-Mornay écrivait au au roi à l'occasion de ce combat : « Sire, vous avez assez fait l'Alexandre, il est temps que vous soyez Auguste. C'est à nous de mourir pour vous ; c'est à vous, sire, de vivre pour la France. » Cette comparaison assez ridicule, dans la situation où se trouvait Henri IV, ne prouve autre chose si ce n'est la pente inconcevable de tous les hommes en place, à

(1) Millot, Elém. de l'Hist. de France, Hm. 3.—Mathieu, tom. 2.—Décades de Henri-le-Grand.

flatter bassement les rois. Cependant il est certain que Henri IV n'avait pas raison d'exposer sa personne dans une occasion aussi peu essentielle.

Après ce combat, le duc de Parme fit une contre-marche vers la Somme au-devant du duc de Mayenne, qui lui amenait un nouveau corps de troupes. La cavalerie royale le suivit de nouveau, mais sans pouvoir l'entamer; elle revint sur ses pas.

Henri s'était arrêté à peine dans Aumale, le temps nécessaire pour panser sa blessure, qui n'était pas dangereuse. Toute la cavalerie royale se réunit dans Neuchâtel. Il était à craindre que la nouvelle du danger qu'avait couru le roi, grossi par la renommée, ne jetât la consternation dans l'armée, campée devant Rouen, et que le duc de Parme exécutant deux marches forcées, ne l'attaquât dans cette circonstance. Le seul moyen de retarder la course des

ligueurs, était de défendre Neuchâtel, place située sur la route d'Amiens à Rouen. Le baron de Givry s'offrit de s'y enfermer et d'arrêter les ennemis, non-seulement durant un intervalle assez long pour laisser le temps à l'armée royale de revenir de sa frayeur, et prendre ses mesures pour recevoir les ennemis, mais pour donner au roi celui de guérir de sa blessure. Givry prit avec lui trois cents cuirassiers et quatre cents arquebusiers à cheval. Le roi vint à Dieppe avec le baron de Biron, pour se faire guérir plus promptement; les ducs de Longueville et de Nevers, avec le reste de la cavalerie, retournèrent au camp sous Rouen.

Le duc de Parme s'étant réuni avec le corps que lui amenait le duc de Mayenne, vint occuper dans Aumale les positions abandonnées par le roi.

Depuis le combat d'Aumale, il s'élevait entre les ducs de Parme

et de Mayenne, une mésintelligence qui ne fit qu'augmenter dans la suite. Les ligueurs accusaient hautement le général espagnol d'impéritie ou de trahison ; les Espagnols, au contraire, et les Italiens louaient sa prudence et ses talens. La position de Henri IV et celle du duc de Parme se trouvait aussi différente qu'était différent le génie des deux nations française et espagnole. Le caractère plein d'activité de la nation française favorisait les entreprises audacieuses auxquelles Henri IV était entraîné par sa situation précaire et cauteleuse; il était contraint d'exposer sa personne dans toutes les occasions, et de frayer à ses propres risques le chemin à ceux qui le suivaient. Le duc de Parme ne venant que pour secourir les ligueurs, ne voulait pas livrer aux hasards d'un combat une armée sur laquelle reposait la conservation des domaines castillans dans

les Pays-Bas. Usant de la même prudence qu'il avait montrée devant Paris, pour obtenir le but de son expédition, il se proposait moins de vaincre que de n'être pas vaincu.

CHAPITRE XIX.

Siége de Neufchâtel par les ligueurs.

MAYENNE et Parme, marchant à petites journées, arrivèrent devant Neufchâtel, persuadés que cette place ne se défendrait pas long-temps. Indignés de sa longue résistance, ils font approcher l'artillerie. Bientôt des murailles vieilles et non terrassées, offrent une large brèche; la garnison capitula le cinquième jour du siége. Dans cet intervalle, les ligueurs avaient consumé la plus grande partie des vivres apportés avec eux; il fallait faire de nou-

veaux magasins, chose difficile dans un pays ruiné, parce que le roi, placé à Arques et à Dieppe, rompait tous les chemins avec sa cavalerie, et enlevait les convois qui n'étaient pas conduits par de fortes escortes. L'armée s'arrêta deux jours à Neuchâtel.

Enfin, le duc de Parme ayant laissé une garnison dans cette petite ville, s'avança lentement vers Rouen, fort incertain de la manière dont il s'y prendrait pour secourir la place sans risquer une bataille décisive. Le roi guéri de sa blessure, était dans son armée brûlant du désir de combattre les ligueurs en bataille rangée. Il occupait avec sa cavalerie le terrain entre Rouen et l'armée de la ligue, à distance à peu près égale de la ville et du camp ennemi. Le baron de Biron restait à Arques avec un corps de huit cents cavaliers pour inquiéter les convois du duc de Parme, tirés de la Picardie; le maréchal de Biron continuait le

siége de Rouen avec l'infanterie seule.

A peine les ligueurs se mettaient en marche, que le baron de Biron chargea dans la plaine la cavalerie légère ennemie, commandée par la Châtre et Vitri; il la poursuivit vivement; mais toute l'armée s'avançant de ce côté, Biron se retira dans les collines et dans les bois voisins, qui servaient admirablement aux troupes pour harceler les ennemis et faire des retraites à propos. Ces petits combats sans cesse renaissants, obligeaient le duc de Parme à marcher lentement et en bataille; il ne décampait qu'après le lever du soleil, et campait le soir d'assez bonne heure pour avoir le temps de se retrancher: on arriva enfin près de Rouen le 26 février.

CHAPITRE XX.

Pendant que les ligueurs s'approchent de Rouen pour secourir cette place, les assiégés détruisent tous les ouvrages des assiégeants.

Le duc de Parme tint conseil pour régler la manière dont la ville de Rouen serait secourue. Georges Basta offrait d'y faire entrer un corps de cavalerie légère et deux escadrons de lanciers, en traversant un des quartiers de l'armée royale qu'il se proposait de forcer. Camille Capizuchi promettait d'entrer aussi dans la ville à la tête de son régiment, soutenu de quelque cavalerie. Les généraux ne trouvaient pas ces offres proportionnées aux extrémités auxquelles la place se trouvait réduite. Après de mûres

délibérations, sachant que la cavalerie royale était éloignée de Rouen, le duc de Parme résolut d'employer toutes ses forces à secourir la place.

Décampant à l'entrée de la nuit, il s'avance vers le Pont-de-l'Arche, traverse une vaste forêt, et marchant pendant toute la nuit, il se propose d'arriver à la vue de Rouen au lever du soleil et d'attaquer sur-le-champ l'infanterie du duc de Biron. Il se flattait, à l'aide d'une sortie générale faite par les assiégés, de la dissiper avant que le roi eût le temps de la secourir avec sa cavalerie, parce qu'au premier bruit de la marche de l'armée, il ne devait pas pénétrer le but d'un mouvement si extraordinaire (1). Mais lorsque les ligueurs décampaient,

(1) Mém. de Sully, tom. 1, chap. 35. —Davila, Guerres civiles de France, liv. 12.

leur expédition avait été prévenue par l'activité des assiégés.

Villars voulant avoir la gloire de forcer les royalistes à lever le siége de Rouen ; parfaitement instruit, par ses espions, de l'éloignement du roi avec sa cavalerie, et de l'embarras du duc de Biron pour se défendre en même temps contre les attaques des assiégés et contre celles des ligueurs, assemble les habitants de Rouen et les chefs de la garnison, et leur propose une sortie générale. Tous les habitants de Rouen offrent de contribuer à cette expédition. Elle s'exécute le 29 février, à sept heures du matin. Vingt mille hommes, les uns en armes, les autres avec les outils de pionniers, sortent en même temps par le fort Sainte-Catherine, par les portes de Martinville, de Beauvais, Cauchoise et par le grand pont : les uns attaquent les tranchées, renversent les gardes, en font une boucherie horrible ; les autres comblent les

tranchées, s'emparent des canons et les entraînent dans la place; une division s'avance jusqu'au parc d'artillerie, chasse les Allemands qui le gardaient, enlève tous les caissons chargés de poudre, détruit les machines de guerre, évente les mines, brûle les munitions, et porte partout la terreur et la mort.

Tout cela fut exécuté avec tant de promptitude, que le maréchal de Biron arriva trop tard pour arrêter ce torrent. Ce général fut blessé dangereusement à la cuisse, en chargeant les assiégés, qui furent enfin repoussés dans la ville. Mais, outre la perte des hommes, les munitions et l'artillerie étaient détruites, tous les travaux des assiégeants étaient anéantis; il fallut tout recommencer. Villars dépêcha sur-le-champ un aide de camp au duc de Mayenne pour l'instruire de cet événement.

Cet aide de camp atteignit l'armée de la ligue au milieu de la

nuit; on s'arrêta sur-le-champ pour délibérer sur ce qu'il fallait faire. Le duc de Parme proposait de continuer la route tenue par l'armée, et d'attaquer les royalistes, consternés par leurs récentes défaites. Le duc de Mayenne ne fut pas de cet avis. On raisonna beaucoup dans la suite de la conduite tenue par lui dans cette occasion; il paraît qu'il appréhenda que les Espagnols ne se rendissent maîtres de Rouen, et qu'il ne fût contraint de rompre ouvertement avec eux pour s'y opposer. Il ne manquait pas de raisons pour colorer son sentiment : le nombre des troupes royales et la force de leurs retranchements, la facilité avec laquelle le roi pouvait soutenir son infanterie avec son excellente cavalerie, le voisinage du Pont-de-l'Arche et des autres villes qui offraient un refuge assuré à l'armée royale, si elle essuyait un échec, tandis qu'un mauvais succès pouvait dissiper entièrement l'armée de la ligue.

Le duc de Parme feignit d'adopter les raisons du duc de Mayenne. On convint de faire entrer huit cents hommes dans Rouen, ce qui fut exécuté le 8 mars. L'armée prit ensuite le chemin de Picardie, repassa la Somme et choisit des quartiers de rafraîchissement.

Aussitôt que l'armée de la ligue fut retirée, le roi ne concevant rien à la conduite des ducs de Parme et de Mayenne, vient à son camp devant Rouen. Les vaisseaux hollandais, à l'ancre devant le port, confient au roi une partie de leurs munitions de guerre et de leur artillerie; ce prince en avait le plus grand besoin, depuis le dégât fait par les assiégés pendant leur dernière sortie. On répara les travaux, on recommença le siége, mais ce n'était plus avec la même vigueur. Des milliers de volontaires étaient venus auprès du roi de toutes les provinces; épuisés par les fatigues de l'hiver, ayant dépensé leur ar-

gent, usé leurs équipages, ruiné leurs chevaux, et ne voyant plus d'espoir d'en venir à une bataille, ils prenaient leur congé les uns après les autres, pour mettre ordre à leurs affaires. On avait compté jusqu'à dix mille chevaux dans l'armée du roi; il n'en restait guère plus de cinq mille dans les derniers jours de mars, encore ceux-ci étaient-ils en mauvais état, ne trouvant plus de fourrages dans les pays d'alentour, ruinés par le séjour de l'armée dans une saison où le vieux foin manquait, et où la terre n'en produisait pas encore de nouveau. Henri sépara sa cavalerie; il l'envoya à Gournai, à Audely, à Gisors, à Magni, à Mantes, à Meulan, à Arques, à Dieppe, à Evreux, à Vernon, à Conches et à Louviers, et prit son quartier dans cette dernière ville.

Il ne resta devant Rouen qu'une partie de l'infanterie qui avait passé l'hiver dans les tranchées,

exposée aux pluies et aux neiges perpétuelles. Elle n'était pas en meilleur état que la cavalerie; les maladies s'étaient mises parmi les Allemands et parmi les Anglais; l'infanterie française diminuait aussi par de fréquentes désertions.

CHAPITRE XXI.

Henri IV est contraint de lever le siége.

Le duc de Parme, en s'éloignant de la Normandie, avait prévu cette disposition de l'armée du roi; tandis que ses troupes se reposaient, il publiait son prochain retour aux Pays-Bas, pour s'opposer aux progrès de l'armée du prince d'Orange; cette ruse avait parfaitement trompé les généraux de Henri IV; ils étaient persuadés que l'armée espagnole avait perdu toute espérance de secourir Rouen de nouveau.

Cependant le duc de Parme rassemblait des vivres. Ayant fait toutes ses dispositions, son armée se trouva tout à coup réunie aux bords de la Somme; il passa cette rivière au gué de Blanquetade, fit trente lieues en quatre jours de marche, et revint le 20 avril aux environs de Rouen.

Biron surpris (1), et n'ayant pas assez de troupes pour garnir ses retranchements, n'eut point d'autre parti à prendre que de lever le siége. Il prit poste aux Bans, village à une lieue au-dessus de Dernétal, sur le chemin du Pont-de-l'Arche. Le roi, qui était allé à Dieppe, revint à Rouen; il envoya des courriers de toute part pour ordonner à sa cavalerie et aux volontaires de se rendre sur-le-champ auprès de lui, craignant que l'armée de la ligue ne l'inquié-

(1) Mézerai, tom. 3. Daniel, tom. 7. — Mém. de Sully, tom. 1.

tât dans sa retraite ; il envoya sur le grand chemin, vers Neuchâtel, le duc de Bouillon avec la cavalerie allemande, soutenue par un petit nombre de cuirassiers et d'arquebusiers français, avec ordre de harceler les ennemis et de retarder leur marche. Le pays par lequel arrivaient les ligueurs, était plat, sans bois et sans montagne ; ce qui ne favorisait pas les manœuvres du duc de Bouillon ; il aurait voulu persuader aux ennemis qu'ils avaient à combattre un corps considérable. Cependant il prit si bien son temps pour charger l'avant-garde commandée par le duc de Guise, tandis que le reste de l'armée ne sortait pas encore de son camp, qu'il mit en désordre les premiers rangs, et enleva un étendard ; mais de Rosne et Bassompierre étant arrivés avec toute l'avant-garde, et peu après le duc de Parme avec le corps de bataille, il fut obligé de se retirer.

L'armée de la ligue campa le

20 avril dans la vallée de Dernetal, et le duc de Mayenne au bois Guillaume, l'un et l'autre à un quart de lieue de Rouen. Le lendemain tous les généraux, accompagnés du nonce du pape, qui venait d'être décoré de la pourpre et du titre de légat en France, firent une entrée solennelle dans Rouen. Un *Te Deum* fut chanté dans la cathédrale.

Après cette cérémonie, les généraux étant retournés au camp, on tint un conseil de guerre. Le duc de Parme proposait d'attaquer le roi dans son camp des Bans; le duc de Mayenne refuta cette proposition. Il observa que les retranchements de ce camp étaient difficiles à forcer, et que si l'on y parvenait, après avoir perdu beaucoup de monde, le roi se retirerait au Pont-de-l'Arche, où son bagage et sa grosse artillerie étaient déjà en sûreté. Il conseilla d'entrer dans le pays de Caux, et de se rendre maître

de Caudebec, où le roi avait fait de grands magasins de blé; d'ailleurs, la conquête de cette ville rétablissait la communication du Hâvre à Rouen; ce sentiment prévalut. Les ligueurs ayant entièrement détruit les forts et les retranchements des royalistes autour de Rouen, s'enfoncèrent dans le pays de Caux, sans savoir comment ils en sortiraient.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE
DES CHAPITRES.

LIVRE DIXIÈME.

CHAP. Ier. Anxieté de Henri IV à la mort de son prédécesseur. 5
CHAP. II. Conseil tenu dans le cabinet de Henri IV. Les chefs catholiques s'assemblent pour déterminer le parti qu'ils prendraient. 13
CHAP. III. Les Suisses prêtent serment au roi. Le même serment est prêté par une partie de l'armée catholique. 22
CHAP. IV. Le duc d'Epernon abandonne l'armée du roi. Suites de cette défection. 29
CHAP. V. Le roi se décide à lever le siége de Paris. 40
CHAP. VI. Troubles dans Paris à la mort de Henri III. Irrésolution du duc de Mayenne. 41
CHAP. VII. Le cardinal de Bourbon, oncle de Henri IV, est proclamé roi par les ligueurs. 50
CHAP. VIII. Vaine tentative de Henri IV pour se réconcilier avec le duc de Mayenne. 59
CHAP. IX. Arrêt du parlement de Tou-

louse contre Henri IV. 69
CHAP. X. Henri IV se met en marche pour se rendre en Normandie ; il est reçu dans Dieppe. 72
CHAP. XI. L'armée de la ligue se présente devant Dieppe. 79
CHAP. XII. Bataille d'Arques. 83
CHAP. XIII. Suites de la bataille d'Arques 100
CHAP. XIV. L'armée royale tente le siége de Paris. 104
CHAP. XV. Voyage du roi à Tours. 112
CHAP. XVI. Séjour de Henri IV dans Tours. Il est reconnu roi par les Vénitiens. 123
CHAP. XVII. Progrès de Henri IV dans la basse Normandie et dans le Maine. 128
CHAP. XVIII. Un légat de Rome arrive en France. 132
CHAP. XIX. Il fait son entrée à Paris. 140
CHAP. XX. Le roi d'Espagne demande le titre de protecteur de France. 146
CHAP. XXI. Mayenne casse le conseil de l'union. 155
CHAP. XXII. Evénemens militaires. 163

LIVRE ONZIÈME.

CHAP. Ier. Bataille d'Ivry. 171
CHAP. II. Suites de la bataille d'Ivry. 195
CHAP. III. Disposition des Parisiens après la bataille d'Ivry. 202
CHAP. IV. Raisons qui décidèrent Henri IV à ne pas brusquer le siége de Paris après la bataille d'Ivry. Négociation du duc de Luxembourg à Rome. 206
CHAP. V. Siége de Paris. 216
CHAP. VI. Procession de la ligue. 227
CHAP. VII. Mort du cardinal de Bourbon. 236
CHAP. VIII. Le duc de Parme fait ses dispositions pour entrer en France. 248
CHAP. IX. L'armée de la ligue s'approche de Paris. 256
CHAP. X. Henri IV lève le siége de Paris. 266
CHAP. XI. Le duc de Parme prend Lagny à la vue de l'armée royale et ravitaille Paris. 276
CHAP. XII. L'armée espagnole retourne dans les Pays-Bas. 283
CHAP. XIII. Henri IV poursuit le duc de Parme. 293

CHAP. XIV. Henri IV négocie avec la reine Elisabeth et avec les princes protestants d'Allemagne. 304
CHAP. XV. Mort du pape Jules V. Election de son successeur. Monitoire publié contre Henri IV. 311
CHAP. XVI. Le Pape envoie une armée en France. 320
CHAP. XVII. Henri IV demande de nouveaux secours à la reine Elisabeth. Il fait ses préparatifs pour ouvrir la campagne. 325
CHAP. XVIII. Vaines tentatives des Parisiens sur Saint-Denis, et de Henri IV sur Paris. Journée des farines. 337
CHAP. XIX. Le roi se rend maître de Chartres. 345
CHAP. XX. Les ligueurs se rendent maîtres de Château-Thierry. 353

LIVRE DOUZIÈME.

CHAP. Ier. Le conseil des seize se révolte contre le duc de Mayenne. 357
CHAP. II. Trois membres du parlement sont pendus par ordre de ce conseil. 367

CHAP. III. Suite de ce meurtre. 371
CHAP. IV. Mayenne disperse le conseil des seize après avoir fait pendre quatre des ligueurs les plus séditieux. 375
CHAP. V. Effets des divisions dans le parti de Henri IV. 381
CHAP. VI. Il se forme un parti parmi les catholiques, pour porter sur le trône le cardinal de Vendôme. 384
CHAP. VII. Le cardinal de Bourbon est mandé à Mantes. 396
CHAP. VIII. Edit de Henri IV en faveur de la religion réformée. 401
CHAP. IX. Henri IV quitte Mantes pour aller au-devant de l'armée allemande. 409
CHAP. X. Prise de Noyon par l'armée royale. 419
CHAP. XI. Nouvelles négociations entre le roi et le duc de Mayenne. 423
CHAP. XII. Mariage du vicomte de Turenne avec Charlotte de la Marck. 430
CHAP. XIII. Siége de Rouen par Henri IV. 435
CHAP. XIV. Préparatifs du duc de Mayenne pour secourir Rouen. 442
CHAP. XV. Evénemens hostiles dans les diverses provinces de France. 449
CHAP. XVI. Le duc de Parme entre en France avec son armée. 458
CHAP. XVII. Etat de l'armée de la ligue,

Sa marche jusqu'à Aumale 467
CHAP. XVIII. Combat d'Aumale ; blessure de Henri IV. 474
CHAP. XIX. Siége de Neufchâtel par les ligueurs. 484
CHAP. XX. Pendant que les ligueurs s'approchent de Rouen pour secourir cette place, les assiégés détruisent tous les ouvrages des assiégeans. 487
CHAP. XXI. Henri IV est contraint de lever le siége. 491

FIN DE LA TABLE.

VA1 1535166

141 B 9

Digitized by Google